wants pp. 145-288.

(N.° 21.) Germinal an 8.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé:

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,
tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens DOLOMIEU, DESGENETTES-SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, HERMANN, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON LA ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, COUSIN, CUVIER,

GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. ont fourni des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

V. ANNÉE.

TOME SIXIÈME.

S. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Conservateur du Muséum des Antiques à la Bibliothèque nationale, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; des Sociétés d'Histoire naturelle et philomathique de Paris, d'Emulation de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Marseille et d'Alençon; de l'Académie des Curieux de la Nature à Erlang; de l'Académie de Dublin, de la Société Linnéenne de Londres; de celles de Médecine de Bruxelles, de Paris, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna.

V. ANNÉE.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

Chez Fucus, Libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny, n.° 334.

AN VIII. — 1799.

A

LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE BOULOGNE.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

HISTOIRE.

TESTAMENT de KANG-HY, empereur de la Chine et des deux Tartaries orientales et septentrionales; traduit et enrichi de notes, par Jos. DE GRAMMONT, missionnaire à Pékin (1).

A M. AGOTE, directeur de la compagnie royale des Philippines, à Canton, etc.

MONSIEUR,

Il est bien temps que je m'acquitte de mes engagemens envers V. S. Cette année j'ai achevé, heureusement, la traduction du testament de l'empereur

(1) Cette pièce historique, curieuse et singulière, m'a été adressée de Serampour, sur les bords du Gange, au Bengale, par mon ami J. MACÉ, médecin, qui partit pour les Indes en 1790, pour y faire des recherches d'histoire naturelle. J'ai déja inséré de lui dans ce journal une lettre sur l'histoire naturelle de l'île de France; voyez année I, t. I, p. 512.

Ce testament avoit été adressé, par le traducteur, à M. AGOTE, direc-

Kang-hy, que je lui avois annoncée. Toute imparfaite qu'elle est, je prends la liberté de l'offrir à V. S., persuadé que plus elle a de lumières et de discernement, plus elle aura d'indulgence pour les défauts qui blesseront la délicatesse de son goût.

Quoiqu'on travaille toujours avec plaisir, monsieur, quand on travaille pour V. S., je ne lui dissimulerai pourtant pas que cet ouvrage, tout court qu'il est, m'a donné beaucoup de peines. Le laconisme du style chinois, ses expressions métaphoriques, ses transitions brusques, sa manière sèche de présenter les choses, m'ont rebuté mille fois.

teur de la compagnie royale des Philippines, à Canton. Il a permis à J. Macé d'en prendre la copie qu'il m'a envoiée. Cette traduction a été faite sur l'original, par M. Grammont, savant missionnaire françois, résidant à Pékin. Les notes qu'il a jointes à ce testament ne sont pas moins intéressantes que cette pièce elle-même ; elles jettent beaucoup de lumières sur la chronologie du vaste empire de la Chine.

M. Grammont doit avoir, dans ce moment, achevé son grand ouvrage sur la chronologie de la Chine ; il a fait, pour le composer, d'immenses recherches, et s'est livré à des travaux prodigieux. Il y suit l'histoire de la Chine pendant quarante-trois siècles, et y donne la vie de 305 empereurs ; il lui a fallu, pour y réussir, apprendre à lire les deux ou trois sortes de caractères chinois qui ont été en usage dans les différentes époques ; l'idée seule d'un pareil travail effraie l'imagination.

Ce savant mériteroit d'être encouragé par des secours pécuniaires et des marques de considération ; il n'est pas riche, et ses recherches lui ont occasionné de grandes dépenses. Une lettre honorable du gouvernement, et un envoi d'objets peu coûteux, mais dont il manque à Pékin, l'attacheroient à sa patrie, pour laquelle, malgré le chagrin qu'a dû lui causer la suppression du clergé, il témoigne toujours une grande prédilection. Il seroit utile que la nation profitât des travaux de ce savant françois, et qu'ils ne fussent pas perdus pour les lettres, qui peuvent en tirer un si grand avantage. A. L. M.

Pour adoucir mon travail et me mettre à l'aise, j'aurois pu, il est vrai, marcher sur les traces de ces traducteurs qui, sans s'astreindre à suivre pas à pas leur original, prennent seulement le fond de ses idées, et sur ce canevas travaillent d'après leur goût et leur génie. Par ce moyen, j'aurois pu mettre plus de liaison et de suite dans le discours; j'aurois donné plus de corps et d'étendue aux faits historiques; je serois entré dans un plus grand détail sur ce qui concerne la politique, la religion et les mœurs du gouvernement; j'aurois fait, enfin, un ouvrage qui m'auroit moins coûté, et qui auroit plu davantage à la plupart des lecteurs: mais, réfléchissant que je travaillois pour V. S. déja versée dans la langue et l'histoire chinoise, que je m'étois engagé à lui envoyer le testament de Kang-hy, et non un ouvrage de mon invention, et que naturellement elle prendroit plus de plaisir et d'intérêt à entendre parler Kang-hy lui-même, qu'à lire mes discours les plus étudiés, je n'ai pas balancé à sacrifier mon goût à celui de V. S.; et comptant pour rien toutes les difficultés qui s'offroient à chaque page, je m'en suis tenu à la lettre le plus exactement qu'il m'a été possible. Ainsi V. S. verra à nu l'ame toute entière du grand Kang-hy, dans ses derniers momens; elle distinguera la marche et le caractère de son esprit, les dispositions et le fond de son cœur, et j'ose ajouter qu'elle ne pourra s'empêcher de les admirer.

Au reste, que V. S. ne s'attende pas à trouver dans le testament de Kang hy, ces faits curieux et intéressans, ces négociations importantes, ces ma-

nèges, ces raffinemens de la politique qu'on trouve dans les testamens des Alberoni et des Richelieu. La Chine étant un empire isolé qui n'a aucun rapport avec les puissances étrangères, qui ne voit à ses limites que de petits états tous jaloux et intéressés à lui payer tribut, et dont toute la politique se réduit à entretenir l'ordre et la paix dans l'intérieur de ses provinces, en maintenant le peuple dans une certaine aisance; il en résulte que ses souverains ne connurent et ne dûrent jamais connoître ces intrigues de la jalousie, ces démarches de l'ambition, ces rivalités de puissance, ce jeu, en un mot, et ce choc des passions qui agitent les cours de l'Europe.

Kang-hy, dans les premières années de son règne, fut, il est vrai, un prince politique, guerrier et conquérant; mais sa politique et ses conquêtes ne s'étendirent pas au-delà de ses propres états. Dès qu'il les eut pacifiés, son ambition fut satisfaite; et sans s'inquiéter de ce qui se passoit ailleurs, il ne pensa plus qu'à protéger ses vassaux, à contenir son peuple dans le devoir, à raffermir la puissance de sa dynastie, et à vivre au milieu de ses sujets heureux et tranquille.

L'unique chose qui l'affecta durant son règne, est aussi l'unique dont il s'occupe dans ses derniers momens. Fidèle miroir de son cœur et de son esprit, son testament n'est qu'une suite de réflexions dictées par son respect profond envers le ciel, par son application infatigable aux affaires de l'état, par son amour constant pour la justice, par sa tendresse paternelle pour son auguste famille: vertus pacifiques

dont l'heureux assemblage a fait de lui le plus grand prince qui ait gouverné la Chine.

Je n'oserois prononcer sur le but que s'est proposé Kang-hy, en écrivant son testament; mais je ne serois pas éloigné de penser, et peut-être V. S. pensera-t-elle avec moi, que son but principal a été de justifier sa dynastie sur la manière dont elle s'est emparée de l'empire, et de lui assurer à jamais l'amour et l'estime de la nation.

Voilà, selon moi, où tendent ces traits historiques, par lesquels il rappelle aux Chinois leurs désordres et leurs malheurs passés; cette peinture vive des peines et des travaux que son auguste père a soufferts pour ramener parmi eux la paix et l'abondance; ce contraste marqué entre sa dynastie et celles des Han, des Ming; ces éloges de sa valeur, de sa modération, de son économie, de son équité, vertus qui lui sont propres, mais dont l'éclat ne laisse pas de rejaillir sur son auguste famille. Ce qui me confirme dans ma façon de penser, c'est la crainte immodérée qu'ont les empereurs chinois d'être notés dans l'histoire, et leur passion singulière d'y obtenir pour eux et pour leurs ancêtres une place honorable; passions inspirées et commandées par la piété filiale, première vertu de la nation.

Le testament de Kang-hy, considéré sous ce point de vue, devient plus intelligible et plus intéressant; et on n'est plus étonné de voir ce grand potentat descendre dans le détail de toutes ses actions, pour en relever le mérite aux yeux de ses sujets.

Sous quelqu'aspect que ce fruit de mes veilles se

présente à V. S., je la prie de réfléchir que c'est un fruit étranger, et que, dans cette qualité, il mérite quelque attention. En le lui offrant, je ne fais que suivre les impressions de l'estime, de la reconnoissance et de l'amitié que m'a inspiré l'heureux assortiment des belles qualités de son esprit et de son cœur. Mes vœux seront remplis, si dans les momens de loisir que lui laissent les affaires importantes confiées à son activité et à son intelligence, elle daigne jeter sur lui quelques regards favorables.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, un entier dévouement et une éternelle reconnoissance,

Monsieur

de V. S.

Le très-humble et affectionné serviteur et ami

Jos. DE GRAMMONT, *missionnaire apostolique.*

A Pekin, le 20 septembre 1795.

Testament de KANG-HY (2), *empereur de la Chine et des deux Tartaries orientale et septentrionale, etc.*

Depuis la fondation de l'empire jusqu'à la dynastie régnante, il n'est point d'empereur qui ne se soit

(2) Kang-Hy étoit fils de Chun-Tchi, fondateur de la dynastie regnante dite Tai-Tsing ; il monta sur le trône en 1662 de notre ère, et régna 61 ans. Le reste de sa vie est connue de toute l'Europe ; son testament d'ailleurs en dit assez pour le faire connoître.

fait une loi de respecter le ciel, et d'imiter ses ancêtres.

Selon cette loi, qui est la base de tout bon gouvernement, le principal devoir d'un empereur est de maintenir l'ordre, la paix et l'abondance dans l'empire, de veiller sans relâche à écarter loin de ses sujets tout ce qui pourroit troubler leur bonheur et leur tranquillité, de traiter les étrangers avec bonté, d'entretenir un commerce réciproque avec les autres nations, et de jouir avec elles des richesses contenues dans les quatre mers (*a*). Heureux le prince qui fait de ce devoir sacré, la règle inviolable de sa conduite !

Pour moi, me voilà parvenu aujourd'hui à la 90.me année de mon âge, et à la 61.me de mon règne. Ce n'est point à ma foible vertu que je suis redevable d'avoir vécu et régné si longtemps; ce double privilège, je le dois uniquement à la protection du ciel et de la terre (*b*), à la faveur de l'esprit qui préside à toutes les générations (*c*), et au mérite singulier de mes ancêtres (*d*).

J'ai lu attentivement l'histoire de la monarchie, depuis le règne de Hoang-ty (*f*), son fondateur, jusqu'à présent; il s'est écoulé quatre mille trois cent cinquante ans. Des trois cents et un empereurs qui ont occupé le trône durant ces quarante trois siècles, il n'en est pas un seul qui ait gouverné l'empire aussi longtemps que moi. Je ne m'attendois pas à fournir une aussi longue carrière; quand j'eus atteint la 20.me année de mon âge, je ne comptois pas sur la trentième; je n'osois me flatter d'arriver à la qua-

rantième. Quelle distinction! quelle faveur que le ciel m'ait conservé jusqu'à la 61.me!

Nous lisons dans le *Chu-King* (*g*), qu'une longue vie, les richesses, la force du corps, jointes au repos de l'esprit; l'amour de la vertu, et une heureuse mort dans une grande vieillesse, sont les sources principales d'où dérive le bonheur de l'homme. D'où l'on doit inférer qu'il y a bien peu d'hommes parfaitement heureux; car il est bien rare que cette dernière source de bonheur se trouve réunie aux quatre premières (*i*). J'ignore, et je ne saurois prévoir quel sera le dernier de mes jours; mais, dans l'âge avancé où je suis, je m'estime parvenu au comble du bonheur. Maître d'un grand empire, je possède tout ce qui est contenu dans les quatre mers qui environnent la Chine; chef de famille, mes fils et petit-fils, qui sont au nombre de cent-cinquante, m'assurent une longue et brillante postérité; d'ailleurs, plus de guerre, plus de troubles dans mes états. D'un bout de l'empire à l'autre, mes sujets, soumis et fidèles, jouissent de la paix la plus profonde.

Quand je réfléchis sur les événemens de mon règne, je ne vois rien qui puisse altérer ma tranquillité; et si je devois aujourd'hui terminer ma carrière, il me paroît que mon cœur seroit dans un parfait repos. Personne n'ignore quelles étoient les cabales, les factions et les intrigues, les brigandages qui dévoroient et troubloient l'état lorsque le ciel me choisit pour le gouverner. Je n'oserois m'attribuer les événemens singuliers qui changèrent heureusement

la face des affaires, et m'affermirent sur mon trône encore chancelant ; mais je ne puis voir, sans la plus douce consolation, l'ordre, la paix, l'abondance, la subordination qui règnent aujourd'hui dans toute l'étendue de mes vastes états.

Cette glorieuse révolution, je l'avoue, m'a coûté des peines et des travaux immenses. A l'imitation des empereurs des trois premières dynasties (*l*), j'ai toujours eu les yeux ouverts sur les quatre parties de l'empire. Les partis et les révoltes qui s'élevoient de toutes parts, venoient à chaque instant déchirer mon cœur, captiver toutes mes pensées, me jeter dans de mortelles inquiétudes, et ne me permettoient pas plus de repos la nuit que le jour. Que de revers n'ai-je pas eu à essuyer ! que de soucis à dévorer, que d'obstacles de tout genre à surmonter !

Quand je me rappelle tous les embarras, toutes les peines de corps que j'ai éprouvées, je ne suis plus surpris que les empereurs des dynasties précédentes n'aient pas régné plus longtemps. Non, ce n'est point l'intempérance et la volupté, ainsi que le prétendent quelques historiens inconsidérés qui se plaisent à censurer les empereurs, même les plus irréprochables ; ce n'est point, dis-je, l'intempérance et la volupté qui ont abrégé leurs jours : c'est le poids immense des affaires, c'est la chaîne non interrompue des soins et des embarras du gouvernement, qui ont précipité la fin de leur règne ; il ont succombé sous le fardeau de l'empire, comme succomba le *Tchu-ke* Leang (*m*), qui termina sa glorieuse carrière épuisé de peines et de travaux ! Oh ! qu'il y a peu de mi-

nistres d'état qui s'attachent à imiter la conduite de ce grand homme!

Un ministre prend le maniement des affaires, et il l'abandonne quand il le veut; le lien qui l'attache au prince ne le retient qu'autant qu'il a de zèle pour son service; dès qu'il s'en dégoûte, il se démet de son emploi, se retire de la cour, et retourne dans le sein de sa famille, où, libre de tout soin et de toute inquiétude, il a la consolation d'embrasser ses enfans, et de caresser ses petit-fils; et après une vie aisée, douce et agréable, il voit d'un œil tranquille arriver son dernier moment.

Que le sort d'un empereur est bien différent! Dès qu'il a pris le timon des affaires, quelle qu'en soit la conduite, il ne lui est pas permis de le livrer à des mains étrangères; sa vie toute entière n'est plus qu'un tissu de peines, d'inquiétudes et de travaux.

Qu'on lise l'histoire de Chun et de Yu, on verra avec admiration que ces deux empereurs (*n*) n'ont pas abandonné un instant les rênes de l'empire, qu'ils entroient eux-mêmes dans toutes les affaires de leurs sujets, qu'ils ne vivoient que pour eux, et qu'ils sont morts l'un et l'autre consumés de travaux et de fatigues, loin de la cour et de leur famille; l'un à Zsan-ou, et l'autre à Hoei-Ki-Kien. Qu'on consulte l'Y-King, ce livre sacré où le bien et le mal, le vice et la vertu sont exposés sans déguisement, et peints avec toutes les couleurs qui leur conviennent; on n'y voit point un trait de reproche sur la conduite des empereurs. En effet, n'avoir pas un seul lieu de repos, vivre toujours dans l'inquiétude, user

user ses forces jusqu'à l'épuisement, voilà le sort et le partage d'un empereur. Mais parmi ceux qui ont gouverné l'état avec sagesse, j'ose dire qu'on n'en trouvera pas un seul dont le règne ait été aussi agité que le mien.

Ce n'est point la jalousie, l'amour de la gloire ni l'ambition, qui ont placé ma famille sur le trône chinois. D'après la mésintelligence qui régnoit entre la dynastie des Ming (*o*) et la mienne, mon père étoit en droit de lui déclarer la guerre; et les troubles (*p*) qui désoloient alors la Chine, lui rendoient aisé d'en faire la conquête : c'étoit même l'avis de ses ministres et de ses généraux d'armées, qu'il ne devoit pas perdre une si belle occasion de se faire craindre et respecter de ses voisins; mais, réfléchissant que ce seroit aller contre les ordres du ciel, que d'enlever l'empire à une dynastie qui le possédoit légitimement depuis près de trois siècles, il résista à toutes les sollicitations, et ne put jamais se résoudre à prendre un parti aussi violent. Les troubles, cependant, croissoient de jour en jour dans l'empire. L'Y-Tching étoit maître de Pekin; l'empereur Tsong-Tching s'étoit pendu lui-même de désespoir. Tout l'empire en alarme et dans la consternation, tourna alors ses regards vers mon père, et implora son secours contre la tyrannie de l'usurpateur. Touché des malheurs de cette nation, qui étoient déja montés à leur comble, mon père se rendit à ses vœux. Il entra en Chine (*q*), extermina le rebelle et tout son parti, et aux acclamations des grands et du peuple il fut salué et reconnu empereur.

Son premier soin fut de donner des marques de son estime pour l'empereur Tsong-Tching, en lui faisant décerner tous les honneurs funèbres dus à sa dignité, conformément au cérémonial de l'empire.

Si nous remontons aux dynasties précédentes, nous verrons que Han-Kao-Tsou (*r*), fondateur de la dynastie des Han, n'étoit qu'un simple commissaire de quartier; que Ming-tai-Tsou, fondateur de la dynastie des Ming, avoit servi en qualité de valet dans un monastère de Bonzes (*s*); que vers la fin de la dynastie des Yuen (*t*), le général Tching Yen-leang, à la tête d'une armée considérable, étoit parvenu à l'empire, lequel lui fut bientôt enlevé par le fondateur des Ming.

Ma famille descend des rois de la Tartarie orientale; elle a pris possession de l'empire par une disposition particulière du ciel et du consentement de la nation.

Dans les temps de troubles et d'anarchie, où tout est confondu dans un état, celui qui, par sa sagesse, son autorité ou ses talens supérieurs, vient à bout d'y ramener l'ordre et la paix, en devient toujours le maître et le possesseur légitime; c'est un fait consigné dans l'histoire. Nul homme, par ses seules forces, ne sauroit s'élever à la souveraine puissance, car c'est le ciel qui dispose des sceptres et des couronnes. Celui sur qui tombe son choix, n'a rien à redouter de la part des hommes; si le ciel lui destine un règne long et pacifique, toute la puissance humaine ne sauroit ni le troubler ni en précipiter le cours.

Dès ma plus tendre jeunesse, j'ai étudié la doctrine des anciens et des modernes, et je n'ignore rien de ce qu'ils enseignent de plus curieux et de plus utile sur chaque matière. Parvenu à la vigueur de l'âge, je pouvois bander un arc de cent-cinquante livres, et tirer une flèche de treize poignées de long (*u*). Conduire des armées et former des siéges, donner des batailles, sont des arts où je suis fort expérimenté.

Cependant, quoique je sois un grand homme de guerre, quoique j'aie été nourri et élevé dans le tumulte des armes, on ne sauroit me reprocher d'avoir jamais violé les droits de la justice ni de l'humanité. De ma vie je n'ai fait mourir un seul homme injustement; si j'ai fait périr les trois rois (*v*) et exterminé la famille Mo-pe (*x*), je devois leur mort et leur supplice à la tranquillité de l'état.

Quant à ce qui concerne le trésor impérial, je l'ai toujours regardé comme la sueur et le sang du peuple; aussi ne m'en suis-je jamais servi que pour l'entretien des armées en temps de guerre, et pour la subsistance du peuple en temps de famine; jamais je n'en ai fait une dépense inutile et superflue.

Qu'on entre dans les divers palais (*y*) où je loge durant mes voyages, on n'y trouvera rien de précieux, rien de recherché dans les meubles ni dans les ornemens. Dix ou vingt mille taëls suffisent pour l'entretien, chaque année, de chacun de ces palais. La réparation des digues coûte, chaque année, à l'état, plus de trois millions de taëls; ainsi, pour l'entretien de tous mes palais, on ne dépense pas la

centième partie de ce qu'on dépense pour l'entretien des digues.

N'ai-je par raison d'être tranquille sur le jugement que portera de moi la postérité?

Autrefois, Leang-ou-Ty s'empara du trône, secondé de son courage et de sa valeur (*z*). Parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, il fut détrôné par Hen-King, son vassal, qui le fit enfermer entre quatre murailles, et mourir de faim (*aa*) L.'empereur Souiven-Ty parvint aussi à l'empire sans la moindre résistance; et, par un trait singulier de foiblesse de la part de Tchoug-Tching-Kung, il ne prévoyoit pas que son fils Yang-ty lui raviroit la couronne et la vie.

Ces deux empereurs auroient dû se précautionner de bonne heure contre l'ambition et la méchanceté de ces scélérats. Un œil attentif découvre de loin les complots les plus cachés.

Pour moi, je connois mes sujets; je sais qu'ils me sont tous très-affectionnés. Parmi les princes, les grands, les ministres et les mandarins, parmi les soldats et le peuple, parmi les princes Mongous même, il n'est personne qui ne s'intéresse à moi, qui ne me veuille du bien, qui ne desire sincèrement la prolongation de mes jours et de mon règne.

Tout âgé que je suis, et quoique je touche déja à mon dernier terme, je sens néanmoins que mon esprit et mon cœur sont dans un parfait repos; j'éprouve même une douce joie, lorsque je pense que les fils et petit-fils des princes L'Y-Tsing-Vang et

Jao-Yu-Vang, mes oncles, sont encore pleins de vie et de santé.

O vous tous qui composez ma famille, ne vous affligez point de mon retour (*bb*)! pourvu que vous viviez longtemps et dans une parfaite intelligence, je suis content, et je meurs avec plaisir.

Yong-Tsing-Vang (*cc*), mon quatrième fils, me ressemble par bien des endroits. Il a tous les talens nécessaires pour bien gouverner l'état; je lui ordonne de prendre, après ma mort, possession de l'empire (*dd*); qu'on garde le deuil 27 jours, selon l'usage et l'ordre prescrits; et qu'on publie à la cour et dans les provinces mes dernières volontés.

NOTES.

Comme ce petit ouvrage présente bien des choses étrangères à la plupart des lecteurs, j'ai jugé à propos de l'accompagner de quelques notes pour en faciliter l'intelligence. Ceux qui seront plus versés dans la connoissance de l'histoire, des usages, de la religion et du génie de la nation chinoise, pourront, sans conséquence, en omettre la lecture.

(*a*) Les géographes chinois représentent la terre quarrée et environnée d'eau des quatre côtés. Cette terre quarrée n'est autre chose que la Chine, qu'ils appellent le royaume du milieu, *Tchon-Kao*, parce qu'ils s'imaginent que les autres royaumes ne sont que de petits états et petits îlots dispersés tout à l'entour dans les quatre mers qui répondent aux quatre côtés de cette terre. Ils sont aujourd'hui un

peu plus éclairés sur cet article, mais leurs cartes géographiques restent toujours les mêmes.

(*b*) Selon les Chinois, le ciel, la terre, joints ensemble, *Tien-ty*, désignent le maître du monde.

(*c*) La superstition chinoise place partout des génies ou des esprits; le feu, le tonnerre, les montagnes, les fleuves, les chemins publics, les maisons, tous les lieux, presque tous les êtres, ont chacun leur esprit tutélaire. L'esprit dont il s'agit ici est l'esprit de la terre.

(*d*) Les Chinois distingués par leur naissance ou leurs dignités, sont dans la persuasion que le Chang-ty ou le suprême seigneur du ciel confie à leurs ancêtres le soin de leur famille. D'après cette idée vaine et présomptueuse, c'est aux ancêtres qu'ils adressent leur prière quand ils veulent obtenir quelque grâce; plus les ancêtres ont eu de mérite, plus les descendans se croient assurés de leur bonheur.

(*f*) Il est certain que Tou-hy et Chin-nong, sont regardés par les Chinois comme les premiers empereurs qui aient gouverné la Chine, mais ils ignorent le temps et la durée de leur règne. Ce fut Hoang-ty qui, depuis pacifia l'empire, établit des ministres et régla la forme du gouvernement. Il n'est pas surprenant qu'il soit regardé comme le fondateur de l'empire.

(*g*) Le Chu-king est un des cinq livres sacrés des Chinois. Il renferme le fondement de leur ancienne histoire, les principes du gouvernement de leurs premiers empereurs, et les préceptes de leur morale.

(*i*) A ces cinq sources de bonheur, le Chu-king oppose six sources de malheurs: ces six sources sont, 1.° une vie courte et vicieuse; 2.° la pauvreté; 3.° la maladie; 4.° l'affliction; 5.° la foiblesse; 6.° la cruauté.... Il n'appartient qu'à l'évangile de montrer les vraies sources du bonheur et du malheur de

l'homme. La philosophie la plus sublime du paganisme ne fait que balbutier sur cette matière.

(*l*) Les trois premières dynasties ou familles qui ont gouverné l'empire, sous les noms de Hia, Chang, Tcheou.

La première, appelée Hia, dont Yu le grand a été le fondateur, a commencé l'an 2200, avant l'ère chrétienne, et dans l'espace de 441 ans elle a eu 17 empereurs.

La seconde, appelée Chang, reconnoit Tching-tang pour son fondateur; elle commença l'an 1765 avant l'ère chrétienne, et elle a eu 28 empereurs qui ont régné 644 ans.

La troisième, nommée Tcheou, fondée par Vu-Vang, l'an 1121 avant l'ère chrétienne, compte 35 empereurs, dont le règne a duré 875 ans.

Il faut bien se garder de croire que tous ces empereurs aient été des modèles à suivre. On en compte plusieurs dans chaque dynastie qui ne sont connus que par leurs débauches, leurs cruautés, leurs injustices et leur impiété. Les plus notés dans l'histoire sont Ty-Kié, de la dynastie des Hia, et Cheu-Sin, de la dynastie de Chang, qui méritent d'être regardés comme les Nérons de la Chine; mais Yu le grand, Chao-Kang, Tychu, de la dynastie des Hia; Ven-Vang, Tching-Tang, Tai-Kia, Vai-Jin, etc., de la dynastie des Chang, Vu-Vang, Tching-Vang, etc., de la dynastie des Tcheou, ont été des empereurs si recommandables par leur sagesse, par leur équité, leur modération, leur amour pour le peuple, leur zèle pour le bien de l'état, que tous les sages empereurs se font un mérite et une gloire d'imiter leurs actions et leurs vertus.

(*m*) Tchu-Kéleang se rendit célèbre sous les deux derniers empereurs de la dynastie des Han, vers l'an 220 de l'ère chrétienne. Sa fidélité inviolable à ses souverains, son application constante aux affaires, ses talens supérieurs pour le gouvernement, l'élevèrent aux premières dignités de l'empire; mais ce

qui le distingua le plus dans ces temps de révoltes et de troubles, fut sa bravoure et son habileté dans la conduite des armées. Les plus grands généraux redoutoient jusqu'à son ombre. Il mourut les armes à la main pour la défense de son souverain. La chûte de la dynastie des Han suivit de près la mort de ce grand homme, qui avoit été son unique soutien.

(*n*) Yao-Chun et Yu, ont toujours été regardés par la nation chinoise comme les plus parfaits modèles des souverains; pères de leurs peuples, ils ne s'appliquèrent toute leur vie qu'à les rendre heureux et vertueux. Leur règne peut être regardé, avec raison, comme le règne de la clémence, de la justice, de la sagesse et de toutes les vertus sociales.

L'empereur *Chun* monta sur le trône l'an 2277 avant l'ère chrétienne. Après un règne de 50 ans, il mourut à Tsan-ou, dans la province de Kuang-si, âgé de 110 ans.

Avant de monter sur le trône, et de mériter l'amour et l'estime de la nation, par les vertus qui font les grands princes, l'empereur Yu avoit acquis déja des droits à son éternelle reconnoissance, par les services importans qu'il avoit rendus à l'état. Le renouvellement et l'amélioration de l'agriculture, la liberté et la facilité du commerce dans toutes les provinces, mais surtout l'écoulement des eaux qui avoient submergé toutes les terres basses de l'empire, ouvrage digne de l'ancienne Rome, furent les fruits immortels de l'application infatigable et du génie supérieur de ce grand prince.

Il monta sur le trône l'an 2217 avant l'ère chrétienne; et, après un règne de 10 ans, il finit son illustre carrière à Hoei-Ki-Kien, ville du troisieme ordre, dépendante de Chus-hiu-ty, dans la province du Tche-Kiang.

(*o*) La dynastie des Ming est celle qui a précédé immédiatement la dynastie régnante, appelée Taï-Tsing. Elle fut fondée par Ming-tait-sou, l'an 1384 de l'ère chrétienne. Elle a eu 16 empereurs, dans

l'espace de 276 ans.... La mésintelligence qui régnoit entre ces deux familles n'avoit d'autres sources que la fierté et le mépris que les derniers empereurs de Ming, ou plutôt leurs eunuques et leurs mandarins, affectoient pour les princes tartares. Cette mésintelligence arma souvent les deux nations l'une contre l'autre.

(*p*) La Chine étoit alors dans l'état le plus critique. Le Se-Schum, le Hu-Kuang, le Kiang-Si, le Ho-Nan, le Chen-Si, toutes ces belles provinces étoient en proie à plusieurs partis de rebelles, dont chaque chef prétendoit à l'empire; ce n'étoit partout que violences, meurtres et brigandages. De tous ces chefs de partis, Li-Tse-Tsching étoit le plus puissant et le plus à craindre: tandis que ceux-là, par le fer et le feu, désoloient les villes et les campagnes, et ne cherchoient qu'à s'enrichir des dépouilles des grands et du peuple, celui-ci, moins féroce et plus rusé, conservoit encore quelque reste d'humanité, et s'il dépouilloit les gens en place, ce n'étoit que pour soulager la misère du peuple. Par cette conduite artificieuse, il grossit tellement son parti, que ses troupes, non-seulement pour le courage et la valeur, mais encore par le nombre, pouvoient tenir tête aux troupes impériales. Se voyant à la tête d'une si belle armée, après s'être rendu entièrement maître du Ho-Nan et du Chen-Si, il ne balança pas à prendre le titre d'empereur, et à s'avancer vers la ville impériale. Il savoit que cette place, défendue par une garnison de 60,000 hommes, étoit imprenable; mais, instruit de la mésintelligence qui régnoit entre les eunuques et les officiers de guerre, et de la disposition d'un gros parti que ses émissaires avoient formé en sa faveur, il étoit sûr qu'elle lui ouvriroit ses portes. En effet, trois jours après son arrivée, il y entra sans résistance à la tête de 300,000 hommes.

L'empereur Tsong-Tching, qui avoit donné toute sa confiance aux eunuques, ignoroit tout ce qui se passoit au dehors. Il croyoit les ennemis encore bien éloignés, lorsque de la part de Li-Tse-Tching, deux

eunuques vinrent lui annoncer son arrivée, et lui demander sa couronne. A cette proposition accablante, Tson-Tching comprit qu'il étoit trahi. Il voulut sans délai sortir de son palais, accompagné de ses gardes, mais aucun n'osa le suivre. Ce prince infortuné se voyant ainsi abandonné, et jugeant que tout étoit perdu sans ressource, mit ordre le mieux qu'il put aux affaires de sa famille ; et, sans prendre conseil que de son désespoir, il se retira dans son jardin, et se pendit à un arbre avec sa ceinture.

Quelques heures après, le rebelle entra dans le palais, où il se fit de nouveau proclamer empereur.

Tandis que cette révolution s'opéroit dans la capitale, le prince V-Goei commandoit les troupes chinoises dans le Leao-Tong. A peine eut-il appris l'état des choses, que, résolu de venger son souverain, il fit aussitôt la paix avec les Tartares, et les appela à son secours pour chasser le rebelle et pacifier l'empire. Li-Tse-Tching ne tint pas longtemps contre la bravoure des Tartares et des Chinois réunis ensemble. Après quelques combats où il eut toujours le désavantage, il prit enfin la fuite, et se retira dans le Chen-Si, avec les débris de son armée, où il périt dans la suite, dans un combat que lui livra le prince V-San-Quei.

(*r*) Han-Kaotsa, connu avant d'être empereur sous le nom de Lieu-Pang, ne fut d'abord qu'un aventurier qui, de simple commissaire de quartier, se fit le chef d'une troupe de gens sans aveu ; son éloquence naturelle et persuasive, sa modération. Son courage et sa valeur, lui formèrent peu à peu un parti très-considérable qui le mit en état de déclarer la guerre à son souverain, et de lui enlever l'empire. Il monta sur le trône l'an 205 avant l'ère chrétienne. L'histoire chinoise fait le plus grand éloge de son règne, qui dura 12 ans. La dynastie des Han qu'il a fondée, a eu 25 empereurs dans l'espace de 426 ans.

(*s*) Ming-Tai-Tsu porta, avant d'être empereur,

le nom de Tchu, ensuite celui de Hung-Vu; étant encore valet dans un monastère de Bonzes, il s'enrôla dans une nombreuse troupe de révoltés, dont il devint bientôt le chef; par son courage et sa bravoure, il vint à bout d'enlever la couronne aux Mongoux, et de les chasser de l'empire. Voyez la note *o*.

(*t*) La dynastie des Yuen, ou Tartares occidentaux, connus sous le nom de Mongoux, fut fondée par Chit-Su, l'an 1280 après J. C. Dans l'espace de 89 ans, elle a eu 9 empereurs.

Sous le règne du dernier, appelé Chun-Sy, prince tout occupé de bagatelles et de frivolités, parmi les rebelles qui se disputoient l'empire, Tching-Yeu-Leang, le plus puissant de tous, s'étoit déja fait reconnoître empereur. Mais bientôt après, dans un combat naval qu'il eut à soutenir contre Tchu, ou Ming-Tai-Tsu, il perdit la couronne et la vie.

(*v*) Par une poignée, il faut entendre la largeur de quatre doigts de la main. Ainsi, une flèche de treize poignées de long, est une flèche dont la longueur équivaut à treize fois la largeur de quatre doigts. Les Tartares, tous gens du métier, prétendent que pour tirer une flèche de cette longueur, avec un arc de 150 livres, il faut être d'une force extraordinaire.

(*x*) Ces trois rois sont les rois du Yun-Nan, de Kung-Tong, et du Fou-Kien. La conduite passée de ces trois rois, leur puissance actuelle et par rapport à celui de Canton, son intelligence et son commerce avec les Hollandais, donnoient de l'ombrage aux Tartares Mantchoux nouvellement établis en Chine.

(*y*) Je pense qu'il s'agit, dans le texte, de quelques familles de Tartares occidentaux.

(*z*) Les empereurs ne sortent de la capitale que pour aller au Chen-Si, ou au Chantong, ou au Kiang-Nau, ou au Léaotong, ou à Ge-Ho (lieu de plaisance, à sept journées de Pékin). Sur toutes

les routes qui mènent à ces différens endroits, il y a de six en six lieues un palais impérial qu'on appelle King-Kung ou palais. Ces King-Kung sont environ au nombre de 80 à 90.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ils sont tous bâtis dans des lieux si déserts que l'empereur seul, avec ceux de sa famille, peut y loger. Tous les grands qui l'accompagnent et tout le reste de sa suite, qui est d'environ 50,000 hommes, sont obligés de loger sous des tentes.

(*aa*) Leang-Vu-Ty, avant d'être empereur, étoit connu sous le nom de Siao-Yuen. Ses vertus politiques et militaires l'avoient élevé à la dignité de premier ministre d'état. Sous différens prétextes dont il colora la passion qu'il avoit de régner, il ôta la vie et la couronne à deux de ses souverains.

Parvenu au trône, il gouverna avec beaucoup d'intelligence, d'application et d'activité. Dans la suite, entêté des rêveries des Bonzes, il se retira dans un monastère, et abandonna presqu'entièrement les soins du gouvernement. Des murmures s'élevèrent de toutes parts. Heu-King, prince de Ho-Nan, vint aussitôt, à la tête d'une armée, s'emparer de la ville impériale de Nan-King. L'empereur fut conduit en sa présence. Touché de son grand âge, et frappé de sa contenance ferme et tranquille, le rebelle n'osa pas sur le champ lui arracher la vie; mais il le condamna à mourir lentement de faim dans une prison. Malgré les efforts et les projets ambitieux de Heu-King, la couronne passa sur la tête du fils de Leang-Vu-Ty; la dynastie des Leang, qu'il fonda l'an 502 de l'ère chrétienne, a eu quatre empereurs dans l'espace de 54 ans.

(*bb*) Soui-Ven Ty, avant d'être empereur, étoit un prince très-puissant dans le nord, connu sous le nom de Yang-Kien. Instruit que Tchang-Tching-Kung, empereur de la dynastie des Schin, se rendoit odieux à ses sujets par ses infâmes et criminelles débauches, il se mit à la tête d'une nom-

breuse armée, traversa la partie méridionale de la Chine, et entra, sans résistance, dans la ville impériale de Nan-King. A son arrivée, le lâche et voluptueux Tchang-Tching-Kung disparoît ; et, par crainte de tomber entre les mains de son ennemi, il va se précipiter dans un puits.

Yang-Kien resta possesseur paisible de l'empire ; à la quinzième année de son règne, il voulut nommer son successeur à l'empire. Il nomma son fils aîné, qui étoit un prince sans talens. Yang-Ty, son second fils, outré de cette préférence, et transporté par la passion de régner, s'ouvrit le chemin au trône par la mort de son père et de son frère.

Sui-Ven-Ty fonda, l'an 590 de l'ère chrétienne, la dynastie des Sui, qui eut trois empereurs dans l'espace de 28 ans.

(*cc*) Dans la langue des Tartares, mourir ou s'en retourner, c'est la même chose. Ainsi, pour dire qu'un homme est mort, ils disent *petere he*, il s'en est retourné.

(*dd*) Yung-Tsing-Vang prit le nom de Yong-Tching, en montant sur le trône ; il ne démentit pas l'idée avantageuse que Kang-Hy avoit de lui. Durant son gouvernement, il montra toujours beaucoup de vigilance, d'application et de fermeté. L'unique tache qui défigure son règne, est l'inhumanité avec laquelle il traita quatre de ses frères, quelques princes du sang, et une famille entière de princes chrétiens. L'histoire chinoise ne lui fera pas un crime d'avoir chassé de l'empire tous les missionnaires que son père y avoit reçus ; mais l'Europe chrétienne ne sauroit être aussi indulgente.

Après un règne de 13 ans, ce prince laissa le trône à son fils, qui l'occupe encore aujourd'hui.

(*ee*) Ce deuil de vingt-sept jours, est le deuil que portent les princes dans l'intérieur du palais. Le deuil public dure cent jours.

GÉOGRAPHIE.

EXTRAIT de deux Mémoires du général d'artillerie ANDRÉOSSY, *relatifs à l'Ægypte ; l'un sur le lac Menzaleh, l'autre sur la vallée des lacs de Natrou, et celle du fleuve sans eau.*

I. LE Delta proprement dit, est, comme on sait, la partie de la basse Ægypte, comprise entre les deux principales branches du Nil ; savoir, l'occidentale qui descend à Rosette, et l'orientale qui se jette dans la mer à Lesbé, au-dessous de Damiette. A l'est de cette dernière branche, et par conséquent hors du Delta, est un lac d'une grande étendue, qui s'étend parallèlement à la mer, et n'en est séparé que par une bande de terre basse, stérile et plus ou moins étroite. Il prenoit anciennement son nom de la ville de Tennys ; il le reçoit maintenant de celle de Menzaleh.

Aucun voyageur dans les temps modernes n'avoit pu se procurer de renseignemens exacts sur ce lac, à cause du naturel sauvage et intraitable des hommes qui habitent sur ses bords, ou qui naviguent sur ses eaux : les opérations de l'armée française en Ægypte ont exigé qu'il en fût fait une reconnoissance militaire ; et le général Andréossy, chargé de ce soin, a su mettre à profit cette occasion pour l'intérêt des sciences.

Danville, malgré l'étendue de ses recherches et la sûreté de sa critique, n'avoit pu éviter de commettre quelques erreurs dans sa carte de l'Ægypte. Il avoit donné au lac dont nous parlons la forme d'un arc surbaissé; il n'avoit point marqué au nord-est de Menzaleh, une presqu'île assez considérable qui, s'avançant dans le lac, le divise en deux baies inégales, dont la plus grande est à l'est. Il n'avoit point fait mention des deux villages de Matharich, qui avoisinent cette presqu'île, quoique ce soient, par leur position et par leur population nombreuse, des endroits impprtans, et qu'ils occupent les seules îles habitées qu'il y ait maintenant sur tout le lac. Enfin, les dimensions que ce célèbre géographe donne à ce lac, diffèrent beaucoup de celles que les ingénieurs français qui accompagnèrent le général Andréossy lui ont assignées dans la carte qu'ils ont levée par ses ordres, et qui se trouve jointe au mémoire que nous analysons.

Tandis que Danville, par exemple, donnoit plus de 57 mille toises à la côte, depuis la tour quarrée au-dessous de Lesbé jusqu'à la bouche Pélusiaque, son développement total n'a que 45677 toises sur la carte du général Andréossy.

Sur cette longueur la bande de terre étroite s'ouvre en quatre endroits pour laisser communiquer le lac avec la mer. Une de ces ouvertures est fermée par une digue artificielle. Les trois autres sont praticables pour les bateaux. La plus voisine de Damiette porte le nom de Dybéh; c'est celle que les anciens nommoient *bouche Mendesienne*. C'est par là que

l'auteur entra dans le lac. La seconde, qui est l'ancienne bouche Tanitique, se nomme Omm-Faredje. La troisième et la plus orientale est la bouche Pelusienne des anciens. Elle étoit très-navigable du temps d'Alexandre, puisque ce fut par là que ce conquérant pénétra en Ægypte : à la vérité elle ne tarda pas à se remplir de fange, ainsi que l'indique le nom même de *Peluse*, qui a cette signification en grec, comme l'a en arabe le nom de Tineh, donné à une ville moderne bâtie dans le voisinage de ses ruines. Cette bouche n'est cependant point encore tellement obstruée que les barques du lac Menzaleh ne trouvent moyen d'y passer pour faire la contrebande avec la Syrie.

Les eaux du Nil arrivent aussi au lac Menzaleh par quatre canaux ou branches ; et les canaux correspondent si bien avec les bouches dont nous venons de parler, qu'il y a lieu de croire qu'avant que le lac Menzaleh eût pris naissance, ces canaux se prolongèrent jusqu'à la mer, en traversant le terrein que ce lac occupe maintenant. La plus orientale de ces branches est marquée sur la carte de Danville. Le général Andréossy n'a pas eu occasion de l'examiner ; mais il a décrit les trois autres qui portent le nom de Moez, d'Achmoum et de Fareskour. La largeur du canal de Moez est de 50 à 120 mètres, sa profondeur de 3 à 4. Pendant l'inondation il verse dans le lac un volume d'eau considérable. Sur sa rive droite sont les ruines de la grande et importante ville de Tanis, aujourd'hui Sann ou Samna, où les pêcheurs du lac portent du poisson salé en échange

échange des dattes qu'on y amène de Sahehieh. A tous ces caractères, on ne peut méconnoître dans ce canal l'ancienne branche Tanitique : il est plus difficile de dire lequel des deux autres canaux doit être regardé comme l'ancienne branche Mendesienne.

Sur celui qu'on nomme le canal d'Achmoum, est située la ville de Menzaleh, qui a donné son nom à tout le lac ; et ce sont, en effet, ses habitans au nombre d'environ 2000, et ceux de Matharyeh qui peuvent s'élever à 1100, qui sont en possession exclusive d'y faire la pêche avec cinq ou six cents barques dont ils sont propriétaires. Ils en excluent les autres riverains, dont le nombre est évalué par l'auteur à environ 30 mille : leur chef, le cheik Hhaçan Toubar, retiroit de cette pêche un immense profit ; le lac est extrêmement poissonneux. Une bonne partie du poisson s'exporte salé : on fait aussi de la poutargue avec les œufs des *mulets*, poissons qui se pêchent près de la bouche de Dybeh.

La presqu'île de Menzaleh a de belles rizières, ainsi que celle de Damiette ; on y remarque aussi deux marais salans.

L'eau du lac est saumâtre, si ce n'est près de l'embouchure des canaux qui la rendent potable à une distance plus ou moins grande, suivant que le Nil a un plus ou moins grand volume d'eau. On navigue sur ce lac à la gaffe, à la voile et à la rame ; sa profondeur commune n'est que d'un mètre ; il en a même moins dans la partie orientale sur laquelle on ne navigue point.

Ce lac renferme plusieurs îles, mais toutes inhabitées et stériles, à la réserve de celles de Matharyeh. Deux de ces îles méritent une mention particulière, parce qu'elles offrent les emplacemens et les ruines de deux villes autrefois considérables, Tennys qui dans l'antiquité donna son nom au lac, et Thounah.

Le général Andréossy a sur l'origine du lac Menzaleh une opinion qui semble parfaitement d'accord avec les différens faits que nous venons de rapporter. Ce lac qui, au premier abord, offre d'assez grandes ressemblances avec ceux qu'on remarque sur les côtes du ci-devant Languedoc (et des Landes), ne doit point cependant son origine à la même cause. Il n'est point une baisse de la mer; il suffiroit pour s'en convaincre d'examiner la nature de son fond, où l'on trouve partout la vase du Nil: mais à cette première preuve, l'auteur en ajoute un grand nombre d'autres. Nous avons vu que les embouchures actuelles de ce lac annoncent, par leur position et leur direction, qu'elles ont été la continuation et la fin des différens canaux ou branches par lesquels le Nil y verse ses eaux. En sondant avec soin sur la direction qu'il présumoit être celle de l'ancienne branche Tanitique, le général Andréossy a retrouvé sous les eaux du lac, dans toute cette longueur, un canal sensiblement plus profond que le reste du lac.

C'est aussi à peu de distance de cette même ligne que se trouvent les ruines de Tennys et de Tounah. Ces deux villes ne furent sans doute point bâties dans le lac; elles préexistèrent à sa formation; pro-

bablement elles étoient placées sur les bords de la branche Tanitique : si elles s'élèvent au dessus des eaux du lac, c'est que, comme toutes les villes d'Ægypte que l'inondation atteignoit, elles étoient placées sur des tertres artificiels, et que le terrein s'est encore exhaussé par les décombres.

D'après tous ces faits on est fondé à conclure avec l'auteur, que le lac Menzaleh a dû se former par la rupture d'équilibre entre les eaux de la mer et celles des branches Tanitique, Mendesienne (et Pelusienne.)

Mais pourquoi cet équilibre est-il venu à se rompre? Le général Andréossy attribue cet évènement à plusieurs causes : une des principales a dû être l'accroissement de la branche de Damiette, qui d'abord creusée de main d'hommes, s'est agrandie peu à peu aux dépens des branches du Nil plus orientales ; celles-ci se trouvant appauvries, n'ont plus été en état de s'opposer à l'introduction des eaux de la mer, surtout dans la saison où elles sont poussées vers la terre d'Ægypte par les vents de nord-ouest. Ces eaux ayant fait irruption dans l'intérieur, n'ont pas eu de peine à creuser le terrein à la profondeur d'un ou deux mètres, ce qui a suffi dans un sol naturellement aussi bas et aussi meuble pour donner naissance au lac de Menzaleh. Les autres causes d'affoiblissement de ces branches orientales du Nil, ont été la tendance de ce fleuve à se porter du côté de l'occident, la mauvaise administration de ses eaux, et le manque d'entretien des canaux.

Pour dessécher ce lac, il faudroit reconnoître et

border de digues le lit des branches du Nil qui le traversent, resserrer peu à peu celui de la branche de Damiette, et introduire dans l'espace compris entre ces différentes branches l'eau du Nil chargée de limon, pour qu'en y formant chaque année un dépôt, elle exhausse peu à peu le terrein. Tels sont les moyens par lesquels l'auteur pense que ce grand ouvrage pourroit être effectué.

II. Dans son premier mémoire, le général Andréossy a décrit une contrée dont le Nil s'est emparée : celle qui fait l'objet du second mémoire, paroît au contraire avoir été abandonnée par ce fleuve.

Il existe dans le désert de Libye, à l'ouest de l'Ægypte inférieure, deux vallées parallèles et contigües l'une à l'autre, qui se dirigent du sud-ouest au nord-ouest : l'une est connue par les couvens Coptes et les lacs de Natron ; l'autre, qui est au-delà de la première par rapport à l'Ægypte, est désignée par les géographes sous le nom de *Bahr-Bela-Mé*, c'est-à-dire fleuve sans eau. Ces deux vallées, qui ne sont séparées que par une crête étroite, paroissent avoir servi de bassin aux eaux du Nil, au moins en partie, avant que les anciens rois d'Ægypte fussent parvenus à rejeter entièrement ce fleuve dans la vallée qu'il occupe maintenant. La forme de ces vallées, le nom de Fleuve sans eau, une vertèbre de poisson que nos voyageurs y ont trouvée, ainsi que des arbres entiers pétrifiés, sont de bien fortes présomptions. L'opinion générale est qu'en remontant ces vallées

on arrive dans le Fayoum (autrefois le Nôme Arsinoïte, où étoit le lac Mœris), et qu'en les descendant on parvient à la mer au fond du golfe des Arabes (Plinthinetes sinus), quelques myriamètres à l'ouest d'Alexandrie, au-delà de la province de Maryouth (Marœotis). Malheureusement les circonstances ne permirent point aux savans français qui visitèrent les lacs de Natron, de suivre les vallées depuis leur débouché à la mer jusqu'à l'endroit où elles se détachent de la vallée du Nil. Mais cette recherche si importante pour la géographie ancienne de l'Ægypte, ne peut manquer d'être faite par ceux qui visiteront le Fayoum, et nous saurons alors exactement ce qu'il faut penser de ce lac *Mœris*, sur lequel ont été formées tant de différentes hypothèses.

Le général Andréossy reconnoit dans l'aspect général du pays, ainsi que dans les récits des historiens, deux époques auxquelles les eaux du Nil ont été rejetées vers l'est : elles le furent d'abord lorsqu'on ferma l'embranchement par lequel elles couloient en tout ou en partie à travers les déserts de la Libye, par les deux vallées dont nous venons de parler. Elles le furent encore lorsqu'on leur interdit le lit qu'elles s'étoient formé dans la partie occidentale de leur bassin actuel, le long des collines de la Libye, où l'on remarque en effet les traces d'un grand courant.

Après cette digression géologique, nous suivrons les savans voyageurs dans leur visite aux lacs de Natron, et aux couvents Coptes. La vallée qui les renferme est à 6 myriamètres environ des bords du Nil;

elle en est séparée par un vaste plateau à peu près de niveau, quoique sillonné par des ondulations parallèles à la mer : le vent a mis à découvert en quelques endroits la roche calcaire dont le plateau est formé, en balayant le sable fin et en le jetant dans la vallée de l'Ægypte, où il forme des dunes et enlève beaucoup de terrein à la culture. Les habitans de l'Ægypte redoutent beaucoup les invasions ultérieures de ces sables qui menacent de couvrir tout leur pays : mais le général Andréossy ne pense pas que cette crainte soit fondée : il ne reste plus sur le plateau dont nous parlons que des graviers trop gros pour être entraînés par le vent. Quant aux sables que fournissent encore les déserts de la Libye, situés plus à l'ouest, ils sont reçus dans la vallée du Fleuve sans eau, et ils ne pourroient être portés sur l'Ægypte qu'après avoir comblé cette vallée, et même celle des lacs de Natron ; ce qui sans doute n'arrivera jamais, car ces deux vallées sont fort larges ; et la première, quoiqu'encombrée par les sables, a encore une telle profondeur que l'on met 40 minutes à descendre jusqu'au fond par une pente assez régulière.

La vallée des lacs de Natron renferme six lacs différens, quoique Danville n'en marque que deux. La longueur de ces bassins est parallèle à la direction de la vallée, et ne lui est point perpendiculaire, comme le père Sicard l'a figurée : l'espace qu'ils occupent a environ 3 myriamètres de long, sur 7 à 8 cents mètres de large. Les sels que ces lacs contiennent sont toujours du muriate de soude (sel ma-

rin), du carbonate de soude (natron ou alcali minéral), et un peu de sulfate de soude; mais dans les uns c'est le natron qui domine, dans les autres c'est le sel marin, et il y a même des différences à cet égard entre les parties d'un même lac.

Les eaux qui alimentent ces lacs sortent des pentes de la rive droite ou orientale de la vallée : il n'en sort point de la pente opposée, et il n'en coule point dans la vallée du Fleuve sans eau : elles affluent quand le Nil est débordé. D'après ces faits il est probable que ces eaux proviennent du Nil, en s'infiltrant à travers cette masse de 6 myriamètres d'étendue, qui sépare la vallée de ce fleuve de celle des lacs.

Le C. Bertholet pense que la formation de la soude ou natron est due à la décomposition du sel marin, opérée par le carbonate de chaux à l'aide de l'humidité.

Les eaux de deux de ces lacs sont colorées en rouge, et le sel qui s'y forme a une odeur de rose. On rencontre presque partout dans la vallée du gypse et des bancs de roche calcaire, et l'on voit de très-belle craie entre le couvent d'El Baramous et celui des Syriens. L'extraction du natron a été reprise depuis environ quinze ans; on le transporte à Terraneh, où il est embarqué sur le Nil, soit pour descendre à Rosette et passer en Europe, soit pour remonter au Caire. Cette branche de commerce s'accroîtra sans doute entre les mains des François, qui feront des dispositions pour protéger l'extraction et le transport du natron, et qui sauront augmenter sa

valeur commerciale, en le purifiant avant de l'exporter.

Les environs des lacs de Natron n'offrent point de monumens de l'antiquité, à moins qu'on ne donne ce nom à un fort ruiné dont les murs étoient construits en Natron, aux vestiges d'une verrerie, et aux quatre couvens Coptes.

Ceux-ci sont des espèces de forteresses dont les portes ne s'ouvrent qu'avec de grandes précautions, à cause de la crainte qu'inspirent les Arabes. Trois d'entr'eux renferment dans leur enceinte même des puits d'eau douce qui ne tarissent jamais. Une soixantaine de moines sont répartis dans ces tristes et sales demeures, asyles de l'ignorance et de l'oisiveté.

Les seuls humains qui, avec ces moines, fréquentent la vallée des lacs de Natron, appartiennent à la tribu des *Djeouabis*, arabes pasteurs et pacifiques qui viennent camper près des lacs en hiver, et s'occupent alors au transport du natron et des jones épineux. On coupe ces derniers à trois journées des lacs, dans l'intérieur du désert : ils servent à faire les nattes les plus fines : ces Arabes vont aussi chercher des dattes à Sioua dans l'Oasis d'Armmon ; c'est une route de 12 à 15 jours. Il paroît que les hommes de cette tribu méritent de n'être point confondus avec le reste de leurs compatriotes. Le général Andréossy dit que leurs mœurs sont douces et qu'ils sont hospitaliers.

Il donne, au contraire, l'idée la plus défavorable des Arabes en général. On a prétendu que ces peuples rachetoient par quelques vertus la profession

ouverte qu'ils font du brigandage : on vantoit au moins leur fidélité à remplir leurs engagemens ; l'auteur détruit cette réputation usurpée. Les Arabes des deux rives du Nil ont prouvé, dit-il, qu'ils ne font aucun cas de la foi du serment ; ils violent les conditions qu'ils ont faites, suivant que la crainte ou l'intérêt les y porte ; ce qu'ils appellent *manger le pain et le sel* avec leurs nouveaux alliés, ce témoignage qu'on dit si respectable, n'est qu'une grimace consacrée par l'usage.

Il paroît qu'un des fléaux dont le gouvernement actuel aura le plus de peine à garantir l'Ægypte, ce sont les quarante mille Arabes errans qui regardent ce pays comme leur domaine, et qui ne cessent d'y exercer leurs brigandages. Le chef d'un village disoit au général Andréossy : *nous avons eu cette année la peste et les Arabes.*

Les deux mémoires dont nous venons de donner une idée, prouvent que leur auteur, bien connu par ses talens militaires, ne mérite pas moins de l'être comme un observateur éclairé de la nature.

C.

ORNITHOLOGIE.

TRAITÉ élémentaire et complet d'Ornithologie, ou d'Histoire naturelle des oiseaux; par P. M. DAUDIN, membre des Sociétés d'histoire naturelle et philomathique de Paris. Tome premier, in-4.° de 474 pages, fig. A Paris, chez *Duprat*, libraire, quai des Augustins.

L'OUVRAGE que nous annonçons sera composé de cinq volumes : quatre seront destinés à l'histoire des genres et des especes, ils paroîtront incessamment ; celui-ci est spécialement consacré aux détails généraux et essentiels à connoître avant de se livrer à l'étude méthodique des oiseaux. Nous avons cru qu'une analyse exacte, en mettant chacun des lecteurs à portée de juger par lui-même du mérite de ce volume, tiendroit lieu de l'eloge dans lequel nous auroit nécessairement entraîné le compte que nous devons en rendre.

Dans un discours préliminaire, l'auteur jette un coup-d'œil sur tous les corps naturels; il arrive ainsi, par une espèce d'analyse, à la considération des êtres compris dans la classe des oiseaux en particulier: c'est alors qu'il a occasion de donner une idée succinte de leur organisation et des facultés qu'elle détermine en eux ; de présenter en perspec-

tive le plan de ce volume. L'histoire de la science, et par conséquent celle des auteurs qui l'ont enrichie de leurs découvertes, vient ensuite; elle est exposée avec ordre, critique et précision : enfin, ce discours est terminé par l'exposé du sujet qu'il doit traiter dans les volumes suivants.

Ils renfermeront la description et l'histoire de chaque genre d'oiseaux, et de toutes les espèces connues, sans omettre celles que le voyageur LEVAILLANT a déja publiées dans la première livraison de son Histoire naturelle des oiseaux de l'Afrique, et celles qui seront publiées par la suite, ce naturaliste lui ayant permis de consulter ses manuscrits et ses collections. Pour donner plus de perfection aux descriptions génériques, il joindra le dessin très-soigné d'un oiseau nouveau ou non figuré par d'autres auteurs, lorsqu'il en aura la possibilité. Secondé par les encouragemens, par les travaux de quelques naturalistes distingués, et à l'aide des diverses collections d'oiseaux qu'il lui est permis de consulter, il apportera quelques changemens à la classification de plusieurs espèces, il corrigera même certaines erreurs qui se sont glissées dans les ouvrages des auteurs qui l'ont précédé.

Des douze chapitres ou discours généraux qui composent ce volume, le premier présente des idées générales sur l'organisation et les fonctions des animaux vertébrés, et principalement des oiseaux. Les détails anatomiques dans lesquels l'auteur a dû nécessairement entrer, parce qu'ils ne peuvent être

maintenant ignorés du véritable naturaliste, sont écrits avec clarté et précision, et animés par quelques tableaux qui mettent en opposition la nature vivante avec celle qu'il étudie. Tel est celui-ci qui vient après la description succinte des organes de la génération : « Partout où nous portons nos regards, « au milieu des campagnes et des bois, nous voyons « les plantes et les animaux diversifier tour-à-tour la « scène par leur présence ; par leurs variétés innom- « brables ils embellissent, ils animent la nature ; et « c'est surtout lorsque le soleil commence à répan- « dre sa chaleur bienfaisante, qu'ils jouissent de « tout leur éclat, de toute leur activité. Les fleurs « épanouissent leur calice orné de mille couleurs, « et les parties sexuelles travaillent aussitôt de con- « cert à la fécondation du germe. Les animaux, et « surtout les vertébrés, se sentent aussi plus vive- « ment portés à remplir cette fonction essentielle ; « leur sang est plus agité, leurs mouvemens plus « rapides et leurs desirs plus ardens.... Nous enten- « dons au printems, dans nos prairies, les mugis- « semens aigus du taureau, le hennissement redou- « blé du cheval : par leurs yeux étincelans, par leurs « mouvemens plus rapides et plus impétueux, nous « jugeons de quelle vive ardeur ils sont enflammés : « bientôt ils poursuivent, ils atteignent leurs com- « pagnes, et après avoir répandu dans les flancs de « celles-ci le feu brûlant qui les dévoroit, leurs « violens desirs sont calmés et leur ardeur est éteinte. « Sous l'ombre épaisse des feuillages les petits oiseaux

« se recherchent, ils se font mutuellement des ca-
« resses, ils s'excitent par leurs tendres ébats et
« par leurs querelles agaçantes à s'unir, à se fécon-
« der. Chaste et constant dans son amour, le passe-
« reau mâle suit en tous lieux sa femelle, il la
« soulage dans la construction du nid, dans l'incu-
« bation des œufs et dans le soin des petits.... »

L'étude du squelette des oiseaux forme le second chapitre. Tous les os y sont successivement passés en revue : les différences les plus notables avec ceux qui leur correspondent dans les autres animaux vertébrés y sont indiquées, ainsi que les causes qui paroissent les avoir déterminées. Les particularités produites par les formes singulières ou par les usages auxquels ces os sont destinés dans quelques espèces ; des observations curieuses sur le mouvement ; enfin tout ce qu'il est essentiel de connoître sur cette partie de l'organisation, s'y trouve exposé avec ordre. Les huit planches qui ornent ce volume appartiennent à ce chapitre : elles représentent une espèce prise dans chacun des ordres. Les dessins en sont généralement fort exacts et d'une grande pureté : c'est une grande difficulté vaincue, surtout dans la planche qui représente le squelette du *moineau commun ;* il donne une haute idée du talent du C. Baraband : la gravure a très-bien rendu la netteté et toute la précision du dessin.

Les organes des sens, ceux de la respiration, de la circulation et de la nutrition, font le sujet des deux discours qui suivent. Les détails d'anatomie et de physiologie qui en font connoître la structure et l'u-

sage, y sont clairement exposés, ainsi que les changemens que paroissent avoir déterminé la nature et le genre de vie de ces animaux. Un aperçu de la durée de la vie dans quelques oiseaux, présente pour extrêmes la caille qui ne vit que 5 ans, et le grand aigle qui vit au moins 100 ans. L'auteur a bien indiqué dans cette table le cygne comme vivant 300 ans; mais il croit que cette observation a besoin d'être répétée; aussi ne l'offre-t-il qu'avec le point de doute : cet esprit de réserve et de circonspection qui fait le mérite de l'historien, se retrouve dans tout le reste de l'ouvrage.

Le cinquième chapitre qui traite de tout ce qui a rapport à la génération des oiseaux, commence à peu près ainsi : « La multiplication des êtres organisés est un objet bien digne à tous égards d'exciter notre curiosité. Nous voyons autour de nous les plantes et les animaux diversifier continuellement la scène : tantôt ils semblent animer la nature, ou bien dans certain temps de l'année ils perdent une partie de leur activité; chaque saison produit sur ces êtres nombreux des impressions différentes. Lorsque l'hiver vient s'étendre dans nos climats, la nature paroît alors désolée, languissante; les végétaux se dépouillent de leurs feuilles; la sève se concentre dans l'intérieur de l'arbre; toute action végétale est suspendue..... Ce repos momentané de la nature a cependant de grands avantages; les êtres organisés se sentant, vers la fin de l'automne, comme épuisés par les fonctions pénibles qu'ils ont remplies successive-

« ment, ont alors besoin d'un repos plus ou moins « continu ; leurs organes profitent de ce temps d'in- « action pour se disposer à reprendre une nouvelle « activité. »

Comment, après Buffon, entreprendre de peindre les amours des oiseaux, décrire ces tendres caresses de la tourterelle, ces desirs empressés du coq, et arriver à ces idées philosophiques présentées si naturellement et exprimées avec tant de grâces? Aussi le C. Daudin, dans le discours sur la nature des oiseaux, caint-il d'être téméraire ; il se contente d'en citer les passages les plus marquans. Il établit ensuite les différences qui existent entre les mâles et les femelles ; il examine successivement les organes sexuels, les particularités qui précèdent et accompagnent l'accouplement ; la construction du nid, la ponte ; le nombre et la couleur des œufs ; la durée de l'incubation, les couvées artificielles. L'auteur émet une opinion nouvelle sur les rapports qui existent dans les couleurs de la coque de l'œuf et celles de l'oiseau qui doit en provenir. Selon lui, les œufs d'une seule couleur proviennent d'oiseaux à plumage d'une seule teinte, ou dont les teintes sont peu tranchées : les œufs blancs, gris, verts, bruns ou blanchâtres, sont pondus par des oiseaux plus ou moins colorés ; les œufs tachetés indiquent des oiseaux parsemés de teintes : c'est ce qu'il laisse à vérifier par les observateurs, en annonçant qu'il a déja beaucoup de faits concluans en sa faveur. Dans le tableau de la durée de l'incubation indiquée pour une cinquantaine d'oiseaux, les deux extrêmes sont dans le

harle huppé qui couve 57 jours, et dans la *mésange charbonnière* dont l'incubation n'a lieu que pendant 11 jours seulement.

La séparation du germe fécondé, son incrustation dans l'oviducte, le développement de l'oiseau dans l'œuf; voilà le sujet du discours qui suit. Pour donner sur cette partie importante de la physiologie toutes les notions acquises jusqu'à ce jour, le C. Daudin a cru utile de présenter des extraits raisonnés des observations et des opinions que nous ont transmises les auteurs les plus célèbres depuis Aristote : tels que Coiter, Vesling, Harvey, Sténon, Needham, Malpighi, Haller, Buffon, Vicq-d'Azyr, et beaucoup d'autres; de sorte que ce discours devient un traité complet et succinct de la formation du poulet dans l'œuf.

Le chapitre huitième fait connoître les organes propres à la station et au vol des oiseaux, ainsi que le mécanisme qui détermine ces fonctions. La disposition des pieds propres à la marche, au saut, à la course, à la nage, ayant offert à l'auteur l'idée d'une méthode assez naturelle pour la classification des oiseaux, il en a présenté une esquisse que nous allons soumettre aux lecteurs.

Tous les oiseaux peuvent se diviser en deux sections, ceux qui ont les doigts simples, ceux qui les ont membraneux : la première se divise en six familles. 1.° Les *sédilipèdes* ou à doigts percheurs, comme les rapaces, les passereaux qui ont les doigts fendus, trois devant un derrière. 2.° Les *préhensipèdes* ou à doigts preneurs, comme les martinets qui ont les

les quatre doigts en avant. 3.° Les *gressoripèdes* ou à pieds marcheurs, tels que les calaos, les guêpiers, etc. qui ont trois doigts devant réunis en partie, et un derrière 4.° Les *scansoripèdes* ou à doigts grimpeurs, comme les perroquets, les pies qui ont deux doigts en avant et deux en arrière. 5.° Les *cursoripèdes* ou à pieds coureurs, comme les pluviers, l'huitrier, etc. qui ont trois doigts en avant et pas derrière. 6.° Enfin, les *vadipèdes* ou à pieds échassiers, comme les bécasses, les courlis qui ont trois doigts en avant, dont deux seulement sont unis à leur base par une courte membrane, et un derrière.

La seconde section, celle des oiseaux à doigts membraneux, se partage en cinq autres familles. La 1.re, sous la dénomination de *sémi-palmipèdes*, comprend tous ceux qui ont les doigts demipalmés; point de doigts en arrière, et les extérieurs réunis par une demi-membrane, comme l'autruche, les gallinacées. La 2.e, sous le nom de *flabellipèdes* ou à doigts en éventail qui n'ont point de doigts en arrière et quatre en avant réunis dans une large membrane; tels sont les pélicans, les anhingas, etc. La 3.e, les *palmipèdes* ou à doigts palmés, comme les canards qui ont un doigt derrière et trois devant, réunis par une membrane commune. La 4.e, les *lobipèdes* ou à doigts lobés, comme les grèbes, les plongeons qui ont les trois doigts de devant bordés et réunis à leur base par une membrane. La 5.e famille qui renferme les foulques, les phalaropes, etc. est nommée *pinnatipèdes* ou à doigts pinnés, parce

que les doigts sont fendus, mais bordés d'une membrane découpée.

La nature des mouvemens dont les ailes sont susceptibles, les différentes sortes de pennes, la mue et le mécanisme du vol terminent ce chapitre, dans lequel l'auteur a été nécessairement obligé de mettre à contribution les ouvrages de Mauduyt et de Barthez.

Un discours est consacré à faire connoître tout ce qui tient au chant des oiseaux. Voici à peu près comment en traite le C. Daudin : « La nature..... « non contente d'avoir exécuté des plans utiles, « a voulu de plus embellir son propre ouvrage en « donnant à chaque objet des nuances, des formes « variées et agréables ; elle a répandu avec une pro- « fusion élégante des reflets et des couleurs sur le plu- « mage de quelques oiseaux ; elle en a dédommagé « d'autres en les douant d'une nouvelle faculté, celle « d'égayer leur solitude par les douces inflexions de « leur chant ; et ainsi elle a augmenté elle-même « son éclat en donnant à ces êtres une voix mélo- « dieuse. Les uns, cachés dans un épais feuillage, « fredonnent d'abord quelques airs, et bientôt les « échos environnants retentissent de leurs doux ra- « mages ; quelques autres, sur le bord des marais « et des eaux, jettent des cris aigus plus ou moins « lamentables : tantôt c'est un mugissement sourd, « et tantôt le bruit de la trompette ; ici, un petit « oiseau à plumage modeste siffle avec gaîté, ou « imite les sons de la flûte ; dans le fond des bois

« un autre s'agite avec vivacité, et fait entendre les « roucoulemens amoureux ; remplie d'un chaste « amour, une femelle y gémit tristement après « l'absence de son mâle égaré. La scène ainsi variée « par le chant des oiseaux, nous ravit, nous en- « chante, et nous inspire des sentimens de reconnois- « sance envers l'auteur de ces merveilles : nous de- « vons placer au nombre de ses bienfaits ces agré- « mens qu'il a rassemblés autour de nos demeures « et dans les lieux écartés où nous portons nos « pas. etc. »

Tous les oiseaux se trouvent divisés en tribus d'après les cris qu'ils produisent, et à cette occasion l'auteur entre dans des détails curieux sur la diversité de leurs sons. Il présente même un tableau assez étendu des diverses expressions qui, dans notre langue, peuvent servir à désigner les chants principaux. Vient ensuite la description anatomique des organes de la voix, d'après divers auteurs, et principalement d'après les savans mémoires du C. Cuvier, sur la voix et les larynx inférieurs des oiseaux.

Les mœurs des oiseaux sont le sujet du neuvième chapitre, qui est écrit avec grâce et sensibilité. Les vues générales sur leurs habitudes, les climats qu'ils habitent, les voyages qui sont institués pour chaque espèce, pour ainsi dire à époque fixe ; enfin, tout ce qu'il y a de plus intéressant dans leur histoire, est ici crayonné à larges traits, mais avec sentiment. Les rapprochemens dans la manière de vivre avec les autres animaux, y sont saisis et exposés avec intérêt. La fauconnerie, l'art d'apprivoiser les oiseaux,

de les faire servir à nos plaisirs, à nos besoins, entrent aussi dans l'exposition de ce chapitre, qui est terminé par une série de questions auxquelles l'auteur engage les voyageurs de se mettre à portée de répondre lorsqu'ils auront l'intention d'observer quelques espèces.

Les règles de la nomenclature, la description, l'histoire et la classification des oiseaux en général sont exposées dans le discours qui fait suite. L'auteur y donne des idées précises sur les systèmes et les méthodes en histoire naturelle; il définit ce qu'on doit entendre par classes, sections, familles, genres, espèces, variétés : les détails dans lesquels il est entré sont développés d'une manière piquante, parce qu'il a eu l'attention de choisir des exemples connus, et par conséquent à la portée de tous ses lecteurs.

Après cette exposition nécessaire, l'auteur fait connoître dans le onzième chapitre les principales méthodes d'ornithologie qu'il présente sous forme de tableaux; ce sont celles de Jonston, de Frisch, de Scopoli, de Brisson, de Schœffer, de Linné, de Latham, de Cuvier et de Lacépède.

Le dernier discours traite de l'art de dépouiller, de droguer, de conserver et de monter les peaux d'oiseaux. L'auteur fait d'abord l'histoire de cet art, en même temps qu'il indique les procédés des ornithologistes, ainsi que les recettes qu'ils ont indiquées dans leurs ouvrages : puis il le décrit tel qu'il est exercé à Paris au Muséum national d'histoire naturelle, par les aides naturalistes adroits auxquels est

confié le soin et la conservation de cette riche collection. Le C. Dufresne, l'un d'eux, les a communiqués à l'auteur, qui les a exposés avec la plus grande clarté ; il y a joint quelques renseignements que lui a donnés le C. Levaillant, sur la manière de conserver les oiseaux, au moyen de quelques précautions indispensables à prendre aussitôt après les avoir tués.

On peut voir par les détails dans lesquels est entré le C. Daudin, quelle sorte d'intérêt il a su répandre sur toutes les parties de son ouvrage. Le premier volume fera desirer certainement par les naturalistes ceux qui doivent faire suite, et qui sont livrés à l'impression.

C. Duméril.

ENTOMOLOGIE.

RAPPORT fait à la société d'agriculture et des arts de Boulogne-sur-Mer, par le C. DUMONT-COURSET, au nom de la commission chargée d'examiner la nature d'un insecte qui a attaqué une partie des fromens du ci-devant Boulonnois.

LA Société m'a chargé d'observer un insecte qui a dévoré une partie des fromens de cette année, et de lui faire un rapport sur les mémoires que les correspondans lui ont adressés à ce sujet.

Comme il n'y a point de doute, par les pièces que j'ai sous les yeux, que les larves que les cultivateurs correspondans ont observées, ne soient les mêmes que celles que j'ai examinées avec soin, je vais exposer les procédés que j'ai employés pour découvrir le genre et l'espèce de cet insecte.

J'ai pris, dans un champ de froment, environ soixante épis attaqués, sur lesquels plusieurs insectes ailés se promenoient; j'ai soumis ces insectes au microscope, et j'ai reconnu bien distinctement que c'étoient des *cynips;* mais, quoiqu'il y eût une grande apparence que ces animaux fussent les dévastateurs, je ne pouvois les en taxer, sans avoir préalablement observé leur premier état, dans lequel ils pouvoient seulement exercer leurs ravages.

J'ai donc ouvert tous les épillets de mes épis, les uns après les autres, et j'ai trouvé entre les valves florales (1), c'est-à-dire, sur le jeune grain, plusieurs larves; j'en ai pris une certaine quantité, bien vivantes, et je les ai mises sous le microscope.

Ces larves sont d'un jaune citron-orangé; elles ont un millimètre et demi de longueur, et un demi de largeur; leur corps, fourchu à son extrémité, est composé de douze anneaux qui ont chacun deux éminences latérales, qui font peut être l'office de stigmates. La tête est blanchâtre, transparente et pointue; on y remarque deux petits points noirs, qui sont vraisemblablement les yeux, ou leur place.

J'ai compté depuis deux jusqu'à trente cinq de ces larves dans une seule valve florale, où elles avoient en entier ou en grande partie dévoré le jeune grain, sans toucher, ni à la valve, ni aux étamines qui y étoient renfermées.

La connoissance de ces larves ne me donnant pas encore la certitude que les cynips que j'avois vus sur les épis en provinssent, il falloit que je les considérasse dans leur état intermédiaire. J'ai donc observé toutes les valves gâtées de mes épis, ainsi que les grains sains qui pouvoient se trouver dans les épillets, et j'en ai enfin, et je puis dire heureusement, découvert, dans un millier de larves,

(1) On appelle *valves florales*, les écailles qui entourent le grain; elles font, dans les plantes graminées, la fonction de corolle, qui est la partie ordinairement colorée d'une fleur.

deux dans la forme que je desirois pour le succès de mon observation.

Dans cet état, la larve conserve sa couleur et ses dimensions; mais elle a alors six pattes brunes d'environ deux tiers de millimètre de longueur, une tête brune sur laquelle on distingue parfaitement les yeux, et des antennes de moitié moins longues que dans l'insecte parfait, mais coudées, composées d'articles globuleux, et déja très-vibratiles.

Je n'ai trouvé ni coque, ni apparence de chrysalide ou d'enveloppe dans les valves. Il est apparent que ces larves, avant d'être nymphes, subissent un second état, qu'elles y parviennent progressivement, et que, conformément à la manière que prennent les cynips pour se changer en insecte ailé, ces larves, dans le second état, gagnent la surface de la terre, pour y former leur coque et s'y métamorphoser.

La forme de ces larves à pattes et celle de leurs antennes ne me laissant plus aucun doute sur le genre, voici la nomenclature que je crois lui convenir : CYNIPS FRUMENTI, *atra, antennis fuscis, pedibus pallidis, articulis fuscis, incrassatis.* CYNIPS DU FROMENT, noir, à antennes brunes, à pattes pâles, et leurs articulations brunes et renflées.

Ce cynips est d'un noir luisant, de la même dimension que sa larve; ses antennes sont d'un brun foncé, un peu velues; leur partie inférieure est moins brune, et les articles de leur partie supérieure sont globuleux; ils sont très-vibratiles. Son ventre est ovale, et ne se termine pas en pointe.

L'aiguillon est caché ; ses pattes sont pâles, assez longues, brunes, et renflées aux articulations. Ses ailes sont diaphanes, sans tache; l'insecte les porte couchées l'une sur l'autre.

J'ai donné à cette espèce le nom de *cynips du froment*, parce que je ne l'ai rencontrée que sur ce grain. J'ai visité avec attention les épis du seigle, du soucrion, de l'orge et de l'avoine, sans en apercevoir aucun ; mais lorsque, dans ces quatre sortes de grains, il se trouvoit par hasard un ou quelques épis de froment, ils en étoient abondamment remplis.

Les ouvrages d'agriculture et d'entomologie que je possède, ne font point mention de ce cynips et de ses dévastations : la description de celui du gramen ne convient pas à cette espèce.

Ce cynips a vraisemblablement pondu ses œufs sur les fromens dans l'espace de temps compris entre la formation parfaite du jeune grain et celui de sa fécondation ; s'il les avoit répandus avant la formation du jeune grain, la larve n'auroit pas eu de nourriture, et auroit bientôt péri ; d'ailleurs, il auroit été très-difficile au cynips d'atteindre précisément l'ovaire du froment, alors enveloppé des gaînes des feuilles. S'il les avoit pondus après la fécondation parfaite, les anthères n'auroient point été dans les valves que j'ai observées, et dans lesquelles il y avoit des larves ; les étamines y étoient encore, et très-entières ; leurs poussières fécondantes n'étoient pas encore développées ; l'ovaire seul a donc été attaqué, peu de temps avant sa parfaite fécondation ou la floraison.

Les pluies successives et abondantes du mois de thermidor ont dû arrêter le développement de cet insecte, du moins une partie des larves n'aura pu parvenir à l'état d'insecte parfait : j'en ai trouvé, dans ces circonstances, beaucoup de noyées par l'eau des pluies, et d'autres péries par la même cause, ou faute de nourriture, parce qu'elles étoient en trop grand nombre.

Cependant beaucoup de ces cynips sont parvenus à leur période ; une assez grande quantité courent sur les épis, où ils cherchent à entrer dans les valves ; mais comme ces dernières sont actuellement fort dures et tendent à la siccité, il y a lieu de croire que leur ponte, si elle existe, sera sans effet, ou restera dans les pailles.

Plusieurs auteurs font mention d'autres larves et d'autres insectes parfaits qui rongent les grains. Je n'en ai observé aucun autre que celui que je viens de décrire ; j'ai seulement remarqué sur les épis du seigle et sur celui du froment le *thrips physapus* L., mais il étoit en moindre nombre qu'il ne l'est communément sur les fleurs, et je puis assurer que ni lui ni un autre insecte n'ont participé au dégât.

Le C. *Guéroult*, de Montreuil-sur-Mer, bon observateur, et mon collaborateur dans la partie entomologique de l'histoire naturelle de ce pays, a bien voulu prendre part à cette recherche ; il a fait ici (à Courset) les mêmes observations que moi, et en a obtenu les mêmes résultats.

Il paroît, par les lettres que plusieurs cultivateurs ont adressées à la Société à ce sujet, que le

dégât occasionné par les larves de ce cynips, a principalement eu lieu dans les champs de froment exposés au midi, à l'ouest et au nord-ouest; cependant je n'ai pas aperçu que ces situations eussent influé, plus que les autres, à la multiplication de cet insecte. Les épis que j'ai examinés, étoient gâtés sur les deux rangs des épillets, et mes champs, ainsi que ceux de mes voisins exposés à l'est, en ont été la proie comme ceux de l'ouest (2). Il peut arriver que des champs en soient plus attaqués que d'autres, et à des expositions différentes; mais si l'on en déduisoit que les vents du sud-ouest eussent donné naissance à cet insecte, il en seroit de ce préjugé comme de celui que l'on a aussi contre les brouillards, auxquels on attribue la plupart des accidens des grains, et qu'il est important de détruire.

Les brouillards humides du printemps, souvent composés de miasmes putrides, occasionnent, sur les blés en herbe, la maladie appelée *rouille;* il semble du moins qu'ils en sont les principaux agens. On ne pourroit pas avancer, avec la même proba-

(1) Il auroit été à desirer que les membres et associés correspondans de la Société eussent spécifié, dans leurs observations, les lieux où ils les ont faites, si c'étoit en plaine ou dans des enclos, presque toutes les espèces de cynips ne se rencontrant ordinairement que dans ces derniers endroits. Je suis porté, et même assez fondé à croire que les champs entourés de haies, ou proches des bois ou des habitations, ont souffert davantage des larves de cet insecte, que ceux des plaines: vraisemblablement ces derniers champs n'ont point été également observés, et l'on s'est borné à ceux des enclos, ou à ceux situés en pente; car il ne peut y avoir, en plaine horizontale et nue, d'exposition déterminée.

bilité, que la carie, le charbon ou la nielle en provinssent : les nombreuses expériences que l'on a faites jusqu'à ce jour, n'ont pas avancé beaucoup nos connoissances sur la vraie cause qui les produit.

Ces brouillards, surtout lorsqu'ils sont accompagnés ou suivis de chaleur, peuvent sans doute favoriser la naissance des insectes, mais ils ne sauroient les créer. Les insectes se multiplient par leurs œufs; tous sont assujettis à cette loi générale; et la nature, qui veille sans cesse à la conservation des espèces, leur a donné l'instinct de les déposer dans le lieu le plus favorable à la larve qui doit en sortir, et où elle puisse trouver l'aliment qui lui convient.

Il n'est donc pas possible de croire que les brouillards puissent engendrer des insectes; ceux-ci confieroient-ils au vague de l'air le soin de leur progéniture ? Tous les êtres sont trop attachés à la reproduction de leur espèce, pour abandonner au hasard leur génération, et ne pas la fixer dans les endroits où elle peut, comme eux, subir ses métamorphoses, et redonner une nouvelle postérité. Plus l'être est petit, plus il se multiplie, parce que la conservation de l'espèce dépend de son nombre; mais, aux yeux de la nature, l'infiniment petit est égal à l'infiniment grand; celui-ci n'a pas plus de prédilection que l'autre; elle donne à tous les deux les mêmes soins, et paroît même avoir mis dans les organes du premier plus de facultés qu'elle n'en a donné proportionnellement au dernier.

Le cynips dont il est question, comme toutes les

espèces de ce genre, a un aiguillon canaliculé qu'il tient souvent caché dans l'abdomen : c'est avec cet instrument que la femelle pique les substances où elle doit déposer ses œufs, et qu'elle les y fait couler par la rainure de cette espèce de tarière, jusqu'à ce qu'elle en ait entièrement déchargé son ovaire.

Il est apparent que la chaleur constante de l'été de l'an 6 a favorisé la multiplication de ce cynips, et que, transformé au commencement du printemps, il a déposé ses œufs sur le jeune grain, en perçant avec son aiguillon les valves florales encore tendres, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Il résulte de ces observations, que les larves qui ont dévoré cette année une partie des grains du froment, sont celles d'un cynips, et qu'elles n'ont aucun rapport à celles des lépidoptères (3), des diptères et des coléoptères ;

Que les œufs de ce cynips ont été introduits à travers les valves florales, dans le temps que le grain étoit encore en lait, et avant la sortie des étamines, qui n'ont pu s'alonger par la destruction de leur base hypogyne ;

Que les pluies de l'été ont fait périr beaucoup de ces larves ;

(3) On appelle *lépidoptères*, les insectes qui ont quatre ailes farineuses, comme les papillons ; *diptères*, ceux qui n'ont que deux ailes nues, comme les mouches ; *coléoptères*, ceux qui ont des étuis, comme les hannetons.

Le cynips est dans la classe des insectes *hymenoptères*, ou à quatre ailes nues ; les abeilles en sont aussi.

Qu'en réponse à l'opinion de quelques cultivateurs, les brouillards n'ont pu ni les engendrer, ni les déposer sur les épis;

Qu'il est douteux que certaines expositions en aient été attaquées plus que d'autres, et qu'il ne l'est pas que les épillets des épis n'en aient été des deux côtés indifféremment affectés;

Que cet insecte ne s'est rencontré que sur les fromens qui n'ont pas souffert des effets de l'hiver, et qu'on n'en a presque point aperçu sur ceux qui, ayant été en partie gelés, sont venus plus tard, et qu'on appelle ici *blés de revenure;*

Que le dommage que cet insecte a produit, peut être évalué, dans les champs les plus attaqués, dans le rapport d'un sur six, et dans d'autres, d'un sur dix; qu'il y en a eu dans tous les cantons de ce pays, mais que beaucoup de champs, surtout ceux des plaines, en ont été exempts;

Qu'enfin, quoique ce fléau d'une espèce nouvelle, arrivé à la suite d'un hiver qui a fait périr, dans certaines communes, une grande partie des fromens, soit à ces dernières infiniment préjudiciable, la récolte générale de la plupart des cantons de ce pays et de ses limitrophes, est assez abondante pour tranquilliser suffisamment tous les habitans sur leur future subsistance.

Signé, DUMONT-COURSET.

VOYAGE.

CONSTANTINOPLE ancienne et moderne, et Description des côtes et îles de l'Archipel et de la Troade, par Jacques DALLAWAY, membre de la Société des antiquités, chapelain et médecin de l'ambassade angloise à la Porte ottomane; traduit de l'anglais par André *MORELLET.* 2 *vol. in*-8.°, *chez* Denné, *libraire, rue Vivienne, n.°* 41.

Tous les voyageurs qui, depuis *Belon* sous François I.er jusqu'au C. *Salabery* depuis *Sandys* jusqu'aux *milady Montague* et *Craven*, depuis *Pietro della Valle* jusqu'à l'abbé *Soderini*, ont parlé des mœurs, des coutumes, des préjugés et du gouvernement des Turcs, n'ont point été d'accord entre eux, et nous ont transmis successivement les préventions, les notions infidèles, et souvent les erreurs qu'avoient adoptées, sur cette nation, ceux qui les premiers avoient eu avec elle des rapports de curiosité, de commerce et d'intérêt politique. L'éloignement des Turcs pour communiquer avec les étrangers, le mépris même pour tout ce qui n'est pas éclairé par l'islamisme, la jactance et l'esprit

mensonger des Grecs, excusent sans doute tout ce qu'il y a d'incorrect, de contradictoire, d'inexact dans les nombreuses relations que les François, les Anglois, les Italiens nous ont données du caractère national des Turcs, de ce peuple dont la physionomie morale est aussi invariable que les usages habituels. Jacques DALLAWAY, chapelain et médecin de l'ambassade angloise, s'est trouvé dans une position plus favorable, par ses relations directes, pour atteindre le vrai et pour se livrer pendant dix-huit mois à un examen suivi qui devoit le garantir des faux jugemens et de l'influence des préventions. Il a écrit sans plan, et par conséquent sans ordre, à mesure qu'il s'instruisoit, ou que les objets se présentoient à ses observations. Son traducteur a cherché, autant qu'il l'a pu, à réunir dans le même chapitre, et sur le même sujet, des détails épars dans l'ouvrage, et n'y a réussi qu'en partie. Le désordre qui y règne doit se trouver dans la notice que nous allons en donner; nous ne nous arrêterons qu'aux faits les moins connus, ou à ceux qui détruisent les faux aperçus de ceux qui ont écrit avant lui.

« La sublime Porte n'a dans sa construction aucune beauté, c'est une masse lourde, semblable à un bastion; ce qui distingue le palais du sultan, est la richesse plutôt que la variété des ameublements; les Turcs entassent des choses précieuses, mais ils ignorent l'art de les arranger; ils ne connoissent point cet art et ce goût d'arrangement qui donne chez les nations de l'Europe un nouveau

« prix

« prix à ce qu'elles emploient. Une maison pleine « de richesses entassées sans ordre, sans élégance, « sans convenance, est tout ce que peut concevoir « de mieux un Turc pour sa jouissance. Ce qui « orne d'une manière particulière le séjour, ou pour « mieux dire, la prison du grand seigneur, ce sont « les femmes. Quand il arrive au trône, les grands « lui font présent de jeunes filles esclaves, dans « lesquelles ils espèrent trouver des protectrices : « sur le nombre, on en choisit six qu'on nomme « *Kaddins;* la première d'entre elles qui donne un « héritier à l'empire, devient la sultane favorite, et « a le titre d'Hasseky-sultan. Il y a beaucoup d'au- « tres femmes dans le sérail, mais il arrive rarement « qu'on leur laisse violer le privilège exclusif des « kaddins, de donner des héritiers à l'empire, ce « qu'on empêche par les moyens les plus violents « et les plus infâmes. Le vieux conte des femmes « du Sultan rangées en file, et du mouchoir jetté « à celle qu'il préfère, n'est pas vrai; sa préférence « est toujours officiellement signifiée par le kislar- « aga. Les opinions sont tellement dépendantes de « l'éducation et des premières habitudes, que l'état « des femmes du sérail leur paroît à elles-mêmes « celui de la plus parfaite félicité. Si Mahomet a « voulu qu'elles ne fussent pas traitées comme des « êtres raisonnables, c'est qu'il a craint qu'elles ne se « crûssent égales aux hommes : il trouva cette ma- « nière de penser dans l'orient. Une de nos erreurs « sur l'opinion des Turcs à l'égard des femmes, « c'est de penser qu'ils croient qu'elles n'ont point

« d'ame. On sait cependant que le Koran leur promet qu'elles recouvreront les charmes d'une éternelle jeunesse et d'une virginité sans tache, et qu'elles ne seront pas unies à leurs premiers maris, mais à d'autres musulmans ; ce qui peut, en beaucoup de cas, leur donner encore une plus haute idée du bonheur du paradis. Ce sont des Géorgiennes et des Circassiennes choisies sur tout ce qu'on peut trouver, dans les maisons des particuliers ou dans les marchés, de plus jeunes et de plus parfaites : les Ægyptiennes et les Abyssines sont en général achetées pour le service domestique, auquel aucune femme turque ne voudroit se prêter ; les plus belles passent au sérail, où, quoiqu'elles soient regardées comme les plus heureuses femmes, elles éprouvent souvent la triste destinée d'être empoisonnées par leurs rivales, ou d'être noyées si elles sont grosses : on a horreur de dire combien de ces malheureuses victimes sont jetées à la mer pendant la nuit.

« L'éducation des jeunes personnes qui entrent au sérail est très-soignée : on leur enseigne à danser, à jouer d'une espèce de guitare, ou à broder ; cependant le goût du sultan actuel pour les usages européens, et dont il ne se cache pas, a introduit dans le sérail, des femmes grecques instruites à jouer du forte-piano et de la harpe, et qui doivent enseigner les autres. Les femmes du sérail n'ont d'autres amusements que ceux que leur procurent des esclaves de leur sexe qui, pendant qu'elles sont couchées des heures entières

« sur un sopha, dansent et jouent des comédies et « des farces d'aussi mauvais goût que celles de nos « marionnettes. Elles recoivent quelquefois des vi- « sites des femmes des Grecs et des Francs qui ont « des relations avec le gouvernement, comme mar- « chands ou comme interprètes, sous le prétexte de « voir et d'acheter des marchandises et des bijoux « d'Europe; et c'est par eux que l'auteur s'est pro- « curé les renseignements sur l'intérieur du sérail, « qu'on trouve dans le second chapitre de son ou- « vrage.

« Les Circassiennes conservent leur beauté par « la pratique de l'inoculation, qui est de leur in- « vention et non de celle des Turcs, comme Vol- « taire et Tissot l'ont cru : on la pratique aujour- « d'hui beaucoup plus dans la Turquie asiatique « que dans Constantinople. Le sultan régnant n'a « pas été inoculé. L'opération est faite ordinairement « par de vieilles femmes qui en font un mystère, « quoique leur traitement differe peu du nôtre. On « sait que ce fut milady Montague qui l'introduisit « en Europe; son chirurgien qui avoit appris cette « pratique à Constantinople, fut autorisé, en 1721, « d'en faire l'essai à Londres sur cinq criminels con- « damnés à la mort; la petite vérole parut le septiè- « me jour : une femme du nombre des cinq ne la « prit pas, mais elle avoua qu'elle l'avoit eue.

« Les habillements des femmes du sérail sont sans « nombre et très-coûteux : leurs modes ne changent « que dans la coîffure, et les changements n'y sont « guères moins fréquens qu'en Europe : on pourroit

« douter qu'elles voulussent adopter ceux qui sont « aujourd'hui suivis en France et en Angleterre, « parce qu'elles ne voudroient pas sacrifier la vani- « té, l'amour-propre, la grâce et la santé, à la « bizarrerie de ces costumes. Cependant les idées que « se forment les femmes turques de la beauté et des « moyens d'en accroître les effets, sont également « singulières ; à une grande régularité de traits, à « un teint éclatant, à des yeux vifs, noirs ou bleus « foncés, elles ont encore l'usage de tracer, avec un « mélange de poudre d'antimoine et d'huile appelé « *surmeh*, une ligne noire sur le bord intérieur des « paupières supérieures et inférieures pour donner « à l'œil plus de feu. On ne peut guères louer chez « elles ce que nous regardons parmi nous comme de « la grâce ; leur air et leur maintien sont entière- « ment opposés aux idées que nous avons de ce bien- « fait de la nature perfectionné par l'art : toutes les « femmes dans le Levant, par l'habitude d'être sur « un sopha et de s'y tenir, sont voûtées et mar- « chent mal ; l'usage des bains chauds pris sans « modération, et une oisiveté sans distraction, oc- « casionnent un relâchement complet dans les soli- « des, et altèrent les formes que la nature avoit « assorties à toute l'élégance de leurs traits. Le ca- « ractère distinctif de la beauté chez les Circas- « siennes et les Grecques, est l'air majestueux et « la taille élevée des premières, tandis que celles-ci, « en général plus petites, ont le teint plus beau, et « plus de délicatesse et de régularité dans les traits: « c'est la différence et le contraste qu'on observe

« entre les statues de Junon et de Minerve d'une « part, et la Vénus de Médicis de l'autre.

« On a beaucoup parlé des galanteries des femmes « des harems des grands et des riches ; mais ceux « que la vanité et la jactance ont conduits à en « imposer à la crédulité, savoient bien que les ten- « tatives en ce genre pouvoient difficilement réus- « sir. Les femmes des grands et des riches sont sur- « veillées par ces êtres infortunés que la cupidité « ou la barbarie a rendus leurs tyrans ; dans les « classes moins aisées, ce sont de vieilles femmes « qui le disputent en vigilance aux eunuques. L'in- « fidélité et la débauche, sont aux yeux des Turcs, « des crimes horribles ; aussi les peines en sont « cruelles.

« La bibliothèque du sérail a été longtemps in- « connue au monde savant ; ce qui a fait dire à « l'abbé Sévin, envoyé dans le Levant par Louis XV « pour recueillir des manuscrits grecs, qu'Amurat III « dans le seizième siècle les avoit fait brûler. L'abbé « Toderini s'est procuré une copie du catalogue de « cette bibliothèque, qui a été faite en quarante « jours par un jeune homme attaché au sérail, et « dont il a donné une traduction. En comparant « les diverses notions de ceux qui ont parlé de cette « bibliothèque, on ne peut douter qu'elle ne ren- « ferme un grand nombre de manuscrits, tant grecs « que latins et orientaux, qui y sont entassés et point « consultés. Pétrarque prétendoit qu'elle receloit « l'histoire entière de Tite-Live en cinquante livres ; « et *Constantin Lascaris*, dans son traité des *His-*

« *toriens Grecs et Siciliens*, dit avoir vu dans la bi-
« bliothèque des empereurs grecs un Diodore de
« Sicile complet ; on sait qu'il nous en manque cinq
« livres. La plupart des mosquées impériales ont
« aussi des bibliothèques (1) : les sultans qui les ont
« fondées, y ont attaché des académies ou écoles,
« avec leurs professeurs, des hôpitaux et des khans.
« Mahomet II, après avoir pris Constantinople, éta-
« blit une académie à Sainte-Sophie, pensionna des
« professeurs, et laissa un fonds pour l'entretien
« d'un nombre d'étudians. Les écoles annexées aux
« mosquées des divers sultans contiennent plus de
« douze cents étudians, tous logés et élevés aux frais
« de ces fondateurs : les maîtres qui y sont logés et
« nourris, sont appelés *sofiah*. Ces softahs ne peu-
« vent se marier, ni manger plus d'une fois en vingt-
« quatre heures ; le salaire des premiers professeurs
« est d'environ cent livres sterlings. C'est dans ces
« collèges que sont élevés tous les membres de l'U-
« lemah, et nul ne peut exercer les fonctions ec-
« clésiastiques, ni celles d'homme de loi, sans avoir
« été ainsi immatriculé, sans avoir pris ses degrés
« selon l'expression européenne.

« Il y a à Constantinople treize bibliothèques pu-
« bliques, dont aucune ne contient plus de deux

(2) D'après le témoignage de ceux qui connoissent le mieux la Turquie, on peut assurer que ces bibliothèques ne contiennent que des livres de chœurs, à l'usage des prêtres turcs, comme les sacristies des églises catholiques contiennent les missels, les antiphonaires, etc. A. L. M.

« mille manuscrits ou volumes. En 1779, sultan « *Abdul Hamid* a ouvert une nouvelle bibliothèque « pour le public: la plus grande rareté qu'on y « trouve est le Koran en trois copies, par les califes « Omar, Osman et Hali; beaucoup de manuscrits « négligés dans la bibliothèque du sérail y ont été « placés, réparés et reliés par ses ordres. L'auteur « ne nous dit pas si ces bibliothèques sont fréquen- « tées; mais il observe qu'il ne faut pas juger les « Turcs, quant à l'instruction, d'après la compa- « raison qu'on en feroit avec les nations de l'Europe: « ils perdent moins en les rapprochant des nom- « breuses nations de l'Orient qui professent la reli- « gion mahométane.

« L'établissement de l'imprimerie chez les Turcs « est dû à Saïd Effendi à son retour de France, où « il avoit accompagné son père ambassadeur auprès « de Louis XV. De concert avec Ibrahim Effendi, « il obtint un privilège sanctionné par sa hautesse, « qui lui permettoit de publier toutes sortes d'ou- « vrages, excepté sur les matières de religion : l'é- « poque de cette création est de 1726; les caractères « quoique fondus à Constantinople, représentent « avec une grande fidélité les caractères arabes des « manuscrits. Saïd, pendant son séjour en France, « avoit fait des progrès dans la littérature européen- « ne, et son collégue Ibrahim, renégat Hongrois, « étoit très-versé dans les langues anciennes et mo- « dernes. Achmet III le nomma imprimeur royal: « le visir Ibrahim, qui étoit lui-même homme de « lettres, accorda sa protection à cette entreprise,

« en faisant fournir les premiers fonds par le trésor « public. Le premier ouvrage fut un dictionnaire « turc et arabe; quinze autres ouvrages lui succé- « dèrent sur les sujets les plus intéressans pour la « nation, parmi lesquels se trouvent un Dictionnaire « persan et turc, l'Histoire de l'ancienne et moderne « Ægypte, des Annales tartares et turques, un Sys- « tême de géographie, une Chronologie depuis la « création du monde, dans laquelle on compte de « cette époque à l'hégire, six mille deux cent seize « ans, et une Histoire de l'Amérique et des Indes « occidentales. Cet ouvrage a de petites planches « gravées sur cuivre, grossièrement faites.

« Le commerce de Constantinople se fait com- « munément dans les khans, les bazards et les be- « zestins, édifices publics élevés et bâtis en forme « de cloître: on y trouve rassemblés des marchands « de toutes les nations, et des marchandises de « toute espèce. C'est dans ces bazards que se mon- « tre le caractère national, c'est là qu'on peut « l'observer et le connoître parfaitement: on s'étonne « d'y voir souvent les boutiques sans que le maître « y soit, ni aucun gardien; la filouterie n'est pas « un vice des Turcs. Aucune marchandise n'a un « prix fixe; il faut marchander et être assuré que « le vendeur, en tirant de vous un prix exorbitant, « ne croira avoir fait qu'un gain légitime: bien des « marchands européens ne s'éloignent pas de ces « principes. On peut offrir au marchand turc les « deux tiers de ce qu'il demande, mais tout au « plus la moitié aux marchands des autres nations,

« Le Grec, souple et artificieux; l'Arménien, pesant et paisible; le Juif, toujours et partout le même, ne sont occupés qu'à faire des dupes.

« Les petits ouvriers et commerçants d'une même espèce sont réunis dans les mêmes rues; on en trouve rarement dans des quartiers séparés, comme dans nos villes d'Europe. Les premiers besoins de la vie sont abondants dans Constantinople; le métier de boulanger y est lucratif, mais dangereux; on vérifie ses poids au moment où il s'y attend le moins, et s'il est trouvé en fraude, la punition est prompte : il est cloué par l'oreille au montant de sa porte. Cette justice un peu barbare, mais humainement modifiée, mériteroit d'être imitée dans nos principales villes d'Europe. Les cafés, très-nombreux, sont très-fréquentés; les personnes de tous les rangs y viennent constamment, et y passent la plus grande partie du jour, fumant trente ou quarante pipes, et prenant autant de tasses de café bouillant non clarifié et sans sucre. Aux cafés il faut joindre les boutiques où se vend l'*asioni* ou opium; les Turcs vont le prendre dans ces lieux à la dose depuis dix jusqu'à cent grains dans un jour; cependant l'usage en est moins commun qu'on l'a dit et répété; il diminue même tous les jours à mesure que le préjugé des mahométans contre le vin s'affoiblit. Les Turcs prennent l'opium comme un enivrant, ou comme fortifiant lorsqu'ils ont quelques fatigues extraordinaires à supporter.

« L'administration de la justice est notoirement

« corompue; elle est toute entière dans les mains de « l'ulemah ou corps ecclésiastique, dont la cupidité « est entretenue par la certitude que le gouverne- « ment ne peut la réprimer, et parce que les juges « ne reçoivent aucun salaire de l'état. La jurispru- « dence turque est censée entièrement établie sur « le Koran; mais dans la pratique on suit principa- « lement la tradition des tribunaux, plus générale- « ment aussi la décision est dictée par l'intérêt « ou le caprice des juges. Le mufti, député auprès « du sultan comme calife ou oracle de la loi, est le « chef de la justice; les mollahs, les muselins et « les cadis sont les magistrats qui composent les « cours de justice où se jugent les causes civiles « et criminelles: dans ces tribunaux, la preuve « par témoin l'emporte sur la preuve par écrit: on « se procure aisément de faux témoins, il y a des « cafés connus pour ce trafic. C'est une chose re- « marquable qu'au milieu d'une population de « quatre cent mille individus de toutes nations, « de toutes religions, il y ait si peu d'affaires cri- « minelles. On entend rarement parler de meurtres; « il est vrai que la défense du port d'armes y con- « tribue sans doute, autant que les combats sin- « guliers qui sont inconnus aux Turcs. Le commerce « des hommes avec les femmes, les jeux de hasard, « qui sont autant d'occasions de querelles, ne peu- « vent en exciter parmi les Turcs. Les échecs sont « leur principal amusement; ce qui éloigne aussi « toute cause de rixe, c'est la douceur des mœurs « de la nation, et le degré de sociabilité porté où

« il est chez eux, mais qui ne va pas jusqu'à l'in-
« timité d'une amitié désintéressée.

« Les Turcs ont des lois somptuaires et des vê-
« temens particuliers à chaque profession. On con-
« noît l'état de chacun par les différences dans les
« formes, les grandeurs et les couleurs du turban.
« Ces distinctions sont en si grand nombre, que ce
« seroit une étude que de parvenir à les connoître
« entièrement. Les lois de Mahomet interdisent aux
« Turcs la vaisselle et les ustensiles d'or et d'ar-
« gent; elles leur enjoignent la simplicité dans toute
« l'habitude de leur vie. Cette défense ne s'étend
« pas jusqu'aux femmes, qui mettent leur jouissance
« dans le prix et le nombre de leurs bijoux. Le
« luxe des hommes est dans leur entour nombreux
« et dans leurs chevaux richement caparaçonnés.
« Les Turcs, ne connoissant pas l'usage des car-
« rosses, ne paroissent en public qu'à cheval. Ils
« ont une autre occasion d'étaler leur luxe, c'est
« celle de leur pipe; le haut est d'ambre jaune, la
« tige de bois de jasmin, et la tête d'une terre rouge
« et fine richement ornée. La longueur de la pipe
« est en raison de la dignité, souvent de six à sept
« pieds: alors elle est portée d'un lieu à l'autre
« par deux domestiques avec beaucoup de cérémo-
« nie, et le bowl ou tête est soutenu sur des rou-
« lettes. Les femmes d'un certain âge partagent
« avec les hommes cette délicieuse jouissance; elles
« y ajoutent une recherche, en mêlant au tabac
« de l'encens, du musc, ou du bois d'aloès. Le
« sultan seul ne fume point; et, par étiquette,

« comme calife ou représentant du prophète, il ne « veut pas autoriser, par la pratique, une coutume « sur laquelle la loi n'a rien prononcé de décisif. »

L'auteur traite, dans divers chapitres, des institutions militaires des Turcs, de leur discipline, de leur tactique, des janissaires, des bostangis, des tapigis, de la peste, des fontaines publiques, des restes d'antiquités, des palais des empereurs grecs, du havre et des environs de Constantinople ; des mariages, de la musique turque, des derviches, des mines, des cimetières. Ce mélange d'objets, peu faits pour être réunis dans les mêmes chapitres, détruit tout l'intérêt qu'on pourroit trouver à la lecture de ces deux volumes ; cette confusion est assez ordinaire aux ouvrages anglois. Nous ne nous arrêtons que sur les articles qui ont été ignorés ou négligés par les autres voyageurs. « Il y a trente-quatre ordres religieux en « Turquie, dont les austérités sont presque les « mêmes que celles des moines et des hermites des « religions grecque et romaine. Les derviches Meoleveh font leurs exercices religieux en public ; ils « consistent à danser et à tourner sur un pied avec « une incroyable rapidité, en tenant dans leurs « dents un fer rouge. Epuisés par la douleur et la « fatigue, ils tombent sans sentiment ; on les trans- « porte dans leurs chambres où ils sont traités avec « les plus grands soins, jusqu'à ce qu'ils soient en « état de se livrer de nouveau à ce pieux exercice. « Dans cette cérémonie, leur danse est accompa- « gnée par une musique douce, exécutée sur le

« neh ou flûte traversière, le *santoor* ou psalterion, « et le *tamboor* ou guitare. Cette musique sauvage « et *antousiaste* a tant de douceur, ajoute l'auteur, « que *c'est* toujours avec regret que je l'entendois « cesser. » Qu'est-ce qu'une musique *antousiaste?*

Il n'y a point de nation qui honore plus la mémoire des parens et amis que la turque. Leur respect religieux, qui a toujours été jusqu'à nos jours regardé comme un devoir de sentiment par tous les peuples anciens et modernes, les conduit à visiter fréquemment les tombeaux des personnes qui leur ont été chères; à faire pour elles des prières expiatoires; à pleurer en silence, même après nombre d'années. Les sépultures les plus humbles sont entourées de cyprès. D'autres tombeaux sont distingués par des pierres plantées debout, dont le haut, pour les hommes, est sculpté en turban, désignant l'état, le rang ou la profession du défunt, et sans sculpture pour les femmes. Souvent ces pierres ont des inscriptions en relief, dont les lettres sont dorées sur un fond noir ou vert, contenant le nom et l'âge du défunt, et quelques vers à sa louange. Près du lieu de la sépulture, il y a une espèce de corbeille en pierre, dans laquelle sont des fleurs et des plantes aromatiques que les femmes de chaque famille viennent cultiver comme par devoir. Cette pratique est de la plus haute antiquité; on la trouve chez les nations les plus grossières, comme chez les plus policées : nous qui sommes un peuple d'imitateurs, qui allons chercher des modes et des usages chez les Grecs et même

chez les Sauvages, nous devrions bien adopter cette vénération des Turcs pour le reste de leurs parens et de leurs amis, qui seroit en même temps une dette du cœur, et une jouissance de la sensibilité. Hélas ! les idées modernes ont brisé tous les liens qui donnoient quelque prix à l'existence. Au reste, rien n'est plus simple et plus énergique que la prière funèbre que les Turcs récitent sur ces tombeaux ; nous regrettons que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de la faire connoître d'après le tableau de l'Empire ottoman, par d'Ohsson.

L'auteur part avec le projet de parcourir les côtes et îles de l'Archipel, pour y retrouver les villes et les monumens que l'histoire a rendus célèbres ; nous ne pouvons le suivre ni à Chalcédoine, ni à Nicomédie, ni à Nicée ; il visite Smyrne, Ephèse et les restes du temple de Diane ; il s'arrête à Milet, à Samos, à Chio, une des patries d'Homère, à Pergame, à Mytilène ; dans tous ces lieux il ne trouve presqu'aucun des objets qu'il cherchoit ; partout des ruines et des avanies, de l'ignorance à la place des arts de la Grèce, tous les ravages de la destruction effaçant journellement ce que le temps avoit épargné. Arrivé sur ce sol qu'Homère a immortalisé, il le parcourt avec une sorte de respect, et il ne rencontre çà et là que quelques ruines éparses en si petites parties, qu'elles donnent plus de matière aux conjectures que d'assiette à celles qu'on peut former. En rendant compte, dans le tome II, année V de ce journal, de l'ouvrage allemand de *Charles Gotthold Lenz*, intitulé

la Plaine de Troye, nous avons fait connoître les savantes recherches de M. le comte de Choiseul-Gouffier (3), de MM. Muller (4), Bryant (5), du C. Le Chevalier, de MM. Heyne et Lenz, etc., sur les tombeaux des héros morts au siége de Troye ; et le *Voyage dans la Troade* (6), par le C. Le Chevalier, qui a paru peu de temps après, ne laisse rien à desirer sur cette matière ; les observations du médecin anglois ne font que confirmer ce qu'en ont écrit les savans que nous venons de citer, mais elles ne nous apprennent rien de plus que ce qu'on trouve dans les deux dissertations déja connues.

En retournant à Constantinople, Jacques Dallaway s'arrête dans plusieurs monastères grecs et arméniens. Il entre dans quelques détails sur les causes qui divisèrent et qui divisent encore l'église grecque de l'église latine ; il croit que la principale est, non leurs diverses opinions sur l'observation de la Pâque, et sur les importantes questions dont la discussion a donné naissance à l'arianisme, mais à la translation du siége de l'empire de Rome à Byzance, et à l'importance qu'elle donna à la dignité du patriarche de cette nouvelle métropole ; ce fut la vanité et les prétentions qui firent la séparation des deux églises. L'auteur croit pouvoir assurer néan-

(3) Année IV, t. II, p. 344.
(4) *Ibid.*
(5) Année III, t. III, p. 390.
(6) Année V, t. II, p. 558.

moins qu'un rapprochement seroit plus praticable entr'elles qu'entre l'église romaine et les Luthériens et les Réformés. L'église russe prétend être indépendante du patriarche de Constantinople ; le peu de différence qui se trouve entre les opinions des Russes sur la procession du Saint-Esprit, la prééminence du pape et le pain azyme, pourroit bientôt les ramener à l'unité de croyance avec l'église mère, si de part et d'autre on vouloit se rapprocher sans prévention et avec franchise.

L'église arménienne n'a rien perdu de sa croyance ; au milieu des nombreuses révolutions que cette nation a éprouvées, elle a conservé la foi chrétienne, en s'écartant cependant sur quelques points de la doctrine originaire de l'église. L'auteur entre dans le détail de ces différences ; il fait l'histoire de cette église depuis son origine ; il donne l'état actuel de ses rites, de ses cérémonies, de ses dignités, de son hiérarchie, et de son gouvernement ; il est permis à leurs prêtres de se marier une fois, aussi choisissent-ils des femmes dont la santé et la jeunesse promettent une longue vie ; mais les patriarches et les évêques vivent dans un rigoureux célibat.

On trouve, dans ces deux volumes, des recherches, des aperçus neufs, et de l'impartialité.

A. J. D. B.

GRAMMAIRE.

GRAMMAIRE.

Elémens de la Grammaire générale, appliqués à la langue françoise, par R. A. Sicard. A Paris, chez *Deterville*, libraire, rue du Battoir, n.° 16, quartier de l'Odéon; et chez *Leclerc*, libraire, quai des Augustins, n.° 39; 2 vol. in-8.°, le premier de 412 pages, le second de 482; brochés 7 fr. 50 centimes; reliés 9 fr. 50 centimes.

Second Extrait (1).

La Métaphysique est le levier de l'esprit.
Condillac.

Condillac, ce philosophe célèbre, a dit en cela une grande vérité, qui a mérité d'être souvent répétée. Oui, la métaphysique est pour le savant le levier de l'esprit; mais chez l'instituteur, c'est un art, et il faut de grands talens pour savoir proportionner cet instrument difficile et pesant, aux mains foibles et délicates des enfans. On conviendra que des traités métaphysiques ne sont pas faits pour le premier âge. Or, c'est en quoi l'auteur de la nou-

(1) Le premier se trouve Magasin Encyclopédique, année V, t. IV, p. 489.

velle méthode, qui avoit déja fait ses preuves à l'institution des sourds-muets de naissance, nous paroît avoir excellé, et l'emporter sur ses rivaux dans la même carrière. Il est dans cette nouvelle grammaire un nombre d'exemples frappans d'une métaphysique profonde, ménagée et appliquée aux premiers élémens de cette science, que nous aimerions à citer, et qui feroient sentir les avantages d'une pareille méthode. Nous allons, du moins, indiquer plusieurs de ces articles piquans, soit par la nouveauté des principes du grammairien, soit par celle dont il sait les présenter à ses lecteurs.

Les personnes qui ont particulièrement dirigé leurs études vers la science grammaticale, liront avec satisfaction et avec fruit ces articles qui nous ont paru mériter d'être distingués : elles liront avec intérêt, surtout, le système de l'auteur à l'égard du *régime* du verbe, que les Latins appeloient le *cas* du verbe, que des modernes ont appelé *régime*, et que d'autres ont appelé COMPLÉMENT. Tom. I.^e^, chap. III, page 35 à 37.

Elles y apprendront que le nom abstractif contient deux idées. Comment telle terminaison lui donne une forme qualificative ou adjective, et les preuves de ce principe. Tom. I, ch. I, pag. 98 à 101.

Que l'adverbe ne modifie point le verbe, mais la qualité unie au verbe, malgré les assertions de Court de Gebelin, que l'auteur réfute. L'adverbe ne modifie que les seules qualités exprimées, ou par des adjectifs, ou par des participes, ou par des qualificatifs, enfin tout ce dont l'étendue peut être cir-

conscrite. L'adverbe et la préposition appartiennent à la même classe. Les différences de l'un et de l'autre, tom. II, ch. II, pag. 65 à 71.

On ne peut renvoyer l'interjection à aucune classe de mots. Tom. II, ch. IV, pag. 145.

De la disjonctive. Tome II, chapitre VIII, page 226 à 229.

Singularités expliquées sur les nombres cardinaux, que semble réprouver la grammaire. Tome II, ch. IX, page 307.

De la correspondance des temps; des trois grandes époques de la durée. Tome II, chap. IX.

Contre les fausses idées trop communes chez des gens de lettres instruits, sur la ponctuation qu'on ignore sans les principes de la grammaire-logique. Tom. II, chap. X, pag. 386 à 387, etc. etc.

La plupart de ces articles qu'on ne fait qu'indiquer ici, sont accompagnés de plusieurs différens paradigmes ingénieux qui doivent se succéder, pour être crayonnés, puis effacés et rétablis, ou changés sur une planche noire, de la manière la plus facile à exécuter par le maître, à saisir par l'élève, et d'une simplicité, d'une clarté et d'une vérité la plus probante. A raison même de ces paradigmes, qui auroient nécessairement quelque chose de classique et de fatigant pour bien des lecteurs, on croit devoir plutôt préférer de rapporter ici quelques fragmens d'un agrément plus général, dans lesquels l'auteur, avec une magie de style qui lui est naturelle, sait arracher les épines de l'étude, et semer des fleurs sur un terrein presque toujours trop aride pour

les étudians et pour les maîtres même. Voici quelques-uns des traits, avec lesquels il nous *peint* la prééminence du NOM.

« Tous les élémens du langage ont, sans doute, « des droits à l'observation réfléchie de quiconque « veut connoître les rapports que les mots ont né- « cessairement avec les idées dont ils sont les signes ; « mais aucun ne peut disputer au *nom* la préférence « que réclame pour lui le rôle important qu'il joue « dans le discours. Il y est si essentiel, que tout le « reste est sans aucune valeur quand il disparoît un « instant, et qu'il n'est pas remplacé aussitôt. En- « core faut-il que celui qui vient prendre sa place, « ait reçu de lui sa mission ; qu'on les ait vus tous « deux ensemble. Sans cela, tous les autres mots « d'une phrase écrite ou parlée, les uns à la suite « des autres, seroient là sans rien peindre à l'es- « prit, et ressembleroient aux sons vagues et confus « que rend un instrument, sous les doigts d'un en- « fant qui n'a jamais reçu aucune leçon de musique. « Le *nom* appelle sur lui tous les regards ; il semble « annoncer, en se présentant le premier dans la pro- « position, que c'est pour lui qu'elle est formée ; « que c'est de lui que tous les élémens qui la com- « posent, reçoivent leur forme variée. Tout sera « connu, ce semble, quand le *nom* le sera. Il est « l'image véritable, la représentation fidèle, et par « conséquent le signe d'appel, ou plutôt de rappel « du sujet de la proposition : le *nom* n'est pas plutôt « prononcé que le sujet est, en quelque sorte, rendu « présent et visible. C'est ici que l'homme com-

« mence à s'écarter un peu de cette ligne parcourue « par l'instinct, où les objets ne laissent que des « souvenirs confus, des réminiscences imparfaites, « et qu'inventant des signes il donne à ses idées des « appuis fixes et permanens. Ces premiers signes sont « les *noms* que le besoin de communiquer avec ce « qui l'entoure, indique à l'homme, et que les ani- « maux, quelqu'avancés qu'on les suppose dans l'art « d'exprimer leurs sensations actuelles ne connois- « sent et ne pourront jamais connoître. L'homme « seul, en effet, impose des *noms* aux objets dont « il veut se rappeler à lui-même, et retracer aux « aux autres le souvenir. L'homme seul connoit les « charmes de cette invention si précieuse à son « cœur; lui seul a senti dans l'ame ce plaisir inex- « primable que réveillent des *noms* chéris. Dans sa « mémoire, comme dans une sorte de galerie, pren- « nent leur place et s'arrangent par ordre, cette « multitude de *noms* qui, comme autant de portraits « de famille, la meublent et l'embellissent.

« Tels sont les premiers matériaux de nos pen- « sées; telle est la première richesse de notre esprit. « C'est par les *noms* qu'on a déja donnés, ou que « nous donnons nous-mêmes à tous les objets répan- « dus dans la nature, que nous nous en rendons, en « quelque sorte, les propriétaires; et qu'il se forme « entr'eux et nous des rapports qui ne nous per- « mettent pas de les voir ou d'y penser avec in- « différence. C'est par les *noms* que nous les distin- « guons, que nous les individualisons, que nous les « classons. Nous les prenons un à un, quand nous,

« voulons les considérer seuls, par abstraction de « tous ceux de leur espèce ; et c'est encore par des « *noms* communs que nous les considérons en masse. »

L'instituteur grammairien, laissant un moment de côté les articles. « Le *nom* seul, dit-il, doit nous oc- « cuper par préférence à tout le reste. Nous avons « d'abord considéré le *nom* comme marchant le pre- « mier à la tête de tous les autres élémens de la « parole. Nous l'allons voir leur imposant à tous l'i- « dentité des formes qu'il prend lui-même ; com- « mandant aux uns d'indiquer tel ou tel nombre ; aux « autres tel ou tel genre ; à celui-là tel rôle dans « l'ordre des personnes ; à tous la place qui leur « convient, avant ou après lui.

« Le *nom* est le chef de cette espèce de famille ; « le sujet duquel on s'occupe, duquel on affirme les « qualités énoncées dans la proposition. C'est le *nom* « qui, une fois connu, répand la lumière sur tout « le reste. On compare tout avec lui, et ce qui ne « lui convient pas doit être corrigé ou supprimé. « Tout ce qui pourroit lui faire perdre quelque « chose de sa prééminence, doit disparoître ou s'af- « foiblir. Pour le laisser ressortir seul, il faut que « tout ce qu'on en dit dans le tableau de la pensée, « se rapporte tellement à lui, qu'on puisse le sup- « pléer, s'il le faut, à la seule vue de tout ce qui « lui est subordonné. »

Ici l'auteur s'adresse avec l'éloquence du cœur et de la raison, aux institutrices les plus attachées aux élèves qui leur sont les plus chères ; à qui cette première éducation doit être si importante, et pour les

mères et pour leurs tendres enfans, durant tout le cours de leur vie ; oui, importante. Beauzée, bien capable d'apprécier la science grammaticale, qui toute sa vie en avoit fait une étude particulière, l'avoit dit : « Qu'il n'y a rien que d'*important* dans « tout ce qui appartient à l'art de la parole, qui « diffère si peu de l'art de penser et de l'art d'être « homme. [Sur la nature des temps].

« C'est ici que les mères, dit-il, pour qui cet « ouvrage est spécialement fait, doivent s'exercer « elles-mêmes à imaginer des moyens de bien faire « connoître à leurs enfans le rôle que le *nom* joue « dans le tableau de la pensée, comme sujet prin- « cipal du discours, tantôt en le supprimant dans « la période, et laissant subsister autour de la place « vacante tout ce qui n'est pas lui ; tantôt en sup- « primant tous les mots qui forment son cortège, « pour ne laisser voir que lui seul ; tantôt en re- « tranchant sur la planche noire dont on se sert « pour donner la leçon, l'image dessinée, dont le « *nom* est la traduction fidelle ; tantôt en le rem- « plaçant par un étranger qui fasse remarquer à « l'élève l'absence du véritable chef.

« Oui, mères tendres, aimables institutrices de « la timide enfance ! c'est moins par des dissertations « métaphysiques, que par des procédés dont la néces- « sité et l'exercice habituel vous suggereront chaque « jour l'invention heureuse, que vous ferez passer « dans l'esprit de vos enfans les connoissances gram- « maticales : ce sont les procédés analytiques qui

« donneront une sorte de corps à ce qui échapperoit, « sans cela, à l'esprit le plus attentif.

« C'est ici, que les mères intelligentes et les ins- « tituteurs philosophes, se distingueront de celles « et de ceux qui ne savent faire autre chose que « suivre des élémens tout en définitions, et qui, « pour cela, n'en sont pas moins obscurs. Ces mères « et ces instituteurs, à qui j'adresse ces observations, « ne parleront du *nom*, comme sujet de la propo- « tion, qu'en le comparant à tous les autres mots, « qu'en faisant remarquer la justesse de tout ce qu'on « en dit dans la phrase ou dans la période; qu'en « accoutumant d'avance un esprit trop peu obser- « vateur à sentir les charmes d'un mot mis en sa « place, et la préférence que mérite ce mot sur un « autre qui pourroit être son synonyme partout ail- « leurs, mais qui se trouve ici en deçà ou au-delà « de la juste mesure..... C'est ici que la grammaire « invoque la saine logique, et qu'il n'est pas permis « à l'une de faire un pas sans l'autre. »

Voilà comment l'auteur a su décrire et définir la prééminence du NOM. Tout-à-l'heure on verra comment il apprécie l'excellence du VERBE. Dans l'un et l'autre article, et dans beaucoup d'autres, comme s'il étoit le dieu de la grammaire, il semble donner un corps, une ame, la vie et le mouvement à la plupart de ses différens sujets. On les voit, en effet, *article*, *nom*, *pronom*, *verbe*, *adverbe*, *préposition*, *attribut*, *régime*, on les voit agir, s'approcher, s'associer, se fortifier les uns les autres; quel-

quefois se combattre, s'effacer ou se détruire. En un mot, sous sa plume animée et pittoresque, la grammaire est comme un tableau mouvant qui plaît et instruit l'élève et le maître.

S'agit-il de l'excellence du verbe? voici quelques-uns des traits avec lesquels il le caractérise :

Dans la première enfance de la société, « qu'il « étoit pauvre ce langage où les moyens d'exprimer « sa pensée étoient si bornés! et qu'elle fut heureuse « cette précieuse invention d'un mot qui, sans rien « peindre et sans rien exprimer, aida les autres mots « à tout exprimer et à tout peindre! Quelle fécon- « dité dans ce mot précieux! Il lia tellement au mot « de l'objet les qualités qui lui appartenoient, qu'il « ne fit de l'un et de l'autre qu'un seul et même « tout, comme dans la nature. Sa forme, variant au « gré du nombre des acteurs et de l'influence par- « ticulière qu'ils avoient dans l'action, il servit à « fixer et ce nombre d'acteurs, et le caractère par- « ticulier de cette influence. Ce ne fut pas encore « là tout. Admirons ici ses richesses : le temps-même « où se passa l'action, il servit à le faire connoître ; « soit qu'il n'existât pas encore, soit qu'il fût rentré « dans l'océan sans fond d'où il étoit sorti ; soit que « n'étant ni futur, ni passé même, il fût tellement « difficile à saisir, que l'instant où l'on vouloit en « parler étoit déja loin de ceux qui osoient l'entre- « prendre.

Faut-il s'étonner si de si grands services rendus « à la communication de la pensée firent distinguer « parmi tous les autres, cet élément si fécond et si

« précieux; si on lui donna, pour le désigner, la « qualification même du caractère distinctif de « l'homme; et si on l'appela LA PAROLE, LE « VERBE, puisqu'il rendoit la parole si propre à « remplir sa merveilleuse destination? Quel sujet à « traiter, si je pouvois oublier que c'est moins ici « de son excellence que de sa nature qu'il faut nous « occuper!.... » « Il n'y a pas une seule pensée qui « puisse se passer du *verbe*. Il est sans cesse l'expres- « sion nécessaire de la parole. Pourroit-on lui en « refuser le nom, puisqu'il ne sauroit y en avoir « sans lui? En effet, essayez de retrancher le *verbe* « de toutes les propositions dont il est l'ame, il ne « vous reste plus ni discours, ni périodes, ni propo- « sitions; des idées détachées et décousues, comme « tous les êtres de la nature qui sont disséminés sans « liaison, et ne formant, si l'homme n'avoit soin de « les classer, qu'un tout qui fatigueroit les yeux, où « règneroient le désordre et la confiance. Mais aussi, « quelle harmonie partout où le *verbe* se montre! « Quels tableaux il forme de tous ces élémens qui, « sans lui, n'auroient entr'eux aucun accord! Nos « enfans, avant d'avoir appris de leurs tendres « mères la magie de ce mot, ne nous présentent que « des idées décousues. L'usage du *verbe* en fera des « hommes comme nous. Mais cet usage leur est in- « connu, tant que leur esprit paresseux s'exerce peu « à comparer, et moins encore à juger. Leurs pre- « mières phrases, quand ils auront appris cette « science, se completteront sans effort; et le verbe « ÊTRE se présentera de soi-même à leur esprit déja

« impatient de communiquer ses premières pensées.
« C'est ce *verbe* qu'ils retrouveront partout, et qu'il
« faudra leur faire remarquer. L'étude du verbe *être*
« est la seule nécessaire, à l'entrée du cours gram-
« matical. Il a seul formé tous les autres verbes; les
« autres ne sont verbes que par lui. »

Nous aimerions à joindre à ces morceaux, quelques autres fragments choisis, qui devroient naturellement suivre ici : mais ceux que nous nous sommes déja plu à citer, sans nous en apercevoir, nous ont peut-être déja entraînés au-delà des bornes de ce journal. Ces additions et une idée du *discours préliminaire* de l'auteur *sur l'art de la parole*, qui mérite une mention particulière, formeront l'objet d'un troisième et dernier extrait.

En lisant la nouvelle grammaire, où le maître tantôt instruit le profond métaphysicien, tantôt redevenu enfant lui-même, descend et se met à la portée du premier âge, je m'imagine encore entendre l'instituteur des sourds-muets dans une de ces séances publiques, si intéressantes sous tant de rapports ; où les sourds-muets et le maître, s'entreparlant, sondoient les profondeurs de la métaphysique du langage ; expliquoient, applanissoient et développoient ensemble les difficultés les plus abstruses de la grammaire, à toutes les classes de leurs auditeurs, femmes, enfans, ignorans, lettrés, et se faisoient entendre de tous. Les leçons écrites du grammairien me rappellent ces leçons publiques où le même instituteur, dans un style facile, clair, abondant, et brillant d'une foule de comparaisons

qui aidoient les esprits, en même temps qu'elles ornoient son discours, assaisonnoit son dialogue de traits ingénieux, de saillies agréables et piquantes, qui réveilloient l'attention des auditeurs les plus indifférents; et toujours parvenoit au but le plus flatteur : instruisoit l'ignorant, étonnoit le savant, enchantoit tous les esprits; imprimoit à tous un même mouvement, leur inspiroit une même sensation et un seul cri, celui de l'admiration.

Je n'oublierai jamais, entre toutes, cette séance aussi brillante que nombreuse, l'une des plus honorables pour la France, où toutes les nations nos alliées, s'unirent pour rendre, par leurs ambassadeurs, un hommage éclatant et public à cette sainte institution (1). Là, je vis vingt ministres étrangers unir leurs applaudissemens, et remporter avec eux dans les quatre parties du monde, l'admiration de l'école-mère, qui, imitée aujourd'hui chez presque toutes les nations civilisées, honorera à jamais la France qui fut son berceau : institution bienfaisante et sublime ! qui associera les noms chéris des Lépée, des Sicard, et de tous ceux qui, à leur exemple et d'une manière aussi distinguée, coopéreront à leurs glorieux travaux.

On me pardonnera l'étendue de cette digression qui n'est pas étrangère à l'objet qu'on traite : c'est l'élan bien naturel d'une ame sensible, amie des

(2) Dans cette séance extraordinaire, qui eut lieu le 20 pluviôse an V, assistèrent tous les ministres françois et les ambassadeurs étrangers, ayant à leur tête le C. La Croix, ministre des relations extérieures.

hommes, des sciences et de son pays. Cet élan rapide du sentiment, cette effusion du cœur, qui précéda en quelque sorte toutes mes autres pensées sur le livre dont on parle, faisoit il y a plusieurs mois, la plus grande partie d'une simple annonce motivée de la nouvelle grammaire, annonce à laquelle je comptois d'abord me borner. Mais à mesure que j'ai lu les deux volumes, mes idées se sont accrues, le sujet s'est étendu sous ma plume, et enfin, plus j'ai su méditer le livre d'un maître tel que peu d'autres métaphysiciens profonds auroient eu le talent et les moyens d'en créer un pareil, plus j'ai pensé que son livre méritoit d'être connu. Voilà comment, d'un seul et court extrait, il en est résulté trois d'une certaine étendue. On excusera donc la prolixité de cette analyse des deux volumes de la nouvelle grammaire générale, en faveur de l'intérêt qu'elle inspire. Le nouvel ordre grammatical que l'auteur a cru devoir y adopter, la nouveauté de plusieurs de ses principes, la netteté et la manière avec laquelle il a l'art de les exposer, en un mot, la prééminence marquée que nous paroît avoir obtenue cette *nouvelle Grammaire générale* sur les précédentes, feront suffisamment notre excuse (1).

(1) Au moment ou j'écris, le respectable instituteur des sourds-muets vient d'être remis *à sa place*, à la place qui lui appartenoit sous tous les titres; comme l'enfant chéri et le successeur né du célèbre abbé de l'Epée; comme le dépositaire de sa méthode, de ses secrets, etc. Rentré le 25 nivôse dernier, la première leçon *particulière* faite ce jour même, à ses élèves, fut frappante par la plus belle assemblée, la plus nom-

breuse et la mieux choisie. C'étoit en dedans et au dehors une multitude de voitures brillantes, c'étoit en un mot, le triomphe du mérite et de la vertu; tous les spectateurs, ses élèves, les enfans du voisinage, les murs mêmes de cette enceinte sacrée sembloient répéter ce cri de la réparation faite à la justice. La première leçon *publique*, six jours après celle dont on parle, ne fut pas moins brillante. Ces *leçons publiques*, extrêmement intéressantes pour le vrai philosophe, pour toute ame sensible au malheur de ses semblables, se font actuellement, jusqu'au temps des vacances, tous les *primidi* de chaque décade.

Les étrangers et les autres personnes qui ne peuvent se procurer la satisfaction de s'instruire par leurs yeux, seront bien aises d'apprendre que le démonstrateur aimable, ingénieux, éloquent des sourds-muets vient de consigner dans un livre toute la théorie de son art. Ce livre a pour titre : « Cours d'Instruction d'un sourd-muet de naissance, pour « servir à l'éducation des sourds-muets, et qui peut être utile à celle « des enfans qui entendent et qui parlent, avec *figures* et *tableaux*. » A Paris, chez Leclerc, quai des Augustins, n.° 39; et à l'institution des sourds-muets.

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Société d'émulation d'Abbeville.

La Société d'émulation d'Abbeville a publié le rapport des travaux de sa classe des sciences et des

arts, pendant le trimestre de germinal et celui de messidor an 7, par le C. BOUCHER (1), (34 et 21 pages in-8.°) Voici le résumé des mémoires qui y ont été lus pendant le trimestre de germinal.

Expériences et recherches sur les ormes, par les CC. BOUCHER et MOREL CAMPENNELLE (2); — *Dissertation sur la buanderie*, par le C. NOYELLES, dans laquelle il a cherché à faire connoître le danger et les inconvéniens des méthodes communément usitées pour le blanchissage du linge; il a traité cette matière, surtout sous le point de vue de salubrité et d'économie domestique; — *Réflexions du* C. BUTEUX, *sur un mémoire lu à l'Institut national*, par le C. DUC-LA-CHAPELLE, *sur un mouvement diurne régulier, observé dans l'atmosphère, par le moyen du baromètre*, sur lequel le C. COTTE avoit déja publié des observations en 1788; — *Observations georgico-météorologiques sur l'hiver de l'an 7*, faites à Courset,

(1) Pour donner à ses travaux une impulsion plus directe vers l'utilité locale, et surtout pour éclairer les cultivateurs de son département, la Société d'Abbeville a chargé des commissaires de lui présenter un plan propre à fixer ses idées sur différens sujets d'économie rurale. Organe de cette commission, le C. Boucher lui a présenté, le 16 prairial an 7, un tableau encyclopédique où il a classé les questions qui intéressent non-seulement l'agriculture, mais encore les sciences, les arts et l'industrie, dans l'arrondissement de l'ancien district d'Abbeville. La Société a ordonné qu'il fût placé ostensiblement dans sa salle d'assemblée, afin que chaque membre pût y apercevoir, au premier coup-d'œil, les sujets les plus analogues à ses connoissances, et consacrer ses loisirs à les traiter. C'est ainsi qu'elle amassera des matériaux précieux pour la topographie d'Abbeville.

(2) Il en a été question dans le Mag. Encycl. année V, t. V, p. 522.

département du Pas-de-Calais, par le C. DUMONT-COURSET; — *Remarques sur les champignons*, par le C. BOUCHER. L'auteur fait entrevoir la possibilité de tirer parti, pour la teinture, de beaucoup d'espèces regardées comme inutiles, particulièrement de celles qui, après une courte existence, tombent en *deliquium*. Le hasard a fait découvrir au C. Boucher que le principe huileux abonde dans certains agarics, tels que la chanterelle, *(agaricus cantarellus)*. Cette plante, quoique desséchée, et six mois après avoir été cueillie, lui a donné, par le moyen du feu, une huile empyreumatique s'enflammant avec facilité. Ces réflexions ont engagé un membre de la société de s'occuper d'une analyse chymique des divers champignons, tant sains que vénéneux. Le C. BUTEUX avoit trouvé près d'Abbeville, à un demi-mètre de profondeur, dans un terrain composé à la superficie de sable argileux, un morceau de verre remarquable par l'altération que le temps a fait éprouver à sa surface. La description de ce verre, et l'analyse chymique que le C. VAUQUELIN en a faite, et qui a été communiquée à la société par le C. BAILLET, a fait le sujet d'un des mémoires qui lui ont été communiqués.

— Le C. BARBIER lui a communiqué la *suite de ses observations ornithologiques*, par lesquelles il indique les jours d'arrivée de plusieurs petits oiseaux que le froid avoit forcés de s'éloigner et de chercher un climat plus tempéré. — Le même a encore lu à la société des *réflexions sur la possibilité d'une nosologie exacte, et sur l'utilité d'une nomenclature médicale*

médicale, et un mémoire sur la maladie appelée *danse de St. Guy, (chorea S. Viti).* — *Réflexions sur les convulsions pendant la gestation, avant et pendant le travail de l'accouchement*, par le C. BELLOT. — Le C. LERMINIER, médecin, a traduit de l'anglois un mémoire de J. HUNTER, contenant des *observations sur les vésicules séminales.* L'auteur anglois a publié ce mémoire à Londres, au mois de novembre 1786. Le C. Lerminier ne l'ayant jamais vu cité dans aucun des nouveaux traités d'anatomie, pense qu'il est utile de le faire connoître en France, d'autant plus que les exemplaires en sont rares, et qu'il ne se trouve pas dans l'édition originale des transactions philosophiques, où Hunter en a inséré plusieurs autres d'un grand intérêt.

Pendant le trimestre de messidor, le C. BUTEUX a lu à la société des *observations sur la manière de perfectionner le beurre dans le département de la Somme*, et des *réflexions sur l'électricité des corps et sur l'irritabilité plus ou moins grande de chaque individu, aux approches d'un orage.* Le fait suivant l'a engagé aux recherches dont ces réflexions ont été le résultat. « Il se promenoit sur la route d'Amiens, un jour « d'été, où il y avoit apparence d'orage : tout-à-« coup il sentit à la mâchoire une douleur qui aug-« menta graduellement, au point de l'obliger de « cesser une lecture qu'il avoit commencée, et de « s'asseoir au bord du chemin. Quand le mal fut plus « supportable, il leva machinalement les yeux, et « remarqua plusieurs nuages noirs et blancs dont « un, entr'autres, se dirigeoit vers le Nord. En ju-

« geant que ce nuage avoit passé sur sa tête, il ne « douta plus que la quantité de matière électrique « qu'il contenoit, n'eût causé la douleur qu'il venoit « d'éprouver, d'autant plus que sa cessation avoit « suivi l'éloignement du nuage. Ce soupçon devint « bientôt une certitude. Un autre nuage s'appro- « choit; il resta en place; la même douleur locale « ne tarda pas à se renouveller; il en calcula les pro- « grès, le décroissement et la cessation absolue sur « la marche du nuage. » — Le C. NERET a communiqué ses *observations sur le galvanisme.* — Les eaux minérales d'Abbeville n'ayant pas été soumises à l'examen depuis près de 50 ans, le C. NOYELLES a cru intéressant de les soumettre de nouveau à l'analyse chymique, et de lever ainsi les doutes qui restoient encore sur les vertus médicinales de ces eaux. Il a trouvé qu'elles tiennent en dissolution

Muriate de magnésie.....	3,607.
Carbonate de chaux.....	4,296.
Carbonate de magnésie.....	1,750.
Fer.....	1,803.
Acide carbonique libre.....	4,447.

— En ouvrant le cadavre d'un homme de 34 ans, mort dans l'état de phthisie, on a trouvé dans la vésicule du fiel une masse de treize calculs biliaires, de la nature de ceux dont le C. FOURCROY a donné la description : chacun d'eux pesoit 12 grains (7 décagrammes), ils étoient indissolubles dans l'eau, et résineux. Le C. BARBIER, en communiquant cette observation à la société, lui a soumis en même temps ses idées *sur la formation de ces calculs.* — Le C. Go-

RET a communiqué à la société des observations sur l'usage de l'acide nitrique dans le traitement des exostoses.

A la suite de ce rapport se trouve le programme des trois prix proposés par la Société d'émulation d'Abbeville.

1.° *Dessin, peinture, sculpture et gravure.* Le génie des arts écrasant l'envie, et écartant l'ignorance.

2.° *Economie-rurale.* Quel seroit pour l'ancien district d'Abbeville, le genre de commerce le plus favorable à l'agriculture ?

3.° *Poésie.* Une pièce de 200 à 300 vers, sur les mœurs du jour.

Institut national.

L'Institut national a reçu, le 16 pluviôse, une lettre du ministre de la marine, qui l'instruit qu'il envoie à Brest, pour y être exécuté, un modèle du nouvel affût marin, de l'invention du général Montalembert, approuvé par l'Institut.

Lycée des Arts.

La séance a été ouverte par l'Eloge funèbre de J. B. Le Roy, doyen du Lycée et de l'Institut national, mort le 30 nivôse dernier; par *Charles* Désaudray.

Dans les mentions honorables ont été compris :

1.° Un mémoire de TATIN, membre du Lycée, sur *le dépérissement général de nos forêts.*

2.° Un mémoire de MOREAU DE SAINT-MERRY, sur *la culture de la canne à sucre dans les Antilles, et particulièrement de celle d'Otaïti.*

3.° *Des Opérations géodesiques et astronomiques de* PERNY, membre du Lycée, dans la Belgique et la Hollande, pour fixer définitivement la véritable et exacte position des principales villes de ces contrées.

4.° Un mémoire de LE BLANC, ex-administrateur du département, sur *la Crystallographie.*

5.° Un mémoire de DIZÉ, sur *la matière du calorique, considérée comme cause de l'effet lumineux.*

6.° Une pompe à feu, simplifiée, n'ayant ni rouages, ni piston, et consumant très-peu de bois; par GADON: objet renvoyé aux commissaires, pour en rendre compte à la prochaine séance publique, après l'expérience qui va être faite en grand.

7.° Un mémoire de TROUVILLE, sur *les moyens physiques et mécaniques qu'il a proposé au gouvernement d'employer pour le curage du port de Marseille.*

Couronnes et médailles qui ont été distribuées.

(*Nota.* Les membres du Lycée y ont volontairement renoncé.)

1.° Rapport, par *Charles* DÉSAUDRAY, sur un Procédé de PAJOT-DESCHARMES, membre du Ly-

cée, pour *souder* les glaces cassées, et réunir les morceaux de grands volumes, comme aussi pour corriger les *fausses teintes* des glaces, et pour les *lamiuer*, afin de leur donner une plus grande étendue ; opérations de la plus haute importance pour le commerce.

2.° Discours par SOBRY, sur *la nécessité des sociétés littéraires.*

3.° Rapport par BRULEY, membre du Lycée, sur *les vertus médicinales* de l'arbre appelé *bois d'Inde* dans les *Antilles*, et sur *la Cochenille* qui existe aujourd'hui vivante à Paris, et paroît pouvoir s'*acclimater* en France.

4.° Rapport de LE BLANC, sur *un bras supplémentaire*, ou machine propre à supporter le poids du corps lorsqu'on écrit, et à suppléer au bras gauche pour tenir le papier ou tailler la plume; par BERNARD, membre du Lycée.

5.° Médaille décernée au C. SAUMON, charpentier-mécanicien, rue S. Nicolas, faubourg S. Antoine, n.° 5, pour l'invention d'un nouveau *Va et Vient*, à double échappement, adapté à un *quart de cercle*, qui fait ainsi l'office de la roue entière, et donne en même temps le mouvement de *rotation* avec celui de bascule ; moyen ingénieux qui peut recevoir les applications les plus utiles.

6.° Médaille décernée au C. LE LIÈVRE, rue du Jardinet, pour la perfection de ses gravures en pierres fines.

7.° *Les Noix*, fable, par HAULMONT, membre du Lycée.

8.° Médaille décernée au C. BRÉAN, horloger, cour du Temple, pour une nouvelle pendule, servant de calendrier perpétuel, ou *Annuaire républicain*, indiquant les jours complémentaires des années sextiles, ou non, avec la reprise des onze heures qui existent de trop chaque année dans la révolution de 129 ans environ.

9.° Couronne offerte à sa jeune fille, âgée de 15 ans, pour ses longs et actifs travaux, ainsi que pour sa rare intelligence dans l'exécution des pièces les plus difficiles de ce chef-d'œuvre de l'art.

10.° Discours par la C.e *Constance* PIPELET, du Lycée des Arts, sur *la condition des femmes dans les républiques*.

11.° Rapport par LE BLOND, sur *le nouveau Télégraphe décimal*, inventé par LAVAL, ingénieur, membre du Lycée, et sur son extrême simplification, d'après laquelle il a été adopté par le gouvernement, pour l'établissement d'une nouvelle *ligne télégraphique* depuis le Hâvre jusqu'à Paris.

Expérience de ce télégraphe, faite devant l'assemblée, avec la plus grande précision, par les *Sourds-Muets*, en présence de leur respectable instituteur, le C. SICARD, membre du Lycée, qui est accueilli avec le plus vif enthousiasme.

Couronne décernée à ses élèves, et reportée par eux, à l'instant, à leur *intéressant rival* dans la pièce de l'Abbé de l'Epée, (la C.e *Petit Vauhove*, présente à la séance), dont le sublime talent a reçu ce juste hommage au milieu des applaudissemens répétés de l'assemblée.

La séance a été terminée par un concerto de piano, de la plus parfaite exécution, par la C.^e^ CHRÉTIEN ; et par un concerto de flûte du C. HUGOT le jeune, du théâtre Feydeau, dont le précieux talent est trop connu pour avoir besoin d'éloges.

Charles DÉSAUDRAY.

Société de Médecine de Paris.

L'administration centrale du département de la Seine, jalouse de rassembler toutes les lumières qui peuvent être utiles à la santé, à la sûreté, comme au bonheur de ses concitoyens, a fait les fonds d'un prix extraordinaire, consistant en une médaille d'or de la valeur de trois cents francs, dont elle charge la Société de médecine de proposer le sujet ainsi qu'il suit :

Exposer en détail la topographie physique de la ville de Paris et de ses environs, dans un cercle de deux myriamètres au moins de rayon.

Ce prix sera adjugé dans la séance publique du mois brumaire de l'an 9. Les concurrens feront parvenir leurs mémoires au secrétaire-général, dans les formes et avec les précautions indiquées, avant le 1.er vendémiaire de l'an 9.

Nota. — Les concurrens sont avertis qu'on n'exige point d'eux une précision géométrique et rigoureuse dans les mesures linéaires qu'ils auront à prendre.

Muséum d'Histoire Naturelle.

En quittant Copenhague, le C. GROUVELLE avoit pris soin qu'une caisse remplie d'objets d'histoire naturelle, et qu'il avoit reçue du Bengale pour le jardin des Plantes à Paris, arrivât en sûreté à sa destination. Cette caisse est déposée au Muséum d'histoire naturelle. Aux richesses naturelles qu'elle renferme, est joint le Testament manuscrit de l'empereur de la Chine, Kang-Hy, qui étoit adressé au C. Millin; c'est celui inséré dans ce numéro, page 7.

Les professeurs de cet établissement viennent de faire imprimer le procès-verbal des cérémonies qui ont eu lieu à l'enterrement de *Daubenton*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LONDRES.

L'Institution royale de la Grande Bretagne, pour répandre la connoissance des découvertes mécaniques utiles, et pour faciliter leur introduction générale (*Royal Institution of Great Britain, for diffusing the knowledge and facilitating the general Introduction of useful mechanical Inventions and Improvements*), que le comte de Rumford prépare depuis plusieurs années, et qui, depuis le commencement de l'année 1799, a répandu des annonces, des pro-

spectus et des invitations, prend déja une assiette si respectable que, sans exagération, on peut en attendre l'utilité la plus répandue pour tous les pays cultivés de la terre. On est occupé à transformer une maison, que la société a achetée dans l'*Abemarlestreet*, en un véritable palais de la technologie. D'après les détails donnés par les papiers publics, le nombre des véritables actionnaires de cette entreprise, dont chacun a souscrit pour 50 guinées, s'élevoit déja, au commencement du mois de juin 1799, à cent trente-huit. Outre ceux-ci, il y avoit encore deux cents souscripteurs à termes, de sorte qu'alors la société avoit un fonds disponible de plus de 300,000 fr. L'administration entière est actuellement organisée, sous la protection immédiate du roi, qui lui a permis de s'attribuer l'épithète de *Royal;* le respectable comte de *Winchelsea* en est le président, et les comtes de *Morton* et d'*Egerton*, ainsi que le chevalier *Banks*, sont vice-présidens. *Rumford* ne s'est rangé qu'au nombre des *Managers*. La société a choisi un excellent secrétaire dans la personne du docteur *Glasse*, qui possède les connoissances et le zèle nécessaires pour donner de l'activité à cet établissement. En un mot, on voit ici s'élever une institution qui n'a point de semblable en Europe: elle n'a pas besoin de lettres de fondation du roi; c'est Plutus qui commande, et qui trouve facilement de l'obéissance: en effet, il sera difficile d'imaginer une spéculation plus profitable pour les actionnaires, que le sera celle-ci.

L'opération des mesures trigonométriques de la Grande-Bretagne, sous la direction du capitaine MUDGE, se continue toujours avec beaucoup de succès. DALLBY a été remplacé par un géomètre de Devonshire, avantageusement connu, nommé WOOLCUT. GARDNER, officier du génie du Tower, suit le capitaine Mudge partout avec son Theodolite portatif, pour déterminer la position exacte de chaque église et de chaque objet élevé, et pour exécuter les plans avec une exactitude qui ne laisse rien à desirer. Déja il y a plusieurs plans de ce genre entre les mains du département de l'artillerie (*Board of ordonnance*), qui les fera graver et publier.

Parmi les ouvrages historiques qui ont paru à Londres dans le courant de l'année passée, les *Mémoires of the courts of Berlin, Dresden, Warsaw, and Vienna* (deux volumes in-8.° de 904 pages, prix 14 shellings), méritent d'être distingués. L'auteur, M. WRAXALL, a déja publié précédemment un voyage par les royaumes du Nord. Ces *Mémoires* contiennent des observations tirées de son journal d'un voyage fait dans les années 1777, 1778 et 1779. M. Wraxall avoit partout les meilleures occasions d'apprendre un grand nombre d'anecdotes intéressantes, qu'on lit encore avec plaisir après un intervalle de 18 ans. Ce qui l'a engagé à différer cette publication aussi longtemps, c'est qu'il vouloit attendre que toutes les personnes dont il est question fussent mortes. « La mort du dernier roi de Pologne, dit

l'auteur dans la préface, » et celle de l'archiduchesse « Christine, ont enfin brisé les scellés de ce livre « enfermé jusqu'alors. »

Gleanings in England, description of the countenance, mind and Character of the Country (1 vol., prix 8 shellings): tel est le titre d'un nouvel ouvrage, intéressant pour l'histoire des mœurs de l'Angleterre. L'auteur, M. PRATT, est déja connu, entre autres, par ses *Observations sur la Hollande et la Westphalie*, et un roman un peu verbeux, intitulé les *Secrets de famille*.

Un savant de Cambridge, M. *Philippe* ALLWOOD, a publié un ouvrage de philologie sur l'archæologie grecque, sous le rapport de l'étymologie, des dialectes et des plus anciens habitans de la Grèce. Cet ouvrage, imprimé in 4.°, avec luxe, porte pour titre : *Literary antiquities of Greece. To which are added observations concerning the origin of several of the literal Characters in use among the Grecians.* (1 liv. sterl. 7 shellings.) Dès que nous nous le serons procuré, nous en donnerons un extrait.

L'estimable éditeur de *Shakespeare* et des Œuvres de *Reynolds*, M. MALONE, publie une édition classique (en 3 volumes grand in-8.°) des Œuvres de *Dryden*, avec des notes, et la vie de l'auteur. Elle se distinguera surtout par une bonne critique.

Une autre édition excellente de l'*Hudibras* de *Buttler*, avec le commentaire connu de *Gray*, contient quinze excellentes gravures en taille douce,

d'après les dessins originaux de Hogarth, par RIDLEY, et vingt gravures en bois, par NESBIT, qui dans ce moment est le plus célèbre graveur en ce genre. Ces gravures en bois sont ce qu'on peut voir de plus achevé dans cette partie, et bien supérieures à tout ce qu'on a de feu *Bewik* et d'*Anderson.* Cependant cette édition ne coûte qu'une livre sterling et un shelling.

Miss LAWRANCE, célèbre peintre de fleurs, a terminé son *rosarium ;* ce sont des gravures supérieurement bien coloriées ; elles coûtent 15 livres sterl. 15 shellings. Elle va publier maintenant les *fleurs de la passion* (grenadilles), qui paroîtront en dix cahiers ; les souscripteurs auront chaque cahier pour 10 shellings.

Il n'y a que quelques années que *Charles* MACKLIN, le doyen de tous les comédiens de l'Europe, est mort à l'âge de 107 ans. Sa carrière dramatique est aussi remarquable que les autres évènemens de sa vie : un de ses anciens amis, *Thom.* KIRKMAN, vient de publier à Londres chez *Lackington : Mémoirs of the Life of Charles Macklin* (deux vol. in-8.° de 923 pages), dans lesquels on trouve un grand nombre de traits intéressans sur *Cibber, Garrik, Quin, etc.,* et beaucoup de vues profondes sur l'art dramatique, en partie d'après les notes manuscrites de Macklin. Ces mémoires joints à ceux de miss *Bellamy,* la vie de *Garrick* par *Davies,* et les autobiographies de *Colley-Cibber,* et de *Tate Wilkinson,* peuvent servir à compléter l'histoire du théâtre anglais.

La connoissance de l'Asie recevra de nouveaux accroissemens de deux ouvrages que doivent publier deux hommes qui ont eux-mêmes vu les contrées dont ils parleront. Le capitaine SIM s'occupe d'une description du royaume d'*Ava*, et M. TURNER d'un ouvrage sur le *Thibet*.

Le voyage de BROWN, intitulé *Travels in Africa, Egypt and Syria, from the year* 1792—1798 (1 vol. in-4.°, prix 1 liv. sterl. 11 shell.), est surtout intéressant par les découvertes nouvelles qu'il a faites dans l'intérieur de l'Afrique. Il a découvert dans le désert Oasis (aujourd'hui Seewah), des ruines d'une chapelle qu'il croit, avec beaucoup de vraisemblance, avoir appartenu au temple de Jupiter Ammon; il a fait un séjour forcé de deux ans dans le royaume Darfore en Abyssinie, et il n'a dû qu'à un heureux hasard l'occasion d'en échapper.

Un des plus habiles fondeurs en caractères, *Edmund Fry*, qui demeure dans la rue nommée *Type-street*, à cause du grand nombre de fondeurs en caractères qui y demeurent, vient d'exécuter une entreprise remarquable, sous la direction et avec le secours du grand linguiste *Marsden*, et du chevalier *Banks*. C'est un volume du plus grand format in-8.°, et imprimé avec infiniment de luxe, sous le titre de *Pantographia;* il ne contient que des épreuves de caractères de tous les alphabeths connus jusqu'à présent dans tous les pays, exécutées avec des caractères faits exprès, accompagnées d'une explication et de la détermination de la prononciation, d'après la langue angloise. L'ouvrage est dédié au chevalier

Banks, et coûte deux guinées. Aucune des bibliothèques qui veulent avoir une collection complète pour l'histoire de l'imprimerie, ne pourra se passer de ce bel ouvrage.

Les *Oriental Collections* du major OUSELEY se continuent toujours sans interruption de trois mois en trois mois (1). On assure qu'il a reçu, surtout de Calcutta et d'Aleppe, des matériaux pour plusieurs volumes. Son entreprise peut se soutenir, parce que les riches Anglois, par esprit public, achètent de pareils ouvrages, quoiqu'au dessus des connoissances du plus grand nombre, uniquement dans la vue d'encourager ces importans travaux. Le troisieme numéro du second volume a paru dans les derniers mois de l'année 1799.

Le même major Ouseley vient de publier un précis de l'histoire ancienne de la Perse, qu'il a traduit d'un manuscrit persan d'*Iben Ara*, le titre est: *An Epitome of the ancient history of Persia*, (un vol. Prix, 7 shellings).

Le journal anglois, intitulé *Analytical Review*, qui a cessé à cause des persécutions dont le libraire Johnson, son propriétaire, étoit l'objet, est maintenant remplacé par un autre beaucoup plus étendu qui paroît sous le même format et chaque semaine, (les autres Reviews ne paroissent que tous les mois) sous le titre de *Weekly Review*. Cela formera tous les trois mois, un gros volume in-8.°; le numéro coûte un shelling. On y trouvera aussi, ce qu'on cherche en-

(1) *Suprà*, année V, t. II, p. 386 et tom. III, p. 403.

vain dans les autres journaux anglois, l'indication du contenu de tous les autres journaux, et des anti-critiques ou réponses des auteurs critiqués à leurs critiques. Les éditeurs s'appellent *a few independant men*, et promettent la plus grande impartialité.

M. PORSON continue son travail sur les tragédies d'Euripide; il en a publié deux. Malheureusement ses autres occupations l'empêchent de continuer aussi rapidement ce travail qu'il seroit à desirer.

Son adversaire WAKEFIELD travaille, dans la prison de Dorchester, à son dictionnaire grec et latin, promis depuis si longtemps, et attendu avec tant d'impatience.

L'histoire naturelle vient de recueillir un fruit tardif de l'ambassade du lord Macartney en Chine, dans l'ouvrage intitulé : *The natural History of the Insects of China, by E. Dornovan;* Londres, chez Rivington, un volume in-4.° avec des gravures très-bien coloriées : prix, 3 livres sterling. L'auteur est membre de la société linnéenne.

Un autre fruit de ce voyage, *les Costumes de la Chine*, que le peintre, qui étoit à la suite de Macartney, a publiés à Londres, en douze cahiers, chacun de cinq gravures très-bien coloriées, seront aussi publiés par cahiers dans la librairie de Baumgærtner, à Leipsick, avec un texte françois et allemand. Ce recueil, dont les gravures seront copiées avec soin, pourra être considéré comme un supplément intéressant au Voyage de Macartney.

Les amateurs de musique, qui aiment la lecture des écrits anecdotiques de BURNEY, de HAWKIN

et d'autres historiens de la musique, doivent accueillir favorablement un ouvrage biographique qui a paru sous le titre : *Anecdotes of G. Fr.* HANDEL *and J. Chr.* SMITH. *With select pieces of music by Smith never before published;* Londres, chez *Bulmer*, un volume in-4.° Cet ouvrage, imprimé avec luxe, et orné des portraits de ces deux musiciens, coûte 12 shellings.

MORRIS STORER, l'ancien ami intime du lord NORTH, est mort de la consomption, à Bath, dans le milieu de l'année 1799. Il avoit été l'homme le plus à la mode et le meilleur poète latin de l'Angleterre, et on le regardoit comme le soutien du bon goût. Il a légué à l'école d'*Eton* sa bibliothèque et sa collection d'estampes, l'une et l'autre très-intéressantes. Il étoit connu pour avoir la bibliothèque la plus remarquable, sous le rapport des reliures anciennes et curieuses ; de sorte qu'on auroit pu faire, chez lui, le cours le plus complet de l'art du relieur. Le professeur d'Altorf, SCHWARZ, auroit trouvé, dans les trésors littéraires et bibliographiques de Storer, de quoi faire un bon supplément à ses dissertations *sur les ornemens des livres.* Il avoit fait lui-même le voyage de Naples, uniquement pour avoir une copie très-exacte des *Capsules de volumes*, déterrées dans les fouilles d'Herculanum. Dans ses dernières années il restoit souvent à *Purley*, et y établit, sur les bords de la Tamise, un parc très-remarquable d'après les conseils de *Repton*, connu par la disposition de plusieurs jardins.

La

La mort prématurée de l'architecte REVELY, éditeur du troisième volume des *Antiquities of Athens* de STUART, est une perte sensible pour les arts. Il étoit encore très-jeune, lorsqu'il voyagea avec Stuart dans les contrées classiques de la Grèce, et il en rapporta une riche collection de dessins dont les connoisseurs faisoient grand cas. Son meilleur monument est l'église de Southampton, qui seroit encore plus belle, si une économie mal-entendue n'avoit pas souvent détruit ses plus beaux projets. Il avoit en général le malheur de bâtir souvent des châteaux en l'air. Il avoit été l'élève de *Chambers*, et avoit un peu de son inflexibilité; il se brouilla avec les grands et les inspecteurs, parce qu'il opposoit ouvertement le mépris et la raillerie à leur ignorance et à leurs prétentions souvent ridicules. C'est à lui que Londres devra sans doute un de ses plus beaux chantiers pour la construction des vaisseaux; il sera établi dans l'île de la Tamise, appelée *île des chiens (isle of dogs)*. Revely en a donné les premiers plans, et s'est encore occupé de ces idées peu de jours avant sa mort, arrivée dans le milieu de l'an 1799.

ECOSSE.

Le savant écossois *Henri* MACKENZIE, a qui l'Ecosse doit un de ses meilleurs ouvrages périodiques, *le Miroir (the Mirror)*, vient de publier le premier volume des ouvrages qui ont remporté les prix, et

des mémoires de la société savante de l'Ecosse ; il est intitulé : *Prize Essays and transactions of the Highland society of Scotland, by H. Mackenzie.* On y trouve des mémoires intéressans pour l'histoire d'Ossian, et de la poésie erse en général. On lit dans l'introduction, des détails exacts sur la fondation et l'esprit de cette société, qui fait honneur à l'Ecosse.

Il a paru encore à Edimbourg, en deux vol. in-4.°, une histoire de la poésie écossoise, par *Alex.* Campbell ; elle est intitulée : *Introduction to the history of poetry in Scotland, from the biginning of the thirtheenth century down to the present time, with scottish songs, etc.* On ne l'a tiré qu'à 90 exemplaires.

Russie.

Il est maintenant décidé que la nouvelle université ne sera point à *Riga*, mais à *Dœrpat ;* voici quelques articles de l'*ukase du sénat*, qui contient le plan de ce nouvel établissement littéraire.

Les professeurs dépendent absolument des curateurs de l'université. Il y aura quatre facultés : celle de la *théologie* aura trois professeurs ordinaires, et un professeur extraordinaire ; celle de la *jurisprudence*, quatre professeurs ordinaires ; celle de la *médecine*, six professeurs ordinaires ; et celle de la *philosophie* (qui comprend aussi les sciences physiques et mathématiques, l'histoire, la littérature, etc.), huit professeurs ordinaires, auxquels on pres-

crit avec beaucoup de détails ce qu'ils doivent enseigner. Leurs appointemens sont fixés à 1500 roubles en assignations de la banque, ce qui, d'après le cours actuel, fait 300 ducats à peu près. Les cours particuliers sont payés par les étudians, et le prix en est aussi fixé par l'ukase. Les fonds nécessaires pour l'entretien de l'université ne sont pas encore déterminés. Mais un des plus grands obstacles aux progrès de cette école sera l'article 100 de cette ukase, qui ordonne *que tous les livres étrangers nécessaires à l'université, seront d'abord examinés par la censure établie.*

Paris.

Les restes de Boileau-Despréaux, qu'on a retirés de la Sainte-Chapelle, ont été déposés dans le jardin du Musée des monumens françois, auprès de ceux de Descartes, de Molière et de Lafontaine.

Le bureau central va faire placer dans l'hospice de la Maternité, ci-devant monastère du Port-Royal, rue de la Bourbe, la belle statue du bienfaiteur des enfans abandonnés, *Vincent-de-Paule.*

Cours réformateur sur la plupart des principales sciences.

Ce cours est annoncé par le C. DURAN, médecin à S. Girons, dans le département de l'Arriège, dans une petite brochure de 10 pages in-8.°, imprimée en vendémiaire an 8, sous le titre indiqué ci-dessus.

« Celui qui ose proposer ce cours, y est-il dit, « a eu l'avantage *unique* de posséder un manuscrit « *anonyme*, d'un genre très-remarquable, et d'un « mérite, *ce lui semble*, très-éminent, qui renferme « des vues *grandes et nouvelles* sur *toutes* les di- « verses sciences, et surtout sur les moyens d'ap- « profondir chacune d'elles, et de découvrir la vé- « rité : ouvrage cependant qui, très-précieux pour « les idées et le fond des choses, n'est qu'une ébau- « che grossière et *imprésentable* par la manière de les « exprimer, étant dans ses diverses parties ou d'une « concision trop abstraite, ou d'une négligence trop « incorrecte et irrégulière (1).»

Le C. Duran dit « avoir étudié longtemps cet « écrit, et avoir longtemps aussi, avec sa méthode, « *tâché* d'étudier la nature : il croit aujourd'hui « *devoir* au public le fruit de ces différens travaux; « et c'est avec ces moyens qu'il essaie d'ouvrir cette « école.

(1) La grammaire entre-t-elle dans le nombre des *sciences réformées ?*

« J'y proposerai, continue-t-il, sur *plusieurs différentes sciences* des théories *entièrement nouvelles*, « d'où doivent résulter *peut-être* de grandes réformes et de hauts degrés de perfectionnement. Ces « sciences seront principalement les suivantes :

« I. Sciences Morales ; *la logique, la morale naturelle, l'éducation naturelle, le droit naturel.*

« II. Sciences Physiques ; *la haute physique* ou « *métaphysique, l'histoire naturelle, la haute chymie, la médecine naturelle.*

« III. Beaux-Arts, ou plutôt de la Communication de la Pensée. »

Après avoir indiqué ce qu'il se propose de traiter dans les deux premières parties, il dit en parlant de cette troisième : « Nous y exposerons les élémens « d'une nouvelle langue, propre à devenir universelle.... ; l'excellence et la supériorité de l'instruction orale ; les inconvéniens et abus de l'écriture...., et les moyens de simplifier l'instruction « écrite, ou d'*épurer la librairie.*

« Ce plan général, ajoute le C. Duran, n'est que « le tableau des promesses qui sont faites dans le « manuscrit en question, et celui de l'enseignement et des divers systêmes qui y sont proposés, « esquissés, et *considérablement exécutés :* j'entreprends aujourd'hui d'interpréter et de développer « publiquement ces théories nouvelles...., je les « défendrai avec tout le zèle d'un disciple persuadé....., ce sera aux auditeurs éclairés à les « juger. »

Forme de ce Cours.

« Ce cours, si *neuf par le fonds*, doit l'être aussi « par sa forme. Chaque leçon aura deux parties : « l'une, une discussion libre entre les élèves, dans « laquelle chacun proposera, à son gré, ses idées, « ses questions, ses difficultés ou ses solutions ; « dans l'autre, le professeur exposera sa doctrine, « soit en lisant des fragmens du manuscrit textuel, « ou de sa propre composition, soit pour l'ordinaire « de tête, et par un entretien familier. »

Conditions.

« Cette école sera ouverte, *si elle paroît être ap-* « *prouvée* et desirée par les amateurs, et aussitôt « qu'un nombre suffisant se sera fait inscrire (nous présumons que cette inscription doit se faire chez le C. Duran, à St-Girons, département de l'Arriège). « Il ne sera inscrit des élèves qu'au dessus de l'âge « de 18 ans. Dans ce cours général, qui n'est qu'é- « lémentaire, *le cours partiel le plus long et de la* « *science la plus étendue*, sera réduit au nombre de « *quinze leçons*, et ainsi *le cours total des diverses* « *sciences pourra être accompli en 90 leçons au plus.*

Si le C. Duran « a lieu de juger par l'effet de ce « prospectus, que ce cours est agréé par les gens « de lettres, et qu'il peut être exécuté », il promet d'en indiquer le lieu, le temps et les autres accessoires. Il desire, au reste, vivement d'être mis à même de publier au plutôt, par une seconde

annonce, toutes ces différentes conditions et le jour de l'ouverture.

Le C. Duran a aussi, depuis, publié une autre brochure de 16 pages in-8.°, sous le titre de *la République démocratique, ou la Constitution de l'an* 50. Il y dit que « cet ouvrage, qui n'est qu'une des « parties annoncées dans son programme du *Cours « réformateur des sciences*, sera donné par frag- « mens, et qu'il se propose d'en publier au moins « un, et souvent deux par décade. »

Combien les savans et les gens de lettres les plus distingués, regretteront le temps consumé pour leurs études, sitôt qu'ils verront acquérir en quinze leçons tant de belles connoissances! N'est-il pas à craindre que les libraires ne se liguent contre le C. Duran, pour avoir voulu faire épurer leur commerce, en simplifiant l'instruction; comme les ouvriers de Lyon se liguèrent contre le célèbre Vaucanson, pour avoir simplifié plusieurs machines?

Ecoles centrales.

Les CC. Lagrange et Garat, devenus membres du sénat conservateur, ont donné leur démission de membres du jury des écoles centrales du département de la Seine; ils sont remplacés par les CC. Bossut et Ginguené, tous deux membres de l'institut national. Le jury, actuellement composé de ces deux citoyens et du C. Chenier, a nommé, dans sa première réunion, le C. Millon, auteur de plusieurs

ouvrages estimés, à la chaire de professeur de législation à l'école du Panthéon, en remplacement du C. Lenoir-la-Roche, élu membre du sénat conservateur. La chaire de professeur du dessin, laissée vacante par le C. Vien, nommé au même sénat, a été donnée au C. Peyron, peintre avantageusement connu.

THÉATRE.

THÉATRE FEYDEAU.

Orphise, ou *la Partie de chasse.*

Il auroit été de toute impossibilité d'entendre un mot de cette pièce en cinq actes et en vers, jouée le 11 pluviôse, au milieu des huées, des bravos et des sifflets dont toute la salle retentissoit. Une intrigue assez froide et le style le moins soigné paroissoient caractériser cette pièce, qui n'a été un peu écoutée que jusqu'au milieu du troisième acte, où on a fait baisser la toile, sans vouloir en entendre davantage.

Le jeu des acteurs n'a contribué en rien à cette chûte. Les rôles étoient confiés aux premiers de cette troupe, et on avoit souvent applaudi le C. *Picard* et la C.^e *Des Roziers*, quoique l'on sifflât de temps en temps ce qu'ils disoient.

Cette pièce est du C. *Famin*, qui l'avoit déja donnée sous le nom d'*Orphise* avec aussi peu de succès.

Théatre Favart.

Le Voisinage.

Ce petit opéra a été joué le 4 pluviôse. Malgré l'agrément de la musique, des invraisemblances choquantes et peu d'intérêt en ont déterminé la chûte.

L'auteur de la musique a seul été demandé; on en a nommé cinq : les CC. *Quinebeau*, *Dubua*, *Dugazon* fils, *Bertaud*, et *Pradère*.

Le C. *Pujoux* a fait à sa pièce beaucoup de coupures et de corrections, et la seconde représentation a eu plus de succès que la première.

Théatre du Vaudeville.

Sterne à Paris, ou *le Voyageur sentimental.*

Ce vaudeville, joué le 2 pluviôse, n'offre qu'un cadre bien foible. Ce sont tout simplement quelques scènes du Voyage sentimental, cousues ensemble et égayées par de jolis couplets.

Sterne est à Paris dans le temps de la guerre de la France avec l'Angleterre. Il n'a point d'autres papiers qu'un certificat de l'ambassadeur anglois à

La Haye ; il l'oublie chez son sellier, et lorsqu'il l'envoie chercher, on en a fait des papillotes pour la coiffure de madame. Il se trouve assez embarrassé ; on vient l'arrêter comme espion, et on le laisse chez lui, sous la garde d'un jeune homme qui bientôt lui paroît peu fait pour ce genre d'occupation. Il apprend qu'il n'a pris ce parti que contraint par la nécessité, ayant perdu un billet de banque, son unique ressource. Le valet de Sterne, qui a trouvé le billet, le remet à son maître, qui le rend au jeune homme, et marie son valet avec Rose, fille de l'hôte.

Les auteurs de cette bluette sont les CC. *Rivoille* et *Forbin*. Elle a été bien jouée par les CC. *Vertpré*, *Carpentier*, et la C.^e *Henry*.

Monsieur Guillaume, ou *le Voyageur inconnu.*

Ce M. *Guillaume* que les auteurs du Vaudeville ont voulu célébrer, est GUILLAUME LAMOIGNON DE MALESHERBES, qu'ils ont joint à leur galerie des grands hommes, le 12 pluviôse, avec le plus grand succès.

M. *Guillaume* voyage en Languedoc, pour prendre les eaux. Il s'est fixé chez M. *Maurice*, intendant du château de M. *Fierville*, conseiller au parlement de Toulouse. Ce dernier a envoyé à Paris son fils, qui, loin de s'y rendre, est venu, sous le nom d'*Hip-*

polyte, loger dans le village et s'introduire chaque jour chez Maurice, sous prétexte de faire son portrait. Son véritable motif est son amour pour *Cécile*, fille du bonhomme Maurice, avec laquelle il est marié secrètement. Il s'agit de déclarer cette union, parce qu'on propose à Cécile un nouveau parti. M. Guillaume, dont la bonté et la candeur inspirent la confiance, est choisi pour confident. Hippolyte lui avoue son hymen, et lui apprend qu'il est fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, nommé ..... La vue d'un laquais en livrée, qu'il reconnoît pour celui de son père, le force à prendre la fuite et l'empêche de continuer M. de Fierville arrive, et demande le pavillon qu'il occupe ordinairement. Maurice est obligé de déplacer M. Guillaume, qui a un entretien avec le conseiller où celui-ci le traite avec beaucoup de hauteur et d'orgueil; mais sa surprise est grande, quand il apprend qu'il a affaire à M. *Guillaume de Lamoignon-Malesherbes*. Il lui demande alors une grâce, et M. Guillaume lui en demande une à son tour; il le prie, puisqu'il est conseiller au parlement de Toulouse, d'interposer ses bons offices auprès d'un de ses confrères dont le fils a fait une étourderie. Fierville écrit une lettre pleine de force et de sagesse; et, lorsqu'Hippolyte se présente avec son épouse, et que Fierville veut faire valoir la distance des rangs, l'inégalité des fortunes, il a pour juge sa propre lettre, dans laquelle Malesherbes lui montre une réponse à chacune de ses objections. Il est désarmé, embrasse ses enfans, et leur pardonne.

Cette pièce est supérieurement jouée par les CC. *Julien*, *Chapelle*, *Carpentier* et *Lenoble*. On ne sauroit mettre plus de bonhomie que le C. *Vertpré* dans le rôle de M. Guillaume, ni plus de grâces et de décence que la C.e *Henry* dans celui de Cécile.

La pièce est des CC. *Barré*, *Radet*, *Desfontaines* et *Bourgueil*. Elle est une des meilleures du répertoire du Vaudeville.

Théatre des Troubadours.

Il ne faut pas condamner sans entendre.

Tel est le titre d'un *proverbe* en un acte qui a obtenu le plus grand succès, le 11 pluviôse. Ce n'est qu'une bluette, mais une bluette fort gaie et très-amusante.

Dorlis, et *Adèle* son épouse, n'osent se présenter chez *Franville*, leur oncle, qui, jadis ruiné par l'imprudence de sa sœur, a rétabli sa fortune, ouvre sa maison aux artistes et encourage les talens. De concert avec une jeune Alsacienne au service de Franville, ils pénètrent chez lui, sous divers costumes, et finissent par une scène où ils intéressent l'oncle qui leur pardonne. On a demandé, après la pièce, les C.nes *Laporte* et *Delisle*, dont le jeu avoit contribué au succès de la pièce, qui est du C. *Patrat*.

Charles Lebon, ou *les Amours du quatorzième siècle.*

Ce vaudeville, représenté le 19 pluviôse, est écrit en vieux langage. Il est tiré du roman de M. Mayer, intitulé *Charles Lebon.* Mais il n'y a ni action ni intrigue; on ne voit dans cette pièce que la description des amours timides de deux amans qui, tour-à-tour, se croient infidèles, se désabusent et s'épousent sans obstacle. Le défaut d'intérêt, joint au vieux langage, ont répandu sur cette pièce une monotonie qui l'a empêché d'obtenir un plus grand succès.

Elle est des CC. *Laborde* et *Ferrières*, auteurs de *la Soirée incroyable.*

Voici le couplet qui a été redemandé, et qui donnera une idée du style.

CHARLES.

Dames, sans vous, que vaudroit peu la vie!
Si gentîment la parsemez de fleurs!
Peindre l'amour, c'est prendre vos couleurs;
Vous en parer, fut toute notre envie.
Si vous ont plu du vieux temps les amours,
Applaudissez à nos deux Troubadours.

On voit que cela approche tout au plus du style marotique. Si les auteurs avoient employé le langage du quatorzième siècle, ils n'auroient pas été entendus des spectateurs. Si on veut actuellement

amener la méthode d'employer le langage du temps et du pays où se passe l'action, on pourra mettre nos tragédies en grec ou en latin, et nos comédies en espagnol ou en italien. T. D.

LIVRES DIVERS.

ECONOMIE.

CONTRAT social des républiques, et Essai sur les abus religieux, politiques, civils, etc., parmi toutes les nations, et principalement en France; par P. J.-B. NOUGARET, né à la Rochelle. 1 vol. in-12 de 400 pages, avec une estampe allégorique, et cette épigraphe tirée des maximes de *la Rochefoucault :*

> Les hommes ne vivroient pas longtemps en société, s'ils n'étoient les dupes les uns des autres.

Prix, 2 fr., et 3 fr. par la poste, port payé. A Paris, chez l'*auteur*, rue des Petits-Augustins, n.° 9, vis-à-vis celle des Marais; *Desenne*, libraire, galeries du jardin Egalité, n.° 2; et *Caillot*, libraire, rue du Cimetiere-André-des-Arcs, n.° 6.

MÉDECINE.

NORDISCHES Archiv fur die Natur-und Arzney-Wissenschaft, ou *Archives pour la physique et la médecine du Nord, rédigées par le professeur* Pfaff, *à Kiel; et le docteur* Scheel, *à Copenhague.*

Sous ce nom paroît, depuis l'automne de 1799, un journal qui a pour but de réunir toutes les dé-

couvertes, observations ou remarques importantes dans toutes les parties de la physique et de la médecine, qu'on doit au génie et à l'application des médecins et physiciens du Nord. Les rédacteurs y comprennent la Russie, la Suède et tous les états du roi de Danemarck. Ils chercheront à donner un tableau exact de l'état de la physique et de la médecine dans ces différens pays. Dans la médecine théorique, ils fixeront leur attention principale sur tout ce qui a rapport aux progrès de la *physiologie*, cette science fondamentale de toute la médecine; et ils embrasseront principalement, par cette raison, *la chymie animale* et *végétale*, qui contribue tant à l'éclaircissement de la première. Dans la médecine-pratique, c'est la description des épidémies qui occupera une place principale dans leur collection. Les médecins, physiciens et chirurgiens les plus renommés du Nord, se sont associés à l'entreprise des rédacteurs, et leur ont promis des travaux actifs.

C'est sous les quatre titres suivans, que les rédacteurs comprennent tout ce qui entre dans le plan de leur journal :

I. Mémoires détaillés sur toutes les parties de la physique et de la médecine. Il y aura des traductions de mémoires publiés en langues du Nord, mais la plupart seront des originaux allemands.

II. Notices abrégées et extraits de correspondance.

III. Littérature de la physique et de la médecine du Nord. Les rédacteurs donneront dans cet article un aperçu général de tous les livres publiés chaque année par des savans du Nord, qui traitent des matières de physique ou de médecine. Si les ouvrages sont très-importans, ils en donneront un extrait critique plus détaillé.

IV. Nouvelles littéraires.

Chaque année, paroîtront quatre numéros chacun de douze feuilles, qui formeront un volume, qui sera orné du portrait d'un célebre médecin ou physicien

du Nord. Les planches nécessaires pour l'éclaircissement des mémoires y seront toujours ajoutées.

Le premier numéro qui a paru au mois de septembre, contient les mémoires suivans, tous originaux :

I. Nouvelles expériences sur la respiration, par le professeur *Abildgaard* de Copenhague, avec des remarques du professeur *Pfaff.*

II. Section d'un cheval noyé, avec des remarques physiologiques de MM. *Herholdt* et *Rafn* de Copenhague.

III. Nouvelles expériences sur le *galvanisme*, et principalement sur l'influence des agens chymiques sur l'irritabilité de la fibre, par le professeur *Pfaff.*

IV. Sur les fièvres intermittentes masquées, par le docteur *Styx* de Riga.

V. Sur l'inoculation de la petite vérole, par le professeur *Pfaff.*

VI. Description de deux nouveaux instrumens d'accouchement, par le docteur *Scheel* de Copenhague.

VII. Description de la dyssenterie épidémique qui a régné à Kiel, dans l'année 1798, par l'archiâtre *Weber.*

Philologie.

Hercules Furens, specimen novæ recensionis tragoediarum L. Annæi Senecæ, *auctore* Torkillo Baden. *Kilonii, sumtibus Bohn.* 1798, 176 pag. in-8.°

M. Baden travaille à une nouvelle édition des tragédies de Sénèque : l'*Hercule furieux*, qu'il vient de publier, et qu'il a dédié à M. Heyne, est destiné à faire connoître sa méthode. Il s'est borné à éclaircir et discuter les passages auxquels *Fabricius*

Juste

Juste Lipse, *Gruter* et *Gronovius* ne se sont pas occupé. Quant à ceux qui ont déja été corrigés par ces célèbres philologues, il n'y touche que lorsqu'il a des raisons puissantes pour être d'une opinion différente de la leur, et alors même il cite toujours dans ses notes la leçon adoptée par ses prédécesseurs, afin de laisser juger le lecteur lui-même. Du reste, comme cet opuscule n'est qu'un essai, il n'y donne que les observations les plus importantes.

M. Baden a comparé dix-sept manuscrits, dont treize de différentes bibliothèques de Rome, trois de celle du roi de Naples, et un de la bibliothèque impériale de Vienne. Il s'est encore servi des variantes d'un manuscrit de Varsovie, publiées par M. GRODDEK, dans la *Bibliothèque de l'ancienne littérature et arts*, rédigée par M. HEEREN, ainsi que de plusieurs anciennes éditions de la bibliothèque royale de Copenhague.

Voici quelques-unes des leçons reçues par M. Baden.

Vers 19, presque tous les manuscrits et les éditions, ont la leçon:

Fera coma hinc exterret Orion Deos:

M. Baden substitue:

Ferro minaci hinc terret Orion Deos.

Au 72.me vers, M. Baden lit *mediusque* au lieu de *meliusque*, adopté par Heinsius.

Vers 1115 et 1116, M. Baden propose un léger changement, de *telum* en *tecum*, ce qui donne un bon sens à ces deux vers:

Et tu collo decus ac tecum
Suspensa diu fortis arundo, etc.

Vers 1168, M. Baden lit avec le manuscrit de

Varsovie, et quelques-unes des premières éditions :

Victor Alcidæ latens
Procede.

au lieu de la leçon commune :

Victor Alcidæ lates ?
Procede :

en prenant le participe *latens* dans l'acception d'*ignotus*, comme on le trouve dans des passages de Virgile et d'Ovide, cités par M. Baden.

Au reste, il faut lire dans les notes même de notre critique les raisons qu'il cite pour établir les leçons proposées, et pour sentir l'importance de son travail, dont les amis des lettres doivent desirer l'entière communication.

ECONOMIE POLITIQUE.

DOCTRINE sur l'impôt, précédée de quelques vues sur l'économie politique en général; par TOUSSAINT GUIRAUDET. A Paris, chez *Dugour*, libraire, rue et hôtel Serpente, 1 vol. in-8.°

La science de l'impôt, dont *Vauban*, l'abbé de *St.-Pierre*, *Quesnay*, *Mirabeau*, *Dupont*, *Turgot*, *Necker*, *Condorcet*, *Cazeaux*, *le Couteux*, *Sabathier*, *Saint-Aubin*, se sont occupés, est encore un problême que l'auteur de cet ouvrage ne résout pas. Il prouve facilement que les progrès de la science économique sont lents ; il combat avec succès les divers systêmes qui ont été successivement adoptés sur l'impôt ; il préfere celui qui atteindroit tous les objets de consommation, et il propose un droit à prélever sur le bled et les autres grains au moment de la monture : droit qui produiroit, selon lui, deux

cents millions, et peut-être aussi deux cents révoltes. On n'imagine pas que cette nouvelle découverte fasse fortune, ni auprès des gouvernans, ni encore moins auprès des gouvernés : c'est un système encore substitué à d'autres systèmes. L'art de l'administration financière n'obtiendra rien de toutes ces théories ; et l'édifice de la félicité publique ne trouvera pas dans ces belles, et souvent bizarres spéculations, les vraies bases qui doivent assurer et consolider le bonheur des peuples.

PHILOSOPHIE MORALE.

ELEMENTA METAPHYSICA juris doctrinæ, auctore Emmanuele Kantio. *Latinè vertit* G. L. Kœnig, *collaborator gymnasii Oldenburgensis.* A Amsterdam, chez G. *Den Hengst*, 1799.

Le professeur *Born*, de Leipsic, a déja traduit en latin plusieurs des ouvrages de *Kant*. La traduction que nous annonçons est en général exacte, et écrite avec assez de pureté. C'est un service rendu à ceux qui ne possèdent pas la langue allemande. Dans les prolégomènes de *Kant*, on aime à le voir passer condamnation jusqu'à un certain point sur le reproche d'obscurité qui lui a été fait, et toutefois s'en justifier par les raisons les plus plausibles qu'il puisse alléguer : il se disculpe également sur l'orgueilleuse prétention d'annoncer une doctrine *exclusive*, et il rend justice à ses devanciers qui lui ont applani la voie.

VOYAGES.

PREMIER VOYAGE de M. Byron *à la mer du Sud, complétant la relation du voyage de l'amiral* Anson ; *avec un extrait du second voyage de M.* Byron *autour du monde : ouvrage traduit de l'anglois, par*

le C. CANTWEL. A Paris, chez *Fuchs*, rue des Mathurins; *Desenne*, libraire, au palais Egalité; *Louis*, libraire, rue Saint-Severin; *Delance*, imprimeur, rue de la Harpe, n.° 133. L'an 8. in-8.° de plus de 300 pages.

Ce premier voyage de l'amiral Byron a paru en Angleterre, vingt ans après l'expédition d'Anson, à laquelle il sert d'éclaircissement et de suite. Il n'avoit jamais été traduit en françois; et on doit savoir gré au laborieux Cantwel de l'avoir publié en cette langue. Rien n'est plus curieux ni plus intéressant que la relation de Byron. Les dangers qu'il a éprouvés, et les extrêmités auxquelles lui et ses compagnons ont été réduits par le naufrage du vaisseau le *Wager*, ou la *Gageure*, offrent un tableau très-attachant; et ce livre a quelquefois le charme d'un roman et l'agrément d'un voyage. D'ailleurs, on y trouve beaucoup d'instruction sur le Chily et les contrées méridionales de l'Amérique. Le C. Cantwel y a joint un extrait bien fait d'une première relation, concernant les aventures d'une autre partie de l'équipage du Wager, que Laugier avoit donnée au public, il y a plus de quarante ans. Enfin, on y lit un récit abrégé du voyage que Byron fit en 1765 et 1766, dont il résulta quelques découvertes, et qui fut un des plus courts et des plus heureux qu'on ait exécutés autour du monde, depuis Magellan. Cet abrégé est dégagé de beaucoup de détails nautiques, qui ne peuvent plaire à tous les lecteurs. C'est aussi pour eux qu'on a rappelé, dans une introduction, toutes les entreprises que les Anglois ont faites pour pénétrer et faire le commerce dans la mer du Sud; lesquelles ont fini par leur établissement à la baie de *Nootka*, au nord de la Californie.

Voyage pittoresque de la Syrie, etc.; par le C. Cassas. Douzième livraison.

Cette livraison est composée des six planches suivantes :

I.re Planche. Plan et élévation du *Cœnotaphe de* Caius Cæsar.

II. *Vue de la partie la mieux conservée de la grande galerie de Palmyre.* Cette vue est prise au nord est. *Plan général de toute la grande galerie de Palmyre.* La longueur de cette galerie, depuis l'arc de triomphe qui se voit sur la gauche, jusqu'au temple de Neptune qui la termine, est de trois mille cinq cents pieds. Cette planche est double.

III. Elévation géométrale de l'*Arc de triomphe, à Palmyre*, avec des détails de différentes colonnes.

IV. Coupe générale du *Mausolée d'*Iamblichus.

V. Coupe du *Mausolée d'*Elabélus.

VI. *Troisième vue du chemin d'*Antonin, *avant d'arriver à Baruth;* avec des inscriptions antiques, et des bas-reliefs taillés dans le roc.

Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI, et son pontificat, jusqu'à sa mort; où l'on trouve des détails curieux sur sa vie privée, sur ses querelles avec les diverses puissances de l'Europe, sur les causes qui ont amené le renversement du trône pontifical, et sur la révolution de Rome et ses suites : tirés des sources les plus authentiques. Avec le portrait de Pie VI, et la carte des marais Pontins. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Deux vol. in-8.° de 400 pages chacun. Prix, 8 fr. br., et 10 fr. par la poste, franc de port. A Paris, chez F. *Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20, et à l'ancienne librairie de *Dupont*, rue de la Loi.

D'après ce que nous avons dit de la première édition, une seconde prouve le prompt débit de cet

ouvrage, considéré diversement d'après l'esprit qui anime les différens partis, mais qui réellement contient une foule de faits connus et authentiques, communiqués à l'auteur.

Biographie.

Notice historique sur la vie et les ouvrages de Jean-Etienne *Montucla, auteur de l'Histoire des Mathématiques, membre de l'Institut national, de l'académie de Berlin, de la société libre d'agriculture de Seine et Oise; présentée à ladite société, par* Auguste-Savinien *Le Blond, l'un de ses membres, en sa séance du 25 nivôse an 8; imprimée par ordre de la Société.* Paris, pluviôse an 8; in-8.° de 24 pages.

Nous avons inséré, dans ce journal (1), une notice biographique sur le C. Montucla. Dans celle que nous annonçons, le C. Le Blond donne plusieurs détails qu'on lira avec plaisir; il fait sentir surtout l'influence que l'étude approfondie des langues anciennes a eue sur ses autres études, et il ajoute quelques réflexions justes sur l'état d'abandon dans lequel on les laisse aujourd'hui.

Les Vies des hommes illustres de Plutarque, *traduites du grec par Dominique Ricard, avec des remarques à la fin de chaque vie.* A Paris, chez *Charles Pougens*, imprimeur-libraire, quai de Voltaire, n.° 10; veuve *Desaint*, rue du Foin Saint-Jacques; *Leclere*, quai des Augustins, n.° 39. An 8, (1799). Tom. III et IV.

Nous avons déja annoncé les deux premiers volumes de cette traduction. Ceux-ci renferment les

(1) Année V, t. V, p. 406.

vies de Themistocle, de Camille, de Périclès, de de Fabius Maximus, d'Alcibiade et de Coriolan. On y lit, à la tête du 3.me volume, un supplément intéressant à la vie de Plutarque, et à la fin du 4.me une addition importante sur la doctrine d'Anaxagore. La traduction du C. Ricard est fidelle et bien écrite; elle est préférable, à tous égards, à celle de Dacier. Pour les personnes qui ne goûtent pas tous les charmes du vieux style d'Amyot, rien ne doit leur plaire davantage que l'ouvrage que nous indiquons, et ils feront sans doute des vœux ardens pour sa continuation: les notes qui l'accompagnent sont toujours instructives, et quelquefois savantes. L'auteur, qui avoit eu le courage de traduire en entier les œuvres morales de Plutarque, s'est encore surpassé lui-même dans la traduction des vies bien supérieures, et auxquelles cet écrivain ancien doit sa grande réputation. Nous reviendrons sur ces quatre premiers volumes, et nous ferons connoître plus particulièrement ce qu'ils contiennent.

POÉSIE.

LA MUSIQUE, poème, traduit de l'espagnol de Don Thomas de Yriarté; *par J. B. C.* GRAINVILLE, *et accompagné de notes, par le C.* LANGLÉ, *membre et bibliothécaire du conservatoire de musique.* A Paris, chez J. J. *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny; de l'imprimerie de H. L. *Perronneau*, rue du Battoir, n.° 8. An 8, in 8.° de 202 pages. Prix, 1 franc 50 centimes, et 2 francs franc de port.

Ce poème, dans lequel YRIARTÉ développe avec clarté et élégance les règles et les préceptes de la musique, est divisé en cinq chants. Le premier offre une idée des élémens de l'art en les réduisant à deux principes, le son et le temps. Ce *premier chant* étant la base des quatre suivans, est, par sa contexture,

purement didactique. Les difficultés qu'il présente ne sont guère susceptibles d'embellissemens; il exige la sérieuse méditation du lecteur, et doit, par conséquent, moins plaire que les autres. Le *second chant* traite de l'expression des divers effets, en donnant des règles particulières, afin de l'assurer. Dans le *troisième chant*, l'auteur prouve l'excellence de la musique par des argumens fondés en raison et en autorités. Il parle 1.° de la musique d'église; 2.° de celle des théâtres publics; 3.° de son usage dans les sociétés particulières; et 4.° pour l'homme dans la retraite. On voit qu'il a oublié la musique guerrière, qui a un caractère tout-à-fait particulier, comme le C. Langlé l'observe très-bien dans une de ses notes. En développant le caractère de la musique d'église, l'auteur fait l'éloge de ceux qui l'ont restaurée, ainsi que de quelques anciens compositeurs espagnols. Il y a joint la notice des voix et des instrumemens employés dans le chant ecclésiastique, avec la description d'un examen public, comme cela se pratique dans la chapelle du roi d'Espagne. Le *quatrième chant* traite en détail de la musique du théâtre, et démontre ses beautés et ses défauts. Le *cinquième*, divisé en deux parties, explique dans la première quelle est la musique propre aux divertissemens dans les sociétés privées, comme sont les concerts et les bals; dans la seconde, l'utilité et le charme de la musique dans la solitude, aussi bien pour l'homme qui ignore les règles de l'art, que pour celui qui les connoît. Il explique, par ce moyen, quelle doit être l'étude d'un bon compositeur, et il termine en proposant l'établissement d'une académie ou corps scientifique de musique.

A la suite de la traduction du poème d'Yriarté, on trouve la traduction françoise du poème latin de *F. A. Lefebvre*, imprimée à Paris en 1704, sous le titre *Musica*, et réimprimée dans la collection publiée à Paris en 1749, sous le titre de *Poemata didascalica*. Cet ouvrage, qui ne passe pas quatre cents vers, est écrit avec élégance; mais il mérite

à peine le nom de didactique, puisque les fictions mythologiques occupent la place qui devroit être remplie par l'explication des principes de la musique. C'est aussi, en effet, ce qui a engagé l'auteur espagnol, qui a bien connu le poème de Lefebvre, à consacrer, dans ses vers, les élémens de cet art; mais on peut lui reprocher d'avoir de son côté trop négligé quelquefois les ornemens dont cette matière étoit susceptible. Des préceptes, dénués de l'intérêt et de la variété des épisodes, répandent trop de sécheresse sur l'ensemble de son ouvrage. Ce sont deux extrêmes qu'il faut également éviter. Le poème espagnol est trop didactique; le latin ne l'est pas assez. L'un, riche de sa matière, croit se suffire à lui-même; l'autre, moins confiant, ne l'aborde qu'avec timidité, et se jette dans des descriptions et des épisodes qui, souvent, font perdre de vue le sujet principal. L'un dédaigne les rêves de la mythologie; l'autre les prodigue. Celui-ci peint à grands traits, sa touche est vigoureuse; celui-là dessine avec grâce, et, sans trop songer à être utile, il sacrifie l'expression aux ornemens. En un mot, l'espagnol convient aux artistes : le latin satisfait peut-être davantage ceux qui cherchent plutôt à s'amuser qu'à s'instruire.

A la suite du poème d'Yriarté se trouvent, outre les notes de l'auteur, dans lesquelles il a rejeté des observations qui, dans le corps de l'ouvrage, auroient répandu une sorte de confusion et de désordre, encore celles du traducteur, et du C. Langlé. Ces dernières se rapportent plus immédiatement à la musique, et souvent le C. Langlé y combat les opinions avancées par le poète espagnol.

On doit savoir gré au C. Grainville, déja connu par des productions du même genre, d'avoir fait passer dans notre langue ce poème espagnol, qui jouit d'une réputation méritée chez toutes les nations, et qui a été traduit dans plusieurs langues.

Quintus Horatius Flaccus. Parisiis, in ædibus palatinis scientiarum et artium ; 1799, rep. 8, excudebam Petrus Didot natu major. C'est-à-dire : Horace, à Paris, chez *Didot l'aîné*, au Palais national des sciences et arts; petit in-folio de 404 pages.

Pareil au *Virgile*, l'*Horace* que nous annonçons est un nouveau monument du luxe typographique, érigé par le C. *Didot*. Cette édition n'a été tirée qu'au nombre de 250 exemplaires, et le prix des 100 premiers, fixé à 240 francs; celui des 150 autres à 192 francs; les caractères sont de *Firmin Didot*. L'ouvrage est orné de 12 vignettes allégoriques, dessinées par l'architecte *Percier*.

C'est le texte d'Horace, sans aucunes notes ou additions, hors une courte préface du C. *Didot* l'aîné. Il dit avoir suivi l'édition donnée par *Oberlin*, en 1788. Il regrette que les belles éditions de *Wakefield*, à Londres, chez *Bentley*, et de Joseph-Nicolas *de Azara*, à Parme, chez *Bodoni*, ne soient pas sans reproches du côté de la correction : nous regrettons que celle du C. *Didot* ne le soit pas non plus. Nous avons été frappés, à l'ouverture du livre, d'une faute grave. Lib. 3, od. 2, v. 1, il y a :

Angustam amice pauperiem pati.

au lieu d'*amici*, lequel mot est de plus à placer entre deux virgules: *amice* nuit même au mètre.— Une conjecture que le C. *Didot* avoit déja proposée dans sa *traduction, en vers françois, du 1.er livre des odes d'Horace*, a été, à ce qu'il nous semble, admise ici un peu légèrement dans le texte ; elle se rapporte au v. 26 de la 3.e ode du 1.er livre ; on y substitue à la leçon reçue,

Gens humana ruit per vetitum nefas.

celle-ci :

Gens humana ruit per vetitum. Nefas !

Vetitum nefas semble, à l'éditeur, pléonastique et mauvais : l'est-il beaucoup plus que *vetitum* et *negata* dans ce vers si connu d'Ovide, amor. 3, l. 17,

Nitimur in vetitum semper, cupimusque negata !

Lib. 3, od. 3, v. 32, nous lisons :

Troïa quem perperit sacerdos.

Ne falloit-il pas, dans le premier mot, le double point sur l'*i*, *Troïa ?*

Nous n'aimons pas la vieille orthographe, suivie par le C. *Didot*, dans *volgus*, *voltus*, etc. ; ni celle d'*inpavidus*, *inlabatur*, *conlatus*, etc. (d'après celle-ci, il auroit aussi fallu *inperium*, et il met partout *imperium*) ; ni enfin la finale de l'accusatif pluriel, *is*, au lieu de *es*, qui, pour des lecteurs peu exercés, le fait confondre avec le nominatif ou le génitif du singulier. — Nous observons encore que les Romains, dans leurs monumens, ne connoissoient pas notre grand *u* rond, *U*, et qu'ils se servoient toujours du *V* ; le C. *Didot* auroit bien fait, selon nous, de se conformer à cet usage, et nous le lui conseillons pour la suite. — Ces observations, au reste, dictées uniquement par l'amour de l'art et le desir de la perfection, et que nous nous serions bien gardés de faire à un artiste vulgaire, sont le fruit d'une première inspection, tout au plus d'un quart d'heure. P. H. M.

LITTÉRATURE.

ESSAI sur la Satyre, par le C. LAYA. Paris, à l'imprimerie de *Demonville*, rue Christine, n.° 12. An 8, 45 pages in-8.°, avec l'épigraphe :

« Je ne connois de véritablement bons ouvrages que « ceux dont le succès n'est pas dû à la malignité. »

VOLTAIRE.

« On ne parle plus aujourd'hui que de *satyres*, « dit l'auteur à la tête de cet essai, et il semble,

« dans la décadence des lettres, que notre dernière « ressource soit d'être méchans. » Or, qu'est-ce que la *satyre*, cet art si universellement répandu, qu'on ne s'aperçoit pas, même en l'exerçant, qu'on l'exerce? C'est la réponse à cette question qui fait le sujet de cet essai. Dans tous les temps, les peuples ont été la *satyre* l'un de l'autre. La *Grèce* fut, durant quelques siècles, la satyre des barbares qui l'environnoient : ces siècles une fois passés, ceux-ci devinrent la sienne. On peut dire la même chose de *Rome*, et successivement de toutes les autres nations.

L'homme vertueux est la satyre vivante du méchant ; et de toutes les satyres, celle-ci est la plus efficace, en ce que l'exemple est plus puissant que le précepte.

L'historien ou le publiciste qui fait contraster les mœurs des différens peuples, leurs vices, leurs ridicules, les erreurs ou les crimes de leurs gouvernemens, les différentes causes de leur dissolution, de leur décadence, de leur chûte, traite la *satyre* en *grand*. Voilà le *satyrique utile*, s'il est vrai qu'on puisse citer une seule nation qui ait su profiter des leçons de l'histoire ! C'est ainsi que *Tacite*, dans ses *Annales*, a fait la *satyre des mœurs de Rome*.

Après la *satyre historique*, vient la *satyre proprement dite*, du ressort de laquelle est tout ce qui porte atteinte aux mœurs, au goût, à la foi publique; mais où le poète ne fait que des *sorties générales*, et s'abstient des *dénominations individuelles*. L'auteur parle ici successivement des différens auteurs satyriques anciens, surtout d'Aristophane, d'Horace, de Juvénal et de Perse. Quant aux satyriques françois modernes, il n'en dit qu'un mot, parce que leurs ouvrages sont dans les mains de tout le monde ; et il finit par examiner ces deux questions :

« La satyre a-t-elle produit plus de bien que de « mal ? est-elle utile ou nuisible ?

« S'il est un genre de satyre utile, quel est ce « genre ? »

THÉATRE.

LES VOYAGEURS, comédie en trois actes et en vers, par Armand *CHARLEMAGNE, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, par les comédiens sociétaires de l'Odéon, le 17 nivôse an 8; prix, 1 fr. 50 cent.* A Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, rue de Malthe; et à son imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n.° 44; an 8, in-8.° de 100 pages.

LE VAUDEVILLE AU CAIRE, comédie-folie en un acte et en vaudevilles, par les CC. JOUY et LONGCHAMPS, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 18 frimaire an 8; prix, 1 fr. 50 cent., avec des airs notés. A Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, rue de Malthe; et à son imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n.° 44; an 8, in-8.° de 47 pages.

LE CAROSSE ESPAGNOL, ou Pourquoi faire? comédie-vaudeville en un acte et en prose, par GERSIN, ANNÉE et DEJOUY, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 14 nivôse an 8; prix, 1 fr. 50 cent., avec des airs notés. A Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, rue de Malthe; et à son imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n.° 44; an 8, in-8.° de 51 pages.

ROMANS.

NÉRINE, ou le Mariage, histoire angloise, par F. Gaspard *LAFONT, 2 vol. in-18, avec fig.* Chez *Le Petit le jeune*, quai des Augustins, et aux galeries de bois, au palais Egalité. A Paris, an 8.

Nérine, l'héroïne de ce roman, est fille de *Thomas Adinkton*, et d'une célèbre actrice du théâtre

de Londres, qui meurt en lui donnant le jour. Adinkton fait lui-même l'éducation de sa fille, et à l'âge de douze ans la fait sortir de la campagne où il l'avoit élevée, et l'emmène à Londres, vêtue en homme. Ils arrivent chez *Fitzgard*, leur parent, à qui on annonce la mort de Nérine, et qui, à cette nouvelle, traite avec le plus d'égards possible le bon Adinkton, dont il se croit déja l'héritier; il veut même absolument qu'il n'ait pas d'autre logement que le sien; mais il change bien de sentiment lorsqu'il apprend que Nérine n'est pas morte. Adinkton dispose tout pour faire débuter sa fille au grand théâtre de Londres, et meurt subitement d'une hémorrhagie. *Mistriss Barley*, parente de Nérine du côté de sa mère, vient s'emparer de la maison, et se déclare tutrice de la jeune personne : bientôt tous les meubles disparoissent, et mistriss Barley abandonne sa pupille après l'avoir ruinée. *Madame Saint-Leon*, jeune veuve françoise, prend Nérine pour compagne de ses filles; mais la jalousie gagne le cœur des jeunes personnes, et Nérine est encore éconduite. *Andrely*, leur vieux maître de musique, l'avoit prise en amitié; il lui offre un logement, meurt assassiné le même jour, et laisse par son testament sa maison de la ville à *Guillelmine*, sa gouvernante, et une jolie maison de campagne à sa jeune élève. Un escroc épouse Guillelmine et disparoît avec son argent; un vieil avare demande la main de Nérine, qui pour se débarrasser de ses importunes assiduités, quitte la campagne et se réfugie à Londres, où elle prend avec elle la trop confiante et malheureuse Guillelmine. Elle se travestit en homme pour plus de liberté, et fait connoissance avec un jeune homme nommé *Andrely*, neveu de son bienfaiteur, et qui étoit à Londres pour plaider contre le testament qui le privoit de la succession de son oncle. Prenant Nérine pour un jeune homme, il lui fait toute sa confidence, l'engage à le servir, et Nérine promet de lui faire voir *miss Adinkton*. En effet, elle tient parole, et l'étonnement d'Andrely est à son comble,

en reconnoissant son jeune ami dans miss Adinkton, qui lui fait présent, à compte, de quarante guinées. Le jeune Andrely, joueur et libertin, les perd au jeu, et, excédé de débauches, tombe malade, et meurt au milieu des plus affreux tourmens.

Afin d'éviter les poursuites de son amant avare, Nérine vend sa maison de campagne, et en achette une voisine de Londres. Elle y fait connoissance d'un *sir Tritcher*, homme puissamment riche, demi-philosophe et épicurien, qui lui fait la cour, et lui prodigue tant de marques d'un véritable attachement, qu'elle se donne à lui ; mais l'hymen change bien sir Tritcher, qui devient bourru, jaloux, et force la pauvre Nérine à fuir de la maison après une dispute très-vive, dans laquelle il lui lance sa canne à la tête. Le lendemain on apprend la mort de sir Tritcher, et *Georges*, son neveu, accuse Nérine de l'avoir empoisonné ; elle est mise aux fers et prête à être condamnée, quand Guillelmine accourt et lui apprend que son époux n'est pas mort, et qu'étant d'abord tombé en syncope, il avoit donné signe de vie au moment où Georges le faisoit ensevelir. Cependant Tritcher ne vit pas longtemps, et Georges s'emparant de tout, chasse Nérine, qui est reçue chez *sir Francklin*, son avocat. Elle place son argent chez le banquier *Adams*, qui fait banqueroute le lendemain : la voilà donc encore sans nulle ressource, et de plus privée de Guillelmine, qui meurt. Elle rencontre alors madame Saint-Léon, qui a vu ses trois filles se livrer au libertinage, et se repent amèrement de son indulgence pour elles et de sa cruauté pour Nérine. Le hasard lui fait connoître un jeune anglois, *sir Bedford*, qui devient amoureux d'elle, lui fait rendre son bien par le fripon Adams, et ensuite l'épouse. Nérine, malheureuse avec un vieux mari, éprouve encore plus de chagrins avec le jeune, qui la délaisse pour une femme perdue, qui bientôt après le trahit et lui laisse voir sa perfidie. Bedford cède à l'impression de la vertu, et rentre dans son ménage, où il vit

heureux avec sa sœur *Caroline*, sa Nérine, et une petite fille dont ils soignent eux-mêmes l'éducation.

Tel est l'extrait précis de ce roman, qui intéresse beaucoup. Le fonds en est simple, les détails sont vrais, les caractères fortement tracés, la morale excellente et le style soigné, quoique de la plus grande simplicité. Il fera plaisir à tous ceux qui ne cherchent dans un écrit que la nature, et qui n'ont pas de goût pour le merveilleux et le gigantesque.

T. D.

FRÉDERIC et JENNY, ou *l'Enfant de la sacristie*, *par* J. M. *G.*** A Paris, au cabinet de *Sombert*, libraire, boulevard Saint-Martin, vis-à-vis l'ancien opéra, n.° 11; et chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.° 16; an 8, 1 vol. in-12 de 216 pages, avec fig.

L'Enfant de la sacristie est une foible parodie de l'*Enfant du carnaval* de PIGAULT-LEBRUN, du moins dans les premiers chapitres. Des situations connues, des caractères assez communs, et une intrigue fort ordinaire, sont tout ce qu'on trouve dans cet ouvrage. Cependant il y a assez d'intérêt, et si l'auteur avoit choisi un sujet plus neuf, il auroit sans doute attaché davantage. Le rôle odieux d'une certaine madame *Darcis*, qui persécute ses amans, et fait assassiner l'Enfant de la sacristie, après l'avoir comblé de ses faveurs; l'immoralité qu'on trouve dans le courant de l'ouvrage, où l'Enfant de la sacristie abuse de son amante plusieurs fois, et même dans la *sacristie*, et où on le voit, bientôt après, noyer madame Darcis pour se débarrasser de ses persécutions, etc., etc., révolteront sans doute les lecteurs qui respectent encore les mœurs. T. D.

Table des articles contenus dans ce numéro.

HISTOIRE.

Testament de *Kang-Hy*, empereur de la Chine et des deux Tartaries orientales et septentrionales; traduit et enrichi de notes, par Jos. *de Grammont*, missionnaire à Pékin. 8

GÉOGRAPHIE.

Extrait de deux Mémoires du général d'artillerie *Andréossy*, relatifs à l'AEgypte. 30

ORNITHOLOGIE.

Traité élémentaire et complet d'Ornithologie, ou d'Histoire naturelle des oiseaux; par P. M. *Daudin*. 42

ENTOMOLOGIE.

Rapport fait à la société d'agriculture et des arts de Bonlogne-sur-Mer, par le C. *Dumont-Courset*. 54

VOYAGES.

Constantinople ancienne et moderne, et Description des côtes et îles de l'Archipel et de la Troade, par Jacques *Dallaway*; traduit de l'anglois, par André *Morellet*. 63

GRAMMAIRE.

Elémens de la Grammaire générale, appliqués à la langue françoise, par R. A. *Sicard*. 81

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Société d'émulation d'Abbeville. 94

Institut national. 99

Lycée des Arts. *Ibid.*

Société de Médecine de Paris. 103

Muséum d'Histoire Naturelle. 104

CORRESPONDANCE.

Nouvelles de Londres. 104

Ecosse. 113

Russie. 114

Paris. 115

Cours réformateur sur la plupart des principales sciences. 116

Ecoles centrales. 119

THÉATRES.

Orphise, *ou* la Partie de chasse. 120

Le Voisinage. 121

Sterne à Paris, *ou* le Voyageur sentimental. *Ibid.*

Monsieur Guillaume, *ou* le Voyageur inconnu. 122

Il ne faut pas condamner sans entendre. 124

Charles Lebon, *ou* les Amours du quatorzième siècle. 125

LIVRES DIVERS.

Economie.

Contrat social des républiques, et Essai sur les abus religieux, politiques, civils, etc., parmi toutes les nations, et principalement en France; par P. J.-B. *Nougaret*. 126

Médecine.

Nordisches Archiv. für die Natur- und Arzney-Wissenschaft, *ou* Archives pour la physique et la

médecine du Nord, rédigées par le professeur *Pfaff*. *Ibid.*

Philologie.

Hercules Furens, specimen novæ recensionis tragœdiarum, L. Annæi Senecæ, *auctore* Torkillo Baden. 128

Economie politique.

Doctrine sur l'impôt, précédée de quelques vues sur l'économie politique en général; par *Toussaint Guiraudet*. 130

Philosophie morale.

Elementa metaphysica juris doctrinæ, auctore Emmanuel Kantio. *Latine vertit* G. L. Kœnig. 131

Voyages.

Premier Voyage de M. Byron à la mer du Sud, complétant la relation du Voyage de l'amiral Anson, avec un extrait du second Voyage de M. Byron autour du monde: ouvrage traduit de l'anglois, par le C. *Cantwel*. *Ibid.*

Voyage pittoresque de la Syrie, etc.; par le C. *Cassas*. Douzième livraison. 133

Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI, et son pontificat, jusqu'à sa mort. *Ibid.*

Biographie.

Notice historique sur la vie et les ouvrages de Jean-Etienne *Montucla*, présentée à l'Institut national par Auguste-Savinien *Le Blond*. 134

Les Vies des hommes illustres de Plutarque, traduites du grec par Dominique *Ricard*. *Ibid.*

Poésie.

La Musique, poème, traduit de l'espagnol de Don Thomas de Yriarte; par J. B. C. *Grainville*, et accompagné de notes, par le C. *Langlé*. 135

Quintus Horatius Flaccus. 138

Littérature.

Essai sur la Satyre, par le C. *Laya*. 139

Théâtres.

Les Voyageurs, comédie en trois actes et en vers, par Armand *Charlemagne*. 141

Le Vaudeville au Caire, comédie-folie en un acte et en vaudevilles, par les CC. *Jouy* et *Longchamps*. *ibid.*

Le Carrosse espagnol, *ou* Pourquoi faire? comédie-vaudeville en un acte et en prose, par les CC. *Gersin*, *Année* et *Dejouy*. *Ibid.*

Romans.

Nérine, *ou* le Mariage, histoire angloise, par F. Gaspard *Lafont*. *ibid.*

Frédéric et Jenny, *ou* l'Enfant de la sacristie, par J. M. G.** 144

AVIS.

Ceux qui désirent faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.

(N.° 23.) Floréal an 8.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,
tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens DOLOMIEU, DESGENETTES, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, HERMANN, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON LA ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, COUSIN, CUVIER,

Geoffroy, Ventenat, Cavanilles, Usteri, Boettiger, Visconti, Villoison, Willemet, Winckler, etc. ont fourni des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. Fuchs, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

PHYSIOLOGIE.

RÉFLEXIONS critiques sur un ouvrage ayant pour titre, Traité des Membranes, *par le C. BICHAT.*

L'ANATOMIE humaine fut longtemps un champ fertile en découvertes. Une multitude d'objets inconnus se présentoit de toutes parts aux recherches de ses premiers cultivateurs, et les récompensoit amplement de leurs pénibles travaux ; mais, à mesure que la science fit des progrès, les découvertes devinrent plus rares et plus difficiles ; et de nos jours, si l'on excepte les derniers travaux de *Mascagny* sur le système lymphatique, la description faite par *Soemmering* de la tache jaune qui se trouve au fond de l'œil, et l'histoire qu'a donnée *Scarpa* de quelques branches de l'arbre nerveux suivies dans certains organes où jusqu'à présent elles avoient échappé à la sagacité des observateurs, on ne voit rien qui puisse mériter ce nom parmi les travaux des anatomistes.

Cependant un nouvel ouvrage paroît ; le grand nombre de faits anatomiques qu'il renferme, motive sa publication. Je le reçois avec empressement, je le parcours avec avidité, et j'en achève la lecture, sans avoir vu se réaliser de si brillantes promesses. Mécontent de mon espoir déçu, je rejette

le livre avec dépit parmi ces ouvrages qui, comme le disoit un littérateur estimable, ne font que grossir le volume de la science, sans en augmenter le trésor.

Mais bientôt les journaux s'en emparent et l'annoncent par de pompeux extraits. Les uns le disent entièrement neuf; d'autres soutiennent qu'un traité des membranes manquoit à l'anatomie; plusieurs, qu'il ajoute à la gloire de l'anatomie françoise; il en est qui prétendent qu'il éclaire singulièrement l'histoire de la santé et des maladies; enfin, s'il en faut croire quelques-uns, l'auteur a découvert une nouvelle vie dans les ligamens.

Aucun journaliste, plus juste ou plus instruit que les autres, n'a revendiqué les prétendues découvertes du C. *Bichat*, en faveur de leurs véritables auteurs; soit défaut d'érudition, soit plutôt excès de complaisance, on se récrie sans cesse sur la nouveauté des faits que son traité renferme; et comme, dans les sciences, l'autorité de quelques individus entraîne souvent les suffrages du plus grand nombre, j'ai cru devoir à la vérité, de publier que cet ouvrage ne contient d'idées nouvelles que pour ceux qui les ignorent; bien convaincu que ces sortes de productions, semblables à une fausse monnoie, ont cours tant que le public n'est pas éclairé sur leur nature.

De la membrane synoviale et de la sécrétion de la synovie.

Plusieurs anatomistes, et entr'autres *Bonn* (1) et *Nesbith*, ont avancé que la capsule des articulations, arrivée à la circonférence du cartilage qui revêt les extrémités des os, se continue sur ce cartilage et le recouvre en entier. Le C. Bichat nous assure que la membrane qui enveloppe orbiculairement les articulations, parvenue à la circonférence des cartilages articulaires, se réfléchit sur ces cartilages. Si l'on trouve quelque mérite dans cette assertion, ce ne sera surement pas celui de la nouveauté. Cependant le C. Bichat, après avoir reproduit cette idée neuve, l'étaye de tous les raisonnemens qu'on avoit déja allégués en sa faveur.

Tous ceux qui savent distinguer la certitude d'une simple probabilité conviennent que, malgré l'analogie démontrée par *Bonn* entre les capsules des articulations et les membranes qui tapissent l'intérieur des grandes cavités, et fournissent des enveloppes aux organes qui y sont contenus, cette opinion, tres-vraisemblable, ne peut cependant point être rigou-

(1) *Dissertatio de Continuationibus membranarum, Andreæ Bonn.* Lugd. Batav. 1763, in-4.° Voyez ce qu'en disent les auteurs d'un recueil très-connu et très-estimé, *Commentarii de rebus in scientia naturali et medicina gestis.* Lipsiæ, tom. XIII, p. I, p. 113. « Membranam articulorum internam epiphyses Cartilagineas » in junioribus, aut Cartilagineorum ossium in adultis, laminam in- » vestire, ex cl. Bonn observationibus magis confirmatur. » Voyez encore *Nesbith*, Leçons d'ostéogénie, *Haller*, Biblioth. anat. tom. II, *Sandifort*, Thesaur. Dissert. selectarum, tom. I, *etc. etc.*

reusement démontrée, puisqu'il est impossible de détacher le repli membraneux, du cartilage, ou de le distinguer du périchondre avec lequel il doit se continuer. Mais, sans nous arrêter plus longtemps à cette question peu importante en elle-même, passons à l'examen de la sécrétion de la synovie.

Les anciens regardoient les paquets cellulaires rougeâtres, placés au voisinage des articulations, comme les organes destinés à la préparation de cette liqueur. *Clopton-Havers* crut y apercevoir des conduits excrétoires, et les assimila aux glandes conglomérées; mais le plus grand nombre des anatomistes de ce siècle a révoqué en doute cette structure glanduleuse; plusieurs même les ont confondus avec le tissu graisseux qui environne les articulations (*Winslow*, *Heister*, *Bordeu*, *Lieutaud*). Ce dernier avance même que les recherches les plus exactes n'ont jamais pu lui faire découvrir de glandes synoviales; il pense que la liqueur qui lubrifie les surfaces articulaires suinte de la face interne du ligament capsulaire. Aujourd'hui le C. Bichat s'unit à ces auteurs, et répète après eux que les capsules des articulations sont les organes exclusifs de la sécrétion de la synovie. Cette proposition, qui, si elle n'est vraie, est au moins vraisemblable (ce que l'on doit soigneusement distinguer dans toute science de faits et d'observations), ne me paroît pas entièrement admissible.

Quoique ces pelotons celluleux, longtemps regardés comme des glandes synoviales, n'aient pas, avec les autres glandes conglomérées, une ressemblance

parfaite, et qu'on n'y puisse démontrer ni grains glanduleux ni conduits excréteurs, on ne peut néanmoins s'empêcher de les considérer comme en remplissant, jusqu'à un certain point, les fonctions, et d'admettre qu'ils ne soient de quelqu'utilité dans la sécrétion de la synovie. Leur existence est constante; leur nombre et leur volume sont toujours proportionnés à l'étendue des surfaces articulaires, et à la fréquence des mouvemens qu'exécutent les articulations au voisinage desquelles ils sont placés. On les retrouve chez tous les animaux, pâles et peu colorés sur ceux qui ont gardé un long repos; rouges, éminemment vasculaires, et offrant les traces d'une sorte d'orgasme inflammatoire, dans ceux qui, avant la mort, ont été forcés à de longues courses, les bœufs venus à Paris des provinces éloignées, les bêtes fauves longtemps poursuivies par les chasseurs. Dans l'ankilose ils sont moins rouges et plus consistans que dans l'état naturel. Lorsqu'attirées par l'irritation que les frottemens déterminent, les humeurs affluent de toutes parts vers une articulation qui est en mouvement, n'éprouvent-elles point, en traversant ces paquets glandulo-cellulaires, une modification particulière qui les rend plus propres à la sécrétion de la synovie? Ce ne seroit pas, dans le corps humain, le seul exemple de parties dont l'action n'est que secondaire et concurrente à celle d'autres organes, principalement chargés d'une sécrétion dont les matériaux sont contenus dans le sang qui les traverse. On objectera, sans doute, que cet appareil préparatoire ne se trouve point au voi-

sinage des grandes cavités ; mais, outre que la nature chymique et les usages de la synovie ne sont point exactement les mêmes que ceux de la liqueur que sécrètent la plèvre ou le péritoine, pour être analogues, deux choses ne sont pas identiques. L'esprit humain, naturellement paresseux, aime à trouver des analogies qui soulagent sa foiblesse, et lui épargnent la peine de rechercher les différences. Je sais bien que, pour prouver que le mécanisme de la sécrétion synoviale, exactement semblable à celui du liquide qui mouille l'intérieur des grandes cavités, n'a besoin, comme lui, que d'un simple appareil membraneux ; on répète à chaque instant, de mille manières, et jusqu'au dégoût, que la nature, avare de moyens, est prodigue de résultats ; qu'elle fait dériver de la même cause une multitude d'effets différens, etc. etc. ; mais, sans entreprendre de démontrer l'absurdité reconnue des principes métaphysiques dans les sciences naturelles, n'est-il pas plus raisonnable de reconnoître, avec les philosophes, que la cause primitive peut se transformer de mille manières, et que ses modifications innombrables, d'où naissent les différences des effets qu'elle produit, sont renfermées dans une étendue qui dépasse les bornes étroites de nos conceptions, et à laquelle l'intelligence humaine ne peut assigner de limites?

Dans le cours de cette discussion sur le système synovial, j'ai toujours employé le terme *sécrétion* pour exprimer la fonction par laquelle la synovie est transmise aux surfaces articulaires. Le C. Bichat s'efforce néanmoins de prouver que c'est une exha-

lation, et non point une sécrétion; il se fonde sur le défaut de glandes intermédiaires entre les vaisseaux sanguins et les conduits exhalans, glandes qui, selon lui, existent dans tout organe sécrétoire. Comme il ne nous avertit point des motifs qui lui font préférer l'hypothèse de *Malpighi* au système de *Ruysk*, je ne puis que rappeler l'étymologie du mot *sécrétion*, pour faire sentir toute la futilité de la distinction qu'il prétend établir. Dérivé du verbe latin *secernere*, il exprime, dans le langage des physiologistes, cette fonction par laquelle un organe quelconque sépare du sang les matériaux d'une liqueur qu'il prépare en vertu d'une force qui lui est propre, et forme son caractère distinctif. Or, d'après cette définition, tirée de l'étymologie du mot et de son acception généralement reçue, est-on fondé à établir une distinction entre l'action d'un organe membraneux qui sécrète la synovie, et celle d'un organe qui sécrète toute autre liqueur? N'y a-t-il point, dans tous les cas, élaboration d'un nouveau fluide qui n'existe point dans le sang dont ses élémens ont été séparés? Le terme d'exhalation que l'auteur substitue au mot sécrétion, ne donne-t-il point une idée fausse et l'exhalation, phénomène purement physique, et qui exige l'air pour dissoudre le fluide qui s'exhale, peut-elle avoir lieu entre des surfaces absolument contiguës et qu'aucun intervalle ne sépare? Cependant cette distinction paroît au C. Bichat d'une très-grande importance; il ne croit pas même devoir se dispenser de discuter l'opinion, depuis longtemps oubliée, de ces auteurs qui comparoient

la sécrétion de la synovie à la filtration d'un fluide à travers le tissu d'une étoffe, dont il gagne toujours la partie la plus inférieure, sans faire attention que dans cette hypothèse, la plante des pieds devroit être l'organe sécréteur de toute l'économie. Rappeler de pareilles erreurs pour les réfuter avec prolixité, n'est-ce point, comme le disoit *Bacon*, posséder l'art de faire naître mille questions d'une seule, par des réponses toujours moins satisfaisantes?

De peur d'encourir le même reproche, je passe de suite à ce que le C. Bichat nomme *Traité de l'arachnoïde.* Cette membrane dont le nom indique la ténuité, qui a longtemps échappé aux recherches des anatomistes, confondue par quelques-uns avec les autres enveloppes de la masse cérébrale, va sans doute lui fournir matière à d'importantes découvertes. Avant d'analyser ses travaux, il est bon de rappeler que dans la dissertation déja citée (2),

(2) Il suffira de rapporter l'analyse qu'a donnée de cette partie de l'ouvrage de Bonn, l'auteur du recueil de Leipsick.

Pag. 31. « Arachnoïdea eo loco ubi vasa ex dura matre ad piam pro-
« cedunt, cum interna duræ matris lamina cohæret, reflectitur enim
« duræ matris lamina interna et cum venis ad arachnoïdeam descendit;
« hæc vero ad earum insertionem pelliculas valvulosas quasi format et
« in duræ matris, internam laminam ubi venas suscipit, abit. P. 33. Ad
« sellam turcicam interna duræ matris lamina non glandulam continet,
« sed cum pauca tela cellulosa, vaginæ in speciem, supra carotides et
« ductum glandulæ pituitariæ continuatur et ascendit, donec in arach-
« noïdeam quæ superficialis piæ matris lamina est continuetur. Ascendit
« enim dura mater cum arteria; arachnoïdea vero a basi cerebri rece-
« dens, libera super ascendentem arteriam descendit, et mox reflexa
« cum vagina arteriæ a dura matre confluit; hinc species introsuscep-

Bonn, voulant prouver que l'arachnoïde se comporte relativement au cerveau, comme le péritoine par rapport aux viscères abdominaux, la plèvre à l'égard des poumons, etc., observa le premier, que les veines du cerveau, pour aller s'ouvrir dans les sinus de la dure-mère, soulevoient l'arachnoïde qui leur fournit des espèces de gaînes semblables à la tunique que les intestins empruntent du péritoine; que cette membrane se continuoit avec la lame interne de la dure-mère; et que celle-ci, qui n'est qu'un prolongement de l'arachnoïde, ne contient point la glande pituitaire, mais passe au dessus d'elle, se réfléchit sur sa tige *(infundibulum)* et sur les gros vaisseaux qui entrent dans le crâne, sans traverser l'arachnoïde, logés dans de légères duplicatures de cette membrane; enfin, selon Bonn, l'arachnoïde, de la surface de laquelle suinte la sérosité cérébrale, se prolonge dans le canal vertébral et s'y comporte de la même manière. Si nous en venons au C. Bichat, nous verrons que d'abord il établit que l'arachnoïde est assez distincte des autres enveloppes du cerveau, pour qu'on ne puisse les confondre; qu'elle se comporte à l'égard de cet

« tionis, volvulo intestinorum similis, oritur, quæ primo adspectu, « arachnoïdeam ibi perforari ostendere videtur, attamen non perfo- « ratur, sed leviter tantum duplicata continuatur. In vertebralibus, pos- « terius simile quid fit. Dura mater ab infundibulo non perforatur, sed « lamina duræ matris simile ei involucrum præbet, et simili modo in « arachnoideam explicatur. »

Commentarii de rebus in scientia naturali et medicina gestis. Lipsiæ, tom. XIII.

organe, comme le péritoine par rapport aux viscères abdominaux; qu'elle l'enveloppe sans le contenirr dans sa propre cavité. Traducteur fidèle, il emploie les mêmes raisonnemens pour prouver la même opinion; et, dans ce travail, on ne peut lui imputer d'autre tort que celui de taire le nom de l'auteur original.

Aucun anatomiste n'ignore que derrière le corps calleux, au dessus des tubercules quadrijumaux, la pie-mère s'enfonce dans les ventricules latéraux par le troisième ventricule, et qu'elle va former, dans ces cavités, les plexus choroïdes, la toile qui les unit et soutient les deux veines de Galien qui rapportent au sinus droit, ou pressoir d'Hérophile, le sang distribué dans l'intérieur des ventricules. Le C. Bichat croit avoir trouvé, dans cet endroit, une nouvelle ouverture par laquelle l'arachnoïde se prolonge dans ces cavités. Si l'on demande par quelle expérience on justifie cette extension de la doctrine de Bonn, on répond qu'il se fait une sécrétion séreuse dans les ventricules, que l'arachnoïde est la seule membrane séreuse qui enveloppe la masse cérébrale, et qu'ainsi on doit la trouver partout où l'on observe une sécrétion de cette nature. Si, peu satisfait de cette explication syllogistique, on demande comment il est possible de distinguer la dure-mère de l'arachnoïde, qui se continue en formant sa lame interne; on répond que cette distinction, qui ne peut être établie par aucun procédé anatomique, qu'il est impossible de démontrer intuitivement, est facile à établir par l'imagination; qu'elle

est prouvée par le seul fait de la sérosité qui s'exhale de la face interne de la dure-mère, membrane fibreuse qui ne pourroit remplir cette fonction, si un feuillet séreux ne se réfléchissoit sur elle. Jamais le C. Bichat n'abandonne son instrument favori, l'induction analogique, qui ne devroit être employée qu'avec la plus grande réserve, et que *Baglivi* mettoit, à bon droit, au nombre des causes qui ont retardé les progrès de la médecine.

Membranes en général.

Haller, voyant que toutes les membranes pouvoient être réduites en tissu cellulaire, par une macération prolongée, négligea de distribuer en différentes classes des organes d'une même nature. Depuis cet illustre physiologiste, quelques médecins, et entr'autres le professeur *Pinel*, en ont distingué divers ordres, d'après leurs analogies de fonctions et de structure, et ces classifications ont jeté une vive lumière sur l'histoire de leurs maladies. C'est donc à tort que le C. Bichat se plaint que les membranes n'ont pas jusqu'ici fixé l'attention des anatomistes; que *ce genre d'organes ayant rarement une existence isolée, n'a jamais été isolément examiné par eux.* Cette plainte est d'autant moins fondée, qu'aussitôt après il reproduit la division établie par le C. Pinel, des membranes, en muqueuses et en séreuses ou diaphanes. Il y ajoute un troisième ordre qui comprend les membranes fibreuses. Nous ne parlons point des membranes composées, fibro-séreuses, séro-

muqueuses, fibro-muqueuses. Ces subdivisions ne conviennent point à tous les temps de la vie ; ainsi le péricarde est dépourvu de fibres dans les jeunes enfans, elles ne s'y développent que par les modifications qu'introduit l'action vitale dans les organes cellulaires.

Avant que le C. Bichat publiât un traité des membranes, on savoit que la peau prolongée derrière les paupières et au devant du globe de l'œil, dans les voies lacrymales, dans les fosses nasales et les divers sinus qui y aboutissent, dans la bouche, et généralement dans toutes les voies alimentaires, aériennes et urinaires, tapissoit l'intérieur des organes urinaires, respiratoires et digestifs ; que dans ces parties, son tissu relâché étoit continuellement abreuvé par une liqueur muqueuse, d'où leur est venu le nom sous lequel on les désigne. *Leroy* de Montpellier avoit prouvé que la surface de ces membranes l'emportoit de beaucoup, pour l'étendue, sur celle de la peau dont elles émanent, puisque, d'après les calculs de ce médecin, la surface d'où s'exhale la matière de la perspiration pulmonaire, offre elle seule une étendue égale à celle de l'organe cutané. On savoit que la sensibilité dont ces membranes sont douées étoit diversement modifiée dans les divers points de leur étendue. *Regæ* avoit démontré qu'elles établissoient une correspondance d'action entre les organes dans lesquels elles se prolongent ; et cette sympathie, démontrée par une multitude de phénomènes physiologiques et pathologiques, paroissoit si bien établie, qu'on a dû s'étonner lorsque le

C. Bichat a avancé qu'entre le prolongement de l'organe cutané qui tapisse l'intérieur des conduits séminaux et urinaires, et le prolongement plus considérable qui recouvre les voies aériennes, alimentaires, le globe de l'œil et ses dépendances, il n'y avoit aucune correspondance d'action, ni de sensations. On croyoit, au contraire, que les divers phénomènes de la maladie syphilitique, les ophthalmies vénériennes, les ulcères de la gorge et du voile du palais, les affections de la membrane intérieure du rectum, suites si ordinaires des blennhorrhagies mal traitées, prouvoient une étroite connexion et de nombreux rapports sympathiques entre ces deux grandes surfaces muqueuses. On savoit que les membranes muqueuses, comme toutes les autres parties du corps, s'accoutumoient par degrés à l'impression des stimulans extérieurs, et finissoient par y devenir insensibles; que le propre de toute irritation, déterminée à leur surface, est d'augmenter la sécrétion des mucosités dont cette surface est habituellement recouverte, etc. etc. Mais ce qu'on n'a point remarqué, et ce que le C. Bichat eût pu rappeler, c'est que les liquides, répandus à la surface de ces membranes, sont sécrétés par des glandes placées à leur voisinage ou dans leur épaisseur; que la conjonctive est mouillée par les larmes, la membrane interne de la bouche, par la salive, etc.; qu'ainsi ces membranes muqueuses ne sont pas sécrétoires par elles-mêmes, ce qui les distingue essentiellement des membranes séreuses ou diaphanes qui, moins extensibles, tapissent l'intérieur des cavités,

fournissent des enveloppes aux organes qu'elles renferment, et sécrétent la sérosité qui suinte de leur surface intérieure. On savoit que toutes les membranes de cet ordre forment des sacs sans ouverture; qu'elles ne contiennent point dans leur propre cavité les viscères qu'elles recouvrent; qu'enflammées, elles contractent des adhérences, ou laissent exsuder une couenne ablumineuse, etc. etc. Mais un usage que les physiologistes refuseront d'admettre, est celui que le C. Bichat attribue à la plèvre. Elle favorise, suivant lui, la respiration par l'écartement de ses portions costale et pulmonaire. Le C. Bichat pense donc que pendant l'inspiration, un vide s'établit entre les poumons et les parois de la poitrine. Ce sont sans doute les expériences sur les animaux vivants qui lui ont fourni des notions si contraires aux idées généralement reçues. Lorsqu'on a ouvert les parois du thorax, l'air pénètre par la plaie, s'épanche entre la plèvre costale et la plèvre pulmonaire, comprime le poumon et s'oppose à sa dilatation. La respiration devient laborieuse, et l'animal suffoque bientôt, si l'air extérieur est en même temps admis dans les cavités des deux plèvres. Dans l'état naturel, la surface du poumon, toujours contigue à la portion de ces membranes qui tapisse les parois du thorax, suit constamment ces parois, lorsque, pendant l'inspiration, elles s'écartent de l'axe de la cavité. D'où viendroit, d'ailleurs, l'air qui éloigne la portion costale de la plèvre de sa portion pulmonaire? etc.....

En traitant des membranes contre nature, le

C. Bichat envisage les loupes comme formées par un kiste unique, de l'intérieur duquel suinte le liquide que ces tumeurs contiennent. Il ignore sans doute qu'une espèce de ce genre de maladies, loin d'offrir un kiste rempli par une humeur plus ou moins épaisse, présente seulement une infiltration graisseuse circonscrite. En effet, le stéatôme, comme l'observe *Morgagni*, n'est autre chose qu'une tumeur adipeuse, dont la cause prochaine paroît être l'atonie d'un point quelconque de l'organe cellulaire. Il est d'autant plus nécessaire de distinguer cette espèce, de l'athérome et du méliceris, qui sont de véritables tumeurs enkistées, que le stéatôme se rencontre bien plus fréquemment que ces dernières, dans la pratique de l'art chirurgical.....

La sensibilité, généralement diffuse dans nos organes, obscure et peu apparente dans quelques-uns, paroît réduite au degré absolument indispensable, pour que les sucs qui y abondent, déterminent l'action nécessaire aux fonctions qu'ils doivent remplir. Cette sensibilité commune aux animaux et aux végétaux, à l'homme qui veille et à celui qui dort d'un profond sommeil, au fœtus et à l'enfant qui a vu la lumière, a été distinguée de celle dont sont doués d'autres organes, qui, frappés par le contact d'un corps étranger, transmettent au *sensorium commune* l'impression qu'ils en reçoivent. *Grimaud* avoit distingué ce dernier mode de la faculté de sentir, et lui avoit donné le nom de sensibilité relative; il nommoit sensibilité organique, celle qui,

existant dans toutes nos parties, semble séparée de la sensibilité relative, dans les organes qu'anime la force digestive, et sur l'action desquels roulent les phénomènes de la digestion, de l'absorption, de la respiration, de la circulation, des sécrétions et de la nutrition, qui n'est elle-même qu'un mode particulier de sécrétion, différent dans chaque système d'organes.

Cette distinction, déja indiquée par *Buffon* et *Bordeu*, doit-elle être rigoureusement admise, et prise dans un sens aussi étendu que le faisoit Grimaud, professeur dont, pour le dire en passant, les ouvrages imprimés ou manuscrits, et publiés sous forme de leçons de physiologie, ouvrages remplis d'une foule d'idées vraiment neuves et ingénieuses, sont mis chaque jour à contribution par les auteurs qui ont des prétentions à l'originalité? N'est-elle pas purement arbitraire, si certains organes, doués dans l'état sain de la sensibilité organique, manifestent dans leurs maladies une sensibilité relative qui s'annonce par de vives douleurs; s'il suffit même, pour déterminer la sensibilité de relation, de changer le stimulant auquel l'organe est accoutumé; si, par exemple, l'estomac sur les parois duquel les alimens ne produisent aucune impression *perceptible*, renvoie des sensations très-distinctes, et devient le siége de douleurs atroces, lorsque quelques grains d'une substance vénéneuse s'y trouvent mêlés? Ne pourroit-on pas soupçonner que si, dans l'état sain, nous n'avons pas la conscience des impressions

impressions qu'exercent sur nos organes les sucs qui y abordent, c'est qu'habitués aux sensations qu'ils font naître presque sans interruption, nous n'en avons qu'une perception confuse, qui finit par disparoître? et ne peut-on pas, sous ce point de vue, comparer les organes dans lesquels règne seulement la sensibilité organique, à ceux qui, doués de la sensibilité relative, ne peuvent plus être excités par des stimulans à l'action continuelle desquels ils ont resté longtemps exposés, et dont ils ont en quelque sorte contracté l'habitude?

Si le C. Bichat eût instruit ses lecteurs de la source où il avoit puisé cette idée nouvelle sur les modes divers de la sensibilité, il eût épargné à plus d'un journaliste de grossières erreurs. Certes l'érudition contre laquelle on déclame sans cesse, l'érudition sur laquelle on affecte de verser un si grand mépris, qui n'est point, comme le croient quelques-uns, ce luxe de citations qu'il est si facile d'entasser au bas de chaque page, mais la connoissance de tout ce qui est fait dans la science sur laquelle on veut écrire ou raisonner; l'érudition, dis-je, contre laquelle tant de gens crient, parce que si peu la possèdent, eût fait éviter de semblables méprises. Elle n'est pas moins nécessaire aux auteurs, qui, sans elle, exercent en pure perte un talent souvent précieux; qu'aux journalistes que son défaut expose, comme on l'a dit, à être souvent la dupe de ce qu'ils ignorent.

Je ne crois point nécessaire de réfuter les conjectures du C. Bichat sur la formation des cicatrices.

« Le desir de connoître est souvent stérile par trop « d'activité ; la vérité veut qu'on la cherche, mais « qu'on l'attende ; qu'on aille au devant d'elle, mais « jamais au delà (3). » Son intérêt seul m'a suggéré ces réflexions. Je les termine, persuadé que la critique, quoique fondée en raison, lorsqu'elle est poussée trop loin, peut devenir injuste. En indiquant les auteurs d'après lesquels le C. Bichat a fait son ouvrage, je suis bien loin de ne voir en lui qu'un vil plagiaire ; je pense, au contraire, qu'il s'est servi, comme à son insçu, du fruit de ses lectures. Souvent tourmenté du besoin d'écrire, dévoré par la soif de la renommée, on demande à l'esprit des idées neuves, et la mémoire ne fournit que des souvenirs. Il me semble qu'on pourroit appliquer à ces idées nouvelles, qui ne sont que des réminiscences contre lesquelles ceux qui écrivent, et principalement les jeunes auteurs, devroient toujours être en garde, ce que *Condillac* disoit des idées innées, qu'on ne les croit telles, que parce qu'on ne se rappelle plus le temps où on les a acquises.

A. Richerand.

(3) Marmontel, *Art critique*, ancienne Encyclopédie.

BOTANIQUE.

ANT. JOS. CAVANILLES icones et descriptiones plantarum quæ aut sponte in Hispania crescunt aut in hortis hospitantur. Volum. IV et V. Matriti, ex regia typographia, 1797, 1799.

Nous avons fait connoître, dans ce journal (1), les trois premiers volumes de l'ouvrage important de M. Cavanilles; nous nous proposons aujourd'hui de présenter l'analyse des deux volumes suivans. Les botanistes et les amateurs qui n'ont pu encore se les procurer, nous sauront gré, sans doute, d'avoir hâté leur jouissance; mais nous ne craignons pas de leur annoncer qu'elle sera plus complète, lorsqu'ils pourront contempler et apprécier eux-mêmes les travaux utiles du célèbre Naturaliste Espagnol.

On trouve, dans ces deux volumes, la description et la figure d'un grand nombre de plantes nouvelles, dont les unes appartiennent à des genres connus, et augmentent beaucoup le nombre des espèces que ces genres renfermoient, telles que plusieurs Sida, Salvia, Leptospermum, Metrosideros, Eucalyptus, Epacris, Hoitzia, Embothrium Œnothera, Bauhinia, Calceolaria, Stipa, Aristida, Ipo-

(1) Année III, t. V, p. 291.

mæa, Convolvulus, Mutisia, etc., et les autres constituent des genres nouveaux presque tous parfaitement distincts et solidement établis. C'est au zèle et à l'infatigable activité d'un digne émule des Commerson, des Michaux, etc., D. Luis Née, que nous devons la découverte de ces trésors botaniques. Cet ardent naturaliste, après avoir voyagé durant l'espace de cinq années, dans le Pérou, dans le Chili, dans la Nouvelle Espagne, dans les Indes Orientales, dans les Iles de la Mer du Sud, etc., a rapporté dans sa patrie une vaste et précieuse collection de minéraux, d'insectes, et surtout de végétaux, dont le nombre s'élève, selon le témoignage de M. Cavanilles, à plus de 10000, et dont plus d'un tiers est absolument inconnu aux botanistes.

Jaloux de contribuer promptement aux progrès de la science, M. Née n'a point hésité à communiquer à l'auteur des dissertations sur les plantes monadelphes, dont il connoissoit tout le mérite, une partie de ses richesses botaniques. Le travail intéressant de M. Cavanilles est la réponse la plus péremptoire que l'on puisse faire à ceux qui prétendent qu'on ne devroit jamais décrire les végétaux que sur le vivant, et que les herbiers ne doivent servir qu'à constater l'existence des plantes. Les succès qu'ont obtenus les Linnæus, les Jussieu, les Lamarck, les Smith, les Vhal, et plusieurs autres qui ont trouvé dans leurs collections tant de ressources, soit pour établir de nouveaux genres, soit pour réformer les caractères de ceux qui étoient établis, soit pour

décrire de nouvelles espèces, ou pour distinguer celles qui avoient été confondues, sont une preuve frappante de l'utilité des herbiers. L'ouvrage dont nous présentons l'analyse en fournit plusieurs exemples, parmi lesquels nous nous contenterons d'en citer un seul.

Ruiz et Pavon ont établi dans la Flore du Pérou un nouveau genre consacré à la mémoire du célèbre et infortuné Malesherbes, *Malesherbia*. M. Cavanilles ayant trouvé dans l'herbier de D. Luis Née la plante qui avoit fourni les caractères de ce nouveau genre, l'observa avec la plus grande attention, la décrivit avec cette sagacité qui lui est propre, et, n'y trouvant pas les caractères assignés dans le genre Malesherbia, il n'hésita pas à en former un genre nouveau. Les auteurs de la Flore du Pérou sont convenus depuis dans leur *Syst. veget. fl. peruv.* et *chil.* p. 79, que leur genre étoit le même que celui de M. Cavanilles, mais que leur description étant incomplète, et même erronée dans la désignation de quelques caractères, l'auteur des *pl. hisp.* avoit été fondé à donner un nouveau nom au genre qu'ils avoient établi.

Les espèces nouvelles qui sont mentionnées dans les deux volumes que nous annonçons, s'élèvent au nombre de 240 ; elles sont décrites avec cette clarté et cette précision qui permettent au botaniste de saisir, à la simple lecture, les caractères les plus importans de chaque organe. Le pays où elles croissent, le temps où elles fleurissent, sont indiqués

avec une scrupuleuse exactitude, et M. Cavanilles a placé souvent à la fin de chaque description, des observations importantes sur les usages auxquels elles sont employées, ainsi que sur les caractères qui les rapprochent ou qui les distinguent de quelques autres espèces du même genre. Il en est plusieurs, surtout dans les Mètrosyderos, Eucalyptus, Epacris, Hoitzia, Cantua, Embothrium, Bauhinia, Caryocar (2), Calceolaria, Mutisia, etc. que nous regrettons de ne pouvoir faire connoître à nos lecteurs; mais, craignant de franchir les bornes dans lesquelles nous devons nous renfermer, nous n'hésitons pas à sacrifier l'intérêt que les descriptions de ces superbes végétaux pourroient répandre sur notre analyse, pour nous livrer, comme dans notre premier extrait, à des discussions purement botaniques.

Collado a.

Ce genre, qui appartient à la famille des Graminées, a beaucoup de rapport avec l'Anthistiria; mais il en diffère par sa glume coriace, 1-phylle, profondément 2-fide, et renfermant trois fleurs dont une simplement mâle et les autres hermaphrodites.

L'espèce que M. Cavanilles décrit sous le nom

(2) En lisant la description que M. Cavanilles donne du *Caryocar Amygdaliferum* Mutis, on seroit tenté de croire, ou que cette espèce est congenère du *Pekea* Aubl., ou que le *Caryocar* et le *Pekea* doivent être réunis et ne former qu'un seul et même genre.

de *Colladoa disticha* (tab. 460), croît près de Samboangan dans les Philippines. Elle s'élève à 15 décimètres de hauteur, et ses fleurs sont disposées en épi.

Arjona.

En changeant les noms donnés par M. Cavanilles à quelques organes de la fructification, par exemple en nommant bractées ce qu'il appelle calyce, en nommant calyce ce qu'il appelle corolle, etc., on reconnoît aisément que ce genre doit être rapporté à la famille des Daphnoïdes, et qu'il se rapproche même beaucoup par son port du *Passerina*, dont il diffère néanmoins par ses étamines au nombre de cinq, par les écailles qui couronnent l'ovaire, et par ses deux stigmates.

L'espèce qui constitue ce genre est originaire de l'Amérique méridionale. M. Cavanilles lui a donné le nom de *tuberosa* (tab. 383), parce que les fibres de sa racine sont tuberculifères comme dans le *Cyperus esculentus;* ses fleurs sont terminales et presque disposées en corymbe.

Linkia.

Il suffit de voir la fleur du *Linkia* pour reconnoître que ce genre appartient à la famille des *Protéoides*, distinguée de toutes les Dicotylédones apétales à étamines périgynes, par les fleurs dont les Anthères sont insérées au sommet des divisions du calyce.

Le *Linkia* a beaucoup d'affinité avec l'*Embothrium*,

dont il ne diffère que par ses anthères linéaires, droites, insérées presque sur le milieu des divisions du calyce, et par ses fleurs solitaires. Il se rapproche aussi beaucoup du *Roupala*, mais il s'en distingue aisément par son inflorescence et surtout par son fruit polysperme.

L'espèce décrite sous le nom de *Levis*, croît près la ville de Jackson, dans la Nouvelle Hollande. Sa tige frutescente et rameuse s'élève à deux ou trois mètres de hauteur. Ses feuilles sont nombreuses, éparses, ovales, lancéolées et très-entières.

Carmona.

Nous rapportons ce genre à notre famille des Sebesteniers. Il se rapproche beaucoup de l'*Ehretia*; mais il en est distingué par ses deux styles, et par son fruit qui est un drupe renfermant une noix 6-loculaire et 6-sperme.

M. Cavanilles a donné à l'espèce qu'il décrit et qui croît à l'île Luzon, l'une des Marianes, le nom d'*heterophylla* (tab. 438): mais ce nom spécifique doit être changé, parce que l'*Ehretia Buxifolia* Rosb. tab. 57 (même plante que l'*Ehretia mycrophylla* Lam. et que le *Cordia retusa* Vhal, Symb. bot. pars secunda, pag. 42), qui est évidemment congénère du *Carmona* Cav. porte aussi des feuilles d'une forme différente.

Cortesia.

Les tubercules pilifères dont les feuilles sont hérissées dans l'espèce décrite par M. Cavanilles, font

déja soupçonner que ce genre, dédié au conquérant du Mexique, doit se rapporter à la même famille que le Carmona. Les caractères de la fructification viennent à l'appui de cette conjecture. En effet, le calyce est libre, monophylle; la corolle est Hypogyne, 1-pétale, régulière et staminifère; le style est 2-fide, et le fruit est oligosperme.

Le C. *Cuneifolia* (tab. 377) croît à Buenos-Ayres. C'est un arbrisseau très-rameux, qui s'élève environ à un mètre et demi de hauteur. Ses feuilles alternes, sessiles, cunéiformes et trifides à leur sommet, sont hérissées de tubercules sur leurs deux surfaces. Les fleurs d'un jaune blanchâtre sont solitaires, sessiles et ordinairement terminales.

Calboa.

Il suffit de considérer la structure du fruit de ce genre, pour déterminer avec exactitude l'ordre auquel on doit le rapporter. Les Convolvulacées sont les seules monopétales Hypogynes dont le fruit présente dans le centre un placenta à plusieurs angles septiformes et correspondans aux sutures des valves qui sont libres. Le *Calboa* se rapproche beaucoup de l'*Ipomœa;* mais il en diffère, comme l'a observé M. Cavanilles, par son calyce à cinq découpures, par son stigmate simple, par ses étamines dont les filamens sont entièrement glabres et d'une grandeur égale, et par sa capsule 4-loculaire. Il a aussi beaucoup de rapport avec le *Convolvulus;* mais il s'en distingue par son stigmate simple et par sa corolle 5-fide.

L'espèce que M. Cavanilles décrit sous le nom de *Vitifolia* (tab. 476), croît aux environs de Saint-Blaise, dans l'Amérique septentrionale. La tige de cette plante est grimpante, et s'élève à près de trois mètres de hauteur. Ses feuilles, portées sur des pétioles qui se contournent, ressemblent à celles de la vigne. Ses fleurs, portées sur un pédoncule axillaire et presque disposées en corymbe, sont jaunes en dehors, rouges en dedans, et longues environ de trois centimètres.

Ne pourroit-on pas rapporter au genre *Calboa* de M. Cavanilles, les *Convolvulus, Pentapetaloïdes* L. et *Parviflorus* LAM. ?

POIRETIA, VENTENATIA, PEROJOA.

Ces trois genres, qui ont beaucoup de rapport avec l'*Epacris* L. dont M. Cavanilles a reformé le caractère générique, doivent constituer une nouvelle section dans la famille des Bruyères.

Le *Poiretia* (tab. 343) diffère de l'*Epacris* par sa corolle à 5 pétales et par son ovaire dépourvu d'écailles. Ce genre est, à ce que nous a appris M. Vhal, le même que le *Sprengelia* Smith, act. Holm. — Gmelin avoit déja donné le nom de *Poiretia* à une plante de l'Amérique septentrionale, qui, de même que le *Demidofia* du même auteur, paroît être congénère du *Dichondra* FORST.

Le *Ventenatia* se distingue surtout de l'*Epacris* par son fruit qui est une noix globuleuse à 5 loges 1-spermes. Les deux espèces décrites par M. Cava-

nilles (tab. 348 et 349, fig 1) sont des sous-arbrisseaux qui croissent près de Jackson dans la Nouvelle Hollande.

On seroit tenté d'éloigner le *Perojoa* de la famille des Bruyères, lorsque l'on considère que son fruit est 1-sperme ; mais l'on est convaincu que c'est l'ordre auquel il faut le rapporter, en réfléchissant sur l'affinité de ce genre avec celui de l'*Epacris* dont il se rapproche, soit par le port, soit par la conformité dans la plupart des organes de la fructification. D'ailleurs l'*Arbutus uva-ursi*, dont le fruit est également 1-sperme, appartient certainement à la famille des Bruyères. L'espèce que décrit M. Cavanilles, sous le nom de *Perojoa Mycrophylla* (tab. 349, fig. 2), est un sous-arbrisseau très-rameux qui croît dans le même pays que le *Ventenatia*. Ses feuilles sont nombreuses, petites, ovales, appliquées contre la tige et les rameaux, et comme imbriquées. Ses fleurs sont terminales, rapprochées en tête et rougeâtres.

Selliera.

M. Cavanilles a présenté dans le second numéro des *Annales de Historia Natural*, une dissertation très-intéressante sur le Goodenia Smith (3), dans laquelle il observe que ce genre, ainsi que le *Selliera* et le *Scaevola* L. sont conformes par les caractères de la fleur, mais qu'ils diffèrent essentielle-

(3) Nous avons décrit et fait figurer une espèce de ce genre dans le second volume des Mémoires de l'Institut, sciences physiques et mathématiques.

ment par ceux du fruit. En effet, le fruit du *Goodenia* est une capsule 2-valve et polysperme; celui du *Scævola* est une noix à une ou deux loges 1-spermes, et celui du *Selliera* est une baie uniloculaire contenant plusieurs semences disposées sur quatre rangées autour d'un placenta central.

Nous avons fait connoître l'espèce qui constitue ce genre dans le N.° 33 du Bull. de la Soc. phil. an 8.

Calycera.

Ce genre doit être placé dans la troisième section des Cinarocéphales Juss, après l'*Echinops*. Les caractères qui le constituent sont fortement tranchés. Calyce commun polyphylle; calyce propre 1-phylle, 5-denté, 1-flore; stigmate simple; semences pentagones renfermées chacune dans leur calyce, dont les dents se sont alongées; réceptacle hérissé de paillettes.

L'espèce décrite par M. Cavanilles sous le nom d'*Herbacea* (tab. 358), est originaire du Chili. La racine de cette plante pousse plusieurs tiges hautes environ de trois à quatre décimètres; les feuilles presque toutes radicales sont pinnatifides, et les fleurs sont réunies en une tête sphérique, solitaire et terminale.

Argyrochæta.

Linnæus avoit rapporté au *Parthenium* l'espèce qui constitue ce genre (*Parthenium Hysterophorus*). Les observations de M. Cavanilles ont prouvé qu'elle

devoit en être séparée, et qu'elle constituoit un genre nouveau qui a beaucoup d'affinité avec le *Chrysogonum*, mais qui en diffère par les fleurons du disque 4-fides et 4-andres, par les demi-fleurons orbiculaires et 2-dentés, par les semences surmontées chacune de deux ailes, et par les paillettes du réceptacle, cunéiformes dans le disque et orbiculaires à la circonférence.

Stevia.

Le *Stevia* a beaucoup de rapports avec l'*Eupatorium* et l'*Ageratum*; mais il diffère surtout du premier par son calyce simple polyphylle, et par les arêtes qui surmontent ses semences: on le distingue du second par la structure du calyce et par ses fleurons 4-fides.

M. Cavanilles, après avoir observé que l'*Ageratum Lineare*, décrit dans le vol. III, p. 3, tab. 205, est congenère du *Stevia*, décrit trois nouvelles espèces, savoir *S. Salicifolia* (tab. 354), *S. Serrata* (tab. 355), et *S. Pedata* (tab. 356). Nous pensons qu'on doit encore rapporter à ce nouveau genre toutes les espèces d'Eupatoire dont le calyce est simple, et dont l'aigrette qui surmonte les semences est formée de filets roides.

Stylocoryna.

Ce genre dont la corolle est monopétale, dont l'ovaire est adhérent, et dont les feuilles sont opposées et munies de stipules, appartient évidemment

à la famille des Rubiacées. Il doit être placé dans la quatrième section de Juss. après le *Genipa* dont il diffère par son calyce urcéolé et 5-denté, par ses antheres saillantes et presque sessiles, par son style en forme de massue, et par la forme de son fruit.

L'espèce décrite par M. Cavanilles sous le nom de *S. racemosa* (tab. 368), croît aux îles Philippines. C'est un arbre de moyenne grandeur, dont les feuilles sont ovales-lancéolées, dont les fleurs, d'un blanc jaunâtre, sont disposées en grappes rameuses et axillaires, et dont les fruits sont pisiformes.

Guioa.

Il existe une grande affinité entre ce genre et le *Cupania* de Sw., dans lequel on trouve également des feuilles ailées sans impaire, des fleurs disposées en grappe, un calyce à cinq feuilles, une corolle à cinq pétales insérées sur le disque charnu qui entoure la base de l'ovaire, huit étamines, un ovaire stipité, et des semences semiarillées; mais il en diffère par le stigmate simple et par le fruit tricapsulaire.

L'espèce qui constitue ce genre, et que M. Cavanilles nomme *Lentiscifolia* (tab. 373), est un arbrisseau originaire de l'île des Amis, qui s'élève à plus de deux mètres de hauteur, et dont les fleurs rougeâtres sont disposées en panicules axillaires et terminales.

Galphimia.

M. Cavanilles, en adoptant le nom de *Galphi-*

mia (4), a indiqué l'affinité de ce genre avec celui du *Malpighia*, dont il ne diffère que par les divisions du calyce qui sont nues, et par les filamens des étamines qui sont libres dans toute leur étendue (5).

L'espèce décrite sous le nom de *G. Glauca* (tab. 489), est originaire du Mexique. C'est un arbrisseau rameux s'élevant à plus de deux mètres de hauteur, dont les feuilles sont ovales, dentées à leur base, d'un vert gai en dessus et glauques en dessous. Les fleurs, de couleur jaune et rougeâtres à leur sommet, sont disposées en grappes simples et terminales.

Magallana.

Ce genre, consacré à la mémoire d'un célèbre navigateur, se rapproche infiniment du *Tropæolum;* mais il en diffère par son calyce à trois divisions, dont deux supérieures entières, et une inférieure 3-fide; par sa corolle dont les trois pétales supérieurs sont portés sur un onglet filiforme, tandis que les deux inférieurs sont sessiles; par son stigmate 2-fide; et surtout par son fruit, formé d'une ou de deux samares, munies chacune de trois ailes, et 1-spermes.

Le *Magallana porifolia* (tab. 374), qui est la seule espèce connue du genre, est originaire de l'Amérique méridionale. C'est une plante herbacée dont

(4) *Galphimia* est l'anagramme de *Malpighia*.

(5) Ce dernier caractère est bien surprenant dans la famille des Malpighiacées.

la tige filiforme et grimpante a environ un mètre de longueur. Ses feuilles sont alternes, trifides et ponctuées. Ses fleurs sont solitaires, axillaires et de couleur jaune.

Cristaria.

Le nom de *Cristaria* ayant été donné par Sonnerat à une plante que Jussieu a reconnu être congénère du *Combretum*, M. Cavanilles a cru devoir employer ce nom pour désigner un genre nouveau de la famille des Malvacées, qui a de grands rapports avec le *Sida*, mais qui en diffère surtout par le disque qui entoure l'ovaire à sa base, et par la structure de l'arille des semences.

M. Cavanilles rapporte trois espèces à ce nouveau genre; savoir, *Cristaria glaucophylla* (tab. 418), plante herbacée, originaire du Chili, dont la tige est couchée, rameuse, tomenteuse et longue environ d'un mètre, dont les feuilles, portées sur de longs pétioles, sont trilobées et incisées, et dont les fleurs, couleur de chair, sont disposées en panicule terminale; *Cristaria multifida*, même plante que les Sida multifida Cav Monad. pag. 25, N.° 53, tab. 4, fig. 2 *Sida pterosperma* L'her. stirp. tab. 57; et le *Cristaria betonicæfolia* Feuill. (Voy. pag. 40, tab. 27).

Brotera.

Le *Brotera* doit être placé dans la sixième section des Malvacées, Juss., après le *Dombeya*, dont il diffère principalement par son fruit, qui est une capsule à cinq loges.

Ce

Ce genre renferme deux espèces. L'une *B. ovata* (tab. 433), est originaire de la Nouvelle Espagne. Sa tige est herbacée; les feuilles sont ovales, dentées en scie; les pédoncules axillaires portent deux ou trois fleurs; et les étamines sont au nombre de dix, dont cinq alternes stériles. L'autre *B. Phœnicea*, ou *Pentapetes phœnicea* L., ou *Dombeya phœnicea* Cav. Monad. p. 129, tab. 43, fig. 1, est originaire des Indes orientales. Sa tige est herbacée; ses feuilles sont presque hastées, très-longues, étroites, crénelées; les pédoncules axillaires sont 1-flores; et les étamines sont au nombre de vingt, dont quinze fertiles, séparées de trois en trois par un filament stérile et plus long. J'avois déja observé dans le *Tabl. du Regn. végét.* vol. 3, p. 198, que cette espèce n'appartenoit point au genre *Dombeya*, et je lui avois conservé le nom de *Pentapetes* que Gaertner avoit adopté, en insistant sur le caractère du calyce extérieur, dont le célèbre auteur de la Carpologie n'avoit fait aucune mention.

Colona (6).

Il appartenoit à M. Cavanilles, dont Christophe Colomb a illustré la patrie, de consacrer la reconnoissance des naturalistes, en donnant à celui dont le génie et le courage ont agrandi le domaine de la

(6) *In memoriam clarissimi Christophori Columbi, sive potius* Colon, *ut se ipse suosque posteros in Hispania cognominari voluit.* Cav. vol. IV, p. 47.

science qu'ils cultivent, une marque signalée de leur estime et de leur reconnoissance.

Le genre *Colona* a beaucoup de rapport avec le *Grewia;* mais il en diffère surtout par son stigmate simple et par son fruit relevé de quatre ailes doubles.

L'espèce qui constitue ce genre, *C. serratifolia* (tab. 370), est originaire des Philippines (7). C'est un arbre qui s'élève à sept à huit mètres de hauteur. Ses feuilles, portées sur de courts pétioles, sont ovales, acuminées, dentées en scie, tronquées obliquement à leur base sur un de leurs côtés. Ses fleurs, disposées en grappes axillaires, sont d'une belle couleur rouge.

Angophora.

Parmi les plantes récoltées dans la Nouvelle Hollande, les botanistes ont déja trouvé plusieurs nouveaux genres, tels que *Leptospermum, Melaleuca,* etc. qui doivent être placés dans les Myrtoïdes. L'*Angophora* appartient aussi à cette famille. Il a beaucoup de rapport avec le *Metrosideros;* mais il en diffère par son calyce relevé de cinq côtes saillantes, par les loges du fruit qui sont 1-spermes, et par la forme des semences.

L'*Angophora* comprend deux espèces. L'une, *A. Cordifolia* (tab. 333), a les feuilles sessiles, ovales et cordiformes à leur base; ses fleurs sont disposées en corymbe. L'autre, *A. Lanceolata* (tab. 339), ou

(7) Nous sommes surpris que M. Cavanilles n'ait pas donné la préférence à quelque plante d'Amérique.

Metrosideros costata GÆRTN., a les feuilles pétiolées, lancéolées, acuminées, et ses fleurs sont disposées en ombelle.

ZUCCAGNIA, HOFFMANGESIA, POMARIA, PAULETIA.

Ces quatre genres appartiennent à la famille des Légumineuses.

Le premier a une grande affinité avec l'*Hæmatoxylum*; mais il en diffère par le pétale supérieur concave et plus grand que les autres, par le stigmate infundibuliforme, et par le fruit 1-sperme dont la semence est suspendue au sommet des valves par un filament. L'espèce qui constitue ce genre, *Z. punctata* (tab. 403), se trouve sur les montagnes du Chili. C'est un arbrisseau très-rameux qui s'élève à 1-2 mètres de hauteur. Ses feuilles sont ailées avec impaire; les folioles, au nombre de sept à huit sur chaque rangée, sont alternes, elliptiques, ponctuées et visqueuses. Ses fleurs, disposées en grappes terminales, sont d'une belle couleur de saffran. Le légume est court, comprimé et hérissé de filamens roussâtres.

Le second ne diffère du *Poinciana* ou du *Cæsalpinia*, comme l'observe M. Cavanilles, que par son calyce persistant. Ce genre comprend deux espèces originaires de l'Amérique méridionale. L'une, *H. falcaria* (tab. 392), a une tige suffrutiqueuse et tombante; ses feuilles sont bipinnées, et ses légumes sont arqués. L'autre, *H. trifoliata* (tab. 393, fig. 1), est presque dépourvue de tige. Les pétioles qui s'é-

lèvent de la racine sont trifoliés. Les feuilles sont ailées, et les légumes sont droits.

Le troisième se rapproche infiniment du *Cæsalpinia*, dont il ne diffère que par les divisions du limbe du calyce qui sont égales, et par son pétale supérieur qui est concave et plus court que les autres. Ce genre ne contient qu'une seule espèce originaire de la Nouvelle Espagne. M. Cavanilles a nommé cette espèce *glandulosa* (tab. 402), parce que les rameaux, les feuilles, les calyces, les fleurs et les fruits sont hérissés de glandes.

Le quatrième se rapproche aussi beaucoup, par son port, et surtout par ses feuilles bilobées, du *Bauhinia;* mais il en diffère par quelques caractères de la fructification; savoir, le calyce dont les divisions du limbe sont très-profondes et dont le tube persiste, et les étamines qui sont monadelphes. M. Cavanilles décrit deux espèces de ce genre. L'une, *P. inermis* (tab. 409), croît aux environs d'Acapulco. C'est un arbre de moyenne grandeur, dont les feuilles pétiolées sont divisées en deux lobes aigus et divergens, dont les fleurs jaunâtres et teintes de rouge sont disposées en grappes terminales, et dont les légumes, à peine larges de neuf millimètres, ont souvent plus de deux décimètres de longueur. L'autre, *P. aculeata* (tab. 410), se trouve dans les environs de Panama. C'est un arbrisseau à stipules en forme d'aiguillons, dont les feuilles sont partagées en deux lobes obtus, et dont les fleurs latérales et géminées forment, vers le sommet des rameaux, une grappe feuillée.

Loureira.

Nous avons fait connoître, dans le N.° 25 du Bulletin de la Société philomathique, an 7, ce nouveau genre de M. Cavanilles, qui, dans l'ordre des rapports, doit être placé dans la famille des Tithymaloïdes, après l'*Aleurites*.

Gynopleura.

Ce genre, dont nous avons fait mention au commencement de cet extrait, et auquel doit se rapporter le *Malesherbia* de la Flore du Pérou, doit être réuni aux *Passiflora* L., *Murucuia* Juss. (Voy. Cav. Monad. pl. 287), et *Tacsonia* Juss. (*Ibid.* pl. 275, 276 et 277, et Smith *icon.* tab. 25), pour former une nouvelle famille. Il se distingue du *Passiflora* par l'absence de la couronne frangée, du *Murucuia* par l'absence du tube conique, du *Tacsonia* par l'absence de l'involucre trifide urcéolé et situé à la base du calyce; et il diffère de tous ces genres par le caractère que fournissent les styles insérés au dessous du sommet de l'ovaire. M. Cavanilles décrit deux espèces de ce genre; l'une originaire du Pérou, *G. tubulosa* (tab. 375), se distingue par ses feuilles éparses, sessiles, lancéolées, inégalement dentées et tomenteuses, par ses fleurs disposées en épi serré au sommet de la tige et des rameaux, par son calyce tubuleux ventru, dont les divisions du limbe sont lancéolées, et par la capsule qui est plus longue que le calyce. L'autre, qui se trouve sur les

montagnes du Chili, *G. linearifolia* (tab. 376), a les feuilles alternes, linéaires et ciliées; ses fleurs sont solitaires et axillaires; le calyce infundibuliforme est partagé à son limbe en divisions ovales; et la capsule est plus courte que le calyce.

Quoique M. Cavanilles, dans la description des plantes nouvelles qu'il nous fait connoître, ne se soit point asservi aux formes systématiques, quoiqu'il n'ait négligé aucun de leurs caractères essentiels, il est néanmoins quelques genres qu'il ne nous a pas été possible de rapporter à des familles connues. Ces genres sont le *Bursaria*, vol. IV, p. 30, tab. 350; l'*Eucriphia*, vol. IV, p. 48, tab. 372; et le *Cervantesia*, vol. V, p. 50, tab. 475. Nous présumons cependant que l'*Eucriphia* a quelques rapports avec les Hypéricoïdes, et que le *Cervantesia* pourroit appartenir à la seconde section des Rhamnoïdes.

M. Cavanilles a donné à la fin de chaque volume la liste de plusieurs plantes qu'il avoit déja publiées, et qui ont été néanmoins insérées depuis, sous un autre nom, dans un ouvrage intitulé, *Regii horti matritensis plantarum decades*. Cette énumération, faite sur deux colonnes dans lesquelles correspondent les noms différens donnés aux mêmes plantes, sera d'une grande utilité aux botanistes dont elle abrégera le travail dans la discussion des synonymes.

Terminons cet extrait, peut-être déja trop étendu, en observant que les descriptions de M. Cavanilles sont claires et précises, que les synonymes, lorsqu'il a eu occasion d'en citer, sont très-exacts, et que

les figures, dans lesquelles on trouve détaillés tous les organes de la fructification, sont aussi nettes et correctes que celles des volumes précédens. On s'apercevra aussi que M. Cavanilles a quelquefois déposé les crayons de Flore, pour saisir le pinceau de l'histoire (8). Depuis longtemps l'Europe savante a

(8) C'est ainsi que M. Cavanilles, dans la préface du cinquième volume, décrit l'affreux tremblement de terre, survenu dans les environs de Tunguragua, une des montagnes les plus élevées du Chili, qui engloutit plusieurs villes considérables, et bouleversa une vaste étendue de pays.

« Quam plures ignivomi montes existunt in Quittensi regno, quorum « viscera perpetuo fervent, unde vapores densi, et sæpe flammæ per « foramina prodeunt. Fit etiam sæpissime, quieta terra, in ipsis rumor, « mugitusque horribilis, qui terræ motum prænuntiant, cui regio illa « obnoxia semper existit. Ab anno 1791 mugitus illi sonitusque frequenter audiebantur in Tunguraguæ viciniis; cujus montis declivia, lava « tecta, igne interno potius quam sole usta, examinantibus Antonio de « Pineda et Ludovico Née tantus terror incidit, ut toti contremiscerent « et horrendo sonitu et intolerabili ardore per rimas et per foramina « prodeunte. Prædixit Pineda, cujus infaustam mortem dolent amici « verique scientiarum cultores, eruptionem parari infestissimam feracissimæ regioni; veraque præsentisse declaravit eventus. Die enim « 4 februarii anni 1797, hora septima matutina cum tribus quadrantibus, « Tunguraguæ culmine præter solitum sereno, commotis montium « visceribus, atque horum partibus repercussis, concussione dilaceratis, « immensus terræ tractus per quatuor minuta undulatione tremuit tanta « vi, ut numquam terræ motus major exstiterit, numquam durior calamitas, aut dirior clades hominum memoria conservata. Ictu, ut dicam, « oculi multa oppida corruerunt, alia ut Riobamba, Quero, Pelileo, « Patate, Pillaro montium ruinis cum viventibus obruta; alia Ditionum « Hambato, Latacunga, Guaranda, Riobamba, et Alausi fere funditus « eversa; alia terræ desessu, atque fluminum in contrarias partes « fluxu varie afflicta; alia demum mirum in modum commota fuere, « turribus atque domibus ruinam minitantibus: unde tanta clades orta

placé l'auteur des plantes monadelphes au rang des botanistes les plus distingués. Ses travaux honorent

« ut sexdecim fere mille homines perierint illo primo et sequentibus « terræ motibus. Hora etenim decima matutina et quarta vespertina ejus- « dem diei quartæ februarii, post horribilem sonitum terra iterum tremuit, « tremuitque frequenter toto februario et martio miti concussione. Sed « die 5 aprilis, hora secunda matutina cum tribus quadrantibus, nova con- « cussio accidit in destructis oppidis adeo vehemens ut nisi jam prius « ista corruerint, funditus procul dubio tunc fuissent eversa.

« Hic terræ motus inæquali strage immensum terræ spatium affecit « centum et quadraginta leucis productum ab ortu in occasum, a mari « scilicet usque ad fluminis Napo ripas, et centum et septuaginta ab « aquilone in Africum, videlicet a Popayan usque ad Piuram. In hujus « tractus quasi centro jacet destructa regio quæ quadraginta leucas com- « plectitur a septentrione ad austrum, inter Guarandam nempe et Ma- « chache; viginti vero ab ortu in occasum. Huic luctuosæ terræ quon- « dam feracissimæ, fructuum varietate et copia præ ceteris diviti, ho- « minumque numero ampliori, tanquam non unica terræ motus pestis « sufficeret, alia miserrima evenit quæ luctum et stragem complevit. « Desederunt terræ, cavernas horridas monstrantes; ruerunt in valles « montium cacumina, e quorum visceribus torrentes prodiere ex lique- « facta et fœtidissima materia tanta copia, ut valles plus mille pedes « amplas et sexcentum profundas brevi tempore impleverint, domos, « viventia, sepelientes. Hæc materia purissimas aquæ scaturigines aut « destruxit aut conspurcavit: paucisque diebus in saximodum indurata « fluminum cursus impedivit, quorum aquæ in opposita refluentes per « 87 dies regionem prius siccam in lacum converterunt.

« Miranda quædam in hac catastrophe evenerunt phænomena, quo- « rum duo indigitabo, ceteris prætermissis quæ historiæ auctores eluci- « dabunt. Ubi primum terra tremuit, lacus Quirotoa dictus, haud « procul ab Insilve oppido Latacungæ ditionis, inflammatus fuit, ejus- « que calor armenta quæ in viciniis pascebantur suffocavit. Prope Pelileo « urbem mons erat miræ magnitudinis La Moya nuncupatus, qui oculi « ictu ruit, eodemque temporis momento flumen ingens vomit conspur- « catæ ac fœtidissimæ aquæ quod urbis vestigia penitus delevit, su- « perstitesque cives volutavit, arripuit, sepelivit.

la nation espagnole, et méritent d'être accueillis avec un véritable intérêt par tous les amis de la science.

E. P. VENTENAT, *membre de l'Institut national.*

« Multa in hac deformata regione naturæ investigator inveniet scitu « digna. Fragmenta audio inde in Hispaniam transportari examini « subjicienda. Verum tamen non in iis gemina soli mutatio, veræque « phœnomenorum caussæ investigari debent; sed in loco ubi elemen- « torum pugna exstitit et ruinæ persistunt. Hoc proculdubio faciet Fri- « dericus Alexander Humboldt, qui regis nostri veniam obtinuit invi- « sendæ provinciæ. »

LITTÉRATURE ORIENTALE.

NACHRICHT von einer merkwürdigen litterarischen Betrügerey, auf einer Reise nach Sizilien, im Jahre 1794; *von J.* HAGER, *auf der hohen Schule zu Pavia Doktorn.* Leipzig, und Erlangen, 1799.

RELATION d'une insigne imposture littéraire découverte dans un voyage fait en Sicile, en 1794; *par M. le D.* HAGER. *Traduit de l'allemand;* à Erlang, chez J. J. *Palm,* 1799.

CES deux ouvrages dont nous réunissons l'annonce, ne sont, à proprement parler, que deux rédactions de la même relation, dont l'une est écrite en allemand, et l'autre en françois. Cependant l'on trouve quelques légères différences entre ces deux rédactions; et l'édition françoise contient une préface et une autre addition importante qui ne se trouvent point dans l'édition allemande.

M. HAGER, auteur de cette relation, est avantageusement connu dans la littérature, par une dissertation savante sur l'affinité des Hongrois avec les Lapons, dont nous avons déja eu occasion de parler en rendant compte de l'ouvrage du D. Gyarmathi sur l'affinité de la langue hongroise avec les langues

d'origine finoise (1). La relation qu'il vient de publier a pour objet l'ouvrage imprimé à Palerme, sous les auspices de monsignor Airoldi, archevêque d'Héraclée, juge de la légation apostolique et de la monarchie de Sicile, et sous le titre de *Codice diplomatico di Sicilia sotto il governo degli Arabi, publicato per opera e studio di Alfonso Airoldi*, etc.; et celui qui est intitulé *Codice Normanno* ou *Libro del Consiglio d'Egitto*. Dans l'extrait que nous allons donner de cette relation, nous ne ferons qu'exposer le jugement de M. Hager, sans nous permettre d'adopter nous-mêmes aucune opinion. Cette réserve nous paroît nécessaire dans un procès aussi grave, dont les pièces ne sont point encore entièrement entre les mains du public.

Le manuscrit arabe, regardé comme l'original du *Codice diplomatico*, appartient à l'abbaye de Saint-Martin, située à trois lieues de Palerme. Il fut acquis en 1744 pour cette abbaye, et avoit appartenu précédemment à D. Martino la Farina, marquis de Madonia, qui l'avoit apporté à Palerme avec d'autres manuscrits et différentes curiosités, en revenant de l'Escurial dans cette ville, sa patrie. Ce manuscrit est in-4.°, et contient 279 pages, ou plutôt, comme on lit dans l'édition allemande, 279 feuillets.

En 1782, Mohammed ben-Othman, ambassadeur de Maroc à la cour de Naples, retournant à Miquenès, fut obligé de relâcher à Palerme, et alla

(1) Voyez le Magasin encyclopédique, année IV, t. VI, p. 86.

visiter l'abbaye de S. Martin. Il étoit accompagné de Joseph Vella, maltois, chapelain de l'ordre, et dans la suite abbé de S. Pancrace, en Sicile, qui, parlant la langue maltoise, qui n'est au vrai qu'un arabe corrompu, servoit d'interprète à l'ambassadeur, pendant son séjour en Sicile.

Les manuscrits arabes que possédoit l'abbaye de S. Martin furent montrés à cet ambassadeur.

Cette circonstance fut, suivant M. Hager, ce qui donna à l'abbé Vella l'idée de l'imposture littéraire dont il s'agit. Il avoit appris par D. Louis Moncada, gentilhomme sicilien, que depuis longtemps on avoit conçu le desir et l'espoir de trouver dans les écrivains arabes de quoi remplir une lacune de près de deux siècles dans l'histoire de la Sicile, pendant le moyen âge. Il saisit cette idée, et publia, après le départ de l'ambassadeur, que cet Africain avoit trouvé, dans la bibliothèque de l'abbaye de S. Martin, un manuscrit précieux, contenant la correspondance entre les gouverneurs arabes de la Sicile, et leurs maîtres les souverains de l'Afrique.

Pour confirmer l'authenticité de sa prétendue découverte, et en augmenter l'importance aux yeux du prélat Airoldi, qui ne se refusoit à aucune des dépenses que la publication de l'ouvrage sembloit exiger, Vella supposa une correspondance avec l'ambassadeur, après son retour dans les états de Maroc ; et la suite de cette correspondance fut l'assurance qu'il existoit, dans la bibliothèque de Fèz, un second exemplaire du *Codice diplomatico*, plus étendu que celui de l'abbaye de S. Martin ; la dé-

couverte d'un autre ouvrage qui servoit de continuation à celui-ci, et concernoit l'époque de la domination des Normands en Sicile ; enfin, une suite de médailles confirmatives de l'histoire et de la chronologie du *Codice diplomatico*.

L'imposture eut un tel succès que le roi de Naples, à qui Vella présenta la traduction manuscrite du *Codice diplomatico*, voulant assurer le succès complet d'un travail si important pour l'histoire de la Sicile, ordonna que Vella, accompagné de trois élèves, seroit envoyé, aux frais de la couronne, à Maroc, et recevroit tous les fonds qui lui seroient nécessaires pour le mettre à portée de retirer des bibliothèques de ce pays, tous les manuscrits arabes qui pouvoient jeter du jour sur l'histoire de cette île. Divers événemens, cependant, empêchèrent l'exécution de ce projet.

La traduction du *Codice diplomatico* avoit été annoncée, dès 1786, dans tous les journaux de l'Europe. Le premier volume fut publié en 1789 ; le sixième parut en 1792, et devoit encore être suivi de deux autres qui étoient prêts à voir le jour. Le premier volume fut dédié au roi, et le second à la reine de Naples.

Le prélat Airoldi avoit même résolu de faire imprimer le prétendu texte arabe. Pour cet effet, il se procura une fonte des caractères arabes de Bodoni. Un artiste, nommé Di Bella, fut chargé de graver les monnoies des Emirs, les inscriptions, la première page du manuscrit, et diverses lettres papales dont nous parlerons dans la suite.

Cependant il falloit mettre le manuscrit dans un état qui rendit sinon impossible, du moins très-difficile de reconnoître la fraude. C'est ce que fit Vella. Laissons parler M. Hager lui-même.

« L'auteur de toutes ces fraudes, dit-il, songeoit « en attendant à mettre sa réputation en sûreté ; et, « pour que personne ne fût tenté de déchiffrer le « vrai contenu du manuscrit, qui traitoit de toute « autre matière, il tâcha de le défigurer entière- « ment, à l'aide d'un travail qui doit lui avoir « coûté plusieurs semaines, page par page et mot « par mot, avec des points, des lignes et des cor- « ruptions innombrables, en sorte que dans la suite « il n'en coûta pas peu pour en fixer le vrai sens.

« Craignant, cependant, que des yeux diploma- « tiques ne pussent découvrir l'encre récente, qui, « dans le manuscrit interpolé, se distingue de l'an- « cienne, ou le cinabre frais dans le titre des para- « graphes, de la couleur primitive, sous prétexte « de le garantir des injures du temps, il fit appli- « quer sur les deux côtés de chaque page, au « moyen d'une matière glutineuse, des feuilles de « batteur d'or, aux frais mêmes des moines de « S. Martin, à qui ce travail ne coûta pas moins « de 30 onces napolitaines. Il refusoit en outre à « tout connoisseur de l'arabe, chaque fois qu'il s'en « présentoit, l'inspection du manuscrit, et ne vou- « lut pas même le restituer à ses anciens proprié- « taires, quelques instances que lui en fit le biblio- « thécaire de S. Martin, le P. Drago ».

M. Hager rend compte en cet endroit de sa rela-

tion des doutes que plusieurs savans, tant en Sicile que dans les pays étrangers, manifestèrent sur l'authenticité du *Codice diplomatico*, doutes qui n'empêchèrent pas néanmoins beaucoup d'écrivains estimables d'adopter cet ouvrage, et de le citer comme un monument historique dont la vérité ne pouvoit être révoquée en doute. Parmi les savans qui se déclarèrent contre cet ouvrage, je distingue M. Marini, archiviste du pape. Il n'eut pas plutôt vu les prétendues lettres papales, insérées dans le second volume, et écrites dans un jargon, moitié latin, moitié italien, qu'il les déclara supposées. Il fit voir, dit M. Hager, qu'on ne sauroit trouver de pareilles lettres dans toutes les archives papales, et que la chancellerie romaine n'avoit jamais employé un pareil style Le professeur de langue arabe à Oxford, ajoute encore M. Hager, lorsqu'on lui apporta le premier essai de cet ouvrage, écrivit très-laconiquement au bas : *Good for nothing* (n'est bon à rien).

Il est important d'observer que, suivant M. Hager, le manuscrit arabe, donné par Vella pour l'original du *Codice diplomatico*, n'est point écrit en caractères cufiques, comme le prétendoit Vella, qu'il n'est pas même en caractères africains, comme on pourroit le supposer, mais en caractères *neskhi*, dont se servent les Arabes d'Asie et d'Ægypte.

N'omettons pas une preuve que l'on fit valoir, suivant l'auteur de notre relation, en faveur du *Codice diplomatico*. « Vella, dit M. Hager, déclara » avoir trouvé dans une lettre de cette prétendue

« correspondance, que l'émir ou prince, père de la « princesse arabe Aziza, qui a donné le nom à un « château sarrazin des environs de Palerme, étoit « enterré dans la mosquée dudit château. On de- « mande donc la permission d'y fouiller au prince « de Castel-Reale, propriétaire du château. Vella, « le livre à la main, indique aux fossoyeurs, comme « un nécromance, la place indubitable où, d'après « le passage du texte, devoit reposer l'émir; et « voilà le squelette indiqué qui se trouve. *Qual « prova maggiore*, exclame l'Italien dans son enthou- « siasme, *potremo noi aspettarci, per convincerci, « che il manoscritto hà tutti i caratteri di veracità!...* « Cependant le manuscrit, qui traite de toute autre « matière, ne dit pas un mot de tout cela; et une « preuve qui paroissoit si évidente, avoit fort peu « coûté à Vella. »

Je dois aussi rapporter quelques autres traits propres, si M. Hager, qui les rapporte, a été bien instruit, à faire connoître la confiance due au traducteur du prétendu manuscrit du *Codice diplomatico*.

Consulté sur l'usage auquel avoit servi un petit coffre couvert d'ivoire et orné de lettres arabes, que l'on conservoit dans le trésor de la chapelle royale, Vella dit qu'il avoit servi à conserver le saint Viatique, et que l'inscription arabe étoit le *Pange lingua*. Sur l'objection qu'on lui fit, que cet hymne n'avoit été composé que dans le treizième siècle, longtemps après l'époque des Arabes, et celle même des Normands, il dit que le coffre avoit servi

servi à garder les reliques des princes des apôtres. L'inscription fut ensuite expliquée par M. Pelagio, professeur de langue arabe à Rome, et par M. Tychsen de Rostock; et cette interprétation, que M. Hager ne nous fait pas connoître, prouva la futilité des assertions de Vella.

Dans une autre occasion, consulté sur un petit manuscrit turc, il répondit qu'il contenoit l'histoire de la Sicile. Ce manuscrit, cependant, n'étoit qu'un recueil de prières en langue turque, ainsi que le reconnut M. Calleja, professeur d'arabe à Malte.

Un onyx, trouvé près de Sora, dans le royaume de Naples, orné d'une légende arabe en lettres cufiques, et acheté pour le roi, par M. Daniele, secrétaire de l'académie d'Herculanum, fut présenté à l'abbé Vella. Il n'hésita point à assurer que c'étoit l'anneau nuptial de Roger, fondateur de la monarchie de Sicile. M. Hager a fait graver les caractères arabes qu'on voit sur cet onyx, sans en donner l'explication. J'en donnerai la lecture et l'interprétation à la fin de cette notice.

Enfin, on trouve dans l'édition allemande de la relation de M. Hager, une bévue singulière de Vella. L'ambassadeur de Maroc, dont nous avons parlé, se nommoit Mohammed ben-Othman. Vella, qui n'étoit pas fort au fait de la lecture de l'arabe, lut toujours, dans sa signature, *Mahdja* au lieu de *Mohammed;* et au lieu de suivre l'ordre des mots de droite à gauche, il les lisoit de gauche à droite, et le nommoit constamment *Othman ben-Mahdja.*

Le succès du *Codice diplomatico*, connu aussi sous

le nom de *Code Martinien*, parce que le manuscrit arabe appartenoit à l'abbaye de S. Martin, et dont il avoit déja paru six volumes, encouragea l'abbé Vella; et l'on vit paroître à Palerme, en 1793, le premier volume d'un nouvel ouvrage, sous le titre de *Kitab divan mesr*, ou *Libro del Consiglio d'Egitto*, c'est-à-dire, livre du divan d'Ægypte, que l'on nomma aussi *Code Normand*. Cet ouvrage fut imprimé aux frais du roi. Il en parut en même temps deux éditions, dont la principale, de format in-folio, contenoit le texte arabe à côté de la traduction, imprimé magnifiquement avec des caractères de Bodoni, et étoit ornée de planches qui représentoient les restes des anciens édifices arabes de Palerme. Le manuscrit original avoit été, disoit on, envoyé de Maroc à l'abbé Vella, par la voie de Livourne. Il avoit été tiré de la bibliothèque de Fèz. L'ouvrage contient la correspondance entre les princes normands, le comte Roger et le duc Robert Guiscardi, et Almostanser-billah, le huitième des Khalifes Fatimis, et le cinquième depuis Almoëzz qui avoit établi la domination de cette dynastie en Ægypte. Ce code est composé de deux parties; la première, en quatre-vingt-treize chapitres, contient la première législation, publiée par ces deux princes; la seconde renferme trois cent quinze chapitres de lois, publiées à Messine par le comte Robert.

Il parut étrange, dit M. Hager, que des lettres écrites par deux princes dont l'un avoit résidé en Sicile et l'autre en Ægypte, dussent se trouver à l'extrémité occidentale de l'Afrique, plutôt qu'au

Caire ou à Palerme. On fut encore plus surpris, lit-on dans la relation allemande, quand on entendit dire que ce manuscrit contenoit les lois du comte Roger et du duc Robert, lois dont ni l'empereur Frédéric II, ni aucun autre écrivain, depuis 700 ans, n'avoit fait la moindre mention.

Si nous ne nous étions interdit toute réflexion, nous ajouterions qu'il falloit bien peu connoître l'état des lettres et des études dans l'empire de Maroc, les préjugés et les mœurs des Musulmans de ce pays, et surtout leur mépris pour tout ce qui n'est pas musulman et pour les cours même les plus puissantes de l'Europe (2), pour ajouter foi à la correspondance supposée par Vella, et à l'envoi du prétendu manuscrit. Nous desirerions, cependant, que M. Hager nous eût fait connoître le style et les formules du texte arabe du code normand, entièrement inconnu en France (3).

La supposition de ce dernier code étoit bien plus importante, par les suites qu'elle pouvoit avoir, que celle du code Martinien; aussi Vella, dans sa préface, en relevoit-il l'importance en ces termes:

(2) Peut-être ne seroit-on pas mal fondé à reprocher aux puissances européennes les ménagemens excessifs de leur politique envers ces stupides et fiers despotes, dont elles entretiennent le sot orgueil et l'avarice sans bornes, en se soumettant à acheter leurs bonnes grâces, aussi souvent qu'il leur plaît de les vendre pour remplir leur trésor.

(3) Une note, qu'on lit page 58 de la relation allemande, nous apprend que l'on peut se procurer le premier volume à l'imprimerie royale de Palerme, et à Naples chez les frères Terrès; mais que le second volume n'a point été fini, l'imposture ayant été découverte.

« Les droits royaux, disoit-il, ne paroîtront nulle « part dans un jour aussi lumineux, que dans cet « ouvrage; car, dans les deux législations (qui y sont) « insérées, et surtout dans la seconde, tout ce « que les chefs de cette monarchie se sont réservé « pour leur souveraineté absolue et immuable, s'y « trouve. Le patronage immédiat et universel sur « toutes les églises du royaume, et le droit d'élire « des évêques se voit ici établi dans la personne du « roi, sans variété, et toujours exercé sans con- « tradiction. La querelle amère touchant la sou- « veraineté de Bénevento, et plusieurs autres dis- « putes de cette nature, seront, au moyen de ce « code, traitées dorénavant avec plus de succès. » Les conséquences qui pouvoient résulter de la publication de ce prétendu code, que l'on citoit déja dans les causes domaniales, excitèrent de fortes réclamations de la part de la noblesse, et auroient pu avoir des suites plus graves, si le vice-roi de Sicile n'eût rassuré, en 1794, les états-généraux assemblés, en leur annonçant que le roi, ne voulant point abuser contre ses sujets des droits que ce code sembloit lui assurer, avoit appelé un homme de lettres allemand, pour examiner l'ouvrage et ses titres. Cette dernière circonstance ne se trouve pas dans l'édition allemande. On y lit que la proposition fut faite au dernier parlement de 1794, de demander au roi que le code normand ne pût être cité comme autorité dans les tribunaux du royaume, jusqu'à ce qu'une ordonnance du roi l'eût formellement déclaré authentique, et que D. Ciccio Carelli, alors

secrétaire du gouvernement, que l'on soupçonnoit d'être l'auteur de ce roman politique, chercha à empêcher l'effet de cette proposition.

A cette époque précisément M. Hager se trouvoit en Sicile; curieux de vérifier le fait annoncé dans les journaux de l'Europe, que Vella possédoit une version arabe manuscrite des décades perdues de Tite-Live, il venoit de passer de Naples dans cette île. Cette prétendue découverte avoit été généralement assez mal accueillie. Cependant elle avoit aussi ses partisans, et l'auteur françois d'un voyage en Sicile et dans quelques parties de la Calabre, publié à Vienne en 1796, n'avoit point hésité à dire: « M. l'abbé Vella est propriétaire du manuscrit du « soixantième livre de Tite-Live, qui étoit perdu, « et qu'il tient du grand maître de Malte, Pinto. « Le chevalier Favray avoit trouvé ce manuscrit et « plusieurs autres sur la corniche de Sainte-Sophie « à Constantinople. Il les apporta à Malte, et en « fit un présent au grand maître, qui donna celui « de Tite-Live à M. l'abbé Vella. »

M. Hager parle ici des démarches qu'il fit pour obtenir la communication du manuscrit de Tite-Live, et de leur peu de succès: il renvoie, pour les détails, à la relation de son voyage, publiée à Vienne en 1795, et réimprimée, en cette même année, à Breslaw, sous le titre de *Reise von Warschau nach der Hauptstadt von Sicilien*, et se contente de dire que Vella lui montra ses médailles cufiques, dont 1300 (disoit-il) étoient en or, une collection de vases sarrasins trouvés en Sicile, et

différens manuscrits arabes; mais que, pour le manuscrit de Tite-Live, il éluda toujours les demandes du voyageur, et finit par lui donner l'extrait du soixantième livre en italien. Ce fut alors, ajoute-t-il, qu'en le confrontant avec l'Epitome de Florus, que l'archevêque Airoldi m'apporta de sa bibliothèque, nous vîmes que ce n'étoit que la traduction littérale de l'Epitome.

Le chanoine Gregorio qui, le premier, avoit attaqué l'authenticité du code Martinien, fixa, à cette occasion, l'attention de notre voyageur sur la chronologie, le style et les incohérences de ce code; et celui-ci en fut si frappé, qu'il déclara au vice-roi que cet ouvrage lui paroissoit évidemment supposé: déclaration qu'il renouvela à son arrivée à Naples, dans un mémoire adressé au roi, et qui fut remis au général Acton. Ce mémoire est inséré ici; j'en donnerai l'extrait dans un moment.

L'effet de ce mémoire fut une invitation faite à M. Hager de retourner en Sicile, pour examiner le code Martinien et le code Normand; mais on s'attend en vain à trouver, dans la relation de M. Hager, les circonstances et les suites de cet examen. « Je ne saurois, dit M. Hager, donner de la publicité à ce que je fis à mon retour à Palerme, ... « où je restai depuis 1794 jusqu'à la fin de 1796, Sa « majesté m'ayant fait savoir, par une dépêche « royale, datée à Caserte le 22 d'août 1797, qui « m'a été communiquée à Vienne par le comte « de la Rocca, son chargé d'affaires, qu'elle donne- « roit elle-même cette publicité dans son temps. »

M. Hager passe ensuite aux preuves de supposition du *Codice diplomatico*, et finit par donner la copie d'un mémoire écrit en italien (4) qu'il adressa au roi, pendant son second séjour à Palerme, le 9 février 1795. Je vais réunir les preuves sur lesquelles M. Hager établit dans ce mémoire, dans celui dont j'ai parlé précédemment, et dans le paragraphe intitulé *Preuves de la fausseté du Code diplomatique de la Sicile*, la supposition des deux codes publiés par M. Vella.

1.° Dans le *Codice diplomatico*, on trouve les noms des douze mois de l'année. Trois de ces mois sont des mois solaires des Syriens, *Adar*, *Aïloul* et *Canoun althani*. Un autre est nommé *Aousah;* c'est le mois solaire des latins, *Augustus*. Ce nom devroit être écrit *Aoust;* mais cette orthographe corrompue est empruntée du texte fautif de la chronique de Cambridge, publié par Carusius. Sept mois portent des noms arabes la plupart défigurés, ce sont des mois lunaires; ils sont nommés *Reginab*, *Schaaban*, *Schéval*, *Edilkadan*, *Almoharoan*, *Rabialkem* et *Djamadilaoud*, au lieu de *Redjeb*..... *Dhoulkaada*, *Almoharram*, *Rébialakher* et *Djoumadiloula*. Les deux noms *Schaaban* et *Schéval* sont seuls exempts d'erreur. Cela ne faisoit qu'onze mois; mais Carusius ayant écrit le nom d'*Almoharram*, tantôt *Almohar* et tantôt *Almoharoun*, cela a fourni

(4) Ce mémoire très-important ne se trouve pas dans l'édition allemande.

à Vella, pour le douzième mois, le nom d'*Almohar.*

Carusius avoit indiqué à la marge les mois solaires des Latins, qui correspondoient dans les années dont il parle, aux mois lunaires des Mahométans. Vella, sans égard à la variation perpétuelle qui change la correspondance des mois solaires avec les mois de l'année lunaire, fait correspondre constamment *Redjeb* à janvier, *Schaaban* à février, *Schéval* à avril, *Dhoulkaada* à mai, *Almoharram*, sous le nom d'*Almohar* à juin, le même, sous le nom d'*Almoharoan*, à juillet, *Rébialakher* à octobre, et *Djoumadiloula* à novembre.

Dans le code normand, autre faute dans la suite des mois mahométans. Vella confond *Schaaban* avec *Schéval*, et fait recevoir à ses correspondans, au mois de *Schaaban*, des lettres écrites dans le mois de *Ramadhan*. Cependant *Schaaban* précède *Ramadhan*, et celui-ci est suivi de *Schéval*. Cette faute se trouve dans plusieurs lettres, et pendant plusieurs années de suite.

2.° Anachronismes. Constantinople est nommée *Stamboul*. Au lieu des mots *dinar* et *dirhem*, employés par les Arabes pour désigner les monnoies d'or et d'argent, on trouve ici les mots turcs *zermahboub* et *grousch*, dont le dernier est emprunté de l'allemand.

3.° Fautes de chronologie. Dans la suite des émirs de Sicile et des souverains de l'Afrique, et dans les époques de leur accession au gouvernement et

de leur mort, le *Codice diplomatico* est en perpétuelle contradiction avec Novaïri et avec Aboulféda, publié par Adler; mais il suit exactement les auteurs siciliens, Invegès et Carusius. Il en est de même des monnoies publiées par Vella; elles sont adaptées à la chronologie d'Invegès et de Carusius.

4.° Les noms propres sont si défigurés, qu'à peine y reconnoît-on des noms arabes. Tel est *Abrahim Aalbi*, pour *Ibrahim Aglabi*.

5.° Inconvenances de style. Les rois d'Afrique sont nommés *Moulei*, titre inconnu dans les historiens arabes. (Je crois que ce titre est moderne, et ne remonte pas plus haut que le commencement de la dynastie actuelle des rois de Maroc).

Au lieu de se nommer *Moslimoun* Musulmans, ou *Mouminoun*, vrais croyans, et de nommer les Chrétiens *Moschrikoun*, polythéistes, *Kouffar* infidèles, *Nassara* chrétiens, ces Mahométans, en parlant des leurs, disent: *li nostri, la nostra gente*, et ils nomment les Siciliens, *la gente nemica, la gente di Sicilia*.

Quel mahométan a jamais daté ainsi: *l'année.... de Mahomet?* ou employé cette formule anti-musulmane, *au nom de Dieu et de Mahomet?* ou nommé le prophète, sans ajouter: *que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut?*

Dans les lettres des papes, mêmes vices. Au neuvième siècle, les papes se qualifioient simplement *Episcopus*, ici on lit *la Papa Morinu*.

Ils écrivoient en latin corrompu, à la vérité, mais

non dans un patois pareil à celui qu'on trouve dans le code Martinien.

6.° Ignorance de la langue arabe, prouvée par la prétendue préface arabe du *Codice diplomatico*. On y lit *Resou Lallah*, au lieu de *Ressoul allah*. *Eliamr*, traduit par les mots *par ordre*, n'est pas arabe. *Elomila* contient un article joint à un verbe. L'orthographe des noms *Mustafa* et *Sikilia* ne vaut pas mieux.

Je passe quelques autres preuves du même genre, et je viens à des preuves plus matérielles.

Le prétendu original du *Codice diplomatico* ne dit pas un mot de la Sicile. Il ne contient qu'un recueil de contes et de *hadith* ou traditions, qui concernent Abdallah, père de Mahomet, Amina sa mère, Abdalmotalleb son grand père, Hescham son bisayeul, Aboutaleb son oncle, et la famille de Koreïsch.

On a vu plus haut comment le Manuscrit a été surchargé, altéré, et défiguré en toutes manières.

Les lettres papales, rapportées dans la seconde partie du tom. I, pag. 244 et 261, et dont Vella a fait graver le prétendu texte, ne se trouvent nullement dans le manuscrit. Il en est de même d'une prétendue inscription rapportée dans la seconde partie du tom. II, p. 401.

Les supplémens au code Martinien, que Vella prétend avoir reçus de Maroc, ne méritent pas plus de foi. Vella n'en a exhibé que six feuilles, alléguant que le reste lui avoit été volé. Ces six feuilles sont du papier de la manufacture des Fabiani de

Gènes, et le même que l'on trouve chez les papetiers de Palerme. L'écriture est d'une main malhabile, et non encore accoutumée à écrire l'arabe. Les caractères ne sont point africains, mais asiatiques. Ces supplémens fourmillent de fautes d'orthographe et de langage : le style et la construction sont italiennes, les idées européennes : rien ne sent le costume oriental.

Il y a toutes les mêmes observations à faire sur le prétendu original du code normand. L'écriture est récente; il est écrit sur du papier tel qu'on le vend à Palerme. Les fautes de style, de syntaxe, d'orthographe, sont aussi fréquentes que dans les supplémens du code Martinien. C'est visiblement une traduction de l'italien en arabe. L'écriture est absolument la même que celle des copies fournies à l'imprimerie royale de Palerme, pour l'impression du premier tome du code Normand et d'un morceau du prétendu Tite-Live arabe, remis à M. Hager, lors de son premier voyage en Sicile, et qu'il a conservé.

Les médailles, contraires au style de toutes les monnoies arabes, sont pour la plupart moulées et non frappées; ce qui a été constaté par le graveur de la monnoie de Palerme. Deux de ces médailles, presque contemporaines, l'une frappée, l'autre moulée, ayant été essayées, il se trouva une différence notable entre le titre de l'une et celui de l'autre.

Sommé de produire sa correspondance avec Maroc, Vella, après trois semaines de délai, prétexta qu'elle lui avoit été enlevée, de nuit, par trois assassins,

sans qu'on ait pu découvrir aucune trace du vol ni des voleurs.

Il se trouve cependant une lettre jointe au code normand, portant avis de l'envoi de ce manuscrit, et que Vella dit avoir reçue de l'ambassadeur de Maroc. Cette lettre porte les mêmes caractères de fausseté que le code normand et les supplémens du code Martinien. En outre, la signature diffère entièrement, tant pour le nom même que pour le caractère, des signatures authentiques et diplomatiques de cet ambassadeur.

Telles sont les preuves réunies par M. Hager, pour établir la fausseté des deux codes publiés par l'abbé Vella. La préface, qui est à la tête de l'édition françoise, nous apprend que depuis le rapport de M. Hager, le roi fit de nouveau examiner les deux codes par monsignor Adami, évêque d'Alep, arabe de naissance, qui venoit alors de la Propagande pour s'embarquer à Livourne et retourner dans son pays; que cet examen eut lieu à Palerme, en 1796, et confirma pleinement le jugement de M. Hager. On ne sera peut-être pas fâché de savoir quelle a été la fin de cette affaire. Suivant des lettres que j'ai reçues d'Allemagne, il a été ordonné que le second volume du code normand, ou *Libro del Consiglio d' Egitto*, dont l'impression n'étoit pas achevée, seroit mis au pilon; Vella a été condamné à quinze ans de prison, et à rembourser au fisc les frais de l'impression du premier volume du code Normand.

Avant de terminer cet extrait de la relation de

M. Hager, je remarquerai la cause à laquelle il attribue la rareté des manuscrits arabes qui sont restés en Sicile, où il devoit, ce semble, s'en trouver un grand nombre. « Quant aux manuscrits arabes, dit-il, « il n'en est resté (en Sicile) qu'un bien petit nom- « bre. L'inquisition.... semble n'y avoir pas peu con- « tribué. C'est ainsi qu'un manuscrit arabe, par « ignorance de la langue, fut enlevé à un particu- « lier, sous prétexte qu'il traitoit de magie, et ne « lui fut rendu qu'à l'abolition de cet indigne tri- « bunal. Les Arabes qui restèrent en Sicile jusqu'au « règne de Frédéric II, furent obligés, comme jadis « les Juifs à Rome, de porter une marque distinc- « tive, (qui consistoit) dans un bandeau rouge qui « croisoit la poitrine. Leurs enfans leur furent en- « levés et baptisés, et le reste en fut transporté à « Nocera dans la Pouille, qui s'appelle encore, en « raison de cet événement, *Nocera de' Pagani*, ou « *Luceria dei Saracini.* »

C'est mal à propos que M. Hager, page 58 de l'édition françoise, en parlant de Savary, auteur des Lettres sur l'Égypte, suppose qu'il avoit voyagé en Arabie. Une faute d'impression, page 49, substitue *Salis* à *de Sacy*. On est étonné de trouver, page 46, l'*hédchrette*, mot dont la plupart des lecteurs chercheroient en vain à deviner le sens, pour l'ère de l'hégire, ou fuite de Mahomet.

Je crois devoir insérer ici une observation que j'ai faite, en lisant le premier volume du *Codice diplomatico*, dans le dessein d'en examiner l'authenti-

cité, quoiqu'elle ne m'eût fourni aucun résultat certain.

Il est fait mention dans ce volume, page 19, d'une ville nommée *Beled tlàth chobzet*, mots qui signifient la *ville des trois pains. Il nome della città*, dit la traduction italienne, *non lo sapeva, e avendone domandato à questi meschini, mi hanno detto, che si chiamava Città tlath chobzet.* On lit, dans une note au bas de la page: *Ignoriamo il sito e il nome di questa città. Ci siamo adunque contentati di trascriverlo quì in arabo come trovasi nel codice, Beld tlath chobzet.* Il est facile de voir que c'est la ville de *Drepanum*, nommée aujourd'hui *Trapani*, que l'on a désignée sous ce nom; car *Trapani* est presque la même chose que *trè pani.* On trouve encore le même nom, page 73. Cependant, page 53 et page 86, on trouve le véritable nom *Drabni.*

Autre exemple pareil. Page 72, il est parlé d'une ville nommée *Darptein taiba*, c'est-à-dire, *deux fois bonne.* Dans une note Vella remarque que c'est la traduction littérale de *bis bona*, et que c'est visiblement la petite ville de *Bivona* que le nom arabe indique. Mais il y a dans l'arabe une faute d'orthographe; car *Darptein*, ou plutôt *Darbtein* (deux fois) doit s'écrire par un *dhad* et non par un *dal*, comme l'écrit Vella.

Troisième exemple. Il est fait mention, page 44, d'une place nommée *Nazola el nasa.* Ces mots arabes signifient *la descente des femmes.* Vella dit que cette place est la même que *Calatafimi:* qu'il

sembleroit naturel de dériver le nom de *Calatafimi* du mot arabe *Calat*, château, forteresse, et de *fimi*, nom corrompu d'Euphémius, ensorte que *Calatafimi* signifieroit *la forteresse d'Euphémius;* mais que la manière dont l'auteur arabe a traduit littéralement ce nom, montre qu'il se dérive des mots italiens, ou plutôt siciliens, *calata dili fimmini (la descente des femmes)*.

Je laisse aux lecteurs à apprécier le cas que l'on doit faire de ces subtilités; et je passe à deux observations étrangères au sujet de cet extrait, et dont la relation de M. Hager est plutôt l'occasion que l'objet.

Dans l'abbaye de S. Martin, dit M. Hager, « on « montra à l'ambassadeur africain des vases sarra- « sins, des médailles cufiques, et des vitraux (des « verres) avec des lettres arabes qui abondent en « différentes couleurs dans les musées de la Sicile, « et sur l'usage desquels le sentiment des savans « avoit été jusqu'alors partagé, lorsqu'une pièce de « la collection du chevalier Nani, à Venise, a dé- « cidé la question. »

Dans une notice de quelques monnoies arabes, insérée dans ce journal (5), j'ai parlé de ces verres cufiques, et en particulier de celui du chevalier Nani dont il est ici question. M. Hager, en annonçant que le verre du chevalier Nani a décidé la question de la destination et de l'usage de ces verres, veut sans doute dire que l'on a reconnu, conformé-

(5) Voyez le Magasin encyclopédique, année III, t. III, pag 55 et suivantes.

ment à l'opinion des savans Assémani de Padoue, et Tychsen de Rostock, que ces verres étoient des tessères, ou des marques d'immunité de quelques charges publiques. Cette opinion cependant est pour le moins problématique; elle n'a point été adoptée par Adler; et je persiste à croire que ces verres étoient une sorte de monnoie fictive, destinée à tenir lieu de la monnoie de cuivre. Je n'aurois pas cru néanmoins devoir relever ce que M. Hager dit en passant de ces verres, si je n'avois quelques nouvelles observations à faire sur la monnoie de verre du chevalier Nani.

Lorsque je fis imprimer la notice des monnoies arabes que je viens de citer, je ne connoissois le verre du chevalier Nani que par la description qu'en avoit donnée M. Assémani. Dans la légende de ce verre, M. Assémani lisoit *mithman fels ischrin kharoubà vafir.* J'observai que le mot *mithman* ne me paroissoit point arabe; mais, comme M. Assémani m'assuroit qu'on lisoit ainsi sur le verre, je supposai qu'il pouvoit signifier *valeur.* Depuis ce temps, j'ai reçu de M. Assémani un dessin exact de ce verre, et j'ai reconnu, à la première inspection, qu'il ne falloit pas lire *mithman*, mais *mithkal.* Ensorte que la légende entière doit être lue ainsi: *Mimma amar bihi Obeïdallah ibn Alkhabkhab mithkal fels ischrin kharouba vafir*, et signifie: *Cette pièce est du nombre de celles dont la fabrication a été ordonnée par Obeïdallah, fils d'Alkhabkhab, pour valoir un mithkal de monnoie de cuivre, du poids de* 20 *kharouba forts.* Je donne ici la représentation de ce verre et la légende,

gende, en caractères arabes ordinaires (Voy. la Pl. fig. B.). Il me semble, et c'est aussi l'avis de M. Adler, que cette légende, ainsi lue, donne beaucoup de poids à l'opinion qui fait de ces verres une monnoie fictive, une sorte d'assignat (6).

Ce même verre me paroît aussi propre à jeter du jour sur l'époque à laquelle remonte l'usage de cette monnoie. Je crois, en effet, avoir reconnu quel est le personnage par l'ordre duquel celle-ci a été faite.

La prononciation du nom Obeïdallah ne souffre aucune difficulté; mais ce nom est très-souvent confondu par les copistes avec celui d'*Abdallah*. Il n'en est pas de même de celui que j'ai prononcé d'après M. Assémani, *Alkhabkhab*. Sa prononciation est très-incertaine, faute de points diacritiques. La première lettre de ce nom, en faisant abstraction de l'article *al*, peut être un *djim*, ou un *ha*, ou un *kha*; la seconde peut être un *ba*, un *ta*, un *tha*, un *noun*, ou un *ya*; la troisième peut être un *djim*, un *ha*, ou un *kha*; enfin, la quatrième peut être un *ba*, un *ta*, ou un *tha*. Elle peut encore facilement se confondre avec le *noun*. On voit quel nombre de permutations peut résulter de la valeur incertaine de ces quatre lettres. Aussi le personnage dont il est ici question est-il nommé par Cardonne (Hist. d'Afrique, t. I, p. 152 et suiv.) *Abdoullah ben Alhadjab*; et par Eutychius (t. II, p. 386) *Abdallah ben Alhidjan*. Elmacin (p. 84) le nomme *Abdallah ben*

(6) Peut-être les différentes couleurs de ces verres indiquoient-elles différentes valeurs. Alors elles auroient tenu lieu de type.

Alsekeri; Renaudot l'appelle (Hist. Patr. Alex. p. 199, 201, 202) *Obaïdallah quidam.* Makrizi le nomme toujours *Obeïdallah;* quant au second nom, comme les manuscrits ne sont point d'accord sur sa ponctuation, je ne puis la déterminer avec certitude. Ils paroissent cependant s'accorder à prononcer *Alhidjab* ou *Alhibhab*, et comme ce dernier mot signifie en arabe *brevis* et *deformis*, ce qui peut le faire regarder comme un sobriquet, je nommerai ce personnage *Obeïdallah ben-Alhibhab.*

De quatre ou cinq passages de Makrizi où il est question de cet Obeïdallah, il résulte qu'il fut nommé intendant du *kharadj*, ou de la capitation en Ægypte, par le khalife Hescham, fils d'Abdelmélek; qu'il augmenta cet impôt d'un kirat par dinar, ce qui occasionna des soulèvemens parmi les chrétiens, en l'année 107; qu'en l'année suivante Alhassan ben-Youssouf, gouverneur d'Ægypte, demanda et obtint son rappel, à cause de l'inimitié qui régnoit entre lui et Obeïdallah ben-Alhibhab; que celui-ci avoit pour lieutenant, dans l'exercice de sa charge, son fils Alkassem ben-Obeïdallah ben-Alhibhab, qui bâtit, à Djizeh, un bourg nommé *Tersa*, et qui succéda à son père, en l'an 116, quand celui-ci passa dans la province d'Afrique dont il venoit d'être nommé gouverneur. Makrizi lui donne, en un endroit, le surnom d'*Alsélouli.* On peut voir, dans Renaudot, de grands détails sur les vexations qu'il fit souffrir aux Coptes; et Cardonne rapporte sa fin malheureuse dans l'endroit que j'ai cité.

Il me paroît donc démontré, par le verre du che-

valier Nani, que l'usage de cette monnoie remonte au moins au commencement du second siècle de l'hégire.

Le second objet dont je dois parler ici, c'est l'onyx trouvé à Sora, près de Naples, que M. Hager a fait graver, et que Vella assuroit être l'anneau nuptial de Roger. Cet onyx porte une légende arabe, et je l'ai fait graver (Voy. la Pl. fig. A.). Si je lis bien cette devise, elle n'appartient point à un musulman, mais à un chrétien. Elle signifie à la lettre : *In nomine Ali qui refugium quœsierat, surrexit, vidit, et non (erat) salus;* ce que l'on peut traduire ainsi : « Celui qui avoit mis son réfuge dans le nom d'Ali, « s'est levé, et a vu qu'il n'y avoit point, pour lui, « de salut. » C'est donc, à ce qu'il paroît, une sorte de satyre de la confiance que les Arabes de Sicile, partisans d'Ali, comme les khalifes Fatimis auxquels ils obéissoient, mettoient dans le nom et les mérites de cet imam. On pourroit même donner à cette devise une application historique plus précise, en supposant qu'elle a pour objet le Kaïd Ali ben-Nama, surnommé Ebn-Alhawasch, qui, lorsque Roger soumit la Sicile, étoit maître d'Agrigente et de Casriana (*Castro Giovanni*, anciennement *Enna*). Ces deux places furent les seules qui soutinrent, pendant quelque temps, l'effort des armes de Roger. Ali ben-Nama soutint même un siége dans Casriana, après avoir été battu, devant cette place, par Roger. (Voy. Annal. Mosl. éd. d'Adler, t. III, p. 277-279.) On pourroit donc supposer que cette pierre fut gravée pour Roger,

après qu'il eut vaincu Ali ben-Nama, qui avoit inutilement compté sur la protection d'Ali dont il portoit le nom.

J'avois fait part de ces conjectures à M. Hager, qui m'avoit communiqué une copie de cette pierre gravée; mais je soupçonne que ma réponse ne lui sera pas parvenue. Au reste, je soumets cette explication au jugement des savans (7).

S. DE S.

(7) On sera peut-être bien aise de trouver ici les motifs et le prononcé de la sentence rendue contre Vella. Voici ce jugement tel qu'il m'a été transmis :

Motivum. Hand dubitandum censuimus, Vellam historiam rerum Siciliensium sub arabum imperio, si non ex codice Martiniano artificiosè corrupto, ex arabicis scripturis, plurimis etsi inscitè admixtis, certè hausisse. Librum vero concilii Ægypti, impensis regiis eodem ipso instante excusum, ex aliis arabicis scripturis aliquâ ex parte depromsisse, non paucis tamen adjectionibus et erroribus depravatum. Quæ apographa, quæcumque ea sint, ne proferret, usus est furto commentitio, perjurio confirmato, ex quo aliquibus damnum est subsecutum. Quum vero pro exhibitione horum originalium, ad imminuenda fortassis hujusmodi crimina, plures atque plures inducias inaniter jam indulserimus, ad prolationem tandem sententiæ duximus deveniendum, et ideò pronunciamus : Die prima febr. XIV *indict. ann.* 1796. *J. factâ relatione in causis fiscalibus, iste de Vella detrudatur in castrum excellentiæ suæ benè visum, quindecim annis. Beneficium S. Pancratii, pensio, aliaque ejus bona fisco addicantur, deductis alimentis unciarum* 36 *annualium, donec quantum regii æris insumtum, restituatur. Alphonsus archiepiscopus Heracleensis.*

On ne peut s'empêcher d'être surpris que Vella ait eu pour juge monsignor Airoldi, dont l'amour propre pouvoit être humilié d'avoir été dupe de son imposture.

MÉLANGES.

NOTICES et Extraits des Manuscrits de la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE et autres bibliothèques, publiés par l'INSTITUT NATIONAL de France; faisant suite aux Notices et Extraits lus au comité établi dans la ci-devant Académie des INSCRIPTIONS et BELLES-LETTRES. Tome V. A Paris, de l'imprimerie de la République, an 7; in-4.° de 744 pages, sans l'avertissement : et se vend chez Théophile *Barrois*, rue Hautefeuille.

DANS un mémoire présenté à l'assemblée constituante par l'académie des inscriptions et belles-lettres, le C. Dacier, secrétaire de ce corps, s'exprime en ces termes :

« On desiroit depuis longtemps, et on avoit souvent proposé qu'une société de savans fût chargée « de faire connoître, par des notices exactes et des « extraits raisonnés, les nombreux manuscrits de la « bibliothèque du roi; de découvrir à la France des « trésors qu'elle possède, et qu'elle ignore; de lui « en montrer l'usage; de la faire jouir, ainsi que « l'Europe entière, de ce que peut fournir à l'his- « toire, à la géographie, à la littérature, à l'histoire

« des sciences et des arts, cette immense et précieuse « collection. Tel est l'objet de l'établissement formé « dans l'académie, sous le titre de *Comité des manuscrits de la bibliothèque du roi*..... »

Après avoir observé que le travail de ces notices n'a rien de commun avec celui qui a lieu à cette bibliothèque pour la confection du catalogue, le C. Dacier montre la différence de l'un et de l'autre; ensuite il s'attache à nous donner une connoissance plus particulière du premier. « Examen fait, dit-il, col- « lation faite de ces manuscrits, où plusieurs ne font « que répéter, abréger, alonger les autres, voici les « ressemblances et les différences essentielles que ces « manuscrits ont, soit entr'eux, soit avec les ouvrages « imprimés; voici ce qu'ils ajoutent aux connois- « sances qu'on avoit déja; voici ce qu'ils y changent; « voici ce qu'ils offrent de nouveau; voici les opi- « nions qu'ils confirment ou qu'ils détruisent, etc. « Combien de services rendus, de peines épargnées, « de facilités procurées, de secours fournis, de lu- « mières répandues! et voilà ce que le comité des « manuscrits ne cesse de faire, avec autant de suc- « cès que de zèle.

« Ses travaux, ajoute l'élégant secrétaire de l'aca- « démie, ont déja donné lieu à des découvertes ou « curieuses ou importantes dans plus d'un genre, à « la réforme de beaucoup d'erreurs, surtout dans « l'histoire des différens peuples, et en particulier « dans la nôtre, en ce qui concerne les mœurs, les « usages des divers siècles, les ambassades, les né- « gociations, les traités, etc. » Le C. Dacier parle

des deux volumes de notices qui avoient été publiés depuis 1787; le troisième étoit alors sous presse; mais l'académie en étant mécontente avoit tardé à le laisser paroître, et il n'a vu le jour qu'après sa suppression. Mais on a été bien dédommagé de ce qu'on peut y censurer, par la publication du quatrième, rempli en grande partie d'excellens extraits dûs aux savantes veilles du C. Silvestre de Sacy. Peut-être auroit-on souhaité, dans le dépouillement des manuscrits, plus de choix. Le C. Dacier, après avoir avoué que le hasard seul l'a décidé, répond ainsi : « Comment choisir entre des ouvrages pres-« que absolument inconnus? et pourquoi choisir les « épis, quand on a le champ entier à moissonner?

« L'établissement de ce comité, continue-t-il, a « pour objet aussi de faire revivre l'étude des langues « orientales, non moins nécessaire au commerce, « qu'au progrès de nos connoissances; étude trop « négligée en France, faute d'encouragement, et « jugée si intéressante par une nation voisine, l'é-« ternelle rivale de la nôtre, qu'elle vient d'ériger « à Calcutta une académie, destinée particulière-« ment à cultiver les langues, à les propager, à les « rendre familières dans les pays de sa domination, « et à se procurer par là de nouveaux moyens de « faire fleurir son commerce, en acquérant la gloire « d'avoir fait connoître l'Inde à l'Europe.

« Le comité des manuscrits a déja produit à cet « égard les plus heureux effets; déja plusieurs hom-« mes de lettres se sont appliqués avec succès à l'é-« tude des langues arabe, tartare, syriaque, per-

« sanne, etc., et en ont donné des preuves incon-
« testables ; déja les superbes caractères de ces dif-
« férentes langues, apportés au commencement du
« siècle dernier par M. de Breves, ambassadeur à
« la Porte, sont réparés et mis en ordre ; déja des
« compositeurs sont formés, et en état de seconder
« les travaux des savans ; déja enfin la France peut
« reconquérir la supériorité qu'elle avoit perdue de-
« puis plus d'un siècle, pour l'impression des ou-
« vrages écrits dans la plupart des langues de l'O-
« rient.

« On s'est proposé encore, en établissant le co-
« mité des manuscrits, de ranimer l'étude de cette
« antiquité, modèle de goût en tout genre, qu'il ne
« faut jamais négliger, de *peur de retomber dans la*
« *barbarie ;* et en particulier, l'étude des monumens
« de l'histoire de tous les siècles et de tous les pays.
« Qu'on ne croie pas ces études uniquement propres
« à satisfaire la curiosité : tout ce qui instruit est utile ;
« les recherches et la critique du savant fournissent
« des matériaux et des réflexions au philosophe ; la
« philosophie fournit des principes à la morale, et des
« vues à la politique. Tout se tient, tout s'enchaîne
« dans les connoissances humaines ; une partie ne
« peut être languissante, sans que les autres, bientôt
« frappées d'engourdissement, n'éprouvent le même
« sort. Eh ! qui pourroit consentir à se priver et à
« priver les siècles à venir de l'expérience des siècles
« passés, et des grandes leçons qu'ils nous donnent ?
« L'utilité de l'histoire, dit un écrivain célèbre, ne
« peut être affoiblie que par ceux qui ne savent pas

« l'écrire, et méconnue que de ceux qui ne savent « pas la lire, etc..... »

Tels sont les principaux motifs de l'établissement du comité des manuscrits, qu'on doit principalement au zèle du ministre Breteuil pour le progrès des lettres. L'Institut national a succédé à ce comité. La manière judicieuse dont ces motifs sont exposés, auroit dû engager l'éditeur du volume dont nous allons rendre compte, à insérer en entier, à la suite de son avertissement, le mémoire du C. Dacier. Peu de personnes connoissant ce mémoire, d'ailleurs très-rare, nous avons cru devoir rapporter ce qu'on vient d'en lire.

Après un court exposé des sujets traités dans les volumes précédens, et des motifs qui ont fait entreprendre cette continuation, vient une note du C. LANGLÈS sur la manière d'orthographier les mots orientaux. Nous en parlerons bientôt. Il faut auparavant rendre compte des notices des ouvrages grecs.

La première est du savant BREQUIGNY, qui avoit un goût et un talent particuliers pour ces sortes d'écrits. Il s'agit du *Lexique de* SUIDAS qui a tant exercé les critiques, entr'autres, Kuster et Toup. L'un et l'autre auroient beaucoup profité de ce manuscrit, s'ils l'eussent connu. Il est du XVIme siècle, et faisoit partie de la bibliothèque du collége des Jésuites, à Paris. Bréquigny croit qu'il passa en Hollande, dans les mains du savant d'Orville, homme très-capable d'en tirer parti. On sait que le Lexique de Suidas est à la fois un dictionnaire historique et un glossaire grammatical. A l'exception de trois articles, le

manuscrit des Jésuites n'en renferme que de choses appartenant à l'histoire. On trouve ici des observations sur vingt-cinq de ces articles ; elles méritent toutes d'être lues, et ne peuvent qu'être utiles aux progrès de la philologie. On regrette seulement que l'auteur n'ait pas poussé plus loin sa collation, faite de concert avec son respectable ami FONCEMAGNE.

Il existe à la bibliothèque nationale et dans beaucoup d'autres, plusieurs manuscrits grecs sur la chymie, ou plutôt sur l'alchymie. Fabricius et Léon Allatius sembloient mettre de l'importance à la connoissance de ces ouvrages. Tout le monde certainement ne pensera pas de même. « Quel profit, dira-t-on, « quelle utilité est-il possible d'attendre d'écrits qui « ne contiennent que des chimères et des rêveries ? « Mais ces chimères, ces rêveries, portent un ca- « ractère de singularité si extraordinaire, elles ont « été si universellement répandues sur la terre, elles « s'y sont si bien conservées malgré les persécutions « qu'elles ont essuyées quelquefois, et malgré le ri- « dicule dont on les a toujours couvertes, qu'elles « peuvent, sous ces rapports, fournir à un obser- « vateur attentif la matière de réflexions très-philo- « sophiques. L'alchymie est une folie ; mais cette « folie est si antique, et son origine s'enfonce si « avant dans la nuit des temps, qu'à ce seul titre « elle pourroit mériter des égards et des ménage- « mens. Tout ce qui est ancien semble avoir des « droits à nos respects ; et ne respectons-nous pas « dans la vieillesse jusqu'à ses foiblesses et ses dé- « lires ?.... A travers les voiles dont la doctrine

« mystérieuse de nos anciens chymistes s'enveloppe, « on entrevoit les idées que les anciens s'étoient « faites de la composition des êtres, de la formation des corps, du système du monde. C'est en la « méditant, cette doctrine, qu'on pourroit en tirer « des lumières pour débrouiller le chaos de l'ancienne philosophie..... » Nous croyons que ce moyen n'est pas à dédaigner, quoiqu'il soit incapable de remplir l'objet qu'on propose ici. « Le naturaliste, « continue l'auteur, trouvera dans ces manuscrits « des notions sur les différentes substances minérales connues dans ces temps si éloignés, et le « littérateur pourra s'en aider pour mieux entendre « les ouvrages de physique des anciens. Le chymiste « y verra se lever l'aurore de cette belle science, qui « brille aujourd'hui avec tant d'éclat au milieu de « toutes les autres.... » On ne pouvoit mieux présenter tous les avantages de la tâche pénible qu'on doit savoir gré au C. AMEILHON de s'être imposée. Après quelques observations aussi judicieuses que bien exprimées, il expose le plan qu'il compte suivre dans la notice de ces manuscrits; il donne l'explication des signes avec lesquels les anciens alchymistes cachoient leur doctrine. Ensuite vient l'extrait d'un lexique grec qui se trouve répété dans les manuscrits cotés 2325, 2327, 2329 et 2279 de la bibliothèque nationale. Il renferme les mots particuliers dont les chymistes anciens se servoient. Cet ouvrage est d'autant plus nécessaire, qu'ils désignoient les choses dont ils vouloient parler, par d'autres qui n'y avoient aucun rapport; ou ce rapport étoit si éloigné, que

le vulgaire des lecteurs ne pouvoient l'apercevoir. Le savant Ameilhon en donne plusieurs exemples curieux, ainsi que des articles de ce lexique mutilés ou défigurés dans le glossaire grec de Ducange. « Toutes « ces méprises, ajoute-t-il, et beaucoup d'autres « que nous aurons occasion de faire remarquer par « la suite, font voir combien il faut se défier du « *Glossarium mediæ et infimæ Græcitatis*, et le be- « soin qu'il a d'être refondu. Puisse le travail au- « quel je me suis dévoué, être utile à celui qui se- « roit assez courageux pour entreprendre ce grand « ouvrage ! » Nous connoissons un homme courageux ; c'est le savant CORAI qui a rassemblé beaucoup de matériaux sur ce sujet ; et qui, étant né à Smyrne, connoît parfaitement le grec vulgaire, si nécessaire à une pareille entreprise. Au reste, nous faisons des vœux pour que le C. Ameilhon continue le dépouillement des anciens chymistes, avec le même goût et la même critique qu'il a mis dans les deux notices imprimées dans ce volume.

On doit au C. LEVESQUE une collation exacte et utile d'*Anacréon*, manuscrit du Vatican, avec l'édition de ce poète, donnée par Henri Etienne.

Le C. CAMUS est l'auteur de deux notices, pleines de remarques bibliographiques et philologiques, dignes de l'attention des savans. La première concerne un manuscrit de l'*Histoire des animaux* par ARISTOTE, coté n.° 208, dans la bibliothèque de Venise, maintenant, le plus ancien que l'on connoisse de cet important ouvrage, quoiqu'il ne remonte pas au-delà du Xme siècle. « Ceux qui ont

« écrit, dit l'auteur, sur l'édition que j'ai publiée, « tantôt ont proposé des conjectures pour réformer le « texte que j'avois adopté, tantôt ont paru craindre « que les manuscrits dont j'ai fait imprimer les varian- « tes, n'eussent pas été examinés avec assez de scru- « pule; ce sont, sinon tous ces endroits, au moins « ceux qui ont quelque importance, que j'ai recher- « chés dans le manuscrit de Venise. » C'est ce qu'il exécute avec beaucoup d'exactitude, et de manière à répandre bien des lumières sur le texte d'Aristote. Si l'on avoit besoin d'une nouvelle preuve qu'on a imputé très-faussement au C. Camus de n'avoir donné qu'une *copie* de la version latine de Scaliger, elle résulteroit avec évidence de la lecture de cette savante notice. Il y traite ses critiques avec justice, modération et impartialité. Le jugement qu'il porte de M. Schneider, célèbre critique allemand, mérite surtout d'être rapporté. « C'est un homme consom- « mé dans l'étude, instruit dans la littérature grec- « que aussi bien que dans l'histoire naturelle, et « dont une longue expérience a perfectionné le « goût naturel pour la critique. »

La seconde notice du laborieux CAMUS, est celle de quatre manuscrits de l'ouvrage en *vers politiques sur les animaux*, présenté en 1295, par Manuel Philé, à Michel Paléologue. Cette notice est accompagnée, comme la précédente, de remarques bibliographiques très-exactes. Elle offre de plus un tableau comparatif des variantes de ces quatre manuscrits, avec le texte de Philé, donné par Corneille de Pauw. Rien de mieux imaginé, et il se-

roit très-utile d'avoir beaucoup de tableaux exécutés de la même manière ; cela rendroit la critique grammaticale moins pénible et plus sûre. Du reste, quoique Philé ne soit que du XIII.e siècle, il est d'autant moins à négliger, qu'ayant beaucoup puisé dans Elien, il peut contribuer à nous le faire entendre, et que ce même Elien nous facilite l'intelligence des passages qu'il a extraits ou paraphrasés d'Aristote.

Philé n'est guère plus ancien que Théodore l'Hyrtacénien, c'est-à-dire, d'Hyrtacé, ville de Crète ; le savant La Porte du Theil voudroit le faire naître à Artacé, sur les côtes de la Propontide, parce que la Crète étoit alors au pouvoir des Vénitiens ; cela ne nous paroît pas fondé. La haine que portoient aux Latins, les Grecs, et l'espoir que ceux-ci avoient de parvenir à la cour de Constantinople, les y attiroit même des pays soumis aux nations de l'Occident. Ce Théodore est l'auteur de quelques opuscules, et de 93 lettres que le C. Du Theil se propose de publier. Ces lettres fournissent des détails propres à faire connoître la vie que Théodore menoit à Constantinople, où il fut chargé de la direction des écoles publiques, pour la partie des belles-lettres et de la rhétorique. Il étoit fort versé dans la lecture des anciens poètes. Non-seulement on trouve chez lui des citations, des applications et des parodies de vers qui nous sont connus ; mais encore il paroît nous avoir conservé quelques fragmens qui ne se rencontrent point ailleurs. « La tour-« nure de ses phrases, son style, sa couleur, sa

« manière, tout est calqué sur l'antique. Jusqu'en « son panégyrique de la Saint-Vierge, par fois on « croit lire des centons d'Homère, de Pindare, de « Callimaque : dans la péroraison de ce discours, « l'invocation à la Sainte-Vierge, sous une foule « de noms divers, rappelle sur le champ, et par la « ressemblance la plus frappante, l'invocation à « Diane, qui se trouve dans l'hymne composé par « Callimaque, en l'honneur de cette déesse. » Après avoir parlé de l'abus que Théodore a fait de la mythologie grecque, en traitant des sujets qui tiennent à la religion chrétienne, le C. Du Theil observe que cet écrivain avoit beaucoup lu et même étudié à fond le poème des Dionysiaques de Nonnus. « Je puis, ajoute-t-il, affirmer que l'on retrouvera « souvent les tournures propres à Nonnus, dans la « plupart des pièces qui composent le recueil des « opuscules de Théodore. »

Le C. Du Theil paroît estimer beaucoup le panégyrique de la Sainte-Vierge, compo é par Théodore, dans sa jeunesse. « Il n'y manque, dit-il, aucune de « ces beautés d'élocution, et de ces graces de dic- « tion, qui font le mérite des discours oratoires les « plus vantés. Sans doute, il y a bien quelques lé- « gères taches, du genre de celles que je n'ai point « dissimulées comme on a vu plus haut; mais, à « parler en général, dans la pièce dont il est ques- « tion, la netteté et la pureté du style, le choix et « l'arrangement des mots, l'exactitude et la symé- « trie des périodes, le mouvement et la variété des « figures, tout annonce l'un des rhéteurs les plus

« habiles dans leur profession, etc. » Malgré de pareils talens, Théodore mouroit de faim. Quoiqu'il expliquât des ouvrages plus précieux que les perles et les diamans, et qu'il en développât toutes les beautés, on le prisoit moins que le plus vil des métaux; il étoit nu comme un pilon, et plus pauvre qu'Irus. C'est ce qu'il témoigne lui-même dans ses leçons, où il n'épargne pas son érudition mythologique et toutes les comparaisons qu'elle peut lui fournir, pour peindre l'état déplorable de sa fortune. L'emploi trop fréquent de cette érudition, la manière dont il en accumule les traits les plus communs, sans goût et sans nécessité, déparent infiniment, selon nous, ces même lettres, dont le C. Du Theil n'a publié que vingt-neuf dans ce volume; il réserve les autres pour le suivant. N'auroit-il pas mieux fait de les réunir toutes ? On n'aime point voir partager ces sortes de recueils; et quelquefois le commencement dégoûte de la fin, ou inspire d'injustes préjugés qu'il n'est pas toujours facile de dissiper. Nous n'en applaudissons pas moins aux vues du savant éditeur, pour les progrès de la littérature grecque. On ne sauroit trop l'exhorter non-seulement à publier le reste des écrits de Théodore l'Hyrtacénien, mais encore à tirer de l'oubli d'autres ouvrages inédits, qui sont conservés dans la bibliothèque nationale. Il y en a encore un assez grand nombre concernant les règnes des derniers empereurs grecs de Constantinople et de Trébizonde, qui formeroient un supplément important et nécessaire au corps d'Histoire Byzantine. Personne, depuis Boivin, n'a été

plus

plus capable que le C. Du Theil, de remplir cette tâche, et personne n'a travaillé plus utilement que lui dans la place qu'il occupe à la bibliothèque nationale.

Son collègue, le C. Langlès, livré depuis longtemps à la littérature orientale, n'a pas moins été empressé de profiter des moyens que lui offre sa place, pour nous donner, sur cette partie essentielle de nos connoissances, de nouvelles lumières. En conséquence, il a fourni, dans ce volume, trois notices, dont la plus intéressante est celle relative à l'*histoire du célèbre Gengiskan* ou *Djenguis-Khan*, suivant l'orthographe particulière de l'auteur: c'est un bon extrait de la troisième partie de la grande Histoire universelle, écrite en persan, par Myrkhond. Après quelques discussions historiques et philologiques, viennent des détails fort curieux sur le code du conquérant tartare. Le premier article est la reconnoissance d'un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre, qui distribue la vie et la mort, les biens et l'indigence, etc.... Les princes les plus absolus, et les peuples les moins civilisés se sont toujours accordés à reconnoître cette vérité éternelle, que la sanction des lois fondamentales de la société appartient à Dieu seul; c'est pourquoi ils se sont fait un devoir sacré de mettre son nom à la tête de leur code. « La couronne, dit Djenguys-« Khan, est héréditaire. Lorsque l'empereur est « mort, les grands des sept principales tribus se « rendent en robes blanches, en signe de deuil, au « palais du visir ou premier ministre : après les

« prières ordinaires, ils font venir le nouveau Khan, « qui s'assied sur un tapis de feutre noir étendu au « milieu du palais. On lui dit de lever la tête, de « regarder le soleil, de reconnoître l'éternel dont « il est l'ombre, de se comporter pendant le cours « de son règne conformément à la volonté divine, « afin qu'il soit encore plus élevé dans le ciel qu'il « ne l'est sur la terre ; que s'il agit contre cette vo- « lonté, il en recevra dans ce monde la punition, « et qu'il ne lui restera pour tout bien que ce mor- « ceau de feutre, etc. » Cette cérémonie en vaut bien une autre, et ces barbares du Nord ne sont pas sans esprit. Lorsque Djenguys-Khan apprenoit qu'une horde méconnoissoit son autorité, ou se révoltoit contre lui, il ne faisoit pas marcher une armée nombreuse et ne déployoit point un appareil terrible ; il se contentoit seulement d'écrire : « Si « vous reconnoissez mon pouvoir, soyez tranquille ; si « vous vous y refusez, Dieu sait ce que nous mé- « ditons. » Ce discours, ajoute avec raison l'historien persan, étoit celui d'un homme qui a placé sa confiance dans le secours du très-haut ; et c'est à cette confiance qu'il dut tous ses succès.

Quoique très-religieux, ce prince tartare n'étoit pas toujours juste. Il assuroit aux nobles l'impunité de leurs fautes ou de leurs crimes, pourvu qu'ils ne commissent pas plus de neuf fois les mêmes. Il condamnoit l'assassin à une amende de 40 balych d'or ; tandis que celui qui tuoit un Chinois, en étoit quitte pour un âne. Dans ce code, tout porte l'empreinte d'un homme qui professe l'islamisme ; et nous ne

sommes pas de l'avis du C. Langlès, qui assure que ce prince étoit simple *déiste*, nous le croyons mahométan, et conséquemment *théiste*. Par un article du même code, les adultères sont mis à mort; quiconque les prend en flagrant délit, peut leur ôter la vie. « Ce réglement chagrina les habitans « de la province de Qaidou, qui avoient coutume « de livrer leurs femmes à leurs amis et à leurs hô- « tes, pour les mieux régaler. Ils firent des récla- « mations, et insistèrent fortement pour qu'on ne « les empêchât pas de donner à ceux qu'ils aimoient « cette marque d'affection et d'estime. Le souverain, « indigné de leur bassesse, céda néanmoins à leurs « importunités, en les déclarant infâmes. » On ne punit point par l'infâmie, les hommes qui n'en ont plus l'idée; la corruption est un abîme, où vont se perdre les plus doux sentimens de la nature.

La connoissance de la langue des Tartares-Mantchoux peut faciliter beaucoup l'étude de la littérature chinoise. C'est ce qui a engagé le C. Langlès à se livrer à des travaux dont il rend compte en ces termes : « La langue des Mantchoux, incon- « nue en Europe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, « me semble une découverte précieuse pour les sa- « vans, et intéressante pour les philosophes. Etu- « dier, analyser les principes et l'écriture de cette « langue; extraire de 1400 grouppes de son sylla- « baire, un alphabet de vingt-deux lettres simples, « opération dont les naturels même pourront tirer « quelqu'avantage; en faire graver les caractères,

« en tracer les premières bases, en rédiger et en « publier un dictionnaire assez étendu, tel est le « précis de mes travaux sur le Tatar-Mantchoux. » Il nous promet des grammaires et dialogues en cette langue : en attendant, il profite de la continuation de la notice des manuscrits, pour faire connoître une collection d'environ 200 ouvrages Mantchoux, accumulés depuis plus d'un siècle dans la bibliothèque nationale. « La place que j'occupe, dit-il, dans cet « immense établissement, mieux apprécié peut-être par « les étrangers que *par la nation qui le possède,* me « prescrit cette tâche honorable, qu'aucun de mes « prédécesseurs n'avoit eu le moyen d'entreprendre. « Puissent des successeurs plus habiles que moi, « perfectionner et terminer le travail que j'aurai « ébauché ou commencé ! » Le C. Langlès n'est pas moins juste que modeste ; il rend hommage au savoir profond et infatigable du P. Amiot, et au zèle généreux du ministre Bertin, qui entretenoit une correspondance si active et si intéressante avec les missionnaires de la Chine.

Un recueil de pièces en turc, en arabe et en persan, a encore attiré l'attention du C. Langlès, qui en donne une courte notice. Ces pièces contiennent plusieurs traits d'histoire, et on y voit le génie des différentes nations musulmanes, et leur manière de penser, surtout à l'égard des chrétiens. On remarquera sans doute dans cette notice et dans les deux précédentes, que l'auteur a adopté une orthographe qui lui est particulière ; il en expose les rai-

sons, à la tête de ce volume : quelques-unes nous ont paru fondées; d'autres n'ont, peut-être, pas la mêmesolidité. De pareilles innovations tendent toujours à fatiguer la mémoire, et à dégoûter de l'étude de la littérature orientale. Souvent on ne reconnoit plus les mêmes mots ; et insensiblement tout deviendroit une énigme, si l'on s'en permettoit encore quelques autres. Pourquoi n'adopter pas une méthode uniforme, comme l'on a fait l'égard des mots chinois, où l'orthographe portugaise a été suivie constamment ? Du reste, nous avons vu avec plaisir d'assez longs morceaux des textes orientaux, imprimés dans les notices données par le C. Langlès, à l'exemple de Joseph Assemani, de Casiri, de Simon Assemani, etc., qui mérite de servir dorénavant de règle. On conviendra sans peine que rien ne peut répandre davantage le goût des langues orientales.

Le savant BRÉQUIGNY nous fait perdre l'espérance qu'on avoit donnée de trouver dans un manuscrit de la bibliothèque nationale, coté 4883, A, une *chronique* D'IDACE, en quelque sorte toute nouvelle. Il démontre que tout ce que ce manuscrit contient de cette chronique, si importante pour l'histoire, et de celles qui y sont réunies, avoit été publié par Canisius, avant l'édition de Sirmond. Dans une autre notice, ce même savant extrait du manuscrit n.° 8704, quelques anecdotes relatives à la vie de Rabelais. « Le défaut d'ordre, dit-il, et l'abus d'une « érudition pédantesque, en rendent la lecture très-

« fatigante ; et, par le peu de choses qu'il m'a « été possible d'en tirer, on jugera sans doute que « j'ai été assez mal dédommagé de ma peine. »

Des notices qu'on doit aux veilles de KERALIO, des CC. CAMUS, AMEILHON, LEVESQUE, LA PORTE DU THEIL, etc., sur le moyen âge et l'histoire de France, se trouvent encore dans ce volume ; mais les bornes de cet article nous empêchent d'en rendre un compte particulier. Nous devons néanmoins faire une mention expresse de la notice rédigée par Keralio, sur les anciennes lois de Suède, qu'on nomme *lois provinciales*, promulguées à Eurebo, en 1347, sous le règne de Magnus Fricson, et de celle donnée par le C. Du Theil, qui renferme des détails fort curieux sur la vie et les ouvrages de Pierre des Boniface, troubadour du XIV.e siècle. Elle est écrite avec cette sagesse et cette modestie qui ont toujours dirigé la plume de cet auteur.

Il nous reste à parler des notices du C. LEGRAND-D'AUSSI. Elles mériteroient sans doute un assez long extrait, soit que l'on considère l'espace qu'elles occupent dans ce volume, deux cent quatre-vingt pages, c'est-à-dire, les trois huitièmes, soit qu'on fasse attention à l'intérêt dont quelques-unes sont accompagnées. D'ailleurs, il en résulte une utilité, celle de nous faire mieux connoître les mœurs et les usages des différens siècles en France, et celle de fournir de bons matériaux pour l'histoire de la littérature et de la langue françoise. Mais ces vingt-cinq notices renferment plusieurs opinions

qui ne sont pas les nôtres, et quelquefois des réflexions qu'il nous est impossible d'approuver. Nous nous serions même déterminé à les combattre, si nous n'avions pas craint d'être entraîné dans des discussions qui ne sont pas de nature à entrer dans ce journal. D'après cet aveu franc et sincère, nous espérons que l'auteur ne nous saura pas mauvais gré, si nous ne donnons pas une idée plus complète de ses curieuses notices.

... Et hanc veniam petimusque, damusque vicissim.

L'exécution typographique de ce volume fait beaucoup d'honneur aux presses de la république. Peut-être que les caractères grecs auroient paru plus beaux, si l'on y eût fait usage de ligatures. Dans les volumes précédens, faute d'organisation nécessaire, on s'étoit contenté d'imprimer quelques mots arabes ; on en trouve ici non-seulement un assez grand nombre, soit dans les notes, soit dans le texte, mais encore de longs fragmens en cette langue. Des caractères mantchoux, imprimés ou gravés, sont également disposés avec beaucoup de goût. En un mot, on ne sauroit trop applaudir au zèle et à l'intelligence du C. Dubois-Laverne, directeur de cette imprimerie dont il est sorti autrefois tant de beaux ouvrages. Rien ne pourra les effacer, malgré tous les efforts des novateurs : plus ils voudront perfectionner, plus ils s'éloigneront de la perfection, à laquelle il n'appartient point aux hommes d'atteindre, en aucun genre. L'époque de la décadence des arts, est celle du raffinement ;

alors, surtout, on prend les rêves pour des découvertes, l'inquiétude d'esprit pour de l'émulation, et les jouissances de la vanité pour les récompenses de la gloire.

Maxima pars hominum morbo jactatur eodem.

S. C.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

CORRESPONDANCE.

Lettre du baron de Humboldt (de Berlin), à Jérôme Lalande.

De Caraccas, Amérique méridionale, 23 frimaire an 8 de la république (14 décembre 1799).

Peu de semaines après mon arrivée sur le continent de l'Amérique, j'ai envoyé un extrait de mes observations astronomiques au C. Delambre, croyant qu'il

y en auroit quelques-unes qui pourroient intéresser le bureau des longitudes. J'ai appris que le brick auquel je confiai cet extrait s'est perdu dans son passage par la Guadeloupe, lors du grand ouragan qui vient de ravager cette zône tropique. Permettez que je m'adresse aujourd'hui à vous, citoyen, pour vous entretenir de mes travaux.

Vous avez marqué un grand intérêt pour le voyage d'Afrique, que je comptois entreprendre en vendémiaire; mais les circonstances m'ont conduit en Amérique. Le gouvernement espagnol m'ayant donné toutes les facilités imaginables pour bien observer, je compte parcourir successivement la Terre-Ferme, le Mexique, les Philippines.

Je viens de finir un voyage infiniment intéressant dans l'intérieur du Paria, dans la Cordillière de Cocolar, Tumeri, Guiri; j'ai eu deux ou trois mules chargées d'instrumens, de plantes sèches, etc. Nous avons pénétré dans les missions des capucins, qui n'avoient été visitées par aucun naturaliste; nous avons découvert un grand nombre de végétaux, principalement de nouveaux genres de palmiers, et nous sommes sur le point de partir pour l'Oronoco, pour nous enfoncer de là peut-être jusqu'à S. Carlos du Rio-Negro, au-delà de l'équateur. Un voyage entrepris aux dépens d'un particulier qui n'est pas très-riche, et exécuté par deux personnes zélées, mais très-jeunes, ne doit pas promettre les mêmes fruits

que les voyages d'une société de savans du premier ordre, qui seroient envoyés aux dépens d'un gouvernement; mais vous savez que mon but principal est la physique du monde, la composition du globe, l'analyse de l'air, la physiologie des animaux et des plantes, enfin les rapports généraux qui lient les êtres organisés à la nature inanimée, ces études me forcent d'embrasser beaucoup d'objets à la fois.

Le C. Bonpland, élève du musée national, très-versé dans la botanique, l'anatomie comparée, et autres branches de l'histoire naturelle, me seconde par ses lumières avec un zèle infatigable. Nous avons séché plus de 1600 plantes, et décrit plus de 500, ramassé des coquilles et des insectes; j'ai fait une cinquantaine de dessins. Je crois qu'en considérant les chaleurs brûlantes de cette zône, vous penserez que nous avons beaucoup travaillé en quatre mois de temps. Les jours ont été consacrés à la physique et à l'histoire naturelle, les nuits à l'astronomie. Je vous donne l'esquisse de nos occupations, non pour me glorifier de ce que nous avons fait, mais pour obtenir votre indulgence, et celle de notre ami le C. Delambre, pour ce que nous n'avons pas fait. Les instrumens astronomiques que je possède sont un quart de cercle de Bird, des sectans de Ramsdem et de Throughton, des lunettes, des micromètres... Je devrois avoir fait plus: mais vous savez que l'astronomie pour laquelle MM. Zach et Kohler m'ont

inspiré tant de goût, est un peu éloignée de mon but principal, et qu'à 10° de latitude on ne travaille pas comme à 49. J'ai donc mieux aimé faire peu d'observations, mais avec toute l'exactitude dont je suis capable, que beaucoup de médiocres. J'ai consigné dans mes manuscrits jusqu'aux plus petits détails de mes observations ; les hauteurs correspondantes, les rectifications des instrumens, afin que dans le cas assez probable où je périrois dans cette expédition, ceux qui les calculeront puissent juger du degré de confiance que chaque résultat doit comporter.

Embarqués le 17 prairial an 7, sur la frégate le Pizaro, nous avons traversé l'océan heureusement, jusqu'au 28 messidor, où nous arrivâmes sur les côtes de Paria. Mon plan primitif étoit de me rendre directement à la Havane, et de là au Mexique; mais je n'ai pu résister au desir de voir les merveilles de l'Oronoco et la haute Cordelière qui, du plateau de Quito, s'étend vers les rives du Guarapèche et d'Arco. Tous mes instrumens, jusqu'aux plus délicats, sont heureusement arrivés, et ont été ici et pendant la navigation continuellement en action. Les officiers espagnols ont tellement favorisé nos desseins, qu'au milieu de l'océan j'ai pu préparer des gaz, et analyser l'atmosphère sur la frégate comme au milieu d'une ville. Les mêmes facilités m'ont été données sur le continent ; par-tout les ordres du roi et de son premier secrétaire d'état, M. d'Urquijo, qui protège

les arts, sont exécutés avec zèle et promptitude. Je serois bien ingrat si je ne faisois le plus grand éloge de la manière dont je suis traité dans les colonies espagnoles.

Dans les deux mémoires que j'ai envoyés au C. Delambre, quand j'étois en Espagne, j'ai consigné les premières observations faites avec le nouvel inclinatoire de Borda, dans l'Europe méridionale; j'y ai observé que sur le continent, des localités influent plus encore sur l'inclinaison que sur la déclinaison magnétique. On ne voit point de correspondance entre les positions géographiques des lieux et les degrés d'inclinaison. J'ai observé la même chose dans ce nouveau monde, en transportant la boussole de Borda dans l'intérieur de la nouvelle Andalousie. Les observations que le C. Nouet vous aura envoyées d'Ægypte, prouveront probablement la même chose.

Les déclinaisons sont affectées aussi par les localités, mais j'ose dire *beaucoup moins;* sur mer elles sont plus régulières et uniformes dans la marche. Je ne vous donne ici que les observations certaines à 15 minutes, avec la suspension que le C. Mégnié m'a faite pour la boussole de Borda; j'ai même eu une exactitude plus grande *en temps de calme.* C'est dans ce temps aussi que l'on peut bien compter le nombre des oscillations. Si en les comptant cinq ou six fois les nombres sont toujours les mêmes, s'ils

continuent, quoique l'on change l'instrument de place, je crois qu'alors on peut avoir de la confiance dans les résultats. Quoique les calmes ne soient pas rares sous les tropiques, je n'ai pu faire en quarante jours que dix observations bien exactes.

Lieux d'observations, an 8.	Latitude.	Longitude depuis Paris, en temps.	Inclinaison magnétique; nouvelle division.	Force magnétique, exprimée par le nombre d'oscillations, en dix minutes de temps.
Paris	48° 50′ 15″	0h 0′ 0″	77° 15	245
Nimes	43 50 12	7 55 or.	72 65	240
Montpellier	43 36 29	6 10 or.	73 20	245
Marseille	42 17 49	12 14	72 40	240
Perpignan	42 41 53	2 14	72 55	248
Barcelone	41 23 8	0 33 oc.	71 80	245
Madrid	40 25 18	24 8	75 20	240
Valence	39 28 55	0 10 4	70 70	235
Medina del Campo			73 50	240
Guadarama			73 50	240
Ferrol	43 29 0	42′ 22″	76 15	237
		en degrés.		
Océan Atlantique, entre l'Europe, l'Amérique et l'Afrique.	38 52 15	16° 20′	75 18	242
	37 14 10	16° 30′ 15″	74 90	242
	32 15 54	17 7 30	71 50	
	25 15 0	20 36 0	67 00	239
	21 36 0	25 39 0	64 20	237
	20 8 0	28 33 45	63 00	236
	14 20 0	48 3 0	58 80	239
		en temps.		
	12 34 0	3h 32′ 57″	50 15	234
		en arc.		
	10 46 0	61° 23′ 45″	46 40	229
	10 59 30	64 31 30	46 50	237

Vous vous souvenez que Cavallo donne pour 1776, ancienne division.

Latitude	24° 24′	longit. 18° 11′	inclin. 59° 0′
	10 0	22 52	44 12
	0	37 38	30 3

Depuis que les CC. Coulomb et Cassini ne s'occupent plus des déclinaisons, je ne connois pas deux endroits sur la terre où l'on puisse dire, tel jour la variation étoit de 10 secondes de plus ou de moins, pas dix endroits où l'on soit sûr d'une minute de variation. Dans quelles incertitudes ne sommes-nous pas sur la déclinaison magnétique de Paris, à en juger par le journal de Lamétherie! Je me flatte que les dix points de l'océan que je vous indique pourront servir *dans la suite des temps*, pour voir si les inclinaisons changent rapidement. Les latitudes et longitudes en ont été déterminées à la même heure avec beaucoup d'exactitude par un sextant de Ramsden, divisé de 15 en 15 secondes, et par le garde-temps du C. Louis Berthoud. Vous verrez avec intérêt que depuis 37° de latitude, les inclinaisons diminuent avec une rapidité extraordinaire; qu'entre 37° et 48° de latitude, elles augmentent moins vers l'est que vers l'ouest... Je crois que dans la haute chaîne des montagnes calcaires de cette province, de petites élévations au dessus du niveau de la mer altèrent près de l'équateur les inclinaisons, beaucoup plus que les hautes montagnes dans les Pyrénées et la vieille Castille. Je prends pour exemple quatre points placés, presque nord et sud, (dans un arc de 24 minutes,) dont les hauteurs sont peu considérables.

	Toises.	Inclinaisons.	Oscillations.
Cumana.....	4	.....44° 20.....	229
Zueteppe.....	185,2	.....43 30.....	229

Impossibile....245	.....43 15.....	.233
Cumanacoa....106	.....43 20.....	.228
Cocollar.....392	.....42 60.....	.229

Borda croyoit, comme on le voit dans les questions de l'académie à la Pérouse, que l'intensité de la force magnétique étoit la même sur tout le globe; il attribuoit le peu de différence qu'il avoit aperçu à Cadix, à Ténériffe et à Brest, à l'imperfection de la boussole. Il m'engagea à fixer mon attention sur cet objet. Vous voyez que la force ne diminue pas avec le degré d'inclinaison, *mais qu'elle varie depuis* 245 *oscillations* en dix minutes de temps à Paris, jusqu'à 229 (à Cumana). Il est certain que ce changement ne vient d'aucune cause accidentelle. La même boussole faisoit à Paris 245 oscillations, à Gironne 232, à Barcelone 245, et à Valence 235. Elle donna, après un voyage de plusieurs mois, le même nombre qu'avant de partir. Ce nombre est le même en plein champ, dans un appartement ou dans une cave. La force magnétique est dans un même lieu partout, et pendant longtemps la même; elle paroît constante comme les attractions ou la cause de la gravité. J'ai eu le chagrin de n'avoir pu faire en mer des observations de déclinaisons magnétiques bien exactes. Malgré tous mes soins je n'ai pu acheter un instrument qui me donnât seulement 40′ d'exactitude; c'est pour cela que je ne vous parle pas de déclinaisons sur mer. Cependant, il est certain

que le point de la variation nulle est déja beaucoup plus avancé vers l'ouest que sur la carte de Lambert, (Ephémérides de Berlin, 1779). Une très-bonne observation est celle de 1775, du vaisseau anglais le Liverpool, qui la trouva nulle à 66° 40′ de longitude occcidentale, et 29° de latitude septentrionale. Il y a deux points sur cette côte où j'ai observé la déclinaison avec beaucoup de soin par une boussole de Lenoir, par la méthode de Prony et de Zach, en suspendant une aiguille à un fil, en visant par des mires, et en mesurant avec le sextant l'azimut d'un signal. Cumana, 4° 13′ 45″ à l'est, en vendémiaire, à midi, et une vingtaine de lieues plus à l'est; à *Caripe*, (capitale des missions des capucins, habitée par les indiens Chaimas et Carives), 3° 15′ à l'est.

L'intérêt que vous prenez, citoyen, à tout ce qui a rapport à la navigation, me fait croire que les observations suivantes vous seront agréables. J'ai examiné avec beaucoup de soin les assertions de Franklin et du cap. Jonathan Williams, (*Transact. of the american society*, vol. 3, pag. 32), sur l'usage du thermomètre pour découvrir les bas-fonds. J'ai été étonné de voir comment l'eau se refroidit à mesure qu'elle perd de sa profondeur; comment les bas-fonds, les côtes, s'annoncent d'avance. Le plus mauvais thermomètre d'esprit de vin, pourvu qu'il soit bien sensible par la forme de la boule, ou plutôt sa proportion

proportion au tube, peut devenir au milieu de la tempête, la nuit, ou lorsqu'on a de la difficulté de sonder, lorsque le bas-fond s'approche insensiblement, un instrument bienfaisant dans la main du plus ignorant pilote. Je ne puis assez inviter le bureau des longitudes à fixer son attention sur cet objet si important. Tout l'équipage de notre frégate a été étonné de voir baisser rapidement le thermomètre à l'approche du grand banc qui va de Tabago à la Grenade, et de celui qui est à l'est de la Marguerite. L'observation est d'autant plus facile à faire, que la température de l'eau de la mer est (jour et nuit) dans des espaces de 12000 lieues carrées, la même, tellement la même, qu'en quatre et six jours de navigation vous ne voyez pas changer le thermomètre le plus sensible de o°, 3; l'eau se rafraîchit dans le voisinage des bas-fonds, de deux ou trois degrés, et même davantage. Cette idée de Franklin, oubliée jusqu'à présent, peut un jour devenir très-utile à la navigation, en faisant multiplier les observations. Vous sentez bien que je ne dis pas que l'on doive se fier au thermomètre seul, et ne plus sonder; ce seroit une folie; mais je puis assurer, en me fondant sur ma propre expérience, que le thermomètre annonce le danger longtemps avant la sonde, (l'eau cherchant un équilibre de température, et se refroidissant dans la proximité de la basse côte). Je puis assurer que ce nouveau moyen n'est pas plus incertain qu'un loc emporté par

des courans, et d'autres méthodes pour trouver la position des vaisseaux. On ne doit pas croire qu'il n'y a point de bas-fonds si le thermomètre ne baisse pas; mais on doit être sur ses gardes lorsqu'il baisse tout d'un coup. Un pareil avis est bien précieux, plus précieux que les petites croix dont fourmillent nos cartes marines, et dont la plupart annoncent des bas-fonds qui n'existent pas, ou sont mal placés, comme les huit roches à fleur d'eau près de Madère. Voyez la carte de l'Océan atlantique, 1792. Le moyen de mettre un thermomètre dans un sceau d'eau, est bien simple.

Avec une balance de Dollond, et des thermomètres enfermés dans les sondes munies de soupapes, j'ai mesuré la densité et la température de l'eau de mer, à la surface et à une certaine profondeur; si je ne me trompe, vous vous êtes déja occupé de ce problême, journal des Savans, avril 1774. Comme mes balances ont été comparées à celles du C. Hassenfratz, voyez son nouveau travail hydrostatique dans les Annales de chymie an 7, mes thermomètres à ceux de l'observatoire national, et que j'ai été plus sûr des longitudes qu'on ne l'est généralement, la petite carte que je construirai un jour sur la densité et la température de l'eau de mer, sera assez curieuse. A 17 et 18° de latitude septentrionale, entre l'Afrique et les Indes occidentales, il y a une bande (sans courant extraordinaire) où l'eau est plus dense qu'à

une plus petite latitude. Voici quelques données sur la température de l'eau, dans l'Océan, entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

Latitude. Nord.	Longitude du méridien de Paris.	A la surface de la mer.	A l'air libre.
43°..29′..	....10°..31′..	....12°.. ..	18
39 ..10 ..	....16 ..18 ..30	....12	13
36 .. 3 ..	....17 .. 3 .. 0	....12	14
35 .. 8 ..	....17 ..45 .. 0	....13	16... 5
32 ..15 ..	....17 .. 7 ..30	....14 ..2 ..	13... 5
30 ..35 ..	....16 ..54 .. 0	....15	16
28 ..55 ..	....17 ..22 ..30	....15	17
26 ..51 ..	....19 ..13 ..	....16	15
20 .. 8 ..	....28 ..33 ..	....17	16
18 ..53 ..20	....30 .. 5 ..	....17 ..4 ..	17
18 .. 8 ..	....33 .. 2 ..	....17 ..9 ..	19
17 ..26 ..	....35 ..26 ..	....18	16
15 ..22 ..	....22 ..49 ..15	....18 ..5 ..	20
14 ..57 ..	....44 ..40 ..	....19	17
13 ..51 ..	....50 .. 2 ..30	....19 ..8 ..	18... 9
10 ..46 ..	....61 ..23 ..45	....20 ..7 ..	20... 3
10 ..28 ..	....66 ..31 .. 0	....21	de 17 à 27
10 ..29 ..	....66 ..35 ..	....17 ..8 ..	23
	Sur les bas fonds		

Cette lettre étoit commencée à Cumana; j'ai été trompé dans l'espérance que j'avois de la faire partir d'une manière très-sûre par la voie des Etats-Unis. Je l'ai traînée avec moi dans cette grande capitale de Caraccas, qui, située à 400 toises de hauteur, dans une vallée fertile en cacao, coton et café, offre le climat d'Europe.

Le thermomètre descend la nuit jusqu'à 11°, et ne monte le jour que jusqu'à 17 ou 18°. La voie par laquelle cette lettre doit partir étant très-peu sûre,

je ne puis me résoudre à continuer les extraits que je comptois faire de mes cahiers. Je joins simplement les résultats de quelques travaux dont je me suis occupé avec beaucoup de soin.

Je crois avoir eu une très-bonne observation de la fin de l'éclipse de soleil du 6 brumaire an 8. A Cumana, j'ai vérifié le temps pendant huit jours, opération souvent pénible dans ces contrées, à cause des orages qui arrivent après le passage du soleil, et qui font manquer les hauteurs correspondantes du soir. J'ai eu des hauteurs de soleil d'accord à la seconde, le jour de l'éclipse : la fin a été en temps moyen de Cumana, à $2^h\ 14'\ 22''$.

J'ai observé la distance des cornes par le passage aux fils dans le quart de cercle de Dollond, grossissant 108 fois. Je pourrai vous envoyer les observations depuis la Havane. Le 16 brumaire, j'ai eu une bonne immersion du second satellite de Jupiter à Cumana, en temps vrai, à $11h\ 41'\ 18''$; j'espère que cette immersion aura été observée à Paris. Les orages qui ont suivi le tremblement de terre que nous avons essuyé à Cumana, m'ont fait perdre les immersions des 11 et 18 brumaire.

Voici des longitudes déterminées par mon chronomètre de Louis Berthoud, et par le calcul des angles horaires. J'ai aussi dans mes manuscrits beaucoup de distances de la lune au soleil, et aux astres; mais comment calculer quand on a tant de choses à faire?

Cumana, château St.-Antoine, longitude depuis le méridien de Paris, en supposant Madrid à $24'\ 8''$, $4h\ 26'\ 4''$ latitude $10°\ 27'\ 37''$.

Puerto Espana, dans l'île de la *Trinité*, longitude 4h 15′ 18″.

Tabago, cap à l'est, longitude 4h 11′ 10″.

Macanao, partie occidentale de l'île de la Marguerite, longitude 4h 26′ 22″.

Punta Araya, dans la nouvelle Andalousie, 4h 26′ 22″.

Coche, île, cap à l'est, longitude 4h 24′ 48″.

Bocca de Drago, longitude 4h 17′ 32″. Moins sûr.

Cabo de tres Puntas, longitude 4h 19′ 38″.

Caraccas, à la *Trinité*, latitude 10° 31′ 4″. Bonnes.

Je me flatte que ces positions intéresseront le bureau des longitudes, parce que les cartes sont très-mauvaises en cette partie. Les observations de Borda et Chabert, à Teneriffe et à la pointe de sable de Tabago, me font croire que mon chronomètre est excellent. Je n'ai différé de ces navigateurs que de 2 à 5 secondes.

Pendant le tremblement de terre que nous avons essuyé le 4 novembre 1799, à Cumana, l'inclinaison et non la déclinaison magnétique a changé: avant le tremblement, l'inclinaison étoit 44° 20′, nouvelles divisions; après les secousses, elle s'est conservée 43° 35′. Le nombre des oscillations est resté tel qu'il étoit, 229 en 10 minutes; et d'autres expériences paroissent prouver que c'est cette petite partie du globe, et non l'aiguille, qui a changé. Car, dans les endroits éloignés où le tremblement de terre ne se ressent jamais, dans la chaîne primitive de granit feuilleté, l'inclinaison est restée aussi forte

Cette lettre n'est déja que trop longue pour être perdue. J'ose vous supplier de me rappeler à la mémoire des membres de l'Institut national qui m'ont honoré de tant d'indulgence pendant mon dernier séjour à Paris. J'aime que ce corps respectable sache que je ne suis pas devenu inactif si près de l'équateur.

Dans un mois je serai aux cataractes de Rio-Negro, où je verrai une nature aussi grande que sauvage, parmi des Indiens qui se nourrissent d'une terre argilleuse mêlée avec la graisse des crocodiles. J'y mène trois mules chargées d'instrumens. C'est du fond de cette solitude que je ferai des vœux!

La beauté des nuits du tropique m'a engagé à commencer un travail sur la lumière des étoiles du sud. Je vois que plusieurs, (dans la Grue, l'Autel, le Toucan, les pieds du Centaure), paroissent avoir changé depuis Lacaille. Je vous entretiendrai une autre fois de cet objet. Je me sers de la méthode indiquée par Herschel, et des diaphragmes comme pour les satellites. J'ai trouvé que si Procyon est à Sirius comme 88 est à 100, on doit mettre la valeur de la lumière

	De Canopus.....	98
α	Centaure.....	96
	Achernar.....	94
α	Indien.....	50
β		47
α	Phœnix.....	65
	Du Paon.....	78

α De la Grue..... 81
β 75
γ 58
α Toucan..... 70

Les observations ne deviennent utiles que par la communication ; je vous prie donc de communiquer à notre digne ami Lamétherie celles des inclinaisons magnétiques, et de mettre les autres dans quelques papiers publics, pour donner avis de mon existence : il m'est impossible d'écrire à tous mes amis.

J'ai lu dans les Transactions de la société du Bengale, que le baromètre y monte et descend régulièrement en 24h. Ici, dans l'Amérique méridionale, cette marche est des plus étonnantes : j'ai des centaines d'observations là-dessus. Il y a quatre marées atmosphériques en 24 heures, qui ne dépendent que du soleil. Le mercure descend depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir ; il monte depuis quatre heures jusqu'à onze heures ; il descend depuis onze heures jusqu'à 4^h 30′ du matin ; il remonte depuis 4^h 30′ jusqu'à 9 heures. Les vents, l'orage, les tremblemens de terre, n'ont aucune influence sur cette marche. Le C. Richard dit qu'à Surinam il y a une variation pareille de 2 lignes.

Remède singulier du C. CHRÉTIEN.

Le public a été si souvent la dupe des secrets annoncés dans les arts, et surtout dans la médecine, qu'il s'est établi une juste défiance contre leurs

efferts surprenans et presque merveilleux. Depuis Paracelse jusqu'à Mesmer, les panacées, les arcanes, les procédés mystiques ont séduit un moment la multitude, toujours avide de nouveautés, et par-là facile à entraîner; mais des succès éphémères ont bientôt été suivis du mépris et de l'oubli. Si le charlatanisme, cette superstition de la médecine, a contribué souvent à la décrier, a pu même retarder ses progrès, il faut en conclure que rien n'est plus important que de la séparer de l'esprit de découverte.

C'est particulièrement aux esprits philosophiques de faire cette distinction essentielle, et de s'intéresser à cette exploration des secrets de la nature, qui, en affligeant l'humanité d'une foule de maux, s'est peut-être réservé, et renferme probablement dans son sein tous les moyens de les guérir; car nous ne devons point prendre la lenteur et la foiblesse de l'esprit humain pour la mesure de ses ressources et de sa sagesse. Une découverte importante doit donc éveiller l'attention, et acquérir la confiance des bons esprits, lorsque ses effets, quoique extraordinaires, sont annoncés par les témoignages désintéressés d'hommes distingués dans la science, qui attestent la vérité des faits avec exactitude, et qui, par leur déposition scrupuleuse, leur réputation méritée, et leur profession, ne peuvent laisser aucun doute dans l'esprit le plus incrédule. C'est d'après de pareilles autorités que je viens vous transmettre l'exposé du succès constaté d'un remède anti-vénérien, découvert par le C. Chrétien, médecin en chef de l'hôpital militaire sédentaire de notre

ville, qui consiste uniquement à des frictions sur la langue avec une poudre : ces frictions n'exigent aucun régime, s'administrent sans bains, et il n'y a dans le remède aucun *atôme de mercure*. Un jeune homme de Marseille, qui avoit été jugé inguérissable par les plus célèbres praticiens de Lyon, vient d'être guéri sous nos yeux de cette affreuse maladie, sans autre remède, quoique sa situation présentât les symptômes les plus effrayans et les plus extraordinaires.

L'impression que devoit faire cette cure étonnante, m'a déterminé à lui donner une publicité qui doit être utile à l'humanité. Je me suis donc adressé à un de nos premiers officiers de santé connu par ses lumières, par sa probité, par son amour pour son art, au C. Fagès, chirurgien en chef de l'hôpital militaire sédentaire de Montpellier, membre de la société libre des sciences, belles-lettres et arts, qui avoit suivi le traitement avec l'œil de l'observation, et qui, dans un rapport dicté par la conviction, rend à la découverte du C. Chrétien un hommage public, qui ne peut être suspecté de prévention ni de partialité.

Ce rapport, par ses détails, ne doit point être consigné dans votre journal; il suffit d'instruire le public, et même le gouvernement, qu'après un traitement suivi pendant neuf mois, les accidens qui rendoient la cure comme inespérée, ont successivement disparu, et que le malade est parfaitement guéri.

« Vous me demanderez sans doute, continue le

« C. Fagès, quelle est la composition de ce remède? « C'est une question que me font beaucoup de per- « sonnes, et à laquelle je ne puis répondre. Tout « ce que je sais, d'après l'usage que j'en ai vu « faire, c'est que la poudre que le C. Chrétien « applique en frictions sur la face supérieure de la « langue qui, sous ce rapport seulement, lui donne « quelque analogie avec la méthode de Clare, ne « produit aucuns des effets du mercure, ni sur le « système nerveux, ni sur les organes sécrétoires; « que d'ailleurs la parole d'honneur que m'a donnée « ce citoyen, est pour moi un garant assuré que « son remède ne contient point de ce minéral; tan- « dis que d'autre part, j'ai su que des personnes à « qui il a confié son remède, ont vainement cher- « ché à l'y découvrir.

« Voilà, citoyen, un court, mais vrai exposé du « fait que vous desirez connoître, en attendant « que le C. Chrétien, en médecin sage et prudent, « ait, avant de rendre sa méthode publique, assez « multiplié ses observations sur l'efficacité de ce « remède dans le traitement des maladies lympha- « tiques et scrophuleuses, auquel il l'a déja avan- « tageusement opposé. Salut. »

Signé, FAGÈS.

Je me contenterai d'ajouter que le C. Chrétien, en fait de lumières, de vertus et de confiance publique, héritier de l'illustre Lamure dont il fut le disciple chéri, n'a consenti que difficilement à cette publication; et ce consentement sera consi-

déré par ceux qui le connoissent, plutôt comme une preuve de son amour pour l'humanité, que pour sa renommée.

Salut et considération, P. L. MARTIN-CHOISY.

Pistolet à réveil du C. REGNIER.

Le C. REGNIER, contrôleur des armes portatives, vient de présenter au lycée des arts un nouveau pistolet à réveil, pour empêcher les voleurs de pénétrer dans les boutiques, magasins et autres dépôts que l'on veut mettre en toute sûreté pendant la nuit.

Ce pistolet, disposé à être accroché dans un coin de magasin, porte tout à côté de sa batterie un cornet en cuivre placé verticalement, qui ne peut contenir qu'une petite quantité de poudre déterminée pour faire seulement explosion.

Un mouvement à ressort monté sur le pistolet, et faisant les fonctions d'un quatre en chiffre, reçoit une ficelle qu'on peut tendre tous les soirs, si on le juge nécessaire.

Cette ficelle traverse intérieurement à hauteur d'appui les croisées et les portes, de manière que si on la touche, l'arme part, donne l'effroi aux voleurs, et éveille les personnes de la maison, qui trouvent en même temps sur ce pistolet une bougie allumée par l'inflammation de l'amorce.

Quoique ce pistolet n'ait rien de dangereux dans l'usage, on a cependant pourvu au moyen d'empê-

cher le chien de partir accidentellement ; en sorte que ce pistolet a tous les avantages nécessaires à la sûreté.

Le ministre de la police générale, comme le lycée des arts, a accueilli favorablement cette invention, pour laquelle il a été pris des mesures, afin que les frais de fabrication soient à un prix modéré. Ce pistolet coûtera 36 fr. en souscrivant chez l'auteur, au dépôt des modèles de l'artillerie, maison des ci-devant Jacobins, rue du Bac.

N. B. C'est le même auteur qui a imaginé l'échelle à cric, couronnée par l'institut national, pour porter facilement du secours aux plus hautes maisons incendiées, et sauver les personnes par les fenêtres sans aucun danger.

J. N. L. DURAND, professeur d'architecture à l'école polytechnique, au C. LEGRAND, architecte des travaux publics.

Paris, ce 22 nivôse an 8 de la république.

Citoyen, dans la lettre que vous m'avez adressée en date du 11 de ce mois, insérée dans le Magasin Encyclopédique, année V, tome V, p. 427 et 513, vous me témoignez de l'intérêt pour le parallèle des édifices de tous genres, que j'ai offert aux amis des arts, et vous joignez aussi le prospectus d'une *Histoire générale de l'architecture*, que vous préparez depuis bien des années, et qui a, dites-vous, une liai-

son si intime avec mon ouvrage, que leur réunion vous paroît indispensable. En conséquence, vous me proposez de joindre quelques morceaux de votre texte, imprimé sur le format de mes planches, aux cahiers de mes souscripteurs, à qui vous laissez la liberté de les prendre à un prix très-modique.

Je vous remercie, citoyen, de tout ce que vous avez bien voulu me dire d'obligeant au sujet de mon travail. Il est vrai que mon goût pour un art qui a tant d'influence sur le bonheur de la société, m'a fait chercher tous les moyens d'en approfondir la connoissance ; et j'ai trouvé que le plus sûr étoit de rapprocher, pour en faire la comparaison, tout ce qui a été fait en architecture dans tous les temps et chez tous les peuples. Dans cette vue, j'ai feuilleté au-delà de 300 *volumes in-folio ;* et comme une telle voie seroit impraticable loin des bibliothèques publiques et de la capitale, j'ai cru que ce seroit rendre un important service aux artistes, si je leur présentois en un seul volume, tous les monumens qui peuvent intéresser par leur grandeur, par leur beauté, et même par leur singularité ; principalement si je rapprochois, comme je l'ai fait, les uns des autres, les monumens d'une même espèce, en les dessinant tous sur une même échelle. Qu'ainsi la comparaison en deviendroit bien plus facile, beaucoup plus prompte, et seroit d'une bien plus grande utilité.

J'ai parfaitement senti qu'afin de mettre ma collection en état de suppléer la majeure partie des livres qui ont paru sur l'architecture, il convenoit

d'y joindre un texte ; beaucoup d'artistes m'ont invité à le faire, et mon zèle m'avoit d'abord porté à l'entreprendre : mais depuis je me suis aperçu qu'une pareille entreprise exigeoit, vu son importance, beaucoup plus de loisir que je n'en ai. C'est donc avec bien de la satisfaction que j'accepte l'offre obligeante que vous me faites de joindre quelques extraits de votre histoire de l'art aux tableaux que j'en ai donnés, dans la persuasion où je suis que votre texte remplira mon objet infiniment mieux que je n'aurois pu le faire. Vous épargnerez ainsi aux artistes des départemens l'achat d'un très-grand nombre de livres, et souvent aussi le désagrément de consumer, à les parcourir, un temps précieux, dont la perte est si affligeante pour ceux qui se font un bonheur de l'étude.

Salut et parfaite estime.

DURAND, *architecte et professeur d'architecture à l'école Polytechnique.*

Sur la Conferva Hispida.

Au mois de fructidor de l'an 7, examinant avec une scrupuleuse attention les rochers qui forment les bords de la rivière qui baigne notre canton, dans le dessein de retrouver des conferva et des spongia, que je n'avois plus, le hasard me fit rencontrer une production qui me parut toute nouvelle : je crus y reconnoître le port des *conferva*, et en même temps je jugeai que je n'avois de ma vie rien vu en ce genre, qui pût lui être comparé par

Pag. 355.

A

لى من التجي
ولا نجا

Pag. 353

B

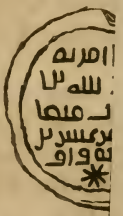

به عبيد
صحاب
س عشرين

Sellier sc.

Pag. 356.

A

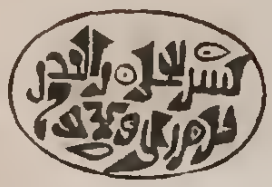

بسم الحلي من التجي
قام راي ولا نجا

Pag. 363

B

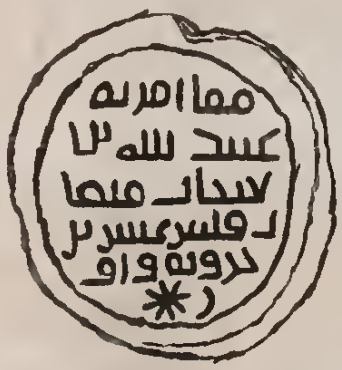

مما امر به
عبيد الله بن
الححاب
مثقال فلس عشرين
خرونبه وافر

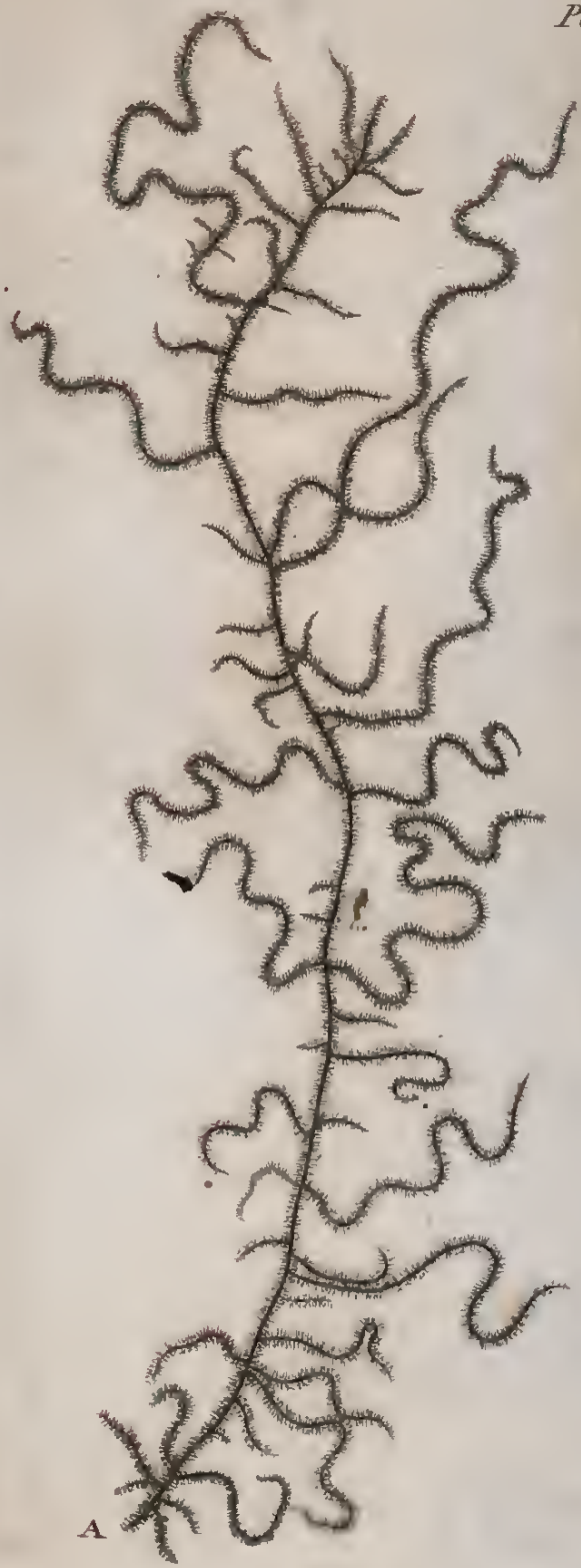

Partie d'un Rameau, détaché en A de la Conferva Hispida.

Sellier sc.

sa beauté et sa magnificence ; j'en desséchai plusieurs échantillons, et je crois que si j'avois voulu contenter mes desirs, j'aurois desséché tout ce qui s'offroit à mes yeux, tant je trouvois de variété dans les échantillons.

Rendu chez moi, je l'examine de nouveau ; et, après avoir consulté les descriptions des espèces Linnéennes, rapportées dans le *Systema Plantarum, édition de Gilibert*, ainsi que celles de la Flore françoise, et d'un petit mémoire sur les conferva et les byssus, de *Bory* de Bordeaux, il me parut que j'avois quelque espèce de raison pour motiver mon opinion sur la nouveauté de ma trouvaille. Je crus même lui trouver quelques rapports avec l'ouvrage sur les polypes ; et ce que je lisois dans le Magasin (tome 1.er, 2.e année, page 50), par Girod Chantrans, et dans le mémoire de mon ami Bory, ne contribuoit pas peu à me fortifier dans ma manière de voir.

Cependant, comme je n'avois pas en main des ouvrages plus étendus sur ce genre si difficile, j'ose dire même embrouillé, qu'il étoit par conséquent possible que quelqu'un en eût parlé ; me méfiant, en outre, de mes propres lumières, je crus devoir consulter des savans plus versés dans cette partie.

L'un, Draparnaud, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de l'Hérault, pense comme moi, que cette production doit être rapportée au genre conferva, et qu'il n'y a rien vu de si intéressant ; mais il ajoute : « Il faut vous défier de ces appa-« rences de mouvement spontané que présentent cer-

« taines conferves, comme les *gelatinosa*, *mutabilis*, « etc...., généralement toutes celles que les auteurs « appellent *lubricæ*; croyez qu'il n'y a rien qui tienne « de l'animalité; les conferves sont de vraies plan- « tes, non des polypiers. »

L'autre, Ramond, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale des Hautes-Pyrénées, et dont le nom seul est un éloge, me mande qu'elle lui est tout-à-fait inconnue; il la croit aussi nouvelle pour les autres que pour lui. Il ajoute : « De toutes les « espèces que l'on rapporte au même genre, je crois « que, loin d'être congénères, il y a peut-être en- « tre elles toute la distance qui sépare le règne ani- « mal du règne végétal; et je présume, à l'air de « celle que vous m'avez envoyée, qu'elle servira « beaucoup à éclaircir l'organisation des conferves, « et à vérifier les observations que Girod Chantrans, « et ensuite Bory, ont annoncées à leur sujet. »

J'avoue que sans rejeter totalement l'opinion de Draparnaud, je n'ai pas été peu flatté de voir Ramond partager la mienne. Quoi qu'il en soit, on assure qu'elle est nouvelle; c'est le seul motif qui me détermine à en esquisser une description. Si les scrutateurs des conferves desirent en posséder des échantillons, je me ferai un plaisir d'en sécher pour eux, aussitôt que la baisse des eaux (ce ne peut être que l'été) me permettra d'en récolter. Il leur sera facile de rectifier les erreurs ou les oublis que j'aurois faits dans la description, parce que cette espèce est du nombre de celles qui, quoique séchées depuis longtemps, reprennent vie avec facilité. En attendant

attendant qu'elle soit rangée dans la place qui lui appartient, comme production animale ou végétale, je la nommerai *conferva hispida.*

Cette conferve habite l'Adour, et adhère aux corps qu'elle rencontre, mais plus volontiers aux rochers ou aux piquets qui sont sur l'une et l'autre rive, par une petite plaque ou empatement, à la manière des fucus : de cette plaque part une seule tige, qui se ramifie subitement en une infinité de bras, lesquels se ramifient de nouveau, et acquièrent une longueur de deux à trois pieds, de telle manière cependant que le tronc principal et les rameaux sont partout d'égale grosseur.

Elle est garnie d'un bout à l'autre d'un duvet très-fin, très-visible à l'œil nud, ce qui donne à chaque branche l'apparence en petit d'une queue de chat dont les poils seroient très-distincts.

Toutes mes recherches, pour découvrir la fructification, ont été infructueuses. Je n'ai pas été plus heureux pour découvrir les artisans de ce magnifique ouvrage, s'il est vrai que ce soit un polypier, quoique je l'ai soumise, au sortir de l'eau, à des lentilles de divers foyers, que je l'aie même observée dans l'eau, en en plaçant un brin dans un verre de montre. Ensuite, craignant d'avoir tué ou engourdi les habitans, en faisant la section d'un rameau, je l'ai considérée aussi sans la couper, et en ayant soin de l'éclairer par dessus ; ma peine a été inutile : seulement j'ai cru y reconnoître un mouvement animal, indépendant des mouvemens oscillatoires de l'eau.

Sa couleur est d'un châtain foncé tombant dans le noir; elle fuit la main qui veut la saisir, et glisse facilement entre les doigts. Vue dans l'eau mère, ses rameaux sont épars, et suivent tous les mouvemens du courant; hors de l'eau, tous les filamens se rapprochent, et ne forment plus qu'une masse glaireuse, à la manière de la *conferva gelatinosa.*

Cette production appartient-elle au règne végétal, ou au règne animal? Est-ce le chaînon qui lie ces deux règnes? Telles sont les questions que j'abandonne aux Bory et aux Chantrans : je dirai seulement que *les corallines sertulaires* ont longtemps été rangées parmi les plantes, et qu'aujourd'hui elles sont définitivement reconnues être l'ouvrage des polypes : les fucus et les ulves qu'on a abandonnés à la botanique, ne tarderont certainement pas à lui être enlevés; et après cela, de ceux-ci aux conferves la distance n'est pas grande. Au reste, je ne m'aperçois pas que je dépasse les bornes d'une simple lettre; pardon si je vous ai fait perdre des momens qui vous sont si précieux. Je n'ajouterai qu'un mot.

Je joins à ma lettre un échantillon de ma conferva hispida (1); j'y joindrois pareillement un mémoire sur le volcanisme des environs de Dax, si je savois qu'il pût vous être agréable; enfin, si vous le desirez, je vous ferai passer le catalogue des productions végétales de notre canton (s'entend de celles que

(1) Voyez-en la figure sur la même planche que le verre cuphique expliqué par le C. Sylvestre de Sacy, page 353.

j'ai analysées), si vous le croyez digne d'occuper une place dans votre journal.

En attendant, agréez le témoignage de mon dévoûment, et le plaisir que j'aurai de faire ce qui vous sera agréable.

Dax, le 29 nivôse an 8.

THORE, d.r médecin.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

Le jeune PARKER.

Cet enfant né à Dublin, et qui n'a que quatre ans, a excité l'admiration des habitans de Londres, par ses talens extraordinaires pour la musique et la déclamation.

« J'ai vu cet enfant (c'est ainsi que s'exprime « un amateur de musique qui l'a vu et entendu) se « présenter avec la plus grande aisance devant une « assemblée des plus nombreuses et des plus brillantes au théâtre de Covent-Garden. Il joua sur « le forte-piano une symphonie de *Joseph Haydn;* « on avoit été obligé de le placer sur une élévation, « parce qu'il étoit trop petit pour pouvoir atteindre « le piano : ses mains n'étant pas assez grandes, il « fut obligé de pencher le corps tantôt à gauche, « tantôt à droite, pour atteindre les touches ; en « même temps il tournoit lui même les feuilles de « sa musique. Il joua une sonate de *Clementi*, avec

« la même facilité, et les connoisseurs savent que « les compositions de Clementi demandent des « doigts exercés. La déclamation du jeune Parker « excita peut-être encore plus d'admiration que son « jeu sur le piano. Tous les amateurs de la poésie « angloise savent que *la force de la musique (Alexander's Feast) de Dryden*, est regardé comme « son chef-d'œuvre, et qu'il présente les plus « grandes difficultés pour la déclamation, à cause « de la variété des passions qui y sont exprimées ; « aussi tous les assistans furent étonnés de la force « et des nuances qu'il savoit y mettre, et le jeune « Parker fut comblé des plus vifs applaudissemens. » Il n'a d'autre maître que son père ; mais, comme il est obligé de paroître en public plusieurs fois par jour, il est à craindre qu'il ne succombe bientôt à ces continuels efforts.

ALLEMAGNE.

Résumé du catalogue des livres nouveaux ou réimprimés, qui ont été annoncés dans le catalogue de la foire de Leipsick de Paques 1799, et de celle de la S. Michel de la même année.

Ce catalogue paroit, à chaque fois, dans la librairie de Weidmann ; celui de Paques de l'année

passée contient 218 pages ; celui de la S. Michel en a 105.

	Foire de Paques.					Foire de la S. Michel.				
	Nouv.	Cont	Ed. N	Tr.	Total.	Nouv.	Cont	Ed. N	Tr.	Total.
Théologie	283	83	48	0	414	88	44	27	1	160
Jurisprudence	71	32	8	1	112	25	23	5	0	53
Médecine	77	38	32	33	180	52	27	13	8	100
Philosophie	77	21	5	5	108	33	7	5	3	48
Pædagogique	72	17	22	0	111	24	23	11	3	61
Sciences politiques	82	17	9	7	115	37	6	2	5	50
Sciences économiques	99	26	19	11	155	41	28	8	2	79
Physique	19	14	4	5	42	8	10	2	1	21
Mathématiques	49	11	9	4	73	18	6	2	0	26
Histoire naturelle	42	50	8	3	103	16	26	2	0	44
Géographie	38	21	9	7	75	31	17	5	9	62
Histoire	143	75	10	17	245	77	29	9	10	125
Beaux Arts et Belles-Lettres	311	63	34	26	434	109	40	12	12	173
Philologie	68	16	12	1	97	25	10	5	0	40
Histoire littéraire universelle	4	5	0	0	9	1	3	0	0	4
Mélanges	99	46	11	4	160	45	23	4	2	74
	1534	535	240	124	2433	630	322	112	56	1120

N. B. La première colonne contient les ouvrages nouveaux, *Nouv.* ; la deuxième les continuations d'ouvrages qui ont paru précédemment, *Cont.* ; la troisième les éditions nouvelles, *Ed. N.* ; et la quatrième les traductions, *Tr.*

Livres françois et latins défendus à Vienne, par la censure impériale, pendant les mois de juillet et d'août 1799.

ANTOINE, ou le Crime et les Remords, par le C. P. L. LE BAS. 2 tom. An 7; à Paris, in-8.°

EMILIE, ou la Nouvelle Clarisse, par L. C. DEVESTE. 2 tom. A Paris, an 7, in-8.°

EXAMEN et Confutatio Opusculi cui titulus : Responsum facultatis theolog. freiburg. de veritate sacramentorum quæ jurati sacerdotes in Alsatia ministrant. An. 1798, in-8.°

ŒUVRES posthumes du comte de Thiard, publiées par P. A. L. MATON DE LA VARENNE, 2 tom. A Paris, an 7, in-8.°

UN POT SANS COUVERCLE et rien dedans, ou les Mystères du souterrain de la rue de la Lune, histoire merveilleuse et véritable, par LOUIS RANDOL. A Paris, an 7, in-8.°

TABLEAU HISTORIQUE de la littérature française, depuis son origine jusqu'à nos jours, par MILA et COURNON, tom. 1. A Berlin, 1799, in-8.°

LE VIEUX DE LA MONTAGNE, histoire orientale, traduite de l'arabe par l'auteur de la Philosophie de la nature, 4 tom. A Paris, an 7, in-8.°

ZELUCCO, ou le Vice a en lui-même son châtiment, 4 tom. A Paris, 1796, in-12.

ALPHONSE, histoire portugaise arrivée lors du

tremblement de terre à Lisbonne. A Paris, an 7, in-8.°

AVANTURES DE DONALD CAMPBELL, dans un voyage aux Indes par terre, traduites de l'anglais par le C. CH*** A Londres, 1799, in-8.°

CONRAD, ou le Croisé, anecdote du siècle, traduit de l'allemand par le C. MULLER. A Paris, an 7, in-8.°

DICTIONNAIRE géographique et méthodique de la république française en 120 départemens, y compris les colonies occidentales et orientales, par une société des géographes, quatrième édition, tom. 1 et 2. A Paris, an 7 de la république, in-8.°

DIEU, poème épique en huit chants, par P. P. GALLET. An 7, in-8.°

LES DINERS du Vaudeville, n.° 29, pluviôse an 7. Paris, in-12.

LES BARONS DE FELSHEIM, histoire allemande qui n'est pas tirée de l'allemand, par PIGAULT LE BRUN, troisième et quatrième parties. Hambourg et Brunswich, 1798, in-8.°

LES MALHEURS D'ELISABETH, ou les Victimes de la perfidie, par M. MOYLIN FLEURY. A Paris, an 7, in-8.°

MINUIT, ou les Avantures de Paul de Mirebon, par l'auteur de Sophie de Beauregard et de Zabeth. A Paris, an 7, in-8.°

L'OPTIQUE DU JOUR, ou le Foyer de Montansier, par Jos. K*** A Paris, an 7, in-12.

LE PACHA, ou les coups du hasard et de la for-

tune, par les auteurs du Tombeau. Paris, an 7, in-8.°

La Tribu indienne, ou Edouard et Hellina, par le C. L. B.... T. 1 et 2. A Paris, an 7, in-8.°

Mon Voyage, ou Lettres sur la ci-devant province de Normandie, suivi de quelques pièces fugitives, par L. Cadet Gassicourt. A Paris, an 7, parties une et deux.

Voyages au Thibet, faits en 1625 et 1626 par le père d'Andrada, en 1774, 1784 et 1785 par Pogle Tourneur et Pourongnier, traduits par Barraud et Billecoq. A Paris, an 4, in-12

Espagne.

Notice de quelques ouvrages espagnols modernes sur l'astronomie (1), *les mathématiques, etc.*

I. *Viage extatico al mundo planetario, en que se observa el mecanismo, y los principales fenomenos del cielo; se indagan sus causas fisicas, y se demuestra la existencia de Dios, y sus admirables atributos;* (c'est-à-dire, Voyage imaginaire dans le

(1) Par M. *Chrétien Auguste* Fischer, à Dresde; elle est tirée des Ephémérides de M. de Zach, 1799. Juillet, p. 50 et suiv.

monde planétaire, dans lequel on observe le mécanisme et les principaux phénomènes du ciel, on recherche leurs causes naturelles, et on démontre l'existence de Dieu et ses admirables attributs), 4 vol. in-4.° avec figures, 1792 à 1794. Madrid, chez Castillo. L'auteur de ce roman astronomique est *Don Lorenzo Hervas y Panduro*, ex-jésuite de la Gallicie, qui s'est fait connoître comme polyhistor et grand linguiste. Il en est fait mention avec beaucoup d'éloges dans le dictionnaire comparatif russe. Sous le titre de *Idea del universo*, il a publié un grand tableau encyclopédique du monde et des hommes, en 21 volumes in-4.°, dont ce *Viage* est une partie. Comme il vit à Rome, il compose tous ses ouvrages originairement en italien, et c'est son oncle qui les traduit en espagnol à la Corunna, capitale de la Galicie. Ce dernier ouvrage a cependant été traduit en espagnol par lui-même, et il l'a tellement changé et augmenté, qu'on peut le regarder comme un ouvrage nouveau. Il commence ses voyages aériens par le soleil; il vole ensuite de planète en planète, rencontre les comètes, et se sert de l'une d'elles pour observer les étoiles fixes. A la fin, il ajoute des considérations géognostiques et cosmothéologiques. L'ouvrage entier forme un cours complet d'astronomie, pour lequel l'auteur s'est servi des meilleurs sources, et où il parle même des découvertes les plus modernes; par exemple, celles de Herschel, jusqu'à l'époque de l'impression. Le style de l'ouvrage a de la vivacité, de la clarté, et il est très-soigné. Outre le portrait de l'auteur, on y trouve une représentation

du système planétaire, une carte de Vénus, (il l'appelle *Afroditographia*), et une carte de la lune.

II. *Uranographia, o descripcion del Cielo*, (Uranographie, ou Description du ciel), 1 volume in-4.° avec trois grandes cartes célestes, 1795. De l'imprimerie royale. L'auteur est *D. Jos. Garriga*, professeur de météorologie à l'observatoire royal de Madrid. Son but étoit de faciliter, à ceux qui commencent à étudier l'astronomie, la connoissance des constellations, et il donne pour cela une instruction sur l'usage des cartes célestes; il en trace l'histoire, ainsi que celle des constellations; enfin il y joint une énumération historique et critique des plus célèbres catalogues d'étoiles.

III. *Curso elemental de Meteorologia;* (Cours élémentaire de météorologie), par ordre du roi. De l'imprimerie royale. L'auteur est le même que celui du précédent ouvrage. Il en a paru jusqu'à présent 3 volumes in-4.°, dont le premier contient l'introduction astronomique.

IV. *Memoria sobre algunos metodos nuevos de calcular la longitud por las distancias lunares, y aplicacion de su teorica a la solucion de otros problemas de navegacion*, (c'est-à-dire, Mémoire sur quelques nouvelles méthodes de calculer la longitude géographique par les distances de la lune, et application de cette théorie à la solution d'autres problèmes nautiques); 1 volume in-8.° De l'imprimerie royale. L'auteur de cet ouvrage est le savant capitaine de vaisseau *Don Joseph* MENDOZA Y RIOS, que

nous avons déja fait connoître à nos lecteurs (2).

V. *Memoria sobre el calculo de la latitud del lugar por dos alturas de sol;* (c'est-à-dire, Mémoire sur le calcul de la latitude géographique par deux hauteurs du soleil). Madrid, chez *Ibarra*. L'auteur de ce mémoire est un savant capitaine de vaisseau, appelé *Dion Alcala* GALIANO. Il y prouve que les principes suivis communément sur ce point important, peuvent souvent devenir très-dangereux dans la navigation, et il en établit de nouveaux pour pouvoir mieux profiter de ces observations. Ce même savant a composé encore un second mémoire sur la *détermination des longitudes;* il a envoyé l'un et l'autre au bureau des longitudes à Paris. En 1792, le gouvernement espagnol l'envoya, avec *Don Cajetano de Valdès*, à bord des deux galiotes *la Sutil* et *la Mexicana*, faire un voyage de découvertes sur la côte nord-ouest de l'Amérique. Le but particulier de cette mission étoit d'examiner le détroit de *Juan de Tuca*, et les communications qu'on prétendoit exister entre ses canaux navigables et l'océan occidental.

Outre ces ouvrages, les Espagnols possèdent encore un grand nombre d'introductions et d'ouvrages élémentaires plus ou moins étendus sur les sciences mathématiques; les uns sont des traductions, surtout d'ouvrages français; d'autres sont des ouvrages originaux, tel que *Curso completo de matematicas*, par *D. Tadd. Lope*, capitaine-ingénieur. L'ouvrage de *Fontenelle, sur la pluralité des mondes*, est tra-

(1) Année V, t. IV, p. 458.

duit en espagnol et enrichi des découvertes les plus modernes. Tous les ans il paroît un *Almanach nautico y Efemerides astronomicas* de l'observatoire de *Cadiz ;* il se vend à Madrid dans l'imprimerie royale. Un autre ouvrage important qui mérite d'être cité ici, est : *Atlante Espannol, o descripcion general, geografica, cronologica e historica de Espanna*, avec les vues des villes et les costumes des habitans, etc. Madrid, chez *Campins ;* il en a paru jusqu'à présent environ 15 cahiers. L'auteur est *Don Bernardo* Espinalt y Garcia, premier directeur de la poste à Valencia.

Don Juan Andres Samaniego a publié un mémoire étendu sur la direction des aérostats, sous le titre de *Prospecto de una nave atmosférica, con el systema de su direccion*, avec des gravures, in-8.° Madrid, chez *Barco Carrera de S. Geronimo.* Un autre ouvrage sur ce sujet a paru sous le titre d'*Observaciones sobre el modo de establecer unos buques volantes.* Madrid, chez *Sanchez Pardo*, Calle de Toledo.

En 1785 et 1786, le gouvernement espagnol fit entreprendre une expédition pour examiner le détroit de Magellan. Le description en a paru en 1788, sous le titre de *Relacion del ultimo Viage al Estrecho de Magallanes de la Fragata de S. M. S. Maria de la Cabeza en los annos de* 1785 *y* 1786. *Extracto de todos los anteriores desde su descubrimiento impresos, y mss. y nota de los habitantes, suelo, clima, y producciones del Estrecho*, in-4.° Madrid, chez la veuve Ibarra ; avec cinq grandes cartes et un ex-

cellent portrait de *Magellan*. Voici le contenu de cet ouvrage, qui en fera connoître l'importance : *Introduction*. Ce qui a donné lieu à ce voyage; liste des noms que des navigateurs étrangers ont donnés aux points principaux du détroit, et indications des noms espagnols. *Première partie*. 1.° Préparatifs; 2.° Voyage de *Cadiz* à *Cabo de las Virgenes*; 3.° Opérations dans le détroit; 4.° Recherches; 5.° Journal maritime; 6.° Résultat de toutes les observations et opérations pour lever une carte hydrographique; 7.° Indication de la route du vaisseau et des côtes; 8.° Solution de la question, si la navigation par la mer du sud offre plus d'avantages que la route ordinaire. *Seconde partie*. I.° Histoire de tous les voyages qui depuis la découverte du détroit y ont été entrepris. 1.° Magallanes; 2.° Loaisa, 3.° Cabot; 4.° Alcazaba; 5.° Camargo; 6.° Ladrilleros; 7.° Drake; 8.° Sarmiento, (son premier voyage); 9.° Sarmiento; (son second voyage); 10.° Th. Candish, (son premier voyage); 11.e 12.° 13.° Merick, Chidley et Candish, (son second voyage); 14.° Ric. Hawkins; 15.° Jac. Mahu; 16.° Ol. Noort; 17.° Spilberg; 18.° Nodales; 19.° Juan Narborough; 20.° C. Vood; 21.° Ant. de Véa; 22.° Les Flibustiers; 23.° Gennes; 24.° Beauchesne; 25.° Marcant; 26.° 27.° Biron; 28.° Waillis; 29.° Carteret; 30.° Bougainville. Quant aux voyages faits par des Espagnols, on s'est servi de plusieurs manuscrits qui n'ont pas encore été publiés. II.° Sur le sol, le climat et les productions du détroit, des observations faites sur le thermomètre, etc. III.° Sur les habitans; IV.° Si l'on peut y établir des colonies d'Européens.

THÉATRES.

THÉATRE FEYDEAU.

L'Esclave.

Cette bluette, jouée le 25 ventôse an 8, offre le germe de plusieurs situations comiques, mais qui ne sont qu'indiquées. Elle annonce du talent, un dialogue facile, mais un plan trop peu travaillé. La musique a fait le succès de cet opéra; elle est du C. *Bruni*, et les paroles du C. *Gosse*.

Marcellin.

Ce petit opéra, donné le 2 germinal, a eu du succès.

Marcellin, bon laboureur, revient dans sa famille après une longue absence. *Justine* sa fille a conçu de l'amour pour *Victor*, neveu de M. *Scalpel*, chirurgien. Victor prie son oncle de l'introduire près de Justine; mais Scalpel lui annonce que ses parens ne veulent la marier qu'à un homme un peu âgé. Ne pouvant entrer, il se contente de chanter une romance sous les fenêtres de Justine. Marcellin trouve plaisant de l'éprouver, en passant pour le rival *d'un certain âge*; Victor lui propose un cartel,

qu'accepte Marcellin ; auparavant, il l'engage à déjeuner avec lui et Justine ; après le déjeuner ils se mettent en garde ; mais Marcellin appelle sa femme et ses enfans, se fait reconnoître, et donne Justine à son amant.

L'auteur des paroles est le C. *Bernard-Valville*, dont on avoit joué quelques pièces aux petits théâtres du boulevard ; celui de la musique, le C. *Lebrun*, acteur du théâtre Feydeau.

THÉATRE FAVART.

Epicure.

Cet opéra, joué en trois actes le 23 ventôse, a été ensuite remis en deux actes ; il n'a pas eu grand succès, malgré la musique harmonieuse et belle des CC. *Méhul* et *Chérubini*. Il a le défaut de toutes les pièces données depuis quelque temps, trop peu d'action, et par conséquent trop peu d'intérêt. *Epicure* est dénoncé par ses disciples, amoureux d'*Aspasie*, et jaloux de lui ; mais Aspasie dévoile le motif de l'accusation, et Epicure absous pardonne à ses dénonciateurs.

Cette pièce est du C. *Dumoustier*.

Le Tableau des Sabines.

On ne s'attendoit guères à voir le théâtre de l'Opéra comique s'emparer d'une pièce qui, par son genre, appartenoit de droit au Vaudeville. Les CC. *Dieulafoi*, *Joui* et *Lonchamps* en sont les auteurs.

Laure est aimée de *Dercourt*, et répond à sa passion ; mais sa mère préfère un Champenois, qui dans vingt-quatre heures doit être son époux. Dercourt sait que Laure, sa mère et son prétendu doivent venir voir le tableau des Sabines, de David. Il prend le costume d'un artiste anglois, et fait prendre à son valet celui d'un artiste italien. La société arrive ; la mère entre seule pour voir le tableau, et laisse sa fille en garde au Champenois et aux deux artistes, qui doivent lui en faire l'historique. En effet, le valet arrange tout : Dercourt est *Romulus*, Laure, *Hersilie ;* et le Champenois, *Tatius*. Romulus enlève celle qu'il aime : Tatius veut s'y opposer, mais le valet jouant un Romain, l'arrête et laisse à Dercourt le temps de fuir avec Laure. Tous deux courent chez l'oncle de Laure, pour l'intéresser en leur faveur. Le Champenois désabusé, appelle la mère, court chercher la force armée ; Dercourt revient avec une troupe de gens munis de gros bâtons ; le combat s'engage ; Laure se jette au milieu des combattans, et chacun prenant une attitude particulière, le groupe représente le principal effet du tableau de David. L'oncle arrive, et usant du droit

que

que lui donne la qualité de tuteur de Laure, il l'unit à Dercourt.

Tous les détails de cet ouvrage sont pleins d'esprit et de finesse. Les rôles ont été fort bien joués ; le C. *Dozainville* a été on ne plus original dans celui du Champenois.

Théatre du Vaudeville.

Arioste.

Arioste aime *Alexandra*, fille du comte *Bembo*. Des brigands qui s'introduisent dans le jardin de Bembo, rencontrent Arioste, et se saisissent de lui ; mais à son nom ils tombent à ses genoux. Ce trait émeut le comte, qui lui donne sa fille. Le sujet léger de cette anecdote, puisée dans la vie de l'Arioste, a été embelli de très-jolis couplets par les CC. *Roger* et *Desfaucheretz*. Cette petite pièce a obtenu un succès flatteur.

Le Sauvage de l'Aveyron.

Polinsky, jeune officier russe, prisonnier de guerre, est amoureux de Mme *Nina de Senanges ;* il apprend qu'on doit lui présenter un jeune sauvage, trouvé dans le département de l'Aveyron. Il gagne

les chasseurs, prend le costume du jeune sauvage, et intéresse Nina, qui le reconnoit à l'arrivée des paysans, et couronne son amour par le mariage.

Le C. *Laporte* a très-bien joué le rôle du jeune amant russe. Les auteurs sont les CC. *Dupaty*, *Maurice* et *Chazet*.

THÉATRE DES TROUBADOURS.

Le Remouleur et la Meunière.

Le C. *Piis* a quitté la société du Vaudeville, et s'est réuni à celle des Troubadours. Il y a donné la petite pièce que nous annonçons, et qui a eu beaucoup de succès; elle a été jouée le 17 ventôse.

Un jeune rémouleur, *Alain Desgrais*, est amoureux de *Marguerite*, jeune meunière; il se présente à elle sous des déguisemens qui lui déplaisent; ce n'est qu'en se présentant sous son véritable nom qu'il charme la meunière, et supplante son rival le vieux *Robert*. Une gaîté soutenue remplace les épigrammes qui sont aujourd'hui le fonds de nos vaudevilles, et un fort joli divertissement qui termine la pièce, a fait le plus grand plaisir.

Le C. *Fréderic* et la C.^e *Delisle* ont très-bien joué les rôles du rémouleur et de la meunière.

Une Soirée de Chapelle.

Cette pièce a été jouée le 29 ventôse, et n'a pas tombé. Le public est bien capricieux ! Une pièce en cinq actes et en vers, qui nécessairement a coûté à son auteur beaucoup de peine et de travail, tombe au théâtre François ; et une bluette sans intrigue, sans situations, qui peut avoir été faite en deux soirées, trouve de l'indulgence.

Chapelle mène *Boileau* au cabaret, s'enivre avec le maréchal de *Vivonne*, se dispute avec lui, et marie sa gouvernante avec son valet. Voilà tout le fonds de cette pièce ; quelques jolis couplets l'ont soutenue : elle est des CC. *Georges Duval* et *Vieillard.*

Le couplet suivant a été redemandé ; il est cependant plus énigmatique que spirituel.

Air : *Belle Raymonde.*

Il est certaine chapelle,
Dont Momus est sacristain ;
Le chantre de la Pucelle
N'en est pas le chapelain.
Mais aux sons de la cresselle,
Par Despréaux mise en train,
Dans cette sainte chapelle
Apollon chante au lutrin.

LIVRES DIVERS.

MÉDECINE.

RECHERCHES sur l'influence de l'air dans le développement, le caractère et le traitement des maladies, ouvrage où l'on s'est proposé d'établir sur les principes de la médecine d'observation, le rapport des constitutions atmosphériques avec les constitutions nosologiques; par L. D. A *BOUFFEY, médecin à Argentan, département de l'Orne.* A Paris, an 7, chez *Didot le jeune*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 22; *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n.° 398; et au magasin de librairie, cloître Benoit, n.° 357. in-8.° de 176 pages, prix 2 fr. 25 cent., et 2 fr. 75 cent. franc de port.

Rechercher l'influence des constitutions atmosphériques sur les maladies qui leur succèdent, est une entreprise dont l'auteur ne se dissimule ni l'étendue, ni les difficultés. Cependant on est facilement convaincu des avantages qu'offriroit à l'art de guérir une question qui, malgré son importance, n'a été qu'effleurée jusqu'à nos jours; et qui, si elle étoit approfondie, donneroit un degré de certitude qu'elle ne peut recevoir que de l'expérience établie sur des principes immuables. On doit donc sans doute savoir gré à l'auteur, du travail auquel il s'est livré en rapprochant des matériaux à peine dégrossis, et en les disposant pour être employés à mesure que le génie de l'observation pourra les co-ordonner.

L'ouvrage dont le C. BOUFFEY publie aujourd'hui le premier volume, sera divisé en trois parties. Dans la première, qui fait le sujet de cet article; l'auteur, après avoir donné les principes généraux qui peuvent avoir trait à la météorologie, ajoute quelques réflexions sur la nécessité d'observer les vicissitudes de

l'atmosphère, sur les défauts que présente ce genre d'observation, et sur les moyens de la rendre plus utile à la médecine. Il passe ensuite à l'examen de l'air atmosphérique; il l'envisage sous le rapport de ses propriétés physiques et chymiques, et enfin dans un état d'agitation. Sous ce dernier rapport, les vents, leur origine, l'influence qu'ils ont sur les constitutions atmosphériques, sur les saisons, devoient trouver place dans l'exposé des généralités, sans lesquelles l'examen particulier de chaque température n'eût posé que sur des bases inconnues. Après cet examen des causes physiques, il étoit nécessaire d'envisager, sous un point de vue général, leur action sur l'économie animale; c'est le but que l'auteur s'est proposé en exposant rapidement les effets de l'air atmosphérique, ou plutôt sa décomposition dans les poumons, et l'impression qu'il fait sur l'organe extérieur.

Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur traitera spécialement, et d'une manière détaillée, des quatre principales constitutions admises par Hippocrate; et dans la troisième, il se propose de considérer sous ses rapports délétères, l'air chargé de corps hétérogènes, dans une plus grande proportion que ne l'est pour l'ordinaire l'air atmosphérique. Pour faire mieux saisir les différences que ces causes d'altérations peuvent présenter, il les divisera en quatre classes : la première, traitera des météores et de l'électricité, sous le rapport de l'altération qu'ils peuvent communiquer à l'atmosphère; la seconde, des exhalaisons minérales; la troisième, des exhalaisons végétales; et la quatrième, des émanations animales.

De la Peste, ou les époques mémorables de ce fléau, et les moyens de s'en préserver; par J. P. Papon, *ci-devant historiographe de Provence.* Paris, chez *Lacillette* et compagnie; et au bureau de la bibliothèque des Romans, rue St.-André-

des-Arcs, n.° 46; 2 vol. in-8° d'environ 300 pages chacun.

Les précautions qu'on prend dans les ports de la Méditerranée pour nous préserver de la peste, suffisent pour rassurer dans un temps ordinaire; mais dans un temps de guerre, où l'harmonie de la police générale peut être si facilement troublée, et où les lois *sanitaires*, sur lesquelles repose le salut des nations, peuvent devenir inutiles, il seroit sans doute imprudent de s'abandonner à une trop grande sécurité. Dans l'agitation universelle dans laquelle nous vivons, ce fléau pourroit se glisser en Europe, de plus d'une manière. Cette facilité augmente encore en raison de ce que l'on devient moins délicat sur les moyens de s'enrichir. Chaque ruse que la cupidité invente pour introduire des marchandises de contrebande, est pour lui une occasion de franchir les barrieres qui le séparent de l'Europe; sans compter qu'on l'a vu plus d'une fois sortir des hôpitaux militaires, sous les apparences d'une maladie épidémique ordinaire, et qu'il a pris ensuite tous les caractères d'une véritable peste.

Au milieu de tant de circonstances critiques, le C. PAPON a cru rendre service à l'humanité, en rassemblant tout ce que l'expérience et la réflexion ont appris aux médecins les plus habiles et aux administrateurs les plus éclairés, sur les moyens de se preserver de la peste.

Après une introduction qui contient *des considérations sur les causes et l'origine de la peste*, il donne dans le reste du premier volume, l'histoire de ce fléau, considéré dans ses époques les plus remarquables; il parle de la peste d'Athènes, l'an 331 avant l'ère chrétienne; de celle de Constantinople, l'an de J. C. 542; de celle de l'an 1347, autrement dite la *peste noire*; de celle de Milan, en 1629 et 1630; de celle de Lyon, en 1628 et 1629; de celle de Montpellier, en 1629; de celle de Digne, en 1629; de celle de Marseille, en 1720; de celle de Toulon

et d'Aix, de la même année. En mettant ainsi sous les yeux du lecteur les ravages de la peste, ses accidens, ses caractères et ses symptômes ; en le faisant assister en quelque sorte au spectacle d'une ville désolée, et d'un pestiféré luttant contre les douleurs et la mort ; l'auteur supplée à l'expérience des médecins, par la peinture des maux qu'heureusement ils n'ont pu voir ; il réveille l'attention des gouvernemens et des particuliers, sur la nécessité de se précautionner contre le plus perfide et le plus dangereux ennemi de l'homme ; il éclaire enfin les administrations, par le tableau des mesures qu'on a prises dans ces temps malheureux.

Nous ne croyons pas que des lecteurs équitables fassent à l'auteur le reproche que c'est répandre l'alarme, que de publier ces tableaux effrayans des ravages causés par la peste. Cela pourroit être, s'il les avoit publiés sans y ajouter la partie administrative et préservative, qui est très-capable de rassurer. D'ailleurs, si cette fausse délicatesse étoit fondée, il ne faudroit écrire ni sur les horreurs de la famine, ni sur celles de la guerre, ni sur certaines maladies, parce que ces sortes de peintures sont effrayantes. Nous pensons, au contraire, qu'on feroit plus de mal aux hommes en leur déguisant les dangers qu'ils courent, qu'en les leur montrant avec les moyens de les éviter. C'est ce que le C. Papon fait dans le second volume, où il parle des lois *sanitaires* qu'il faut établir dans les ports de mer, par où elle a des occasions fréquentes de pénétrer dans les terres. L'ouvrage est terminé par une chronologie historique des pestes, avant et après l'ère chrétienne.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

EXPOSITION d'une nouvelle doctrine sur la médecine des chevaux, par Pierre-Marie *CRACHET, médecin de l'université de Montpellier, ex inspec-*

teur-général des chevaux pour la maladie de la morve ; ouvrage composé sur les notes d'observations de Robert Crachet *son père, de son vivant maréchal et laboureur à Nielles-les-Bléquin, près St.-Omer ;* troisième édition, *avec des augmentaet plusieurs éclaircissemens, et à laquelle on a ajouté, par forme d'appendice, des extraits de pièces relatives aux travaux du père et du fils.* A Paris, Chez *Didot le jeune*, quai des Augustins, n.° 22 ; *Croullebois*, rue des Mathurins, n.° 398 ; et au magasin de librairie cloître Benoit, n.° 367 ; in-8.° de 132 pages.

Voyez ce que nous avons dit sur cet ouvrage, à l'époque de sa seconde édition ; cette troisième est une preuve de son succès.

Législation.

Considérations sur la disponibilité des biens par donations et testamens, d'après les lois et les usages des divers peuples, tant anciens que modernes, ou Examen des nouvelles lois sur les successions ; par Bremond, jurisconsulte. A Paris, chez *Leclerc*, libraire, quai des Augustins, n.° 39 ; et *Moutardier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 28.

La partie de la législation qui concerne la disponibilité des biens par donations ou par testament, est sans contredit une des plus importantes ; elle tient tout à la fois et à l'ordre politique et à l'ordre civil. L'auteur de cet ouvrage prétend que la faculté de disposer de ses biens par acte entre vifs ou de dernière volonté, est une suite nécessaire de la propriété ; et, pour prouver sa thèse, il parcourt en homme instruit les législations anciennes et modernes, où il croit trouver des traces de cette faculté. Il seroit aisé de lui opposer une nomenclature aussi

longue, de peuples qui étoient privés de ce droit. Sans aller plus loin, l'ancienne législation de la France n'offroit-elle pas là-dessus le contraste le plus formel, puisque, tandis que dans les pays régis par le droit romain, on jouissoit de la faculté la plus illimitée de disposer de ses biens, il y avoit un grand nombre de coutumes où l'on ne pouvoit disposer que d'une très-petite portion, et plusieurs de rien du tout? Il y a même des philosophes, tels que Platon, Montagne, etc., qui ont cru trouver de très-graves inconvéniens dans la faculté de tester; et assurément les philosophes ainsi que les législateurs qui ont suivi leurs opinions, n'ont pas prétendu détruire la propriété, qui en cela n'est autre chose que ce que les lois veulent qu'elle soit. Suivant même l'auteur, la propriété particulière a été subrogée à la propriété communale, qu'il suppose avoir existé primitivement parmi les hommes. Or, celui qui avoit une portion de cette propriété communale n'avoit pas droit d'en disposer après lui. Ce droit ne peut donc être une conséquence nécessaire de la propriété privée, subrogée à la communale.

La faculté de disposer de ses biens tient, comme nous l'avons dit, à l'ordre politique, en ce qu'elle donne plus de nerf à la puissance paternelle, et à la discipline domestique, base essentielle de tout bon gouvernement; elle tient encore à l'ordre civil, en ce que celui qui jouit de ce droit peut, au moyen d'une obligation anticipée sur un temps où il ne sera plus, tirer de ce qu'il possède des avantages particuliers, qu'il n'auroit pas autrement; ce n'est qu'en ce sens même que ce droit peut être envisagé comme faisant partie de la propriété. L'auteur prétend que les hommes, privés de la faculté de disposer de leurs biens, n'en seroient plus que les usufruitiers; mais en réalité sont-ils autre chose? Emportent-ils en mourant ce dont ils jouissoient? Les principes à ce sujet se trouvent développés d'une manière aussi claire que précise dans l'institution au droit françois, du C. Bernardi, imprimée

l'an passé chez Jansen, rue des SS. Pères, n.° 1195.

Au reste, les vœux de l'auteur viennent d'être exaucés en partie par la nouvelle loi, qui donne au droit de disposer de ses biens plus d'étendue que la loi du 17 nivôse, et corrige quelques-uns de ses vices nombreux.

ECONOMIE POLITIQUE.

DOCTRINE sur l'impôt, précédée de quelques vues sur l'économie politique en général; par Toussaint GUIRAUDET. A Paris, chez *Dugour*, libraire, rue et hôtel Serpente; 1 vol. in-8.°

La science de l'impôt, dont *Vauban*, l'abbé de *Saint-Pierre*, *Quesnay*, *Mirabeau*, *Dupont*, *Turgot*, *Necker*, *Condorcet*, *Cazeaux*, *Lecouteux*, *Sabatier*, *Saint-Aubin*, se sont occupés, est encore un problême que l'auteur de cet ouvrage ne résout pas. Il prouve facilement que les progres de la science économique sont lents; il combat avec succès les divers systêmes qui ont été successivement adoptés sur l'impôt; il préfère celui qui atteindroit tous les objets de consommation, et il propose un droit à prélever sur les blés et autres grains, au moment de la mouture, qui produiroit, selon lui, 200 millions, et peut-être aussi deux cents révoltes. On n'imagine pas que cette nouvelle découverte fasse fortune, ni auprès des gouvernans, ni encore moins auprès des gouvernés: c'est un systême encore substitué à d'autres systêmes. L'art de l'administration financière n'obtiendra rien de toutes ces théories, et l'édifice de la félicité publique ne trouvera pas dans ces belles et souvent bizarres spéculations, les vraies bases qui doivent assurer et consolider le bonheur des peuples.

Réflexions sur les établissemens de bienfaisance, contenant des vues sur les moyens de perfectionner l'administration et la distribution des secours publics à Paris ; par le C. Gérard *de Melcy, ancien homme de loi, et ex-administrateur des hospices civils de Paris ;* brochure de 64 pages in-8.°, prix, 75 cent. Paris, chez *Prault*, imprimeur, rue Taranne, n.° 749, à l'immortalité ; an 8.

Ce petit ouvrage est une espèce de code de bienfaisance publique, qui sera certainement utile aux personnes qui sont dans le cas de coopérer à la distribution des secours publics. L'auteur y traite successivement des diverses manières de soulager les malheureux, de la nécessité d'avoir à Paris des hospices et une caisse de bienfaisance, des avantages d'une seule administration pour les pauvres, de son organisation, de ses attributions et dépendances, des moyens de s'assurer les fonds nécessaires pour le soulagement des pauvres, de la distribution des secours à domicile, et des précautions à apporter dans cette distribution, des moyens de procurer de l'occupation aux pauvres, de l'entretien des pauvres dans les hospices, de plusieurs changemens utiles à faire dans ceux de malades et de valides, du service de santé ; enfin, de la nourriture, et en particulier de la boulangerie générale, des vêtemens des indigens, du chauffage et de la lumière, du service intérieur de la police, du choix des agens, et de l'éducation des enfans des indigens.

Biographie.

Notices sur la vie littéraire de Spallanzani ; par le C. Tourdes, médecin à l'armée d'Italie. A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-André-des-Arcs.

S'il appartenoit à quelque savant de tracer la vie d'un homme qui a jeté tant de lumières sur les

sciences physiques et naturelles, c'étoit sans contredit au C. TOURDES, l'un de ses amis les plus intimes, et qui l'a suivi constamment dans le plus grand nombre de ses travaux : aussi en a-t il rendu le compte le plus intéressant et le plus fidèle. On y lit en abrégé tout ce que Spallanzani a fait pour les progrès de la littérature ancienne, de la physique, de la minéralogie, des volcans, de la chymie, et spécialement des diverses branches de la physiologie animale et végétale. Le C. Tourdes sème ses narrations des réflexions les plus judicieuses, et très-propres à faciliter au lecteur l'intelligence des expériences et des découvertes. A l'endroit où l'auteur analyse le livre de la circulation de Spallanzani, il ajoute la note suivante, qui mérite d'être méditée (1).

« 1.° C'est une bien grande erreur, dit-il, que de « ne voir la sensibilité animale que dans le cerveau, « et dans les moelles alongée et épinière. Ces « parties forment incontestablement le point cen- « tral du système nerveux ; mais il seroit aussi ri- « dicule de le regarder comme le siège unique de « ses attributions, que de placer exclusivement la « circulation dans le cœur, la digestion dans l'esto- « mac, etc., etc. Au reste, il est bien prouvé par « les expériences de Galvani, et surtout d'Alexandre « Volta, que les nerfs séparés du cerveau conser- « vent la faculté d'exercer les mêmes fonctions que « dans l'état d'intégrité.

« 2.° C'est encore une erreur dont les suites ont « été très-funestes aux progrès de la physiologie, « que d'attribuer aux nerfs tous les phénomènes de « la vitalité. Les nerfs sont sans doute le système « vital par excellence, celui qui est doué d'une ac- « tion en quelque sorte plus individuelle, et qui « est le plus en rapport avec les autres viscères,

(1) Nous n'extrairons rien de ce qui a rapport à la vie de ce savant, déjà connue par l'excellente notice que le C. Sennebier en a donnée dans ce journal, année V, t. III, p. 328.

« celui même qui leur communique et en reçoit les « impressions les plus fortes; mais il est bien loin « d'être le prototype universel de la vie, l'organe « absolu de l'animalité.

« 3.° Je serois assez porté à croire que le système « sanguin jouit, à un degré peu inférieur aux nerfs, « de la force de la vitalité I. Les lésions du cœur « ont des suites aussi funestes que celles du cerveau; « les animaux succombent plutôt à l'extraction du « premier organe, qu'à l'enlèvement du second. « II. La ligature ou la rescision d'une veine, et sur- « tout d'une artère, opère les mêmes effets que celle « d'un nerf, c'est-à-dire, la paralysie, l'atrophie, « etc. III. L'injection d'un fluide dans un vaisseau, « ou plutôt son mélange avec le sang, occasionne « des soubresauts, des convulsions, des phénomè- « nes, en un mot, analogues à ceux que produit la « piqûre d'un nerf. IV. La vigueur, la force et la « santé, sont en raison du développement du sys- « tême sanguin, apanage des constitutions vigou- « reuses et robustes, à l'âge de virilité. V. La force « sensitive n'a point sur la circulation un empire « aussi marqué qu'on le croit assez communement. « Elle peut néanmoins troubler le mouvement du « sang, l'accélérer, le retarder; mais le système « vasculaire exerce à son tour l'action la plus puis- « sante sur le genre nerveux; il détermine la sus- « pension presque absolue de ses facultés, je veux « dire la léthargie. Telle est en outre l'influence du « cœur sur le cerveau, que son éloignement ou son « rapprochement de cet organe, décide en partie « de la sagacité, de l'industrie des animaux; ainsi, « ils sont d'autant plus stupides et bornés, qu'ils « ont le cou plus long, et par conséquent le cœur moins « près du cerveau, et réciproquement: cette loi pa- « roît même applicable à l'espece humaine. Il est « rare que les personnes dont la poitrine étroite et « alongée soutient un cou long et effilé, marquent « dans les sciences; et l'on peut au moins avancer « que les savans les plus distingués ont en général

« le cou très-court, que leur tête repose presque « sur les épaules ; aussi meurent-ils ordinairement « d'apoplexie. VI. Le système vasculaire passe avant « celui des nerfs dans l'échelle des êtres animés. « VII. Les nerfs entretiennent, par leurs ramifica- « tions infinies, la correspondance la plus intime « avec les diverses parties du corps ; mais le systè- « me sanguin, fourni d'un nombre prodigieux d'ar- « tères et de veines, a des rapports très-étroits « avec les organes, auxquels il apporte la substance « qui doit accroître leur masse, réparer leurs per- « tes, etc. VIII. L'argument qui militeroit le plus en « faveur des nerfs, consiste dans la rapidité de leur « action, rapidité qui égale celle de l'éclair : tandis « que les fonctions du système vasculaire, subor- « données au cours d'un fluide dont mille obstacles « altèrent sans cesse l'impulsion et la vîtesse, s'exé- « cutent d'une manière progressive, infiniment plus « lente. »

Le C. Tourdes se propose de donner les dévelop- pemens de ces diverses propositions, dans un mé- moire sur l'action *réciproque des systémes organi- ques*, dont on ne sauroit trop desirer la publication, ainsi que de ses notices littéraires sur l'Italie. Son histoire de Spallanzani est accompagnée de la tra- duction de l'ouvrage de cet homme célèbre, sur la circulation ; nous la ferons connoître dans un des numéros suivans.

POÉSIE.

L'APOTHÉOSE de THÉRESINE, poème en cinq chants. A Montauban ; et à Paris, chez *Moutardier*, li- braire, quai des Augustins ; 77 pages.

L'éditeur nous dit que l'auteur est un Espagnol très-célèbre dans son pays, que le traducteur a plutôt imité que traduit littéralement ; il a même agrandi le plan, étendu les idées de son original ; mais sa santé ne lui a pas permis d'en faire disparoître les

négligences et les incorrections même. Cet ouvrage de sentiment est composé de cinq élégies, sur la mort, sur le mausolée, sur les enfers, sur les champs élysées : la cinquième « est l'apothéose d'une jolie « personne qui, pour n'avoir pas joué dans le « monde un rôle aussi important que les Sapho et « les Héloïse, n'en faisoit pas moins revivre leur « génie, leur sensibilité profonde, jointe à une plus « grande sévérité de mœurs. Si les premières ont « illustré les annales de l'amour, Thérésine *hono-* « *rera* celles de l'amitié. »

Pour justifier un pareil éloge, nous allons transcrire le portrait de cette Sapho moderne, dont la perte a été si vivement sentie.

Du malheureux objet qui fait couler nos larmes,
Quel peintre, *avec succès*, pourroit rendre les charmes !
Ce teint éblouissant, dont le *carmin vainqueur*
De l'albâtre et du lys relevoit la blancheur ;
Ces beaux yeux, *respirant l'éclat de la victoire ;*
Ce front où la candeur brilloit *avec la gloire ;*
Cette bouche animée, où les ris et les jeux
Appeloient les baisers du *plus jeune* des Dieux.
Dans mes vers *enchantés* rappellerai-je encore
Ces pieds *plus délicats* que ceux de Terpsichore ;
Cette taille, ces traits dont Vénus et l'Amour
Avoient *poli* la forme, arrondi le contour ;
Cette beauté si simple *et si victorieuse*,
Dédaignant d'imiter cette Junon *fameuse*,
Dont le faste imposant aime à tout éclipser,
Et que l'orgueil jaloux se plairoit d'abaisser ?
Malgré son fol amour *(si ses yeux l'avoient vue)*,
Pygmalion, *pour elle*, eût brisé sa statue ;
Et toi qui fis *tomber Neptune*, l'univers
Aux pieds de ta Vénus sortant du sein des mers,
Corrège, avec tant d'art peignant jadis les Graces,
Que l'Amour, abusé, s'oublioit *sur tes traces ;*

Oui, Thérésine *encore*, et ses traits *immortels*
Manquent à vos tableaux, manquent à *vos autels*.
Elle étoit *(Dieux puissans !)* si touchante, si belle,
Qu'elle eût forcé Narcisse à s'oublier pour elle ;
Et ce rouge charmant qu'enfante la pudeur,
Ce timide embarras que donne l'innocence,
Ses vertus, son génie et *sa douce éloquence*,
Donnoient à ses attraits un empire vainqueur.

Ce morceau suffira certainement pour donner une idée des talens du peintre espagnol, et du mérite poétique de son traducteur. Ces sortes de productions n'inspirent pas au lecteur le même intérêt que les auteurs voudroient se le persuader. Elles sont applaudies dans le petit cercle de société où elles circulent, mais elles sont indifférentes pour le public.

AVIS.

Ceux qui desirent faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.

Table des articles contenus dans ce numéro.

PHYSIOLOGIE.

Réflexions critiques sur un ouvrage ayant pour titre, *Traité des Membranes*, par le C. *Bichat*. 289

BOTANIQUE.

Ant. Jos. Cavanilles *icones et descriptiones plantarum quæ aut sponte in Hispania crescunt aut in hortis hospitantur*. 307

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Nachricht von einer merkwürdigen litterarischen Betrügerey, auf einer Reise nach Sitzilien, ein Jahre 1794; von J. *Hager*. 330

Relation d'une insigne imposture littéraire découverte dans un voyage fait en Sicile, en 1794; par M. le D. *Hager*. *ibid.*

MÉLANGES.

Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut national de France; faisant suite aux Notices et Extraits lus au comité établi dans la ci-devant Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 357

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

CORRESPONDANCE.

Lettre du baron de Humboldt (de Berlin), à Jérôme Lalande. 376

Remède singulier du C. *Chrétien*. 391

Pistolet à réveil du C. *Regnier*. 395

J. N. L. *Durand*, professeur d'architecture à l'école polytechnique, au C. *Legrand*, architecte des travaux publics. 396

Sur la Conferva hispida. 398

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Angleterre.

Sur le jeune *Parker*. 403

Allemagne.

Résumé du catalogue des livres nouveaux ou réimprimés, qui ont été annoncés dans le catalogue de la foire de Leipsick de Paques 1799, et de celle de la S. Michel de la même année. 404

Livres françois et latins défendus à Vienne, par la censure impériale, pendant les mois de juillet et d'août 1799. 406

Espagne.

Notice de quelques ouvrages espagnols modernes sur l'astronomie, les mathématiques, etc. 408

THÉATRES.

L'Esclave. 414

Marcellin. *ibid.*

Epicure. 415

Le Tableau des Sabines. 416

Arioste. 417

Le Sauvage de l'Aveyron. *ikid.*

Le Remouleur et la Meunière. 418

Une Soirée de Chapelle. 419

LIVRES DIVERS.

Médecine.

Recherches sur l'influence de l'air dans le développement, le carac-

tère et le traitement des maladies; par L. D. A. *Bouffey.* 420

De la peste, ou les époques mémorables de ce fléau, et les moyens de s'en préserver; par J. P. *Papon.* 421

Médecine des Animaux.

Exposition d'une nouvelle doctrine sur la médecine des chevaux, par Pierre-Marie *Crachet.* 423

Législation.

Considérations sur la disponibilité des biens par donations et testamens, d'après les lois et les usages des divers peuples, tant anciens que modernes, *ou* Examen des nouvelles lois sur les successions; par *Bremond.* 424

Economie politique.

Doctrine sur l'impôt, précédée de quelques vues sur l'économie politique en général; par Toussaint *Guiraudet.* 426

Biographie.

Notice sur la vie littéraire de *Spallanzani*; par le C. *Tourdes.* 427

Poésie.

L'Apothéose de *Thérésine*, poème en cinq chants. 430

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroîssent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

(N.° 24.) Floréal an 8.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,
pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens DOLOMIEU, DESGENETTES, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, HERMANN, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON LA ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, COUSIN, CUVIER,

GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, U
BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WI
WINCKLER, etc. ont fourni des Mémoires,
l'extrait des principaux ouvrages nationau
tache surtout à en donner une analyse exact
faire paroître le plus promptement possi
leur publication. On y donne une notice d
leurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans toutes les parties des arts et des sciences; on choi principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° y an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier chaque mois. La livraison est divisée en deux méros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bu du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUC Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

HISTOIRE.

IDÉES sur les Relations politiques et commerciales des anciens peuples de l'Afrique, ouvrage traduit de l'allemand de H. A. L. DE HÉEREN, membre de plusieurs académies, professeur de philosophie à Gottingue. 2 vol. in-8.° ; à Paris, chez *Buisson*, rue Hautefeuille, n.° 20 ; chez *Pougens*, quai Voltaire, n.° 9; et chez le *traducteur*, rue des Vieux-Augustins, n.° 15.

Premier Extrait.

CETTE partie de l'histoire des peuples anciens avoit été négligée des savans, parce qu'elle exigeoit de grandes recherches qui, dans la période de nos connoissances actuelles, ne seroient d'aucun mérite. Cependant l'histoire du commerce des anciens devroit être bien autrement intéressante que celle de leurs guerres et de leurs conquêtes, surtout dans un temps où le commerce est devenu la principale existence des corps politiques, et pour ainsi dire le thermomètre de leur force ou de leur foiblesse, de leur puissance ou de leur décadence. La conduite des peuples commerçans de l'antiquité, dans leurs relations d'intérêts avec leurs voisins, ne peut être

indifférente pour celle que doivent suivre les peuples modernes ; les motifs qui les font agir sont les mêmes ; ils trouveront donc dans le développement des moyens, des ressources et de la politique des Carthaginois, la vraie science commerciale. Des recherches sur l'histoire économique des anciens leur fourniront les plus grands et les plus intéressans éclaircissemens. Plusieurs états puissans avoient fondé leur grandeur sur le commerce, et beaucoup d'autres le considéroit au moins comme une ressource qui n'étoit pas à négliger. M. DE HÉEREN qui s'est livré à ce travail pénible, s'est borné à l'époque qui précéda le règne d'Alexandre : les conquêtes de ce roi, et l'accroissement de la puissance romaine qui les suivit, opérèrent dans le commerce et dans le gouvernement des états, de grandes révolutions. « Le « premier essai traite des peuples d'Afrique : les « Carthaginois, les Ethiopiens ont peu occupé jus- « qu'ici les observateurs ; les Ægyptiens, plus con- « nus, ne le sont pas sous le point de vue où je les « considère, aussi ne doit-on pas s'attendre à voir « mes idées cadrer parfaitement avec celles de mes « prédécesseurs, qui souvent ne s'accordent pas « même entre eux. »

La connoissance locale de l'Afrique devoit être nécessairement le premier objet des travaux de l'auteur. Les géographes anciens et modernes, les historiens et les voyageurs, Hérodote, Polybe, Diodore de Sicile, ont d'abord été ses guides ; le voyage de Bruce, et les rapports de la société fondée en Angleterre pour la découverte de l'Afrique, lui ont

fourni les principaux détails sur le commerce de terre des Carthaginois.

Carthage, si connue par ses guerres avec Rome et par sa destruction, l'est très-peu avant cette époque fatale : ses historiens, si elle en a eu, ne sont point parvenus jusqu'à nous. Les écrivains contemporains en ont parlé : Hérodote qui a écrit du temps de sa puissance, Polybe, Diodore, sont les seuls qui puissent nous conduire dans la connoissance de ses progrès comme république commerçante, au moment où elle étoit parvenue à sa plus haute splendeur, c'est-à-dire un peu avant et dans le temps de l'empire de Perse. Colonie de Tyr, comme toutes celles que les Phéniciens établirent sur la côte septentrionale de l'Afrique, elle n'en étoit pas la plus ancienne. Dans l'enfance de sa création, la colonie carthaginoise eut la politique qui convenoit à sa foiblesse, elle entretint une bonne intelligence avec les peuples indigènes ; mais dès qu'elle fut arrivée à l'âge de la force, elle fut en guerre avec eux, elle les vainquit, mais cependant sans les soumettre. Il étoit de son intérêt de fixer ces Africains nomades ou numides, et de changer leur façon de vivre pour parvenir à régner sur eux. Son premier soin fut donc de leur faire connoître l'agriculture ; et sa politique, bien supérieure à celle de Rome, fut, en colonisant ses citoyens sur divers points de son territoire, de les engager à se mêler avec les indigènes, et, par ces réunions, à s'assurer la souveraineté de ces contrées. Il est difficile de trouver chez les anciens un état qui comprit mieux le sys-

tême colonial, et qui lui donna une plus grande extension.

C'est à tort qu'on a cru que les Carthaginois n'étoient qu'un peuple commerçant. Ils avoient très-bien senti que l'agriculture seroit la base la plus solide de leur puissance ; aussi leurs colonies intérieures étoient entièrement adonnées à la culture, tandis que celles qui habitoient les bords de la mer étoient uniquement commerçantes, et servoient à l'exportation du produit du sol. Ainsi l'agriculture et le commerce se lioient par des secours mutuels. « Quelle saine et équitable politique, ajoute M. de « Héeren ! pourquoi donc en fait-on si peu d'usage au- « jourd'hui que les charges des grandes cités sont plus « pesantes que jamais ? Est-ce le défaut de terre qui « en est la cause, ou est-ce la corruption du peu- « ple dont le dégoût pour les travaux de la cam- « pagne pourroit rendre stériles les vues du « gouvernement ? Je crains bien qu'il ne nous faille « avouer ce dernier motif, quelque honteux que « soit un tel aveu pour notre siècle. » Ces établissemens s'étendoient sur tout le territoire, mais principalement vers l'Orient, depuis la baie et la ville de Carthage jusqu'à la petite sirte chez les Liby-Phéniciens et les Bysantes, c'est-à-dire dans la contrée d'Emporia.

Il ne faut pas confondre les villes strictement soumises à Carthage, avec les villes originairement phéniciennes qui existoient avant elle, comme Utique, Leptis, et autres, qui étoient autant de républiques. Lorsque Carthage devint, par ses ri-

chesses, la métropole de l'Afrique, ces républiques ne jouirent pas du même degré d'indépendance, mais elles furent alliées et non assujetties; l'auteur le prouve, en rapportant deux traités faits avec les Romains, dans lesquels Carthage donne des lois à ce peuple qui devoit un jour la détruire: dans ces traités, les Uticiens et les Tyriens, établis sur les côtes, y sont nommés comme alliés. L'auteur fait ensuite, par le secours d'Hérodote, l'énumération des nations africaines qui habitoient la partie orientale du territoire de Carthage, depuis la petite sirte jusqu'aux frontières de Cyrène, nations toujours forcément errantes par la nature du sol, mais qui n'en étoient pas moins utiles à Carthage, par leurs caravanes dans l'intérieur de l'Afrique; ces caravanes traversoient les déserts de la Libye jusqu'au bord du Niger, d'un côté, et jusqu'à la haute Ægypte et l'Æthiopie, de l'autre.

Après avoir cherché quelles étoient les vraies limites du territoire de Carthage, l'auteur n'y trouve point un tout assez bien lié pour que toutes les parties fussent également dépendantes de la métropole. Les anciennes colonies phéniciennes situées le long des côtes, n'étoient que des états confédérés, dont Carthage étoit bien la capitale, mais non la maîtresse absolue. Les Nomades qui habitoient les deux sirtes, ne payoient qu'un tribut; il n'y avoit que les peuples que Carthage avoit rendus agriculteurs qui fussent proprement ses sujets.

Bien différens des Perses et des Babyloniens, qui ne conquéroient que pour dévaster, les Carthagi-

nois ne conquirent que pour conserver, et n'acquirent jamais plus de pays qu'ils n'en pouvoient défendre. Dans leurs plans d'agrandissement, ils ne virent pas de possessions plus avantageuses que celles des îles qui, ne pouvant faire naître la concurrence, formoient et agrandissoient l'industrie commerciale. Les îles occidentales de la Méditerranée se présentèrent d'abord à leur convenance : ils s'emparèrent de la Sardaigne, qu'ils possédèrent longtemps sans partage ; ils en faisoient l'entrepôt de leur commerce avec l'Europe occidentale ; c'étoit d'ailleurs, après l'Afrique, le plus grand magasin de grains. Les indigènes qui l'habitoient, les montagnards même, étoient plus ou moins agriculteurs. La Corse ne mérita pas d'attirer l'attention des Carthaginois ; la stérilité du sol et la barbarie des habitans leur rendoient cette possession indifférente. Ils ne furent jamais maîtres de la Sicile : ils y avoient eu d'abord des colonies, avant qu'ils pussent y avoir des établissemens plus considérables ; mais les Grecs y eurent toujours la supériorité sur eux, par la raison que les Carthaginois ne s'y établirent que comme des marchands avares et ombrageux, avec parcimonie et défiance ; aussi n'y possédèrent-ils que *Motya*, *Panormus* et *Salentum*, dans la partie occidentale de l'île ; tandis que les Grecs possédoient Syracuse, Agrigente et le reste de cette riche contrée. Les premiers tentèrent cependant, par l'instigation des Perses, à soumettre les seconds ; mais le même jour qui anéantit la puissance asiatique à Salamine, éteignit aussi la puissance africaine en Sicile, et il

ne resta à Carthage que quelques possessions au nord de l'île. Les autres îles de la Méditerranée, tant celles des côtes d'Afrique et de Sicile que celles de la haute mer, Majorque, Minorque, Yvica, Melita, Gaulo, Cerina, paroissent avoir été très-anciennement dominées par les Carthaginois : les premières servoient d'entrepôt à leur commerce avec l'Espagne; Melita ou Malthe étoit le principal siège de leurs manufactures, surtout de celles de drap. Cette industrie avoit embelli cette île d'établissemens et d'édifices somptueux, dont il ne reste aucun vestige, et procura à ses habitans une opulence qui depuis longtemps n'est plus qu'un fait historique. L'avidité commerciale de Carthage ne négligea pas de s'établir en Espagne, mais sans prétendre à la dominer ; ce projet ne se présenta à elle comme une ressource, que lorsque les Romains lui eurent enlevé la Sardaigne et la Sicile.

Carthage est donc, d'après ce que nous venons de dire, le seul état de l'antiquité qui ait connu le plus vaste et le plus solide système colonial, et qui l'ait exécuté avec constance et avec succès. Toutes les colonies qu'elle implanta en Afrique et en Europe, furent toujours dans une dépendance entière, et elle fut en cela plus politique que les états libres de la Phénicie et des républiques grecques. Dans l'intérieur, ce fut par l'agriculture et la civilisation qu'elle se donna des sujets ; à l'extérieur, le commerce qu'elle faisoit par les entrepôts qu'elle avoit su répandre dans des distances convenables, étoit toujours et uniquement au profit de la métro-

pole : ce fut en le dirigeant entièrement vers ce but, que toutes les richesses se concentrèrent dans un seul point, et que ses colonies ne purent jamais devenir assez opulentes pour se détacher de la métropole, et se rendre indépendantes. « La république donna avec raison, dit M. de Héeren, à son « système colonial plus d'extension qu'à son système « d'envahissement, mais elle lui donna aussi des « bornes : il étoit dans la proportion la plus exacte « avec sa marine ; il s'étendit toujours à mesure « qu'elle s'accrut ; et la plus sûre preuve de l'exac- « titude avec laquelle Carthage observoit cette pro- « portion, c'est que dans tous ses chocs de concurrence « avec les Etrusques et les Grecs, elle ne perdit « presque jamais une seule de ses colonies : elle ne « forma donc des établissemens qu'autant qu'elle « eut la souveraineté des mers, et qu'elle se sentit « en état de la conserver. Mais le dernier point de « vue de ses colonies n'étoit pas le dernier but de sa na- « vigation. Il est certain que ses flottes alloient « jusqu'au canal et aux côtes de Bretagne, sans y « laisser aucune trace d'établissemens ; et on voit « d'après les relations de Scylax et d'Hannon, que « ses vaisseaux descendoient le long des côtes de « l'Afrique, bien au-delà de ses colonies. »

Les côtes de la Gaule et de l'Italie invitoient sans doute les Carthaginois à y fixer quelque établissement ; mais les Marseillois, les Etrusques, les Romains, les Latins, les Grecs qui les habitoient, ne souffroient, de même que les Carthaginois, aucun voisin, parce qu'ils ne vouloient aucun concurrent ;

aussi furent-ils toujours repoussés de ces côtes. On ne trouve ni en Gaule ni en Italie aucun vestige de leur séjour dans ces pays favorisés de la nature. L'Océan se présentoit alors à leur génie entreprenant, et ils ne devoient pas craindre d'y rencontrer des rivaux ou des ennemis; mais ce vaste théâtre, ouvert à leurs projets commerciaux, les tenta sans les entraîner; il paroît même qu'ils ne firent pas sur les côtes occidentales d'Afrique, des entreprises qui leur auroient réussi; ils se contentèrent de répandre leurs établissemens sur la partie septentrionale, sans doute pour ne pas s'écarter de leur plan de surveillance. Ce qu'on sait de plus exact sur ces colonies, on le doit au Périple d'Hannon, qui en fonda plusieurs : parti avec une flotte chargée de trente mille émigrans, il en établit six sur les côtes de Maroc, chacune de cinq mille hommes. L'île de Cerué, la plus rapprochée de toutes, en devint l'entrepôt principal. Par la description qu'Hannon fait des mœurs des sauvages des côtes qu'il visita, on ne peut douter qu'il ne soit parvenu au Sénégal, à la Gambie, et même jusqu'en Guinée.

Les colonies dont nous venons de parler, furent un prolongement de celles que Carthage avoit déja poussées jusqu'aux colonnes d'Hercule. « Il est vrai-« semblable, dit l'auteur, que toutes ces villes, « aussitôt après la ruine de leur métropole, devin-« rent la proie des peuples sauvages qui les détrui-« sirent. »

Le principe unique de la politique carthaginoise, fut toujours de concentrer son commerce, de borner

ses conquêtes, d'affoiblir les forces de ses colonies, au point qu'elles ne pussent commercer qu'à son profit. « Elle seule ouvroit son port aux vaisseaux et « aux commerçans étrangers, tandis que toutes les « autres villes du territoire d'Afrique, et celles de « Sardaigne, n'osoient recevoir que les vaisseaux de « la république. Ce n'étoit que là où la concurrence « ne pouvoit s'éviter, comme en Sicile, qu'on per- « mettoit aux étrangers d'aborder, mais toujours « sous les restrictions les plus fortes. Le commerce « étranger se faisoit sous la surveillance publique et « en présence d'officiers carthaginois, et les sommes « dues au vendeur étoient considérées comme dette « publique, et comme telles, mises sous la garan- « tie nationale. » Cette politique, toute intéressée qu'elle est, n'a pas été négligée par quelques peuples modernes ; elle a bien pu donner l'idée de l'acte de navigation, le palladium du commerce anglois.

Dan le chapitre de la navigation et du commerce des Carthaginois, l'auteur nous fait connoître quelles étoient les matières d'échange dont ils se servoient avec l'Italie, avec l'Espagne, en Sicile, etc.: c'étoit du vin, de l'huile, et les objets de leurs manufactures, avec lesquels ils se procuroient des esclaves noirs, des diamans, de l'or. De la Corse, ils tiroient du miel, de la cire, des raisins ; sur les côtes d'Etrurie, ils trouvoient des forges et du fer ; dans les Baléares, du blé et d'excellens mulets ; mais les mines d'Espagne furent toujours l'attrait le plus déterminé de leur navigation, et la source la plus

abondante de leur trésor public. Dans les mers occidentales de l'Europe, ils se procurèrent l'étain, l'ambre, etc. A l'ouest de l'Afrique, on ne peut douter qu'ils n'aient navigué au-delà de leurs colonies; mais les découvertes qu'ils firent sur ces côtes inconnues jusqu'à eux, furent un secret; et Hérodote, que l'auteur croit aussi véridique que d'autres auteurs modernes ont prétendu qu'il l'étoit peu, a dévoilé ce mystère, en disant que les Carthaginois, en dépassant les colonnes d'Hercule, avoient négociés avec une nation barbare, habitant les côtes de la Libye; « Que lorsque les navires y étoient arrivés, on portoit les marchandises au rivage, on « les déposoit, et on se rembarquoit après avoir fait « élever de la fumée; qu'à ce signal les habitans venoient à la côte, posoient l'or à côté des marchandises, et s'éloignoient; alors les Carthaginois « débarquoient encore une fois pour examiner si la « quantité d'or étoit suffisante; s'ils étoient satisfaits, ils l'emportoient, et remettoient à la voile; « s'ils ne l'étoient pas, ils rentroient dans leurs vaisseaux, et attendoient que les nègres revinssent « ajouter de l'or, et cela jusqu'à ce qu'ils fussent « d'accord; mais aucun ne faisoit tort à l'autre, « car les uns ne touchoient pas l'or, qu'il n'eût atteint la valeur des marchandises; ni les autres « les marchandises, que l'or ne fût emporté. »

Le commerce de Carthage ne se bornoit pas à celui de mer; elle en faisoit un très-considérable avec l'intérieur de l'Afrique, par le moyen des caravanes; mais il fut tenu si secret, qu'on l'ignoreroit

encore sans une nouvelle indiscrétion d'Hérodote. Il révèle sans honte la marche de ces négocians intrépides, à travers les déserts de la Libye, depuis le Nil jusqu'au Niger, et du Niger au territoire de Carthage. Les objets principaux de ces courses dangereuses d'où quelquefois il ne revenoit personne, étoient, outre les esclaves, le sel, les dattes et la poudre d'or. Le premier article étoit le plus essentiel, parce qu'il étoit de premier besoin; le second n'étoit pas moins nécessaire, ce fruit étant, pour certaines contrées de l'Afrique, ce qu'est l'arbre à pain pour les îles de l'Océan méridional; il est la nourriture des habitans : la nature a placé les dattes sur les terres qui sont habitées et qui ne produisent point de blé. Tout le pays situé au sud de la Barbarie, et au nord des grands déserts, connu sous le nom de Biledulgerid, est la patrie des dattes; on les transporte de là jusqu'en Négritie, et dans des lieux plus éloignés. La poudre d'or ne se trouve pas dans les sables des déserts, comme on le croit communément; on ne le rencontre cet or, en Afrique comme en Amérique, que dans l'intérieur des montagnes: l'impétuosité des torrens, dans les mois pluvieux, l'en détache, et c'est ainsi qu'on le trouve dans le sable, d'où on le sépare par un procédé très-simple. C'est au sud du Sénégal qu'on trouve ce métal trop desiré : plusieurs petits souverains de ce pays, si on veut riche, font fabriquer tous leurs meubles de ce minéral, dont on n'a pas encore exploité une seule mine. Cette poudre est d'ordinaire le paiement des marchandises que les commerçans

maures y apportent, en bravant tous les dangers des déserts. M. de Héeren décrit les diverses routes que les caravanes suivoient du temps de son Hérodote, et qu'elles suivent encore en traversant l'Afrique, depuis Tripoli jusqu'à Caslina et Bornow sur le Niger, et depuis Tamboucto et Maroc jusqu'au Caire. Le Sahra occidental, ce désert le plus effrayant du globe, qui dévore la presque moitié des caravanes, dans lequel on ne trouve pas une seule goutte d'eau dans l'espace de 50 milles, n'a pu mettre un frein à la hardiesse intéressée, à la cupidité insatiable des hommes. Carthage s'étoit approprié ce commerce; mais, avant de l'entreprendre, elle avoit su s'assurer des peuples qu'elle devoit rencontrer dans sa route, en les soumettant. L'auteur, avec l'appui de son grand Hérodote, fait connoître ces différentes peuplades, et les diverses routes dont cet historien fait mention : se mettant sous la protection de ce père de l'histoire, il suit une caravane carthaginoise traversant un sol aride, d'éternels déserts l'espace de trois cents milles. Malgré toute la confiance qu'il veut nous inspirer pour son conducteur, nous ne nous hasarderons pas de le suivre dans cette route, et dans la discussion à laquelle il se livre pour prouver que le chemin tracé par l'historien, est encore celui qu'on suit de nos jours. En commentant le passage sur lequel il s'appuie, il y trouve que la connoissance des peuples qui y sont dénommés présente des données si exactes, qu'on ne peut plus avoir de doute sur le chemin que la caravane qu'il suit a dû prendre. « Des cri-

« tiques sans vues, dit-il, ont osé injurier les mânes « de ce grand homme ; mais s'il faut des preuves « de sa véracité, le silence majestueux des déserts « en est l'éternel et l'irrécusable garant. » Après cette apostrophe, notre amour-propre nous dit de supprimer quelques observations, peut-être critiques, que nous aurions pu présenter à M. de Héeren. Le résultat des siennes, résultat qui ne peut être que le but d'un extrait, est de démontrer l'ancienne communication des peuples de l'intérieur de l'Afrique, de l'orient à l'occident et de la Méditerranée au Niger ; les principaux objets du commerce de ces peuples étoient alors les mêmes que ceux de nos jours ; par le moyen des peuplades soumises à Carthage, cet état étoit maître du commerce des caravanes de la région Syrtique ; et enfin les villes du Bydzacium, limitrophes de cette région, en étoient l'entrepôt naturel. Ce n'étoit donc pas sans raison que les Carthaginois montroient tant d'ardeur à le conserver, et tant de mystère pour le cacher.

L'auteur croit devoir consacrer un chapitre aux guerres des Carthaginois, quoique étrangères à son plan : il entre dans quelques détails sur l'organisation de ces corps militaires. « On y verra, dit-il, des « dispositions et des vues toutes particulières à Car- « thage ; on y reconnoîtra la politique d'un état « commerçant, qui savoit faire de la guerre même « la base de ses relations avec les peuples les plus « lointains, et, avec une sagesse mercantile, donner « cent pour obtenir mille. »

Un mélange de tous les peuples de l'Afrique et de l'Europe, que les Carthaginois tenoient sous leur joug ou à leur solde, formoit l'ensemble de leurs armées : Espagnols, Gaulois, Celtes, Liguriens, Ibériens, Numides, Phenicio-Africains, frondeurs Baléares, composoient cet amalgame de nations les moins homogènes ; mais c'étoit pour empêcher, comme le remarque Polybe, par la diversité de langage, tout rassemblement de soldats. Le nombre des citoyens n'y étoit jamais considérable ; dans une armée de 70 mille hommes, il y en avoit 2500 qui formoient un corps particulier, nommé *le bataillon sacré*. Polybe entre dans de grands détails sur la formation de ces armées, sur leur armement, sur leur équipement, sur leur recrutement, et sur les avantages et les désavantages de leur tactique. Selon M. de Héeren, ce système de formation étoit fait pour rapprocher et unir les nations ; ces divers peuples se considéroient comme alliés de Carthage, dont ils défendoient les intérêts : en second lieu, les Carthaginois avoient fondé leur puissance militaire sur le commerce, et non-seulement ils faisoient la guerre, mais ils la faisoient faire, en s'en réservant seulement le commandement général ; car les mercenaires avoient pour chefs, leurs compatriotes : la république en retiroit cet avantage, que ses colonies extérieures nuisoient peu à sa population.

Enfin l'auteur, voulant nous donner *une idée* de la constitution de Carthage, trouve une ressemblance frappante entre elle et celle de Sparte ; et c'est Aristote, l'auteur le plus instruit des gouvernemens de son

temps, qui la lui fait apercevoir. C'étoit une aristocratie qui reçut dès l'origine de sa formation toute la solidité qui caractérise essentiellement cette espèce de constitution ; elle fut intacte tout le temps de la splendeur de Carthage, et les tentatives faites pour la renverser n'eurent jamais un résultat important ; ensorte que sous ce rapport et sous beaucoup d'autres, on pourroit la regarder comme la Venise de l'ancien monde. Sa persévérance dans la poursuite des mêmes plans, cette limitation volontaire de ses conquêtes, cette modération au sein de la prospérité, sont le vrai caractère d'une aristocratie sage, incompatible avec un gouvernement démocratique. Les suffettes, le sénat, le conseil des cent, et le corps des citoyens, étoient les principaux rouages de cette machine politique. Les deux suffettes qui étoient à la tête du gouvernement, ont été comparés par Polybe, aux consuls de Rome ; par Asistote, aux deux rois de Sparte, avec la différence que la dignité de ceux-ci étoit héréditaire, et que les suffettes étoient amovibles ; mais il paroît que le temps de l'exercice de leurs fonctions n'étoit pas borné à une année, comme chez les Romains. Le sénat de Carthage étoit-il permanent comme à Rome, ou ce corps étoit-il renouvelé de temps en temps ? Quelle étoit l'espèce et le nombre des citoyens qui y étoient appelés ? A qui appartenoit-il d'élire les sénateurs ? Toutes ces questions sont d'autant plus difficiles à résoudre, que les auteurs anciens ne s'en sont point occupés, et ne nous ont laissé aucun éclaircissement. Cependant M. de Héeren croit

croit qu'on ne peut douter que le sénat ne fût permanent; car autrement, dit-il, ce gouvernement n'eût pas été aristocratique; d'ailleurs, Polybe n'auroit pu le comparer au sénat de Rome, comme Aristote à celui de Lacédémone. Quant au nombre de ses membres, il devoit être considérable; dans les affaires qui devoient être portées devant le peuple, il avoit, non-seulement l'initiative de la délibération, mais il jouissoit encore, conjointement avec les suffetes, du pouvoir législatif; c'étoit lui qui déclaroit la guerre et signoit la paix. Le conseil des cent, composé des premières familles, étoit un des premiers ressorts du gouvernement; c'étoit le grand tribunal de l'état, et possédoit la haute juridiction civile; il avoit ajouté à sa puissance, déja trop étendue, l'administration des finances. Du temps d'Aristote, les centumvirs conservoient une influence décisive dans l'état, même après l'abdication de leur charge. Ces magistrats n'étoient donc pas à vie alors; mais du temps d'Annibal, ils étoient devenus inamovibles, et leur pouvoir avoit dégénéré en tyrannie, que ce même Annibal tenta de détruire. Un des grands avantages de cette constitution, ce fut la séparation des pouvoirs civil et militaire; leurs rois ou suffetes ne pouvoient être généraux: ces derniers étoient élus par le peuple, en temps de guerre, avec un pouvoir illimité. Indépendamment de l'exercice de ce droit, le peuple décidoit, dans les assemblées, les questions que le sénat et les suffetes jugeoient à propos de porter à son tribunal; il élisoit aussi les principaux magis-

trats, et ces élections créèrent nécessairement la corruption, comme cela devoit être, et comme cela a été de nos jours; des démagogues puissans ou riches surent s'en servir pour s'élever et se frayer une route à l'anarchie, anarchie qui divisa, déchira et détruisit cette grande puissance dans sa dernière période.

C'est à l'époque de cette lutte terrible entre Rome et Carthage, qui ne pouvoit se terminer que par l'anéantissement de l'une ou de l'autre, que l'histoire nous offre le tableau le plus grand et le plus intéressant des trois guerres que Carthage eut à soutenir contre Rome. La première lui coûta un grand développement de force, qui commença à l'énerver. Annibal se chargea seul de la seconde, et fut jusqu'aux portes de Rome, intimider cette république audacieuse qui ne proposoit rien moins que de donner des fers aux trois parties du globe. La troisième ne fut que les derniers efforts d'un corps épuisé et qui succombe. Dans la première guerre, Carthage employa de si grandes armées et des flottes si nombreuses, qu'on a pu juger du degré de puissance et de richesse où elle étoit parvenue; ces efforts extrêmes lui firent sentir les premières atteintes de l'épuisement, lorsque, ne pouvant payer à vingt mille mercenaires l'arriéré de leur solde, elle s'en fit autant d'ennemis qui formèrent la révolte générale de ses sujets d'Afrique. La possession de la Sicile fut l'objet de la première guerre punique; la défection d'Hiéron la décida bientôt en faveur des Romains; les Carthaginis perdirent par l'effet de ce premier

choc, la première et la meilleure de leurs colonies, la Sardaigne : la garnison qu'ils avoient dans cette île s'étant révoltée y introduisit les Romains. La puissance maritime de Rome qui s'étoit formée avec une rapidité qu'on pourroit regarder comme un prodige, n'étoit pas destinée à commercer, mais à conquérir : alors Carthage dut changer de politique, et chercher à faire elle même des conquêtes sur le continent de l'Europe. L'Espagne se présentoit naturellement à son ambition ; aussi déploya-t-elle contre ces voisins tout ce que le courage, l'opiniâtreté, la persévérance peuvent employer de moyens et d'efforts, et dans dix-sept ans elle se rendit maîtresse de ce continent vaste, riche et populeux, que les Romains ne purent conquérir qu'en un siècle. Cette rapide expédition paroîtra moins étonnante, si on se rappelle que les établissemens carthaginois sur les côtes d'Espagne, et les relations d'intérêt qu'ils avoient avec les naturels du pays, purent et durent en faciliter la possession entière. Annibal fut le héros de la seconde guerre punique ; « il seroit demeu-
« ré sans égal dans l'histoire du monde, si César
« et Fréderic n'étoient nés. Tous trois furent les
« créateurs de leurs armées, tous trois combattirent
« des ennemis plus nombreux, tous trois enfin aban-
« donnés à eux-mêmes durent chercher leurs ressour-
« ces dans leur incroyable activité ; mais Annibal
« combattit pour son peuple, et succomba ; César
« triompha, mais dans une guerre civile ; Fréderic
« seul vit sa patrie, qu'il avoit sauvée, ceindre son
« front des lauriers de la victoire. »

Enfin, la bataille de Zama décida du sort de Carthage ; elle eut lieu près de cette ville. Si cette scène sanglante s'étoit passée en Sicile ou en Italie, remarque l'auteur, elle n'eût pas entraîné la ruine de cette république ; mais Carthage n'eut pas le temps de ramasser et de concentrer les forces qui lui restoient, et Scipion profita de son inertie forcée pour terrasser ce corps fatigué. Les conditions de la paix ne lui avoient pas enlevé tout espoir de se relever, si Rome, en formant le projet de détruire Carthage, n'avoit cru pouvoir y réussir qu'autant qu'elle attireroit les Numides dans ses intérêts ; elle lui enleva même la meilleure partie de son territoire, cette contrée d'Emporia qui étoit l'entrepôt de son commerce avec l'intérieur de l'Afrique. Scipion, pour accomplir le projet de Rome, choisit le plus grand ennemi et le plus proche voisin de Carthage, ce Massinissa qu'il fit roi de Numidie : ce prince avoit su apprécier les avantages de la vie agricole et sédentaire; il avoit fait de ses sujets des cultivateurs, il ravit par-là à Carthage le principal appui de sa puissance.

Il résulte des recherches de M. de Héeren, « que « cette république fut tout ce qu'elle pouvoit être « dans les circonstances où elle se trouva, et elle « le dut moins au hasard qu'à sa saine politique ; « en quoi elle surpassa tous les autres peuples de « l'antiquité ; mais cette même position l'empêcha « de consolider son état intérieur autant que Rome. « Rome fit tout par soi-même ; Carthage, par les « autres. La grandeur de Rome étoit établie sur un

« rocher, celle de Carthage sur un fond de sable « d'or. »

Nous ferons connoître incessamment le second volume, non moins intéressant.

A. J. D. B.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Ueber Georgianische Litteratur. — De la Littérature Géorgienne. Vienne, 1798.

Ueber die Samskrdamische Sprache, vulgo Samskrit. — De la langue Samscrite. Vienne, 1799.

Philologisch Kritische Miscellaneen. — Mélanges de Philologie et de Critique. Vienne 1799.

Ces trois ouvrages sont de M. François Charles Alter, docteur en philosophie, et professeur de langue grecque littérale et vulgaire à Vienne, à qui l'on doit une édition du texte grec de la chronique de George Phrantzès, qui a paru à Vienne, en 1796, chez les frères Puliu, in-folio, et à la tête de laquelle se trouve une préface de 27 pages, écrite en grec par M. Alter. Ce savant se propose, si les

circonstances le lui permettent, d'en donner une seconde édition, de joindre au texte une version latine et un *Glossarium græcitatis Phrantzeæ*, avec quelques autres pièces inédites.

Dans le premier des trois ouvrages que nous annonçons, M. Alter donne un catalogue curieux du petit nombre d'ouvrages en langue géorgienne, tant manuscrits qu'imprimés, qui sont venus à sa connoissance. Il fait connoître avec exactitude les différens alphabets dont se servent les Géorgiens, et particulièrement celui qu'ils nomment *kuzuri*, et dont l'usage est borné aux livres ecclésiastiques. Ce caractère est celui de la Bible géorgienne, imprimée en 1743 à Svenska, faubourg de Moscou. Cette Bible est extrêmement rare en Europe; il y en a un exemplaire à Rome, dans la bibliothèque du collège d'Urbain. La bibliothèque impériale de Vienne en possède un autre. Il y a quelques années que Gius. Porcelli, libraire de Naples, m'écrivoit qu'il en avoit acquis un exemplaire, et qu'il vouloit le vendre au moins 150 ducats. Une singularité remarquable, c'est que le C. Capmartin de Chaupy, mort à Paris il y a environ deux ans, possédoit deux exemplaires de cette Bible, l'un desquels, à la vérité, étoit imparfait de quelques feuillets; j'en donnai une courte notice au libraire chargé de faire la vente de la bibliothèque du C. Capmartin. Les deux exemplaires ont été achetés pour la bibliothèque nationale.

Une partie des renseignemens précieux que M. Alter a consignés dans cet ouvrage sur la littérature

géorgienne, sont dus au P. Grégorio Baghinanti, natif d'Akziké ou Akzka, professeur de langue géorgienne à Rome, et official de la congrégation *de propagandâ fide.* M. Alter a fait graver l'alphabet *kuzuri;* il se trouve dans ce volume.

On y trouve aussi un catalogue intéressant de tous les ouvrages de M. Alter, parmi lesquels on distingue un grand nombre de notices bibliographiques et biographiques, insérées pour la plupart dans le recueil intitulé *Memorabilien,* qu'a publié pendant quelques années, à Leipzig, M. Henri Eberhard Paulus, professeur en l'université de Jena, ou dans la Gazette littéraire de Leipzig, intitulée *Allgemeiner litterarischer Anzeiger.* Parmi ces notices, j'ai remarqué l'annonce d'une traduction en grec vulgaire, du *Voyage du jeune Anacharsis,* accompagnée de 12 cartes. Cette traduction est sans doute imprimée, quoique cela ne soit pas dit expressément dans l'endroit que je cite.

J'y ai aussi observé plusieurs particularités curieuses, relatives au travail immense entrepris par M. Holmes, pour donner une édition critique du texte des septante, à l'imitation de celle que Benjamin Kennicot a donnée du texte hébreu des livres de l'ancien testament. M. Alter est un des plus zélés collaborateurs de M. Holmes, pour lequel il a collationné ou fait collationner non-seulement plusieurs manuscrits grecs, mais aussi les versions sclavonne, arménienne et géorgienne, tant imprimées que manuscrites.

Le second ouvrage annoncé ci-dessus, contient

un vocabulaire de 100 mots de la langue samskrite, comparés avec les mots correspondans des diverses langues indiennes, tartares, ou des peuples du Caucase. A la fin du volume, est un supplément à la liste des ouvrages de M. Alter, dont j'ai parlé il y a un instant : on y trouve une note curieuse sur deux grammaires grecques vulgaires, l'une de Démétrius Nicolas Darbar, imprimée à Vienne en 1798; l'autre, d'Antoine Catéfore, imprimée à Venise en 1734, et sur la traduction des Géorgiques de Virgile, en vers grecs hexamètres, faite par Eugène Bulgaris, et dont l'impression a été commencée à Pétersbourg, aux frais du prince Potemkin.

Le troisième ouvrage renferme plusieurs morceaux dont la littérature sclavonne est le principal objet. Nous ne pouvons entrer dans de grands détails sur les différens articles que contient ce volume: plusieurs ont pour objet des idiotismes de la langue sclavonne, dont M. Alter croit pouvoir faire usage pour éclaircir quelques difficultés grammaticales dans Homère, ou en général dans la phraséologie de la langue grecque; dans d'autres articles, l'auteur examine l'authenticité de différentes versions de l'oraison dominicale en langue albanoise, comane et polabe.... Il y a un article curieux, sur une chronique sclavonne, et un autre non moins intéressant, sur les grammaires de cette langue. Celui-ci contient l'annonce d'une nouvelle Grammaire sclavonne, plus complette que les précédentes, qui doit être imprimée incessamment à Pétersbourg; l'auteur est M. Justin Vischnewsky, qui a exercé

pendant 18 ans les fonctions de premier chapelain de la légation russe à Venise; il a travaillé dix ans à cette grammaire. Nous n'indiquerons plus que le dernier morceau de ce recueil, qui concerne la prise de Constantinople par les Vénitiens, et le pillage des églises et monastères de cette ville. Entre les choses précieuses enlevées de Constantinople, les deux historiens grec et sclavon, cités par M. Alter, font mention des chevaux de bronze, τὰ χάλκινα ἄλογα qui furent transportés à Venise, et des portes de l'église de Ste. Sophie, qui servirent à orner la cathédrale de S. Marc.... ταῖς πόρταις τῆς ἁγίας Σοφίας· καὶ ἔβαλαν ταῖς εἰς τὸν ἅγιον Μάρκον. En un mot, disent-ils, si S. Marc possède quelque chose, le tout vient de Ste. Sophie, καὶ καθόλου ὅτι ἔχει ὁ ἅγιος Μάρκος, εἶναι ὅλα τῆς ἁγίας Σοφίας. Ces mêmes auteurs comptent aussi parmi le butin, des livres d'évangiles d'un grand prix et d'une beauté admirable. M. Alter conjecture que le livre des Evangiles sur lequel, dit-il, les rois de France prêtoient serment à Reims, lors de leur sacre, faisoit partie de ceux qui avoient été pris dans ce pillage.... Il s'étonne qu'aucun écrivain n'ait donné une notice de ce manuscrit. Il se croit autorisé par le témoignage de Büsching, et par le rapport de deux voyageurs, dont l'un est le chanoine Mayer, et l'autre Thomas Ford Hill, à penser que ce manuscrit devoit être en langue sclavonne. Il desireroit que quelque littérateur instruit en cette langue pût l'examiner : *si toutefois*, ajoute-t-il, *ce manuscrit existe encore en France! .... peut-être aura-t-il échappé à la*

destruction, et se trouve-t-il aujourd'hui à Paris, dans la Bibliothèque nationale. Il est sans doute fâcheux de ne pouvoir pas apprendre à M. Alter, et à tous ceux qui s'intéressent, comme lui, à la conservation des monumens de la littérature, que ce livre d'évangiles ait échappé au système désastreux qui a détruit en un instant, dans un siècle de philosophie, ce que des siècles d'ignorance et de barbarie avoient respecté et conservé à la religion et aux lettres. Le livre des Evangiles dont parle M. Alter, et que l'on conservoit dans le trésor de la cathédrale de Reims, étoit connu sous le nom de *Texte du sacre.* Il étoit écrit sur deux colonnes, en deux langues, c'est-à-dire, en grec et en sclavon, et d'une très-belle exécution. La couverture étoit revêtue d'une plaque en or, et garnie de pierreries brutes. Ce fut le Czar Pierre I, qui, ayant vu ce manuscrit en 1717, apprit à ceux qui le possédoient, que les caractères qu'ils ne connoissoient pas, étoient sclavons. Piganiol de la Force, qui en parle, tant dans son nouveau Voyage en France (t. 2, p. 202), que dans sa nouvelle Description de la France, dit que le cardinal de Lorraine avoit coutume de porter ce livre d'évangiles dans les processions, comme une relique; et il ajoute qu'il est en vieux caractères sclavons, et très-bien conservé. Ce précieux manuscrit a disparu pendant ces jours de barbarie, où le fanatisme intolérant de l'ignorance déguisée sous le nom de philosophie, élevoit son trône sur les ruines de la science et de la morale. Tout porte à croire qu'il a été la proie des flammes,

ainsi qu'une multitude d'objets précieux sous le rapport de la religion et des arts, qui furent tirés du trésor de la cathédrale de Reims, et jetés sur un bûcher comme une offrande faite à la raison, le jour même où des insensés consacroient à cette divinité révolutionnaire le plus beau temple de cette ville :

..... Quid nos dura refugimus
Ætas ? Quid intactum nefasti
Liquimus ? Unde manum juventus
Metu deorum continuit ? Quibus
Pepercit aris ?

Je dois en grande partie ces renseignemens au C. Poirier, toujours disposé à être utile aux lettres et à ses amis, et au C. Engrand, son ancien confrère, conservateur des dépôts littéraires que renferme la commune de Reims.

Le volume dont je donne la notice, est terminé par un second supplément au catalogue des ouvrages de M. Alter. On trouve dans ce supplément des renseignemens intéressans sur la personne, les voyages et les écrits du P. Paulin de Saint-Barthelemi (Jean Philippe Vesdin), carme déchaux, aujourd'hui secrétaire de la congrégation *de propagandâ fide*, connu par plusieurs savans ouvrages, et principalement par le *Systema Brahmanicum*, qu'il a publié à Rome en 1791, et par l'édition de la première section du vocabulaire Samscrit, *Amarasinha*, qu'il a donnée dans la même ville en 1798. S. de S.

PHILOLOGIE.

NOTICE de l'édition grecque d'Anacréon, donnée par l'abbé de Rancé.

ON trouve la cause de l'extrême rareté de cette édition, dans un livre qui n'est guère lu des littérateurs ; il est intitulé : *Relation de la vie et de la mort de quelques religieux de l'abbaye de la Trappe ;* nouvelle édition. Paris, Desprez, 1755, in-12, 5 vol. (1). Le cinquième contient la relation d'un voyage fait à la Trappe, du vivant de l'abbé de Rancé. Le voyageur anonyme y rend compte d'un entretien qu'il a eu avec ce célèbre réformateur. « A l'occasion de mes « études, je lui parlai, dit-il, de l'Anacréon qu'il « fit imprimer autrefois, à l'âge de douze ans, avec « des scholies. Il me dit *qu'il avoit brûlé tout ce qui « en restoit d'exemplaires ;* qu'il n'en avoit gardé « qu'un dans sa bibliothèque, et qu'il l'avoit donné « à M. Pelisson lorsqu'il vint à la Trappe après « sa conversion, non pas comme un bon livre, mais « comme un livre fort propre et fort bien relié ; que « dans les deux premières années de sa retraite, « avant que d'être religieux, il avoit voulu lire les

(1) L'ancienne édition est en six volumes ; mais la pièce que je cite ne s'y trouve pas.

« poètes, mais que cela ne faisoit que rappeler ses « anciennes idées, et qu'il y a dans cette lecture un « poison subtil, caché sous des fleurs, qui est très- « dangereux; et qu'enfin il avoit quitté tout cela. »

Plus loin, le voyageur rapporte une autre conversation avec Maine, secrétaire laïque de l'abbé de Rancé; le passage suivant, pag. 416-17, mérite encore d'être cité.

« Il (Maine) me dit aussi que pour monsieur l'abbé, « ce qu'il savoit ne lui étoit pas inutile; que son grec « même servoit à puiser dans les sources; qu'il le « savoit parfaitement, et qu'il n'en faut point d'autre « preuve que l'Anacréon qu'il avoit donné traduit, « avec son commentaire, à l'âge de douze ans; qu'il « n'étoit guère plus âgé lorsqu'ayant été nommé à « un bénéfice considérable, et la cour murmurant « du choix qu'on avoit fait de lui, le P. Caussin, « jésuite, le fit venir par ordre du roi, pour l'exa- « miner; que ce bon père avoit alors un Homère « sur sa table, qu'il donna au petit abbé de Rancé « à expliquer à l'ouverture du livre, et que ce jeune « enfant lisoit le français sur le grec: ce qui fit croire « au bon père qu'il trompoit, et regardoit la version « latine qui est à côté. Il lui donna donc un autre en- « droit à traduire, et mit ses gants sur le latin; l'en- « fant expliqua le grec comme auparavant, de sorte « que le P. Caussin, tout étonné, s'écria: *habes lyn- « ceos oculos*, vous avez de bons yeux, mon fils, car « ils percent les gants. Allez, lui dit-il, continuez « comme vous avez commencé, et vous irez loin. »

Les autres biographes de l'abbé de Rancé rappor-

tent aussi cette dernière anecdote avec quelques variantes.

L'édition dont nous nous occupons a pour titre: ANAKPEONTOΣ THIOY TA ΜΕΛΗ, μετὰ σχολίων Ἀρμάνδου Ἰωάννου Βουθιλλιερίου ἀρχιμανδρίτου (2). *Parisiis ex typographia Iacobi Dugast, Via S. Joannis Bellovacensis, ad olivam R. Stephani.* 1639, in-8.° de 145 pages et de six feuillets liminaires.

La dédicace remplit le second et troisième feuillet; elle est adressée au cardinal de Richelieu, qui avoit tenu le jeune Rancé sur les fonts baptismaux, et lui avoit donné son nom. On ne sera pas fâché de trouver ici la traduction de cette pièce qui valut à son jeune auteur une riche abbaye.

Au grand ARMAND JEAN, *cardinal de Richelieu*, ARMAND JEAN BOUTHILLIER, *abbé*. Salut et longue prospérité.

« Ayant appris de bonne heure à me pénétrer des « sentimens de reconnoissance, qui doivent m'animer « pendant tout le cours de ma vie pour les bienfaits « dont je suis redevable à votre puissante protection, « bienfaits qui ont devancé les ans de l'adolescence, « j'ai pensé que mon premier devoir étoit de cultiver « sans relâche l'intelligence que je tiens de la divi- « nité; d'essayer, s'il est possible, de mériter, selon « mes foibles moyens, les encouragemens que vous « avez daigné accorder à mes premières études et à

(2) *Poésies lyriques d'Anacréon de Téos, avec les scholies d'Armand Jean Bouthillier, abbé.*

« mes premiers exercices, et de m'y appliquer avec « tant d'assiduité que vous n'ayez jamais lieu de vous « repentir des grâces et des honneurs que vous avez « versés sur moi, ni de m'en croire tout-à-fait in- « digne.

« La langue grecque est aussi la langue des saintes « écritures, et celle des saints pères chez lesquels « je dois puiser la doctrine des mœurs et la règle « de ma conduite : j'ai donc donné à l'étude de cette « langue les mêmes soins qu'à celle des Romains; « et comme les maîtres qui me guident ont mis entre « mes mains ce poète qui vivoit il y a plus de deux « mille ans, et qui mérite de fixer notre attention, « non par les sujets qu'il traite, mais par l'élégance « de son style, j'ai cru que pour acquérir une con- « noissance plus parfaite et du sens et du style de « ses poésies, je devois les interpréter et les com- « menter avec beaucoup de soin, expliquer ce qu'elles « ont de difficile, et rassembler tout ce qui peut en « faciliter l'intelligence. En donnant au public ce « travail d'un enfant de douze ans, je suis loin d'y « attacher quelque mérite ou quelque prix; j'ai voulu « seulement rendre compte à votre éminence de « l'emploi de mon temps. Eh ! à qui dois-je le rendre « ce compte, si ce n'est à celui à qui j'appartiens « tout entier, à celui qui m'a comblé de tant et de « si grands biens, qui m'a conduit aux sources de « la divine lumière, et m'a donné son nom? J'ai « voulu enfin saisir cette occasion pour publier hau- « tement que la pensée de tout le reste de ma vie « sera de me conformer exactement, ainsi que je le

« dois, aux ordres que vous me donnerez, me dé-
« vouant tout entier, comme l'ont fait mes an-
« cêtres, au service de votre éminence. »

Les trois feuillets suivans renferment la vie d'Anacréon, tirée de Suidas, cinq pièces grecques anonymes, à la louange de l'éditeur, et les vers d'Henri Etienne sur le plus aimable des lyriques grecs. L'une des cinq pièces dont je viens de parler, pleine de grâce, de naturel, et véritablement anacréontique, mérite d'être citée.

Εἰς Ἀνακρέοντος ᾠδάρια, καὶ Ἀρμανδον χολιαστὴν προσφώνησις.

Τί σοι θέλεις γενέσθαι,
Ἀνακρέων ἀοιδέ;
Ἦ ἄρ' ἐρᾷς Βάθυλλον;
Ἦ ἄρ' ἐρᾷς Λυαῖον;
Ἦ ἄρ' ἐρᾷς Κυθήρην;
Ἦ παρθένων χορείας;
Ἀρμανδος ἕτοιμός ἐστι
Κρείττων πολὺ Βαθύλλου,
Κρείττων πολὺ Λυαίου,
Κρείττων πολὺ Κυθήρης,
Κώμου τε, παρθένων τε.
Ἀρμανδον εἰ γὰρ ἂν χθὴς
Ἐρῶσ' ἔχεις τὰ πάντα.

Sur les Odes d'Anacréon et sur le scholiaste Armand.

« Quels vœux formes-tu, chantre de Téos? brûles-tu
« pour Bathylle, pour Bacchus, pour Cythérée? ai-
mes-tu

« mes-tu les danses des jeunes vierges? Voici Ar-
« mand qui l'emporte de beaucoup sur Bathylle, sur
« Bacchus, sur Cythérée, sur Comus et les jeunes
« vierges. Si tu possèdes Armand, vis heureux, tu
« n'as plus de vœux à former. »

Le reste du volume est rempli par les odes d'Anacréon, au nombre de 55, d'après l'édition d'Henri Etienne, et par les commentaires grecs du jeune éditeur (παρεκβολαί). Chaque ode est immédiatement suivie de son commentaire. Ce travail est en général bien fait. Les scholies embrassent la partie grammaticale, l'histoire, la mythologie, les étymologies. C'est véritablement un livre élémentaire qui mériteroit d'être réimprimé pour nos écoles centrales, lorsqu'on jugera à propos de faire renaître en France l'étude du grec qui a tant illustré nos ancêtres. Il faudroit seulement revoir le texte d'Anacréon, sur les éditions qui en ont été données d'après le MS. Pal., et faire au commentaire les corrections et les additions nécessaires: je sais, du moins, que si j'avois des élèves, ce seroit dans ce livre qu'ils feroient la première lecture d'Anacréon, parce que le meilleur commentaire, ainsi que le meilleur dictionnaire, dès qu'on est un peu avancé dans l'étude d'une langue, est celui qui est écrit dans cette langue même. Cette méthode a le double avantage d'applanir les difficultés, et de loger, chemin faisant, dans la mémoire, des mots nouveaux et des tournures nouvelles. Je vais donner un échantillon de ce travail, en y joignant une traduction française, afin que les per-

sonnes mêmes qui n'entendent pas le grec, puissent juger de son utilité.

ΕΙΣ ΕΡΩΤΑ. (ODE XIV.)

Θέλω, Θέλω φιλῆσαι.
Ἔπειθ' Ἔρως φιλεῖν με·
Ἐγὼ δ' ἔχων νόημα
Ἄβελον, οὐκ ἐπείθην.
Ὁ δ' εὐθὺ τόξον ἄρας
Καὶ χρυσέην φαρέτρην
Μάχῃ με προὐκαλεῖτο.
Κἀγὼ λαβὼν ἐπ' ὄμων
Θώρηχ', ὅπως Ἀχιλεὺς,
Καὶ δῆρα, καὶ βοείην,
Ἐμαρνάμην Ἔρωτι.
Ἔβαλλ' ἐγὼ δ' ἔφευγον.
Ὡς δ' οὐκ ἔτ' εἶχ' ὅπιστε,
Ἴσχαλλεν, εἶθ' ἑαυτὸν
Ἀφῆκεν εἰς βέλεμνον,
Μέσῳ δὲ καρδίης μεῦ
Ἔδυνε, καί μ' ἔλυσε.
Μάλην δ' ἔχω βοείην,
Τί γὰρ βάλωμεν ἔξω,
Μάχης ἔσω μ' ἐχέσης;

Ὅτι χαλεπὸν τῷ Ἔρωτι ἀνθιμάχεσθαι εἰς τὸ ἐρᾶν προτρέπουσι.

1. ΝΟΗΜΑ ΑΒΟΥΛΟΝ. Ἄπορον, ἄδηλον γνώμην, ἀλλοπρόσαλλον.

2. ΧΡΥΣΕΗΝ. Χρυσέην, καλὴν, πᾶσα γὰρ τὰ καλὰ χρύσια ἐκαλεῖτο.

3. ΘΩΡΗΧΑ. Θώραξ, τὸ ἀπὸ τῦ τραχήλυ μέχρι τῶν αἰδοίων κατῆκον (*lisez* καθῆκον) κύτ⊙. Καὶ τὸ ὅπλον, ὁ Σιδηρᾶς χιτὼν ὡς ἐνταῦθα.

4. ΑΧΙΛΛΕΥΣ. Ὡς μεγάθυμ⊙ καὶ μάχιμ⊙ ἀνὴρ οἷ⊙ ἦν ὁ Ἀχιλλεὺς τῶν εἰς Τροίαν Στρατευσάντων Ἑλλήνων πολέμαρχ⊙. Πηλέως δὲ ἦν ἐκ Θέτιδ⊙ Θεᾶς υἱὸς, εἶτα δὲ προσηγορεύθη, ἢ παρὰ τὸ ΑΧΟΣ ΛΥΕΙΝ, ἰατρὸς γὰρ ἦν· ἢ διὰ τὸ ΑΧΟΣ ὃ ἐσθὶ λύπην ἐπενεγκεῖν τῇ μητρὶ καὶ τοῖς ΙΛΙΕΥΣΙΝ, ἢ διὰ τὸ μὴ θίγειν τοῖς χείλεσι Θήλης (*lisez* χιλῆς), ὅ ἐστι τροφῆς, ὅλως γὰρ ὁ μετέσχε τῦ γάλακτ⊙, ἀλλὰ μυελοῖο ἐλάφων εἱράφη ὑπὸ Χείρων⊙ κενταύρυ. ὁ αὐτὸς ἐραθεὶς Πολυξένης, τῆς Πριάμυ Θυγατρὸς φασιν οἱ παλαιοὶ (*lisez* οἱ πολλοὶ) ὅτι ἐδήλωσε τῷ Πριάμῳ Συμμαχῆσαι (*lisez* Συμμαχήσειν) αὐτῷ, εἰ λάβοι τὴν κόρην, ὁ δὲ Θυνέβετο δῶναι, καὶ ἐλθοῦσαν ἐν τῷ Θυμβραίᾳ Ἀπόλλων⊙ ναῷ, Ἀλέξανδρ⊙ λάθρα τοξεύει τὸν Ἀχιλλέα, καὶ ἕως Θυνέβη ἀποθανεῖν τὸν ἥρωα. οἱ σὺν Τρῶες τὸ Σῶμα αὐτῦ τοῖς Ἕλλησιν ἐκ ἐδίδυν, ἕως ἕλαβον πάλιν τὰ δῶρα ἃ Πρίαμ⊙ εἰς λύτρον τῦ Ἕκτορ⊙ αὐτῷ τῷ Ἀχιλλεῖ ἐδίδυ.

5. ΒΟΕΙΗΝ. Τὴν ἐκ βύσσης τῦ βοὸς ἀσπίδα· βοείη γὰρ ἡ βύρσα (τῦ βοὸς), ὡς κυνέη (ἡ) τῦ κυνός.

6. ΕΜΑΡΝΑΜΗΝ. Ἐμαχόμην, ἀλεῖχον, ἀντέσην, παρὰ τὸ μάρναμαι, ἐκ τῦ μάρνημι, ὅ μέλλον μαχήσομαι ἀναμαλᾶς, καὶ μαχέσομαι, καὶ μαχοῦμαι, ἀόρισ⊙ πρῶτ⊙ μέσ⊙ ἐμαχησάμην καὶ ἐμαχεσάμην· γίνεται σὺν τὸ μάρνημι ἐκ τῦ μὴ Στεσηλικῶ μορίυ καὶ τῦ ἀρῶ τὸ διαμάχω, ἐν ταῖς διαμαχαῖς γὰρ οἱ πάλαι (*lisez* οἱ παλαιοὶ) τὰς ἄρνας ἔθυον.

7. ΟΙΣΤΟΥΣ. Τὰ βίλη, ἤτοι τὰ τόξα, παρὰ τὸ ΟΙΣΩ, τὸ φέρω, ὀιστὸς καὶ ὀϊστὸς, ἐξ ὧ ὀϊστεύω ζημαίνει τὸ τοξεύω. εἴρηται δὲ τόξον ὅλαν τεύηται ἐν τῇ νευρᾷ, παρὰ τὸ τάζω, τὸ τανύω· ὀϊστὸς δὲ ὅλαν φέρηται καὶ βαστάζηται, ἐκ τῦ ΟΙΩ,

τὸ κομίζω· βέλος γὰρ τὸ ζυστάδην, καὶ ὁ μακρόθεν ἀλλὰ ἐγγύθεν βαλλόμενον, καὶ οἷον κρυπτόμενος καὶ τὰ βέλη ἐν τῇ χειρί· ἰὸς δὲ παρὰ τὸ ΙΗΜΙ ὅταν μακράν τι πέμπηται ἀπὸ τῆς νευρᾶς. βιὸς δὲ ἀπ' αὐτῆς τῆς ΒΙΑΣ ἤτοι ζυλονίας τῆς τάσεως εἴρηται, ἢ ὅτι οἱ ἀρχαῖοι δι' αὐτὸ τὰ πρὸς τὸν βίον εἶχον θηρῶντες ἢ κυνηγετοῦντες.

8. ΗΣΧΑΛΛΕΝ. Ἡδημόνει, ἡγανάκτει, ἐλυπεῖτο, ἐχαλεπαίνετο, ἐδυσχέρανεν, παρὰ τὸ ΑΧΟΥΣ ΑΛΙΣ ΕΧΕΙΝ.

9. ΜΑΧΗΣ ΕΣΩ. Ὁ νῦς· τί δεῖ με ἀνιμάχεσθαι τῷ Ἔρωτι; καὶ γὰρ τὴν καρδίαν ἐπολιορκήσατο καὶ τὰ ἔνδον καταφλέγει.

Sur l'Amour. (ode xiv.)

« Je consens, je consens à aimer; Amour me le « conseilloit, un jour; mais mon esprit indécis ne se « laissoit point persuader; il saisit donc, à la hâte, « son arc, son carquois d'or, et me défia au combat. « De mon côté, nouvel Achille, j'endossai la cuirasse, je m'armai de javelots, d'un bouclier, et « j'acceptai le défi. L'Amour décocha ses flèches; « je les évitai. Mais lorsqu'il vit son carquois épuisé, « il fut transporté de colère, se lança lui-même en « guise de trait, pénétra jusqu'au milieu de mon « cœur, et m'ôta l'usage de mes forces. C'est donc « envain que je porte un bouclier; qu'ai-je affaire « de combattre au dehors, si le champ de bataille « est au dedans de moi? »

Scholies.

« Il est difficile de résister à l'Amour lorsqu'il nous « invite à aimer.

« I. ΝΟΗΜΑ ΑΒΟΥΛΟΝ. Esprit indécis, qui ne « sait quel parti prendre, qui passe successivement « de l'un à l'autre.

« II. ΧΡΥΣΕΗΝ. D'*or*, *beau*, car tout ce qui étoit « *beau* étoit appelé d'*or*.

« III. ΘΩΡΗΧΑ. On nomme *thorax* la partie du « tronc, qui s'étend depuis le cou jusqu'au milieu du « corps. Ce mot désigne encore, comme dans cet « endroit, une armure, une tunique de fer, (la cui- « rasse).

« IV. ΑΧΙΛΛΕΥΣ. Comme un homme vail- « lant et guerrier, tel qu'étoit Achille, l'un des gé- « néraux des Grecs qui marchèrent sur Troie. Fils « de Pélée et de la déesse Thétis, on lui donna le « nom d'*Achille*, soit parce qu'en sa qualité de mé- « décin (3) il savoit *dissiper la douleur* (ἄχος λύειν); « soit parce qu'il en avoit causé à sa mère et aux « habitans d'Ilion; ou bien parce que ses lèvres n'a- « voient point approché de la nourriture ordinaire « (χειλὴ ou χειλὸς), car il n'avoit jamais sucé de lait, « ayant été nourri par le centaure Chiron de moelle « de chevreuil. Le même Achille, selon le rapport « du plus grand nombre des écrivains, étant devenu « amoureux de Polyxène, fille de Priam, offrit à ce roi « de combattre avec lui, s'il la lui donnoit pour épouse. « Priam consentit à cette union; mais lorsqu'ils fu- « rent arrivés au temple d'Apollon Thymbréen, « Alexandre (Pâris), placé en embuscade, frappa

(3) Chiron lui avoit enseigné la médecine.

« Achille d'un trait mortel. Ainsi périt ce héros. « Les Troyens ne voulurent rendre son corps aux « Grecs que quand on leur eut rapporté la rançon « qu'Achille lui-même avoit exigée de Priam pour « celui d'Hector.

« V. BOEIHN. Bouclier fait avec la peau de bœuf. « La peau de cet animal s'appeloit βοείη, comme celle « du chien κυνέη.

« VI. EMAPNAMHN. Je m'opposai à lui, je lui ré- « sistai. Du verbe μάρναμαι, formé de μάρνημι, dont « le futur irrégulier est μαχήσομαι, μαχέσομαι, μαχοῦμαι, « et le premier aoriste moyen ἐμαχεσάμην, ἐμαχεσσάμην. « Le verbe μάρνημι est composé de la particule né- « gative μὴ et du verbe ἀείρω, *se réconcilier, conclure « une trève ;* car dans les *réconciliations et les trèves*, « les anciens avoient coutume d'immoler des agneaux « (ἄρνας).

« VII. OISTOYΣ. *Flèches, traits*, de οἴσω, *je porterai.* « De ce nom est formé le verbe οἰστύω, *tirer de l'arc.* « La flèche est appelée τόξον lorsqu'elle est ajustée « sur la corde de l'arc tendu, du verbe τάζω, ταννύω, « *tendre ;* ὀϊστὸς, lorsqu'elle repose encore dans le « carquois, et n'est encore que *portée*, du verbe « ὀΐω, *porter avec soi ;* βέλος lorsqu'elle est lancée de « près, et lorsque le trait est encore, pour ainsi « dire, maîtrisé par la main ; ἰὸς, du verbe ἵημι, *en- « voyer, lancer*, lorsqu'elle est lancée au loin ; enfin « le mot βιὸς, *arc*, prend son étymologie ou de βίη, « c'est-à-dire, de l'effort que l'on fait en le tendant, « ou bien parce que les anciens s'en servoient pour

« se procurer la vie animale (τὸν βίον) par le moyen « de la chasse.

« VIII. ΗΣΧΑΛΗΝ. *Il étoit fort courroucé, fort en « colère*, des mots ἄχνυς ἄλις ἔχειν, *avoir assez de mal.*

« IX. ΜΑΧΗΣ ΕΣΩ. Le sens est : à quoi bon com- « battre contre l'Amour, puisqu'il s'est emparé de « toutes les avenues de mon cœur, et qu'il a déja « porté la flamme dans l'intérieur? »

ΕΙΣ ΚΟΡΗΝ. (ODE XXXIV.)

Μή με φύγῃς, ὁρῶσα
Τὰν πολιὰν ἔθειραν.
Μηδ' ὅτι σοι πάρεσθιν
Ἄνθος ἀκμαῖον ὥρας
Τἀμὰ φίλλα διώξῃς.
Ὅρα κἀν στεφάνοισιν
Ὅπως πρέπει τὰ λευκὰ
Ῥόδοις κρίνα πλακέντα.

Προσφωνεῖ τὴν ἑταίραν ὁ λυρικὸς, καὶ φησιν ὅτι οὐκ εὐκαίλαφρόνητός αὐτὸς καίτοι πολιὸς ὤν.

1. ΜΗ ΜΕ ΦΥΓΗΙΣ. Μὴ ἀποστρέφῃ ἀπ' ἐμοῦ κἂν πολιὸς ὦ, καὶ κόμην λευκότριχα ἔχω.

2. ΕΘΕΙΡΑ. ἡ κόμη, ἐκ τοῦ ΕΘΕΙΡΩ, ἀφ' οὗ ΕΘΕΙΡΑΖΩ, τὴν κόμην τρέφω, ὁ δὲ τῶν εὐγενῶν ἦν τὸ πάλαι, ὡς καὶ τῶν δούλων τὸ ἐν χρῷ κείρεσθαι.

3. ΑΝΘΟΣ ΑΧΜΑΙΟΝ ΩΡΑΣ. Κατ' ἐπίτασιν λεγόμενον, καὶ γὰρ ἡ ἡλικίας ἀκμὴ, καὶ τὸ τῆς ἡλικίας ἄνθος ταὐτόν ἐστι.

4. ΤΑΜΑ ΦΙΛΤΡΑ. φίλλα κυρίως μὲν λέγεται τὰ ἐπὶ

μαγγανείᾳ φάρμακα, ὅθεν γίνονται αἱ τῶν ἡδονῶν ἀπολαύσεις. ἐνταῦθα δὲ τὰς ἔρωτας ἡ πόθος ὑπολαλεῖ.

5. ΔΙΩΞΗΙΣ. Ἀποστρέφῃς ἀποφεύγῃς.

6. ΟΡΑ Κ'ΑΝ. Ἰδῇ (*lisez* ἰδῇς) ὡς τὰ κρίνα ἢ λείρια λευκόφυλλα, τοῖς ῥόδοις πορφυρέοις ἀναμεμιγμένα, τῶν ἄλλων διαπρέπει.

A UNE JEUNE FILLE.

« Ne me fuis point parce que tu me vois des che-
« veux blancs; et parce que la fleur de la jeunesse
« brille sur toi ne fais point la guerre à mon amour.
« Vois comme dans les couronnes de fleurs le blanc
« lis se marie agréablement avec la rose! »

SCHOLIES.

« Notre lyrique adresse la parole à sa maîtresse,
« et lui dit qu'il n'est pas à dédaigner, quoique l'âge
« ait blanchi ses cheveux.

« I. ΜΗ ΜΕ ΦΥΓΗΙΣ. Ne te détourne pas de moi,
« quoique j'aie les cheveux blancs.

« II. ΕΘΕΙΡΑ, *chevelure*, du verbe ἐθείρω, d'où l'on
« a fait ἐθειράζω, *nourrir, laisser croître ses cheveux*,
« ce qui étoit autrefois la marque de l'homme libre,
« comme celle de l'esclave étoit d'avoir la tête rase.

« III. ΑΝΘΟΣ ΑΚΜΑΙΟΝ ΩΡΑΣ, *la fleur brillante*
« *de la jeunesse*. Expression emphatique et méta-
« phorique; *la jeunesse dans sa force*, et *la fleur de*
« *la jeunesse*, sont la même chose.

« IV. Τ'ΑΜΑ ΦΙΑΤΡΑ. On entend proprement
« par *philtres* les préparations magiques qui provo-

« quent à la volupté ; mais ici on entend par ce mot « l'*amour* on le *desir*.

« V. ΜΗ ΔΙΩΞΗΙΣ. *Ne mets pas en fuite, ne dé-* « *daigne pas mon amour.*

« VI. ΟΡΑ Κ'ΑΝ. Vois comme les lis blancs, « mêlés avec les roses purpurines, ont bien plus d'é- « clat que les autres. »

Certainement il n'y a aucune de ces scholies qui ne soit de quelque utilité pour les jeunes élèves. D'ailleurs, elles sont puisées dans les grammairiens et dans les scholiastes grecs, surtout dans le *Grand Etymologique* et dans le Lexique de l'évêque de *Nocera*, qui ne sont eux-mêmes que le dépouillement des anciens grammairiens et des anciens scholiastes. L'éditeur n'a fait qu'ajouter quelques liaisons, et abréger ou changer quelques passages, trop longs ou pas assez clairs. Il seroit donc important, si l'on vouloit donner une nouvelle édition de ce travail du jeune Rancé, de remonter aux sources où il a puisé, et même aux sources de ces sources, afin de rétablir la vraie leçon dont il s'est quelquefois écarté, et suppléer quelques omissions. Voyons, par exemple, où l'éditeur a pris les principales scholies que je viens de rapporter.

Scholies de l'ode XIV.

La troisième est empruntée du Grand Etymologique. V. Θώρηξ.

La quatrième, depuis les mots ἢ παρὰ τὸ ἄχθος λύειν, a été puisée dans le Lexique de Varin. V. Ἀχιλλεύς. Mais une partie se trouve aussi dans le G. E., et ce

dernier sert à corriger le Θηλῆς, qui n'est là qu'une glose glissée dans le texte, au lieu de χιλῆς, ou plutot χιλᾶ, comme on lit dans Eustathe sur le premier vers de l'Iliade, et dans tous les MS. du commentaire de Tzetzès, sur le vers 798 de Lycophron, où il est question de la même étymologie. Cependant on trouve aussi dans Suidas, χιλὴ, τροφή. La même erreur existe dans le petit scholiaste d'Homère, sur le premier vers de l'Iliade; mais il est évident que Θηλὴ n'a rien de commun, pour l'étymologie, avec Ἀχιλεύς. Il est encore vrai qu'Eustathe, sur le vers 576 du second livre, rapporte que dans plusieurs anciens MS on lisoit Ἀθηλέα au lieu d'Ἀχιλέα, (*lis.* Ἀχιλέα; Ἐλλεροφόντης au lieu de Βελλεροφόντης; Ὀλυσεὺς au lieu d'Ὀδυσεὺς; Ἰκάδιον pour Ἰκάριον, etc. Mais c'est seulement une différence, ou, si l'on aime mieux, un vice de prononciation.

La seconde partie de cette scholie se lit bien plus correctement dans le commentaire de Tzetzès sur le vers 269 de Lycophron. On y voit 1.° qu'il faut substituer οἱ πολλοὶ à οἱ παλαιοὶ. Eudocie dans son *Violier*, pag. 85, dit aussi en parlant de la même avanture, ὡς τοῖς πολλοῖς ἱστόρηται, *comme le plus grand nombre le raconte;* 2.° qu'il faut lire ξυμμαχήσειν et non ξυμμαχῆσαι, comme ont lu Eudocie et Varin.

Après ces mots ἀ πείρατον, on lit dans le lexique de Varin ξηρᾷ παλάστῃ, ἤτοι ἀκριβεῖ ξυγοσαθμήσει τριτάνης τῇ ζυγῇ, et rien de plus. La phrase étant ainsi tronquée, l'éditeur l'a suppléée comme il a pu, et même fort bien pour le sens. La fin se trouve à la page déja citée de ce même *Violier* d'Eudocie (**), pu-

blié pour la première fois, comme on sait, dans le premier volume des *Anecdota Græca* de notre savant d'Ansse de Villoison (4): ὑπὲρ τοῦ νεκροῦ Ἕκτορος, λάβρα τῶν Ἑλλήνων τῆς νυκτὸς τῷ Ἀχιλλεῖ δίδακε. Ces mots ζυγὸν ταλάντου sont pris du vers 270 de Lycophron, et sont expliqués par les suivans: ἤτοι ἀκριβεῖ ζυγοσταθμήσει τεχνίτης τοῦ ζυγοῦ. Selon Lycophron et quelques autres écrivains, Achille avoit exigé pour la rançon du corps d'Hector son *pesant d'or*. Les Troyens usèrent donc de représailles lorsqu'il s'agit de rendre celui d'Achille, et ils exigèrent que le poids fût tellement juste, *que le fléau de la balance gardât un parfait équilibre*, ἀκριβεῖ ζυγοσταθμήσει τεχνίτης τοῦ ζυγοῦ.

La sixième est empruntée de Varin. V. Μάρναμαι; l'éditeur y a fait seulement quelques coupures pour faire un article seul de deux ou trois, et quelques changemens et quelques additions assez inutiles. Par exemple, il a substitué ἀνομάλως à ἑτεροκλίτως, et οἱ πάλαι τὰς ἄρνας ἔθυον à οἱ παλαιοὶ ἄρνας ἔθυον.

La septième est prise dans le G. E. v. Οἶστοι, et la huitième est empruntée de Varin. V. Ἀσχάλλων.

Dans les scholies de l'ode XXXIV, la quatrième est prise dans le lexique de Varin; mais elle est tronquée. Varin a écrit (5): φίλλεα κυρίως μὲν λέγεται τὰ ὅπλα μαγγανεία γινόμενα φάρμακα, ἤγουν τέλεσμα (lis. τελεσμάτα), ὅπλα τῷ ἐφελκύσασθαι ἁπλῶς καὶ τὰ ζῶα, ἔθεν γίνεται αἱ τῶν ἡδονῶν ἀπωλαύσεις ὡς τοῦ Θεοκρίτου (6) ΠΑ ΔΕ ΤΑ ΦΙΑΤΡΑ;

(4) Venise, 1781; 2 vol. in-4.°
(5) Col. 1854, édit. de Bâle.
(6) *Idyl.* II, 1.

ἡ ἁπλῶς γινομένη τισὶν ὑπ' ψυχῆς ἀγάπη. « L'usage propre « du mot *philtre* est de désigner les préparations ma- « giques, les enchantemens employés pour attirer « malgré eux les animaux mêmes, et pour provo- « quer à la volupté, comme dans ce passage de Théo- « crite : *où sont mes philtres ?* ou bien simplement » de désigner cet amour involontaire qui part de « l'ame (7). »

On lit dans la vie de l'abbé de Rancé, par Meaupeou, pag. 26 du premier volume : « cette édition « (d'Anacréon) parut in-8.° à Paris, en 1639; et « il s'en fit une seconde, qui fut imprimée chez Du- « gast, rue St.-Jacques, en 1647. » Les deux autres biographes, Marsollier et Le Nain, ne parlent point de cette seconde édition, non plus que D. Gervaise; mais Moreri et Fabricius ont copié le curé de Nonancourt. Je n'ai pu me procurer aucun exemplaire de cette *seconde* édition; mais je suis persuadé qu'elle

(7) Dans Euripide, Andromaque donne à Hermione la recette d'un de ces philtres, le plus puissant de tous. « Femme, lui dit-elle, ce n'est « point la beauté, ce sont les vertus qui charment nos époux. *Elles* « *aussi sont un philtre !*

Φίλτρον δὲ καὶ τόδ' ἐστὶ τὸ καλλος, ὦ γύναι,
Ἀλλ' αἱ ῥεθαὶ τέρπουσι τὸν ξυνευνέτας.... v. 206-7.

Constantin Harmenopule (*Promptuarium Juris Civilis*. VI, 10, 8) définit ainsi ce mot : « On appelle *philtres* tout ce qui produit l'amour et l'amitié. « Ces philtres, si l'on en croit quelques rêveurs, ont « la vertu d'amener quelqu'un à nous aimer. » Φίλτρα δέ ἐισι τὰ φιλίας καὶ ἀγάπης ποιητικὰ διὰ ὧν ὡς φλυαρῆσί τινες, δύναταί τις ἕλκειν τινὰ πρὸς ἀγαπῆν αὐτόν.

n'est autre que celle de 1639, dont on aura rafraîchi le frontispice sur les exemplaires restans, en y changeant l'adresse du libraire, qui de la rue Saint-Jean de Beauvais étoit allé s'établir dans la rue Saint-Jacques; et si les exemplaires qui portent cette seconde date sont aujourd'hui plus rares que les autres, c'est que, comme nous l'avons déja vu, l'abbé de Rancé, après sa conversion, supprima ce qui restoit d'exemplaires; ainsi sa pieuse colère dut tomber principalement sur ces derniers.

Dans la préface de la troisième édition d'Anacréon, donnée à Leipzig en 1793, par le professeur Fischer, on lit, page 28, note 50, le passage suivant, sur lequel il y a quelques observations à faire : *Sed scholia græca quæ præceptori Buthillierii tribuuntur ab auctore notarum ad opus Bælletii quod inscribitur.* Jugemens des savans sur tous les principaux ouvrages des auteurs. Tom. VI, page 174, *in exemplo secundo auctiora esse videntur. Certe Olearius. dissert. de poetriis Græcis*, pag. 20. *Lipsiæ. A. C.* 1708. 4. *edita* (8), *et in notis ad Philostratum.* Pag. 39, 7, *inde laudat*, Σοφισὰς δὲ, καὶ Σοφὲς ἔλεγον τὲς ποιητὰς, *quæ in primo exemplo non leguntur. Hæc autem scholia ab antiquo quodam grammatico profecta esse putavit Joh. Ern. Imman. Valchius, in Introd. in ling. Gr.* Pag. 170, ed. sec.

Nous examinerons bientôt l'opinion qui attribue

(8) Cette dissertation a été réimprimée dans la collection intitulée : *Novem Illustrium Fœminarum, etc.* Fragmenta et Elegia. Hamburgi, 1735; in-4.° La scholie que cite Fischer se trouve à la page 143.

ces scholies à l'un des précepteurs de l'abbé de Rancé. Je me contenterai d'observer, pour le moment, 1.° que celle que rapporte Oléarius appartient au scholiaste de Pindare (9) ; que dans ce scholiaste on lit : Σοφισὰς MEN et non pas Σοφισὰς ΔΕ ; que, plus loin, Oléarius lui-même, dans ses notes sur Philostrate, p. 115, s'exprime ainsi : *poetæ Σοφοὶ dicti et Σοφισὰ ut Schol. Pindari observat Isthmior.* Od. V., *et Anacreon. Odar. in Rosam.*

Ροδόχροος δὲ καὶ Ἀφροδίτα
Παρὰ τῶν Σοφῶν καλεῖται.

ἐκ τῶν Σοφῶν, *h. e.* ποιητῶν ; que dans les scholies de l'abbé de Rancé, pag. 139 des exemplaires qui portent la date de 1639, on lit ΠΑΡΑ ΤΩΝ ΣΟΦΩΝ, τετέσι ποιητῶν, ὡς θεολογοτάτων, καὶ γὰρ τὰ κατὰ τὲς θεὲς πάλαι δι' ἐπῶν ἐδιδάσκοντο, καὶ ἐξεφώνητο, καὶ ὁ Πίνδαρος, ΥΜΝΟΣ ΑΜΦΙΒΑΛΛΕΤΑΙ ΣΟΦΩΝ ΜΗΤΙΕΣΙ (10). Il est très-probable qu'Oléarius s'est exprimé très-improprement lorsqu'il a dit après avoir cité les deux vers d'Anacréon, dans sa dissertation et à la page 39 de son Philostrate : *Ubi scholiastes, ad quem locum scholiastes,* puisqu'il renvoie lui-même, page 115 de ce dernier ouvrage, à la scholie de Pindare, qui n'est autre que celle qu'il avoit citée auparavant ; et que, par conséquent, l'induction que tire le professeur Fischer des deux premières citations, pour prouver que la prétendue édition de 1647 est plus ample,

(9) Isthm. v. 36.
(10) Olymp. I, 14-15.

n'est rien moins que concluante ; 2.° que Walchius, dans le même paragraphe, cite aussi des *scholies anciennes* de Bion et de Moschus ; scholies dont personne, que je sache, n'a jamais entendu parler ; et que, par conséquent, on ne doit pas l'en croire davantage lorsqu'il cite celles d'Anacréon.

D. Gervaise, qui avoit été abbé de la Trappe, du vivant de Rancé, et qui mourut en 1751, à l'abaye de Notre-Dame des Reclus, dans le diocèse de Troie, fit imprimer en 1744 dans cette dernière ville, sous les fausses dates de Londres et de 1742, un livre intitulé : *Jugement critique, mais equitable, des vies de feu M. l'abbé de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, écrites par les sieurs Marsollier et Meaupeou*, in-12 de XXXII et 574 pages. Ce *Jugement* n'est pas sans doute aussi impartial que le titre l'annonce ; il est rempli de fiel contre Marsollier, Meaupeou et Maine, mais on y trouve beaucoup de particularités dont l'auteur avoit été plus qu'un autre à portée d'être instruit. On y trouve surtout des dates sûres pour les différentes époques de la vie de Rancé ; cependant on y rencontre, comme dans presque tous les ouvrages de cette espèce, plus d'une assertion hasardée. Par exemple, page 24, après avoir rapporté ce que dit Marsollier de l'édition qui nous occupe, et l'éloge qu'en fait Meaupeou, en ces termes, empruntés de Baillet : « Le temps n'a rien diminué jusqu'ici de l'étonnement que ces remarques donnent « encore tous les jours à ceux qui les conferent avec « l'âge où étoit alors l'auteur, » D. Gervaise ajoute : « Ce prétendu commentaire, cet ouvrage accompli,

« ce prodige d'érudition qui fait l'étonnement de « l'univers, se réduit à *quelques notes marginales*, « que ses maîtres lui avoient fait faire en lui expli- « quant cet auteur, et que le jeune abbé avoit eu « soin de coucher sur le papier, à mesure qu'il les « entendoit de leur bouche. Hérodote, Strabon, « Ælien, Pline, qui sont souvent cités dans ces « notes, sont des auteurs, disoit depuis fort agréa- « blement le saint abbé, que non-seulement je n'avois « jamais lus en ce temps-là, mais dont je ne con- « noissois pas même les noms. Il avoue lui-même « dans son épître dédicatoire, *dont nous avons l'ori-* « *ginal écrit de sa propre main*, qu'il n'a fait autre « chose que de mettre quelques mots synonymes, « mais plus intelligibles, dans les endroits où le sens « du poète étoit obscur. » Ensuite D. Gervaise donne cette prétendue épître dédicatoire latine. C'est à peu près la traduction de la véritable dédicace grecque; mais la fin est totalement différente, comme le lecteur peut en juger : *Non suppetit autem aliud, quo par pari referam, nisi ut supremum numen obtester longos ut tibi, degenti in Gallia, annos impertiat; unde solutus curis quibus in regni illius administratione detineris, commigres beatorum in insulas, inter sanctos ipse annumerandus.*

« Comme dans l'original, continue Gervaise, il y « a plusieurs corrections faites d'une main étrangère, « il est visible que les maîtres du jeune abbé ont eu « beaucoup de part à cette épître... Il paroît qu'ils « la *composèrent d'abord en françois, que le jeune* « *abbé la mit en latin*, et qu'ensuite ils la corri-

« gèrent

« gèrent et la limèrent le plus qu'il leur fut possible, « avant que de lui faire voir le jour. »

Ces observations de D. Gervaise prouvent évidemment qu'il n'avoit pas même vu l'Anacréon dont il parle, puisqu'il suppose que l'épître dédicatoire est en latin. Je n'ai pas besoin de relever les autres erreurs; elles sont amplement réfutées par l'échantillon du travail du jeune Rancé, que je viens de donner. On a vu qu'il y a dans ces commentaires autre chose que *quelques notes marginales et quelques synonymes.*

C'est avec la même justesse et la même vérité, que G. Debure, dans sa Bibliographie instructive, dit *que cette édition n'a d'autre mérite que celui d'être l'ouvrage du fameux abbé de la Trappe* (***). Ce n'est pas ainsi que s'exprimoit sur ce travail notre Regnier Desmarais, dans la préface de sa traduction d'Anacréon, en vers italiens. *Certo è ch' elle, (le scolie greche), danno indizio che l'autore di esse sin d'allora, non meno coll' ingegno sopra la legge dell' età si avanzasse, di quello che poscia, colla santità, e austerità della vita, sopra l'umana condizione si sia sollevato.* « Certainement ces scholies sont une « preuve que leur auteur s'étoit déja élevé par la « force de son génie au dessus de la portée de son « âge, comme dans la suite il s'est élevé, par la « sainteté et l'austérité de sa vie, au dessus de la « condition humaine. »

Baillet, dans ses *Enfans devenus célèbres par leurs études et par leurs écrits* (11), avoit dit, après avoir

(11) Jug. des Savans, tom. V, part. I, pag. 310 de l'édit. d'Amsterdam, 1725; in-12.

fait mention de l'Anacréon grec du jeune Rancé : « Je ne vous parle pas d'une *traduction française*, « qu'il fit alors, du même poète, quoiqu'elle se trou- « vât fort au goût de ceux qui travailloient, en ce « temps, à la perfection de notre langue, et qu'elle « fit voir qu'il n'avoit pas moins de politesse pour « elle, que d'exercice et d'habitude pour la grecque « et la latine. » Meaupeou, qui avoit déja pris dans le même livre, sans le citer, l'éloge de l'édition grecque que nous avons vu plus haut, copie encore ici Baillet, et toujours sans le nommer, tom. I, page 26. Marsollier est son écho, tom. I, page 10. Klefeker, dans sa *Bibliotheca eruditorum præcocium* (12), pag. 307, répète la même assertion, d'après Baillet; enfin le frère Malachie d'Inguimbert, alors simple religieux de l'ordre de Citeaux, ensuite évêque de Carpentras, où il a fondé une riche bibliothèque, renchérit sur les autres biographes, dans un livre consacré à la mémoire de l'abbé de Rancé, et lui attribua une version latine et française d'Anacréon (13).

(12) Hamburgi, Liebezeit, 1717; in-8.°

(13) « Hanc illi famam fecit absolutissima editio Poëseon Anacreontis. « Illas notis illustravit, quas stupentes seniores primarii libentissime sibi « vindicassent, nulla in eis ætatis tenerrimæ indicia deprehendentes. « Editus est hic liber chartis bessalibus Lutetiæ Parisiorum, anno « millesimo sexcentesimo trigesimo nono. *Typis aliquanto post con-* « *signavit operum ejusdem Poetæ egregiam e Græco in Latinum*, « *et Gallicum conversionem*, quæ summopere probata fuit viris eru- « ditis, qui linguæ gallicæ expoliandæ tunc temporis incumbebant. »

Genuinus Character Reverendi admodum in Christo Patris D. Armandi Joannis Buttilieri Rancæii etc. Romæ. Salvioni, 1718; in-4.° page 6.

Cette version soit latine, soit francaise, n'a jamais existé, ou du moins n'a jamais été publiée; et D. Gervaise nous apprend, page 30, que quand on montra à l'abbé de Rancé le passage de Baillet que je viens de rapporter, « *il s'éclata de rire : Quelle bé-* « *vue, dit-il, de prendre une édition grecque d'Ana-* « *créon, pour une traduction française !* »

Nous avons vu que D. Gervaise mettoit cette édition d'Anacréon sur le compte des précepteurs du jeune Rancé. Il en avoit trois, l'un pour le grec, l'autre pour le latin, et le troisième pour la morale et la religion. Selon Meaupeou, page 25, son père *les choisit à force d'argent parmi les meilleurs maîtres.* La Monnoye, dans sa note sur le passage de Baillet, dit aussi : *on est persuadé qu'elle* (l'édition grecque) *est moins de cet enfant que de son précepteur.* Je ne sais jusqu'à quel point ces soupçons sont fondés; mais je crois qu'un enfant né, comme le jeune Rancé, avec une vivacité d'esprit étonnante, la mémoire la plus heureuse, et une fleur d'imagination que l'on retrouve encore dans ses derniers ouvrages ascétiques, élevé sous les yeux d'un père qui devoit être naturellement jaloux que son fils méritât la tendre affection que portoient à cet enfant la reine mère (****), et le cardinal de Richelieu son parrain; je crois, dis-je, qu'un tel enfant est capable à douze ans d'un pareil travail, et n'a besoin que d'être sagement dirigé par un maître habile. L'histoire de notre Saumaise et de tant d'autres enfans célèbres nous fournit des faits beaucoup plus étonnans. Pierre le Nain, ancien sous-prieur de la

Trappe, et frère de l'abbé de Tillemont, fait mention dans sa *Vie de l'abbé de Rancé* (14), d'un autre ouvrage, publié vers le même temps et que je n'ai jamais vu. « L'on trouve encore, dit-il, un petit « traité qu'il composa à l'âge de treize ans, sur l'ex- « cellence de l'ame, où il réfute les opinions des an- « ciens philosophes sur ce qui touche la substance « de l'ame, et prouve qu'ayant été créée immédia- « tement de Dieu, elle ne peut trouver qu'en lui « seul son repos et sa béatitude. Le traité est une « preuve de la grande connoissance qu'il avoit des « auteurs payens, et des opinions de leurs sages. « *Il est tout rempli de citations grecques et fort re-* « *cherchées.* » On voit par cette nouvelle preuve de précocité, que D. Gervaise a mauvaise grâce de faire dire à l'abbé de la Trappe qu'Hérodote, Strabon, Ælien et Pline ne lui étoient pas même connus de nom en ce temps-là : comme si un enfant de douze ans, dévoré de l'amour de l'étude, entouré d'une riche bibliothèque, ne connoissoit pas, au moins de réputation, les ouvrages marquans qui la composent, et n'y avoit pas porté cent fois des mains avides ! Mais ce qu'il y a de plus plaisant dans l'assertion de D. Gervaise, c'est que le nom des quatre auteurs qu'il dit être *souvent cités dans ces notes*, Hérodote, Strabon, Ælien et Pline, ne l'est pas une seule fois dans tout le cours de ce commentaire. Les auteurs que cite le jeune Scholiaste sont Homère, à toutes les pages et souvent plusieurs fois dans cha-

(14) 1715, sans nom de lieu. 3 vol. in-12, tom. I, p. 10.

cune, Hésiode, Platon, Simonide, Alcée, Aristophane, Théocrite, Palladas, Eschyle, Sophocle, Euripide, Pindare, Aristote, Orphée, c'est-à-dire Onomacrite, Athénée, Timocréon de Rhodes, et parmi les modernes Henri Etienne.

Je regrette qu'aucun des biographes de Rancé ne nous apprenne le nom de son maître de grec ; le travail de son élève prouve qu'il étoit un très-habile homme. Nous lisons celui du maître de théologie, dans Gervaise, page 47 ; il s'appeloit Favier.

NOTES.

(*) Armand-Jean Bouthillier de Rancé naquit à Paris, le 9 janvier 1626. Il étoit fils de Denis Bouthillier, seigneur de Rancé, maître des requêtes, président en la chambre des comptes, secrétaire de la reine Marie de Médicis, et de Charlotte Joly. Sa famille, originaire de Bretagne, tiroit son nom de la charge d'échanson qu'elle avoit exercée auprès des Ducs de Bretagne. Il n'avoit été d'abord qu'ondoyé dans la maison paternelle ; les cérémonies du baptême furent suppléées le 30 mai 1627, dans l'église paroissiale de S. Côme et de S. Damien ; il eut pour parrain le cardinal de Richelieu, et pour marraine Marie de Fourcy, femme du marquis d'Effiat, alors sur-intendant des finances, et ensuite maréchal de France. La nature l'avoit doué d'une figure agréable, douce, fine, spirituelle, et d'un cœur extrêmement aimant. Ses premières études, faites sous les yeux de ses parens, avoient été suivies avec le plus grand soin ; elles furent brillantes dans ses cours de philo-

sophie et de théologie. Dans les thèses qu'il eut à soutenir, il montra souvent une présence d'esprit peu commune. D. Gervaise, page 43-4, raconte à ce sujet une anecdote plaisante. Un jour un argumenteur le poussoit vivement, et appuyoit son opinion sur un passage d'Aristote fort concluant. « Le jeune « répondant lui dit qu'il n'avoit jamais lu Aristote « qu'en grec, et qu'il ne l'entendoit qu'en cette lan« gue ; qu'on eût à lui rapporter le passage tel qu'il « étoit dans l'original, et qu'il l'expliqueroit. Mal« heureusement le professeur n'entendoit pas le grec, « et l'abbé s'en doutoit : ainsi tout confus il fut obligé « de se taire. Alors l'abbé cita lui-même le passage « grec qu'il expliqua, et fit voir la différence qui étoit « entre le texte et la version latine. » Un autre professeur voulut venger son confrère; il attaqua le jeune abbé avec emportement; mais le duc de Montbazon, gouverneur de Paris, présent à la dispute, et déjà fort ennuyé de toutes ces ergoteries qui, ordinairement, embrouillent la question au lieu de la résoudre, ou même de l'éclaircir, s'avança au milieu de la salle, en faisant jouer sa canne comme quelqu'un qui veut séparer des gens qui se battent, et dit à l'abbé :

Contra verbosos verbis ne dimices ultra ;

c'est-à-dire, *ne répondez plus à ces bavards.*

La vivacité naturelle du jeune Bouthillier le portoit également et avec la même rapidité, vers l'étude et vers le plaisir. La chasse étoit un de ses amusemens favoris. « On l'a vu plus d'une fois, dit Ger« vaise, page 57, après avoir chassé trois ou quatre « heures le matin, venir le même jour en poste, de « douze ou quinze lieues, soutenir en Sorbonne, ou « prêcher à Paris, avec autant de tranquillité d'es« prit que s'il fût sorti de son cabinet. » Le même raconte que l'abbé de Champvallon, qui fut depuis archevêque de Paris, sous le nom de François de Harlay, l'ayant rencontré un jour dans les rues de la capitale, lui dit : *où vas-tu, l'abbé ? que fais-tu au-*

jourd'hui? Ce matin, répondit-il, *prêcher comme un ange, ce soir chasser comme un diable.* « Son habit « de cour, selon le même historien, page 86, et « selon l'usage du temps, étoit un justaucorps « violet, d'une étoffe précieuse, un bas de soie de « même couleur, bien tiré, une cravatte de point « des plus à la mode, une chevelure longue, toujours « bien frisée et bien poudrée, deux grosses éme- « raudes à ses manchettes, et un diamant de grand « prix au doigt. Mais lorsqu'il étoit à la campagne « ou à la chasse, c'étoit toute autre chose: on ne « voyoit sur lui aucune marque d'un homme con- « sacré au service des autels. L'épée au côté, deux « pistolets à l'arçon de sa selle, un habit couleur de « biche, et une cravatte de taffetas noir, où pendoit « une broderie d'or. Si dans les compagnies plus sé- « rieuses qui l'y venoient voir, il prenoit un just- « au corps de velours noir avec des boutons d'or, il « croyoit beaucoup faire, et se mettre régulière- « ment. »

Pour la messe, ajoute D. Gervaise, il la disoit rarement. Il avoit reçu la tonsure le 21 décembre 1635; à dix ans il avoit été pourvu d'un canonicat de Notre-Dame de Paris, puis accablé de bénéfices simples et d'abbayes. Reçu bachelier en théologie, en février 1647; entré en licence en 1649, il prit le bonnet de docteur de la faculté de Navarre le 10 février 1653. Il avoit obtenu dès le 27 juin 1648 la permission de se faire ordonner par tel évêque catholique qu'il lui plairoit de choisir, et de recevoir de sa main les quatre mineurs et les autres ordres, jusqu'à la prêtrise inclusivement. La dispense d'âge lui avoit été aussi accordée par la cour de Rome; cependant ce ne fut qu'en 1651 qu'il reçut des mains de l'archevêque de Tours, son oncle, dans l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, les quatre mineurs, le soudiaconat et diaconat en un jour, et quelques mois après, le 30 décembre de la même année, l'ordre de prêtrise. Son oncle vouloit le faire nommer coadjuteur de Tours; mais Mazarin, qui avoit

succédé à Richelieu, et qui se faisoit un plaisir malin d'éconduire tous ceux qui avoient été en faveur sous son prédécesseur, représenta à Anne d'Autriche que la vie dissipée et peu édifiante de l'abbé de Rancé, devoit lui faire refuser la grâce qu'on demandoit pour lui; elle lui fut en effet refusée. Sa famille vit alors combien il étoit essentiel de lui faire adopter un genre de vie plus conforme aux vues d'avancement qu'elle avoit sur lui. L'oncle le nomma donc à un archidiaconé de Tours, et ce fut en cette qualité qu'en 1655 il fut député à l'assemblée du clergé. L'année suivante, il se démit en sa faveur de la charge de premier aumônier du duc d'Orléans. A l'assemblée du clergé, l'abbé de Rancé s'acquitta avec beaucoup de distinction de plusieurs commissions importantes dont il fut chargé; mais la défaveur, ou plutôt la haine du cardinal, le poursuivoit toujours; il fut même obligé de se retirer avant la fin de de l'assemblée, parce qu'on l'avertit, sous main, que sa vie n'étoit pas en sureté. Ses liaisons avec le cardinal de Retz, les tentatives inutiles qu'avoit faites Mazarin pour l'en détacher, et le noble courage que l'abbé de Rancé avoit montré dans l'assemblée, étoient les causes de cette haine. Retiré à sa belle maison de Verret, il commença à faire quelques changemens dans sa conduite, à modérer son luxe, ses plaisirs, et à porter pour la première fois des regards attentifs sur la dissipation dans laquelle il avoit vécu jusqu'alors; mais le plus fort des liens qui l'attachoient encore au monde n'étoit pas rompu.

Le duc de Montbazon, dont nous avons déja parlé, avoit épousé en secondes noces une fille du comte de Vertus, âgée de 16 ans. C'étoit la plus belle femme de son temps; depuis un siècle il n'avoit point paru en France une beauté aussi rare, ni aussi régulière. Le duc et le père de l'abbé de Rancé étoient fort liés; le jeune Rancé, fêté, caressé dans la maison du duc, fut élevé en partie sous les yeux de la jeune duchesse, et il se forma entre ces deux personnes intéressantes une liaison intime, qui ne finit qu'avec

la vie de la duchesse. Le duc étoit mort en 1644, âgé de 86 ans; sa femme en avoit alors 32, et l'abbé 18. Leur union, en acquérant par cette mort plus de liberté, prit plus de consistance, et ne fut troublée jusqu'en 1657 que par un seul accident. La duchesse avoit couru risque de se noyer en traversant un pont qui s'étoit rompu sous elle; le bruit même de sa mort s'étoit déja répandu, et une femme d'esprit lui avoit fait cette épitaphe singulière:

Cy gît Olympe, à ce qu'on dit.
S'il n'est pas vrai, comme on souhaite,
Son épitaphe est toujours faite;
On ne sait qui meurt, ni qui vit.

Mais dans l'été de 1657 elle fut attaquée d'une fièvre maligne à la suite du pourpre, et mourut le sixième jour de la maladie. L'abbé de Rancé fut atterré par cet événement imprévu. Daniel de Larroque, dans un livre fort rare, intitulé: *les Véritables Motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe* (1), raconte même (2) que que quand elle mourut l'abbé étoit à la campagne; « que ses domestiques, qui n'ignoroient pas « sa passion, prirent soin de lui cacher ce triste événement, qu'il apprit, à son retour, d'une manière « fort cruelle. Car montant tout droit à l'appartement de la duchesse où il lui étoit permis d'entrer « à toute heure, au lieu des douceurs dont il croyoit « aller jouir, il y vit pour premier objet un cercueil « qu'il jugea être celui de sa maîtresse, en remarquant sa tête toute sanglante qui étoit par hasard « tombée de dessous le drap dont on l'avoit couverte « avec beaucoup de négligence, et qu'on avoit détachée du reste du corps afin de gagner la longueur « du col, et faire un nouveau cercueil qui fût plus « long que celui dont on se servoit et dont on avoit

(1) Cologne. Marteau, 1685; petit in-12 de 220 pages.
(2) Pag. 26-8.

« si mal pris la mesure, qu'il se trouvoit trop court d'un « demi-pied. » Mais les autres historiens regardent cette anecdote comme controuvée; D. Gervaise assure, au contraire, que ce fut l'abbé lui-même qui l'exhorta vivement à remplir ses devoirs de religion; que la nuit où elle mourut, l'ayant quittée à deux heures du matin et étant revenu à cinq, il rencontra sur l'escalier M. de Soubise, fils de la duchesse, qui lui dit, « avec ces airs qui sont assez ordinaires aux « gens de cour : *C'en est fait, abbé, la farce est « jouée.* »

L'abbé de Rancé voyant finir sitôt une liaison qui avoit pour lui tant de charmes, quitta pour toujours un monde qui ne lui offroit plus que dégoûts et ennuis. Le reste de sa vie est connu, sa conversion, la démission de ses bénéfices, la distribution de ses biens aux pauvres, la réforme de son abbaye de la Trappe, les austérités effrayantes auxquelles il soumit ses religieux et se soumit lui-même, ses nombreux ouvrages ascétiques, ses démêlés avec Mabillon sur les études monastiques, enfin sa mort *sur la paille et sur la cendre*, arrivée le 27 octobre 1700, à l'âge de 75 ans, après en avoir passé 37 dans le désert.

D. Gervaise donne sur les principales époques de sa vie, surtout sur sa conversion, les détails les plus circonstanciés, parce qu'il avoit eu de la mère Louise, supérieure du couvent de la Visitation de Tours, des mémoires authentiques et une correspondance volumineuse et suivie, entr'elle et l'abbé de Rancé. Si le lecteur demande quelle est cette mère Louise, dont Gervaise dit seulement « qu'elle avoit été dans le « grand monde avant sa retraite; qu'elle faisoit les « délices de la cour de M. le duc d'Orléans, oncle « du roi; que ce prince avoit pour elle des égards « peu communs, » je satisferai sa curiosité en lui communiquant la note suivante que je dois au C. Adry, l'un des hommes les plus obligeans et les plus versés dans l'histoire littéraire que je connoisse.

« L'abbé de *Rancé*, en qualité de premier aumô- « nier de *Gaston*, duc d'Orléans, avoit eu occasion

« de connoître *Louise Roger de la Martellière*, dite « *la belle Louison*, dont M.lle *de Montpensier* fait « un si bel éloge. Elle avoit été maîtresse de ce prince, « et fut mère du comte de *Charny*. Vers 1655, elle se « retira dans le monastère de la Visitation de Tours, « sa patrie; et sa retraite, dit *Dom Gervaise*, édifia « tout le royaume, et fit faire de sérieuses réflexions « à l'abbé de *Rancé* et à *Gaston* lui-même, qui « mourut dans de grands sentimens de pénitence le « 2 février 1660. La mère *Louise* fut 30 ans supé- « rieure de la Visitation, et mourut vers 1687. Elle « avoit autant d'esprit que de beauté, et elle s'étoit « fait aimer et estimer de tout le monde par la bonté « de son caractère et par la noblesse de ses senti- « mens. Le comte de *Charny*, son fils, mourut en « Espagne en 1693, un mois avant *Mademoiselle*, « qui avoit pris le plus grand soin de l'éducation de « son frère naturel. »

(**) Montfaucon, en parlant de cet ouvrage, page 298 de sa *Palæographia Græca*, ajoute : *ad hæc autem ὁμηρόκεντρα, sive Homerocentones, qui jam diu editi fuerunt, scripsisse creditur Eudocia Macrembolitissa; cujus opusculi codex habetur in Bibliotheca Collegii Ludovici Magni.* Ces centons homériques ne sont point de cette Eudocie, mais de celle qui, fille de Léon le philosophe, fut femme de Théodose le jeune. Quant au manuscrit dont parle Montfaucon, il est sous les scellés de Brottier le déporté, neveu et héritier de l'abbé Brottier, ex-jésuite, et bibliothécaire du collége de Clermont lorsque les Jésuites furent supprimés. C'est un in-8.° de la main élégante d'Ange Vergece, (Ἀγγέλου Βεργικίου), très-proprement relié en maroquin rouge, avec une Diane peinte en camaïeu sur le plat, parce qu'il a appartenu à Henri II. Ce MS. contient les *Homerocentra* (dont l'édition la plus élégante est celle d'Henri Etienne, 1578, petit in-12) et porte le nom d'Eudocie, sans autre dénomination.

(***) L'ouvrage d'Harwood que Pinelli avoit traduit a été redonné à Venise en 1793, avec des addi-

tions considérables, sous le titre suivant : *Degli Autori Classici, sacri e profani, Greci e Latini Biblioteca Portatile*, 2 vol. in-12. Les éditeurs sont l'abbé *Mauro Boni* et *Bartolomeo Gamba*. Dans l'article consacré à Anacréon, page 15-17 du premier volume, l'édition de l'abbé de Rancé y est annoncée, mais comme une édition « qui a peu de mérite en elle-même, et « seulement curieuse et recherchée parce qu'elle est du « fameux abbé de la Trappe, Armand de Rancé, qui « la publia lorsqu'il avoit à peine 13 ans, et la dédia « au célèbre cardinal de Richelieu, son parrain. » *Edizione di poco pregio, ma curiosa et ricercata per essere del famoso abate della Trappa, Armando Rancè, che la publicò in età di appena 13 anni e dedicolla al celebre cardinale Richelieu, suo patrino.* C'est, comme on voit, la traduction de l'article de Debure ; ainsi les observations que j'ai faites sur ce dernier s'appliquent nécessairement aux nouveaux éditeurs de Pinelli. Mais cet article d'Anacréon renferme quelques erreurs qu'il est utile de relever, et quelques omissions qu'il faut réparer.

1.° On y cite une prétendue traduction grecque-latine-italienne, donnée à Florence par le chanoine Bandini en 1742, in-8.° Le savant Bandini n'a point donné d'édition d'Anacréon. Ce fut Jean Lami, illustre, comme lui, par son érudition, qui donna à Florence en 1742, non in 8.° mais petit in-12, une édition d'Anacréon, sous le titre suivant : ΑΝΑΚΡΕΟΝΤΟΣ ΤΗΙΟΥ ΜΕΛΗ, Anacreontis Teii Carmina. *Addita in fine partim* H. Stephani *partim* Eliæ Andrea, *latinâ eodem versuum genere interpretatione.* Jo. Lamius recensuit ad usum Seminarii. Florentiæ, 1742, *ex typographio* J. Baptistæ Bruscagli *et sociorum, cum adprobatione*, pages 139.

Le texte est imprimé sans accens, et l'éditeur a fait dans la traduction d'H. Etienne quelques changemens, dont il avertit au bas de la page. Cette petite édition fut mise à Rome à l'index, ce qui la rend aujourd'hui rare, même en Italie.

2.° L'édition donnée par Trapp avec une paraphrase

latine, en vers élégiaques, est citée sous la date de 1742, cependant elle parut et 1733.

3.° On y fait entendre que dans le recueil rare de Fulvius Ursinus, *Novem Fœminarum Carmina*, etc., on trouve les poésies d'Anacréon. On y trouve seulement, pages 130 et suivantes, quelques odes et quelques fragmens recueillis de divers auteurs, et qui ne se trouvoient pas dans l'édition d'H. Etienne. Mais les éditeurs auroient dû dire que les poésies d'Anacréon se trouvent, en entier, dans les *Poetarum Lyricorum Carmina*, publiés par H. Etienne en 1560, 2 vol. in-24; redonnés par le même avec quelques additions, en 1566; réimprimés plusieurs fois depuis dans le même format; et par Æmilius Portus, chez Commelin, 1598, in-8.°, avec quelques notes de sa façon.

4.° A l'époque où les nouveaux éditeurs ont publié leur travail, il avoit paru quelques nouvelles éditions d'Anacréon, dont probablement ils n'ont pas eu connoissance. La première de Jean Frédéric Degen, en grec seulement, avec des notes et un index. *Erlangæ*, 1781, in-12; — celle de Jean Ludolf Holst, en grec, avec des notes. *Lipsiæ*, 1782, in-8.°; — la seconde de Degen. *Erlangæ*, 1786, in-12; — celle de J. G. Brieger, en grec, avec des notes allemandes. *Leipzig*, 1787, in-12.

5.° En parlant des éditions de Brunck, il falloit écrire : *più corretta è la terza edizione* in-12. Argentor. 1786, au lieu de : *più corretta è la seconda edizione* in-8.°

6.° On y annonce une édition italienne-grecque-latine. Venise, 1736, in-4.° Chez *Francesco Piacentini*, avec le portrait d'Anacréon, 208 pages, grand papier. Cette annonce est trop vague. Les éditeurs devoient ajouter, qu'à la suite du texte grec et de la traduction latine d'après Barnes, on y trouve les traductions suivantes en vers italiens: 1.° de *Bartolomeo Corsini*; 2.° de l'abbé Regnier Desmarais; 3.° d'*Alessandro Marchetti*; 4.° d'*Anton Maria Salvini*; 5.° une autre traduction du même; 6.° de différens

auteurs anonymes ; 7.° *composizioni anacreontiche di varij.* Ce recueil des meilleures traductions italiennes donne du prix à cette édition, bien exécutée d'ailleurs, et imprimée sur du beau papier. Les éditeurs n'auroient pas dû oublier celle de l'abbé Desmarais dont j'ai parlé plus haut. Elle est intitulée : *Le Poesie d'Anacreonte tradotte in verso Toscano.* Parigi, Coignard, 1693, in-8.° On y trouve les notes de Menage, mises au rang des ouvrages manuscrits dans la liste qui termine l'avertissement du premier volume du Ménagiana, édition de 1716. Aucun bibliographe n'a, je crois, fait mention de ces notes. Le texte grec est à la fin du volume.

7.° En parlant de l'édition grecque-italienne du napolitain *Francesco Saverio de' Rogati*, imprimée à Colle, 1782, 2 vol. in-8.°, il falloit avertir que le texte grec est accompagné de longues notes italiennes dans lesquelles le traducteur, élève du célebre *Saverio Mattei*, a semé une érudition agréable. La dernière moitié du second volume renferme deux opéras et des chansons du traducteur, qui montre partout, et dans sa traduction d'Anacréon et de Sapho, et dans ses poésies, un grand talent pour la poésie lyrique.

Puisque les nouveaux éditeurs ont cité deux éditions grecques-italiennes, pourquoi ont-ils passé sous silence les grecques-françaises, qui par leurs notes méritent aussi d'être prises en considérations ?

1.° Celle de M.lle le Febvre, depuis M.me Dacier, publiée à Paris, 1681, in-12, dont les plus jolies réimpressions sont celles d'Amsterdam. Maret, 1699, in-12, avec les notes latines de Tanneguy le Fevre, son père, et 1716, avec les mêmes notes, et la traduction française en vers, également accompagnée de notes, par la Fosse.

2.° Celle de Longepierre. Paris, 1684, in-8.°

3.° Celle de la Fosse. Paris, 1704, petit in-8.° (En 1706, le titre fut rafraîchi, et on intercalla entre la fin des notes et les poésies du traducteur, trois

cahiers contenant la traduction en vers, accompagnée de remarques, de la seconde olympique de Pindare, et de l'ode V, liv. III, d'Horace).

4.° Celle de Gacon. Amsterdam, Fritsch et Bohm, 1712, in 12, d'une très-belle exécution.

Du reste, le travail des nouveaux éditeurs mérite beaucoup d'éloges, et ce livre seroit bien digne d'être traduit en français; mais il faudroit commencer par revoir sur le texte anglais tout ce qui appartient à Harwood, car les nouveaux éditeurs ont négligé de le faire, et parconséquent admis les contresens qui se trouvent dans Pinedi. Voyez, par exemple, pag. 23 du premier volume, sur l'Eschyle in-8. de Glasgow, la même erreur grossière que j'ai relevée dans ce journal, (V.me année, tome II, page 39). Il faudroit aussi retoucher tous les articles, rétablir l'ordre des dates, souvent interverti, réformer les jugemens faux ou ridicules d'Harwood. Par exemple, on lit, page 38, au sujet de l'édition de Catulle, Tibulle et Properce, donnée par Grævius en 1680, in-8.°, *qu'elle est très-estimable à cause des doctes remarques de ce judicieux critique.* Cependant Grævius n'y a mis qu'une préface. Page 139 du même volume, on dit, en parlant de l'édition du roman d'Héliodore, donnée par Schmid, à Leipzig, 1782, in-8.°: « ca-« ractères exécrables, papier exécrable, éditeur éga-« lement exécrable, *exécrable type, exécrable pa-« per, the editor equally execrable.* » Voila, certes, une *gracieuseté* anglaise qu'un galant homme ne devroit point se permettre de traduire, parce que le *Spleen*, qui paroît l'avoir dictée, ressemble beaucoup à de la brutalité. D'ailleurs, ce jugement est faux. Les caractères sont ceux de Georgi de Leipzig, avec lesquels est imprimé l'Homère d'Ernesti, c'est-à-dire, nets et beaux; le papier, il est vrai, est loin d'être beau, mais c'est le papier ordinaire du pays; quant à l'éditeur, il n'a fait autre chose que redonner le texte grec avec les notes de Bourdelot; mais, du moins, son texte est plus lisible et plus net que celui de Bourdelot, dont les deux colonnes saillante

et rentrante produisent l'effet le plus désagréable. Il faudroit enfin remplir les nombreuses lacunes laissées par les anciens et nouveaux éditeurs, et continuer l'ouvrage jusqu'à nos jours.

(****) « La reine, Marie de Médicis, dit D. Gervaise, page 25, le trouva si aimable qu'elle conçut « pour lui une tendresse de mère; elle ne dédaignoit « pas souvent de le mettre sur ses genoux, de le « porter, de le baiser, comme elle auroit fait de son « propre fils; c'étoit le nom qu'elle lui donnoit; et un « jour M. de Rancé etant entré dans sa chambre pour « lui parler d'affaires, elle lui fit cet obligeant reproche : *Pourquoi ne m'avez vous pas amené mon « fils? Je ne prétends pas être si longtemps sans le « voir?* »

CHARDON-LA-ROCHETTE.

ASTRONOMIE.

ASTRONOMIE.

TRAITÉ de Mécanique céleste, par P. S. LA PLACE, membre de l'Institut national et du bureau des longitudes. 2 vol. in-4.°; prix 30 fr. pour Paris, et 35 fr. par la poste; et en grand raisin vélin satiné, 96 fr. pour Paris, et 100 fr. par la poste. A Paris, chez *Duprat*, libraire pour les mathématiques, quai des Augustins.

Extrait du tome II (1).

L'AUTEUR, dans le premier volume, a établi les lois suivant lesquelles se meuvent les centres de gravité des corps célestes. Dans celui-ci il considère les phénomènes dépendans de la figure de ces corps, et des circonstances particulières à chacun d'eux. Quelle que soit l'étendue et l'importance des recherches que le premier volume renferme, le second est encore plus remarquable, tant par la difficulté du sujet, que par la beauté de l'analyse, et l'art infini avec lequel elle est appliquée.

L'auteur y traite d'abord de la figure des corps célestes. Cette figure dépend de la loi de la pesanteur à leur surface; et cette pesanteur, résultat des

(1) L'extrait du tome I a été donné année V, t. III, p. 433.

attractions de toutes les molécules qui les composent, dépend de leur figure. La liaison de ces deux inconnues rend leur détermination très-difficile. L'auteur résout ce problème, en supposant les corps célestes recouverts par un fluide ; la méthode qu'il emploie pour y parvenir est une application très-singulière du calcul aux différences partielles, qui conduit, par de simples différenciations, aux résultats les plus étendus.

Considérant d'abord les sphéroïdes homogènes, il forme l'expression de leurs attractions sur un point donné parallèlement à trois axes rectangulaires. Cette expression dépend d'une intégrale triple qui est susceptible d'une transformation commode ; l'auteur en développe le principe général. Appliquant ces résultats aux sphéroïdes terminés par des surfaces finies du second ordre, et supposant d'abord le point attiré intérieur au sphéroïde, il en déduit qu'un point, placé dans l'intérieur d'une couche elliptique dont les surfaces intérieure et extérieure sont semblables et semblablement situées, est également attiré de toutes parts.

Il obtient ensuite les attractions du sphéroïde parallèlement aux trois axes rectangulaires, au moyen d'une seule intégrale définie ; mais cette intégrale n'étant possible en elle-même que dans le cas où le sphéroïde est de révolution, l'auteur en fait une application aux surfaces de ce genre, et détermine, en termes finis, la valeur de leur force attractive sur un point placé dans leur intérieur.

Il considère ensuite l'attraction des mêmes sphé-

roïdes sur un point extérieur. Cette recherche présente plus de difficultés que la précédente ; mais elle peut cependant y être ramenée. Pour cela l'auteur rappelle que les attractions du sphéroïde, parallèlement aux trois axes, sont données par les différences partielles de la fonction qui exprime la somme des molécules du sphéroïde, divisées par leurs distances respectives au point attiré. Il obtient la valeur de cette fonction, quand le point attiré est à une très-grande distance, et il donne une équation du second ordre aux différences partielles qui la détermine en général. Il fait voir ensuite, à l'aide des séries, que cette fonction est le produit de deux facteurs, dont l'un est la masse du sphéroïde, et l'autre est seulement fonction de ses excentricités et des coordonnées du point attiré ; d'où il résulte que les attractions de deux sphéroïdes elliptiques qui ont le même centre, la même position des axes et les mêmes excentricités sur un même point extérieur, sont entre elles comme les masses de ces sphéroïdes. Il suit encore de cette propriété que pour avoir l'attraction du sphéroïde proposé sur le point attiré, il suffit de connoître l'attraction sur le même point d'un sphéroïde dont les excentricités et la position des axes seroient les mêmes, et dont la surface passeroit par ce point. L'auteur fait voir qu'il n'y a qu'un seul sphéroïde elliptique qui remplisse cette condition. La recherche de l'attraction de ces sphéroïdes sur les points qui leur sont extérieurs se trouve ainsi ramenée au cas où le point attiré est sur leur surface. De là résulte l'expression de cette attraction

en termes finis, lorsque le sphéroïde est un ellipsoïde de révolution, ce qui complète la théorie de l'attraction des sphéroïdes elliptiques. L'auteur donne le moyen d'étendre ces résultats au cas où le sphéroïde attirant seroit composé de couches elliptiques variables, de densité, de position et d'excentricités suivant une loi quelconque. Il considère ensuite d'une manière générale les attractions des sphéroïdes quelconques; il rappelle d'abord que cette attraction est donnée par une équation du second ordre aux différences partielles. Toute la théorie de l'attraction des sphéroïdes découle de cette équation fondamentale. L'auteur, après lui avoir fait subir diverses transformations, entreprend d'en déduire, par le moyen des séries, la valeur de la fonction cherchée; et d'abord il fait voir que pour les sphéroïdes très-peu différents de la sphère, on peut y parvenir sans le secours de l'intégration, au moyen d'une équation très-remarquable qui a lieu à leur surface. Il suffit, pour cela, de développer leur rayon dans une suite de fonctions d'un genre particulier, donné par la nature de la question. L'auteur prouve que ce développement ne peut avoir lieu que d'une seule manière, et donne plus loin une méthode très-simple pour le former. Il établit ensuite un très beau théorême relatif à l'intégration définie des différentielles doubles qui sont le produit de deux de ces fonctions, et il en déduit que l'on peut faire disparoître les deux premiers termes du développement du rayon du sphéroïde, en fixant l'origine des coordonnés à son centre de gravité, et prenant, pour la sphère

dont il est peu différent, celle qui lui est égale en volume. A l'aide de ces considérations, l'auteur obtient, de la manière la plus simple, les attractions des sphéroïdes homogènes très-peu différents de la sphère sur les points qui leur sont intérieurs ou extérieurs ; et il étend ces résultats au cas où les sphéroïdes sont hétérogènes, quelle que soit d'ailleurs la loi suivant laquelle varient la figure et la densité de leurs couches. Passant ensuite à la recherche des attractions des sphéroïdes quelconques, lesquelles dépendent également de la fonction qui exprime la somme de leurs molécules divisées par leurs distances respectives au point attiré, l'auteur fait voir que cette fonction peut être facilement déterminée, lorsque l'on a son expression en série, pour les deux cas où le point attiré est situé sur le prolongement de l'axe du pole ou dans le plan de l'équateur. Cette considération, qui simplifie beaucoup la recherche dont il s'agit, étant appliquée à l'ellipsoïde, fournit une nouvelle démonstration du théorême dont nous avons parlé plus haut, et qui consiste en ce que la fonction qui détermine l'attraction de ces corps, est le produit de deux facteurs dont l'un est la masse même de l'ellipsoïde, et l'autre ne dépend que des excentricités et de la position des axes.

L'auteur considère ensuite la figure que les sphéroïdes, supposés fluides, doivent prendre en vertu de l'attraction mutuelle de toutes leurs parties et des autres forces qui les animent. Pour cela, il cherche la figure qui satisfait à l'équilibre d'une masse

fluide homogène, douée d'un mouvement de rotation uniforme autour d'un axe fixe. Il suppose que cette figure soit celle d'un ellipsoïde de révolution dont l'axe de rotation est l'axe de révolution lui-même. Il détermine les forces attractive et centrifuge qui résultent de cette hypothèse; et, les substituant dans l'équation de l'équilibre des fluides, il en tire une équation indépendante des coordonnées de la surface, et qui établit le rapport qui doit exister entre l'excentricité du sphéroïde et l'axe du pole, pour que l'équation de l'équilibre soit satisfaite. Il suit de là que la figure elliptique satisfait aux conditions de l'équilibre, du moins lorsque le rapport de l'excentricité à l'axe du pôle est convenablement déterminé en fonction de la force centrifuge et de la densité du corps. Dans cette supposition la pesanteur au pole est à la pesanteur à l'équateur, comme le diamètre de l'équateur est à l'axe du pôle, et l'on en déduit la relation générale de la latitude à la pesanteur. Ces résultats font aussi connoître le rapport de l'excentricité à l'axe du pôle, et celui de la force centrifuge à la densité du corps, au moyen de la longueur du pendule à secondes et de la grandeur du degré du méridien observées l'une et l'autre à une latitude donnée. L'auteur applique ces formules à la terre supposée un ellipsoïde de révolution, et homogène; et fixe dans cette hypothèse, le rapport de l'axe du pole à celui de l'équateur.

L'auteur examine ensuite si l'équation qui donne le rapport de l'excentricité à l'axe du pôle est suscep-

tible de plusieurs racines réelles. Il fait voir que pour le même mouvement de rotation le nombre de ces racines réelles se réduit à deux, d'où il résulte qu'au même mouvement angulaire de rotation répondent deux figures différentes d'équilibre; mais la rapidité de ce mouvement est limitée, car l'équilibre ne sauroit avoir lieu avec une figure elliptique, quand la durée de la rotation ne surpasse pas le produit de une heure quatre-vingt-dix secondes, par la racine quarrée du rapport de la moyenne densité de la terre à celle de la masse fluide. Le temps est ici compté suivant la division nouvelle. Les rotations observées de Jupiter et du Soleil sont dans les limites de cette durée.

On pourroit croire que cette limite est celle où le fluide commenceroit à se dissiper en vertu d'un mouvement de rotation trop rapide; l'auteur fait voir qu'il n'en est pas ainsi, puisqu'à cette limite la pesanteur à l'équateur surpasse encore le tiers de la pesanteur au pôle, d'où il suit que si l'équilibre cesse d'être possible, c'est qu'avec un mouvement plus rapide on ne sauroit donner à la masse fluide une figure elliptique telle que la résultante de son attraction et de la force centrifuge soit perpendiculaire à la surface.

L'auteur examine ensuite si l'équilibre peut subsister avec une figure alongée vers les pôles, et il prouve que cela ne sauroit avoir lieu. Ce qui vient d'être dit sur la possibilité de deux états d'équilibre relativement à un même mouvement angulaire de rotation, n'entraîne pas cette possibilité relative-

ment à une même force primitive; pour savoir ce qu'on doit conclure à cet égard, l'auteur considère une masse fluide agitée primitivement par des forces quelconques, et abandonnée ensuite à elle-même et à l'attraction mutuelle de toutes ses parties; par le centre de gravité de cette masse supposée immobile il conçoit un plan sur lequel la somme des aires, décrites par les projections des rayons vecteurs de chaque molécule, et multipliées par les masses respectives de ces molécules, soit au commencement du mouvement un maximum. Ce plan jouira constamment de cette propriété; aussi, lorsqu'après un grand nombre d'oscillations la masse fluide prendra un mouvement de rotation uniforme autour d'un axe fixe, cet axe sera perpendiculaire au plan dont nous venons de parler, qui deviendra par conséquent celui de l'équateur, et le mouvement de rotation sera tel que la somme des aires sur ce plan demeurera la même qu'à l'origine du mouvement. Cette considération détermine le mouvement de rotation et la figure du corps; d'où il suit que pour la même impulsion primitive il n'y a qu'une seule figure elliptique qui satisfasse à l'équilibre. L'auteur observe que l'axe autour duquel s'établit la rotation uniforme étant, dès l'origine du mouvement, perpendiculaire au plan du maximum des aires, étoit aussi, à cette époque, l'axe des plus grands momens; et l'on voit qu'il conserve encore cette propriété pendant le mouvement. Cette constance dans les propriétés initiales forme une analogie remarquable, et jusqu'ici non aperçue, entre l'axe des

plus grands momens et la place du maximum des aires.

L'auteur, dans ce qui précède, a fait voir que la figure elliptique satisfait à l'équilibre d'une masse fluide homogène, douée d'un mouvement de rotation uniforme autour d'un axe fixe; mais, pour résoudre complètement ce problème, il faudroit déterminer *à priori* toutes les figures possibles d'équilibre, ou s'assurer que la figure elliptique est la seule qui remplisse ces conditions : on sent d'ailleurs que dans la recherche de la figure des planètes on ne doit pas se borner au cas de l'homogénéité; mais alors cette recherche, considérée sous le point de vue général, devient extrêmement difficile. Heureusement elle se simplifie relativement aux planètes et aux satellites, à cause du peu de différence qui existe entre la figure de ces corps et celle de la sphère, ce qui permet de négliger le quarré de cette différence et les quantités qui en dépendent. Pour traiter ce problème dans toute sa généralité, l'auteur considère l'équilibre d'une masse fluide, qui recouvre un corps formé de couches de densités variables, doué d'un mouvement de rotation autour d'un axe fixe, et sollicité par l'action de corps étrangers; et il établit l'équation générale de cet équilibre, lorsque le sphéroïde recouvert diffère peu d'une sphère. Ce sphéroïde peut d'ailleurs être entièrement fluide; il peut être formé d'un noyau solide, recouvert par un fluide; dans ces deux cas, qui se réduisent à un seul, si le sphéroïde est homogène, l'équation précédente détermine sa figure,

celle des couches fluides qui le recouvrent, et donne encore, par la simple différenciation, la variation de la pesanteur à sa surface. Lorsque les corps étrangers sont nuls, et qu'ainsi le sphéroïde supposé homogène et de même densité que le fluide n'est sollicité que par l'attraction de ses molécules et la force centrifuge de son mouvement de rotation ; sa figure devient celle d'un ellipsoïde de révolution sur lequel les accroissemens de la pesanteur et les diminutions des rayons sont proportionnels aux quarrés du sinus de la latitude, d'où l'auteur conclut que la figure elliptique est alors la seule qui satisfasse à l'équilibre. Cette démonstration repose uniquement sur la seule hypothèse que la figure du sphéroïde est peu différente de la sphère ; mais elle exige le développement du rayon de ce sphéroïde dans une suite de fonctions d'un genre particulier, ce que l'auteur a démontré plus haut être toujours possible ; mais pour éviter toutes les difficultés que ce développement pourroit faire naître, il reprend le même problème par une méthode directe et indépendante des séries; cette méthode consiste d'abord à transformer l'équation de l'équilibre de manière à la rendre linéaire par rapport au rayon vecteur du sphéroïde. Supposant ensuite nulle l'action des forces étrangères, on déduit de cette équation, et par des différenciations seulement, que si le sphéroïde cherché est de révolution, il ne peut être qu'un ellipsoïde qui se réduit à une sphère, lorsqu'il n'y a pas de mouvement de rotation ; en sorte que la sphère est la seule surface de révolution qui satisfasse à l'équi-

libre d'une masse fluide homogène immobile. De là, on conclut ensuite généralement que si la masse fluide est sollicitée par des forces quelconques très-petites, il n'y a qu'une seule figure possible d'équilibre; car en supposant qu'il y en ait plusieurs, il y auroit donc plusieurs rayons différens, qui, substitués dans l'équation de l'équilibre, la vérifieroient; et comme cette équation est linéaire par rapport à ces rayons, la somme de deux quelconques d'entr'eux y satisferoit encore aussi bien que leur différence. De là, l'auteur déduit habilement que cette différence doit être nulle, d'où il conclut que le sphéroïde ne peut être en équilibre que d'une seule manière.

Vient ensuite la considération de l'équilibre d'une masse fluide homogène qui recouvre un sphéroïde d'une densité différente. Pour cela, il observe que l'on peut regarder cette sphère comme étant de même densité que le fluide, et placer à son centre une force réciproque au quarré des distances. Au moyen de cette considération, on obtient facilement l'équation de l'équilibre pour ce sphéroïde, et il en résulte qu'il y a généralement dans ce cas, et lorsque le sphéroïde est de révolution, deux figures d'équilibre. Lorsqu'il n'y a point de mouvement de rotation, et qu'on suppose nulles les forces étrangères à l'attraction mutuelle des molécules du corps, une de ces deux figures est sphérique, et elles le sont toutes deux si le sphéroïde est homogène, ce qui confirme les résultats précédens.

Après avoir ainsi obtenu les figures de révolution qui satisfont à l'équilibre d'une masse fluide homo-

gène qui recouvre une sphère, l'auteur donne le moyen d'en déduire celles qui ne sont pas de révolution. Pour cela, il transporte à un point quelconque l'origine des angles qui déterminent la position du rayon vecteur dans l'espace, angles qui étoient précédemment comptés, à partir de l'extrémité de l'axe de révolution. Par ce moyen, ces angles entrent tous dans l'expression du rayon vecteur; et, comme par ce qui précède, ce rayon satisfait à l'équation de l'équilibre, quelle que soit la position de cette nouvelle origine, il y satisfera encore quand on fera varier cette origine d'une manière quelconque. Cette variation n'influe que sur l'excès du rayon vecteur du sphéroïde sur le rayon de la sphère dont il est peu différent; et comme l'équation de l'équilibre est linéaire par rapport au rayon du sphéroïde, elle sera encore satisfaite, si on ajoute un nombre quelconque de ces excès à la partie constante qui entre dans l'expression du rayon vecteur. Le sphéroïde auquel ce rayon appartient n'est plus de révolution, il est formé par la sphère dont le sphéroïde est peu différent, augmentée d'un nombre quelconque de couches semblables à l'excès du sphéroïde primitif de révolution sur cette sphère; ces couches étant d'ailleurs posées arbitrairement les unes au dessus des autres. L'auteur fait voir que ces résultats peuvent se déduire également de la réduction en série des attractions des sphéroïdes, ce qui prouve que les résultats, obtenus par cette méthode, ont toute la généralité possible, et qu'il n'est pas à craindre qu'aucune figure d'équilibre leur échappe. Ce résultat

confirme ce qu'on a vu précédemment, que la forme donnée au rayon des sphéroïdes n'est point arbitraire, et découle de la nature même de leurs attractions.

L'auteur reprend ensuite l'équation générale de l'équilibre des sphéroïdes peu différens de la sphère et recouverts de couches fluides, de densités variables. Il en déduit l'équation de la figure de ces couches. Examinant en particulier le cas où le sphéroïde supposé entièrement fluide, n'est sollicité par aucune action étrangère, il fait voir qu'il ne peut être alors qu'un ellipsoïde de révolution dont les ellipticités croissent et les densités diminuent du centre à la surface; il obtient l'équation qui détermine le rapport de ces quantités entr'elles, et il en déduit les limites de l'aplatissement du sphéroïde. La première répondant au cas de l'homogénéité, l'autre à celui où la gravité seroit dirigée vers un seul point. Telle doit avoir été la figure de la terre supposée primitivement fluide. Dans le cas dont il s'agit ici, les directions de la pesanteur de la surface au centre ne forment plus une ligne droite, mais une courbe dont l'auteur détermine l'équation, et qui est la trajectoire à angles droits de toutes les ellipses, qui, par leur révolution, forment les couches de niveau du sphéroïde.

L'auteur considère encore le cas général dans lequel le sphéroïde, toujours fluide à sa surface, peut renfermer un noyau solide d'une figure quelconque peu différente de la sphère. Le rayon, mené du centre de gravité du sphéroïde à la surface, et la

loi de la pesanteur à cette surface ont quelques propriétés générales que l'auteur fait connoître, et qui sont d'autant plus importantes qu'elles sont indépendantes de toute hypothèse. La première consiste en ce que, dans l'état d'équilibre, la partie fluide du sphéroïde doit toujours se disposer de manière que le centre de gravité de la surface extérieure coïncide avec celui du sphéroïde. L'état permanent d'équilibre dans lequel sont les corps célestes fait connoître encore quelques propriétés de leurs rayons; car cet état exige que ces corps tournent sinon exactement, du moins à très-peu près autour d'un de leurs trois axes principaux. De là résultent certaines conditions auxquelles leurs rayons doivent satisfaire; l'auteur les développe avec la plus grande simplicité.

Il obtient ensuite, par la différenciation de l'équation générale de l'équilibre des sphéroïdes, la loi de la pesanteur à sa surface; et il en déduit la longueur du pendule à secondes qui est proportionnelle à cette pesanteur. Enfin l'expression développée du rayon du sphéroïde lui donne le rayon osculateur et par conséquent le degré du méridien. Ces formules ont l'avantage précieux d'être absolument indépendantes de la constitution intérieure du sphéroïde, c'est-à-dire, de la figure et de la densité de ses couches. Elles dépendent uniquement de l'expression de son rayon, à laquelle elles sont liées par des rapports très-simples. En comparant ces relations entr'elles, on voit que les parties du rayon qui entrent sous une forme finie dans l'expression

de la pesanteur et de la longueur du pendule, subissent deux différenciations successives pour passer dans l'expression du degré du méridien, et en subiroient par conséquent trois dans la variation de deux degrés consécutifs ; et comme la différentielle d'une quantité élevée à une puissance quelconque est toujours multipliée par l'exposant de cette puissance, il en résulte que des termes peu sensibles par eux-mêmes dans l'expression de la longueur du pendule, pourront, s'ils sont élevés à de grandes puissances, le devenir beaucoup dans la variation des degrés, ce qui explique, d'une manière fort simple, comment il est possible que les longueurs observées du pendule à secondes croissent de l'équateur au pôle, à peu près proportionnellement au quarré du sinus de la latitude, tandis que les variations des degrés observés du méridien s'écartent sensiblement de cette loi. Par la même raison, l'aberration de la figure elliptique sera moins sensible dans la valeur de la parallaxe horizontale de la lune, qui est proportionnelle au rayon terrestre, que dans l'expression de la longueur du pendule qui est donnée par la différenciation de l'équation de l'équilibre, dans laquelle le rayon du sphéroïde entre sous une forme finie. Les formules précédentes peuvent servir encore à vérifier les hypothèses propres à représenter les degrés mesurés du méridien. L'auteur en fait l'application à celle qu'a proposée Bouguer, de supposer les accroissemens des degrés de l'équateur au pôle proportionnels à la quatrième puissance du sinus de la latitude, et il prouve que cette loi ne peut pas être admise.

L'auteur applique ces résultats généraux au cas où le sphéroïde n'étant point sollicité par des actions étrangères, est formé de couches elliptiques ayant toutes leur centre au centre de gravité du fluide. On a vu que ce cas est celui de la terre supposée primitivement fluide, et l'auteur prouve qu'il lui conviendroit encore dans l'hypothèse où les figures de ses couches seroient semblables. Il en déduit qu'alors les rayons diminuent et les degrés augmentent de l'équateur au pôle proportionnellement au quarré du sinus de la latitude. Il prouve encore, à l'aide des mêmes formules, que dans les suppositions les plus vraisemblables, suppositions qui deviennent nécessaires, si le sphéroïde a été originairement fluide, son aplatissement doit être moindre que dans le cas de l'homogénéité. Enfin, il établit entre l'ellipticité de la terre et la variation du pendule de l'équateur au pôle, ce rapport remarquable : *Si l'on prend pour unité la longueur du pendule à l'équateur, autant l'ellipticité de la terre surpasse celle qui auroit lieu dans le cas de l'homogénéité, autant l'accroissement total du pendule de l'équateur au pôle est surpassé par celui qui auroit lieu dans le même cas, et réciproquement;* en sorte que la somme de cet accroissement et de l'ellipticité forme une quantité constante.

L'auteur détermine ensuite l'attraction des sphéroïdes dont la surface est fluide et en équilibre, hypothèse qui a lieu pour la terre, et qu'il paroît naturel d'étendre aux autres corps du système du monde. Il donne ensuite une expression extrême-

ment

ment simple de la loi de la pesanteur à la surface des sphéroïdes homogènes en équilibre, quel que soit l'exposant de la puissance à laquelle l'attraction est proportionnelle; il fait usage pour cela de l'équation qui a lieu à la surface des sphéroïdes très-peu différents de la sphère; et il en déduit qu'en général, si le sphéroïde est fluide homogène et doué d'un mouvement de rotation, la pesanteur varie de l'équateur au pôle, proportionnellement au quarré du sinus de la latitude; et, ce qui est singulièrement remarquable, cette variation s'anéantit lorsque l'attraction est proportionnelle au cube de la distance, en sorte que, dans ce cas, la pesanteur à la surface des sphéroïdes homogènes est partout la même, quel que soit leur mouvement de rotation.

Dans les recherches précédentes, l'auteur a supposé l'effet de la force centrifuge et des attractions étrangères très-petit, par rapport à l'attraction du sphéroïde, ce qui a permis de négliger le quarré et les autres puissances de ces forces, ainsi que les quantités du même ordre; mais il fait voir qu'il est facile d'étendre la même analyse au cas où il faudroit les conserver. Il arrive enfin à cette conclusion importante, que l'équilibre est rigoureusement possible, quoiqu'on ne puisse assigner, que par des approximations successives, la figure qui y satisfait. Tel est le résultat des travaux du C. Laplace sur les attractions des sphéroïdes. La manière uniforme et directe avec laquelle cette théorie, si abstraite et si épineuse, dérive par de simples différenciations d'une seule équation fondamentale, est sans doute une des choses

les plus remarquables qui aient été faites en Analyse.

Pour comparer les résultats précédents aux observations, il est nécessaire de connoître la courbe des méridiens terrestres, et celle que l'on trace par une suite d'opérations géodésiques. Si, par l'axe de rotation de la terre et par le zénith d'un lieu de sa surface, on imagine un plan prolongé jusqu'à la sphère céleste, ce plan y tracera la circonférence d'un grand cercle qui sera le méridien du lieu, et tous les points de la surface de la terre qui auront leur zénith sur cette circonférence, seront sous le même méridien céleste. Ces points sont donc tels que les normales, menées par eux à la surface de la terre, sont toutes parallèles à un même plan. D'après cette condition, l'auteur détermine la courbe qu'ils forment sur la surface. Cette courbe, qui est le méridien terrestre, est plane, si le sphéroïde est de révolution; mais dans le cas général, elle est à double courbure.

La ligne géodésique est une courbe dont le premier côté est tangent dans une direction quelconque à la surface de la terre. Son second côté est le prolongement de cette tangente, plié suivant une verticale et ainsi de suite. D'après cette condition, l'auteur détermine l'équation de cette courbe, qui est la plus courte que l'on puisse mener entre deux points donnés sur la surface de la terre.

La ligne géodésique est très-propre à nous éclairer sur la véritable figure de la terre. En effet, on peut concevoir à chaque point de la surface de la terre

un ellipsoïde tangent, et sur lequel les mesures géodésiques, les longitudes et les latitudes, à partir du point de contingence, seroient, dans une petite étendue, les mêmes qu'à cette surface. Si la terre étoit un ellipsoïde, elle se confondroit avec l'ellipsoïde tangent qui seroit partout le même; mais si cette circonstance n'a pas lieu, l'ellipsoïde tangent variera d'un pays à un autre, et ces variations, intéressantes à connoître, ne peuvent être déterminées que par des mesures géodésiques, faites dans des sens différents et dans diverses contrées.

La surface de la terre étant supposée peu différente de la sphère, l'auteur donne l'équation de la ligne géodésique; et, considérant d'abord le cas où le premier côté de cette ligne est parallèle au plan correspondant du méridien céleste, il en déduit la longueur de l'arc compris entre deux latitudes données. Si le sphéroïde terrestre est de révolution, cet arc et la courbe entière sont dans un même plan, qui est celui du méridien céleste. Elle s'en écarte si les parallèles ne sont pas des cercles, en sorte que l'observation de cet écart peut nous éclairer sur ce point important de la figure de la terre. L'auteur, par une analyse très-délicate, fait voir que si le premier côté de la ligne géodésique est parallèle au plan correspondant du méridien céleste, la différence de longitude des deux extrémités de l'arc mesuré est égale à l'angle azimuthal de l'extrémité de l'arc, divisé par le sinus de la latitude. Ce résultat, très-simple, est indépendant de la constitution intérieure de la terre et de la connoissance de sa figure.

Il est de la plus grande importance dans cette théorie, puisque si l'angle azimuthal, observé, est tel qu'on ne puisse pas l'attribuer aux erreurs des observations, on en pourra conclure avec certitude que la terre n'est pas un sphéroïde de révolution. L'auteur considère ensuite le cas où le premier côté de la ligne géodésique est perpendiculaire au plan correspondant du méridien terrestre, et il obtient une équation qui détermine la différence en latitude des deux extrémités de l'arc. Il est extrêmement remarquable que la fonction qui donne cette différence soit égale à l'angle azimuthal observé à l'extrémité du même arc, mesuré dans le sens du méridien, et divisé par la tangente de la latitude au premier point de cet arc. Cette fonction pourra donc être déterminée de deux manières, et l'on pourra juger si les valeurs trouvées, soit de la différence des latitudes, soit de l'angle azimuthal, sont dues aux erreurs des observations, ou à l'excentricité des parallèles terrestres. L'auteur calcule ensuite la différence en longitude des deux extrémités de l'arc, mesuré dans le sens des parallèles, ainsi que l'angle azimuthal, formé par l'extrémité de cet arc avec le plan correspondant du méridien céleste. Enfin, il détermine les rayons osculateurs des lignes géodésiques dirigées, soit dans le sens du méridien, soit dans le sens des parallèles, et il en déduit celui de la ligne géodésique qui forme, avec le méridien, un angle quelconque. Considérant ensuite l'ellipsoïde osculateur, l'auteur apprend à le déterminer d'après les mesures de la terre.

On a vu précédemment que la figure elliptique doit être celle de la terre et des planètes, en les supposant originairement fluides, si d'ailleurs elles ont conservé, en se durcissant, leur figure primitive; il étoit donc naturel de comparer à cette figure les degrés mesurés du méridien; mais cette comparaison a donné, pour la figure des méridiens terrestres, des ellipses différentes et qui s'éloignent trop des observations pour pouvoir être admises, d'où il résulte que la figure de la terre est beaucoup plus compliquée qu'on ne l'avoit cru d'abord. Cependant, avant d'abandonner entièrement la figure elliptique, il importe de déterminer celle dans laquelle l'erreur est plus petite que dans toute autre de la même nature. L'auteur donne, pour atteindre ce but, deux méthodes différentes; la première est généralement applicable toutes les fois qu'ayant un certain nombre d'observations, que l'on suppose représentées par une fonction dont la forme est donnée, il s'agit de déterminer cette fonction de manière que les erreurs des observations y soient plus petites que dans toute autre de la même forme. Ayant, par exemple, un nombre quelconque d'observations d'une comète, on peut, par son moyen, déterminer l'orbite parabolique dans lequel la plus grande erreur est, abstraction faite du signe, moindre que dans toute autre de la même nature; mais cette méthode exigeant des calculs assez longs, lorsque le nombre des observations est considérable, l'auteur en donne une autre plus expéditive, et applicable aux longueurs observées du pendule et des degrés du méridien. L'ellipse,

déterminée par cette méthode, sert à reconnoître si la figure elliptique est dans les limites des erreurs des observations; mais, par cela même, elle n'est pas celle que les degrés mesurés indiquent avec le plus de vraisemblance. Cette dernière paroit à l'auteur devoir jouir des propriétés suivantes : 1.° que la somme des erreurs commises dans les mesures des arcs entiers mesurés, soit nulle; 2.° que la somme de ces erreurs prises toutes positivement, soit un minimum. Il donne une méthode pour la déterminer d'après les conditions précédentes, et cette méthode qui emploie les longueurs totales des arcs mesurés, a l'avantage de donner, comme cela doit être, d'autant plus d'influence à chacun de ces arcs, qu'il est plus considérable.

L'auteur applique ces méthodes aux degrés mesurés au Pérou, au Cap de Bonne-Espérance, en Pensylvanie, en Italie, en France, en Autriche et en Laponie. Il en résulte que dans l'hypothèse elliptique, on ne peut éviter une erreur de cent quatre-vingt-neuf mètres sur quelques-uns de ces degrés, erreur beaucoup trop considérable. L'ellipticité correspondante à ce minimum d'erreur est égale à $\frac{1}{277}$, l'axe du pôle étant pris pour unité. L'ellipse la plus probable donne pour cette ellipticité $\frac{1}{312}$, et elle suppose une erreur de 336 mètres dans le degré mesuré en Pensylvanie, ce qui ne peut être admis. Ce résultat confirme ce qui a été dit précédemment, que la terre s'écarte sensiblement d'une figure elliptique. Mais il ne reste plus aucun doute à cet égard, lorsque l'auteur, appliquant la même analyse aux

opérations faites nouvellement et avec tant de soin par Delambre et Méchain, en déduit $\frac{1}{150}$ pour l'ellipticité de la terre, aplatissement qui, ainsi que l'observe l'auteur, ne peut subsister ni avec les phénomènes de la pesanteur, ni avec ceux de la précession et de la nutation ; car ces phénomènes ne permettent pas de supposer à la terre un aplatissement plus grand que dans le cas de l'homogénéité, ou au dessus de $\frac{1}{230}$, et l'extrême précision qu'ont apportée dans leurs opérations les habiles astronomes que nous avons nommés, ne permet pas d'attribuer cet écart aux erreurs des observations. Pour conclure la grandeur du quart du méridien terrestre, de l'arc compris et observé entre Dunkerque et Mont-Jouy, il faut adopter une hypothèse sur la figure de la terre, et au milieu des irrégularités qu'elle présente, la plus simple est celle d'un ellipsoïde de révolution. En partant de cette supposition, et comparant l'arc mesuré en France avec l'arc mesuré à l'équateur, on en a déduit le quart du méridien et la longueur du mètre qui en est la dix millionième partie. Cette comparaison donne $\frac{1}{334}$ pour l'ellipticité de la terre.

L'auteur fait voir ensuite que, quelle que soit la figure de la terre, la diminution observée des degrés du méridien du pôle à l'équateur, exige une augmentation correspondante dans les rayons terrestres, et par conséquent un aplatissement dans le sens des pôles. Il passe ensuite à la comparaison de l'hypothèse elliptique, avec les longueurs observées du pendule à secondes. Prenant, pour cet objet, quinze observations choisies, il fait voir que l'on

peut les concilier toutes avec une figure elliptique, en n'y admettant qu'une erreur égale au dix-huit cent millième de la longueur observée. L'ellipticité correspondante à ce minimum d'erreur est $\frac{1}{321}$, et celle que donne l'ellipse la plus probable est $\frac{1}{335}$. On voit par là que les aberrations de la figure elliptique sont moins sensibles dans les variations des longueurs du pendule que dans celle des degrés du méridien. La théorie des attractions des sphéroïdes donne, comme l'auteur l'a fait remarquer précédemment, une explication bien simple de cette circonstance.

L'auteur applique les mêmes méthodes à Jupiter dont l'aplatissement a été déterminé avec exactitude. Il suppose d'abord cette planète homogène, et compare aux observations l'aplatissement calculé dans cette hypothèse. Ce résultat se trouvant trop fort, l'auteur en conclut que Jupiter est moins aplati que dans le cas de l'homogénéité, et qu'ainsi sa densité croît, comme celle de la terre, de la surface au centre. Dans ce cas, la théorie établit des limites entre lesquelles doit être compris le rapport des deux axes; ici ces limites sont très-rapprochées, et l'auteur fait voir que les axes observés de Jupiter y sont renfermés, en sorte que la pesanteur est encore sur ce point parfaitement d'accord avec les observations.

(La fin au numéro prochain.)

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Société philomathique.

Le C. CHAUSSIER y a lu un *Précis d'expériences sur l'amputation des extrémités articulaires des os longs.* Ce mémoire renferme plusieurs faits de pratique très-intéressans, et autres que ceux que le C. Sabatier a rapportés à l'appui du procédé opératoire qu'il propose. Il suffit de citer les noms de Cooper, de B. Gooch, de Ch. White, qui firent voir que cette méthode exposoit à moins de danger que l'opération ordinaire, et laissoit au malade, non-mutilé, l'espoir de recouvrer la force et la facilité du mouvement dans la portion de membre qui lui restoit. Le C. Chaussier nous apprend aussi que Park alla plus loin encore, et qu'il proposa, dans les maladies du coude et du genou, de conserver l'avant-bras et la jambe, en se bornant à emporter les extrémités malades des os, espérant qu'en rap-

prochant les surfaces divisées par l'opération, les os, ainsi que les chairs, se réuniroient par une cicatrice solide, qui pourroit permettre au malade de retirer encore quelqu'utilité du reste du membre.

C'est pour déterminer d'une manière précise les avantages que l'on pouvoit attendre de ces méthodes opératoires, et en même temps pour connoître les moyens que la nature emploie dans la formation des articulations nouvelles, que l'auteur a fait depuis quinze ans, et sur différens animaux, un grand nombre d'expériences qu'il a souvent répétées dans ses leçons publiques d'anatomie, et dont nous présentons ici les résultats.

1.° Après avoir découvert, par des incisions convenables, l'extrémité *coxale* (supérieure) du fémur, on a fait sortir la tête de l'os de son articulation, et on a scié plus ou moins bas au dessous du trochanter, de manière à emporter un huitième, un sixième et même un quart de la longueur totale de l'os. Après avoir rapproché les chairs et les avoir maintenues en situation par quelques points de suture, on a abandonné aux soins de la nature les animaux opérés. Les plaies se sont fermées sans suppuration, sans exfoliation apparente : la cicatrice a été complète vers le dixième ou au plus vers le quinzième jour. A la fin du mois, les animaux commençoient à se servir de leur patte pour quelque mouvement.

En examinant, à des époques plus ou moins éloignées, l'état des parties soumises à l'opération, on a reconnu que les muscles avoient rapproché, par

leur contraction, l'extrémité du fémur sur un des points de l'ischium; que l'extrémité amputée étoit arrondie, encroûtée d'une substance *cartilagiforme;* que le point de l'ischium sur lequel elle appuyoit avoit pris aussi l'apparence cartilagineuse, et présentoit quelquefois une fossette articulaire plus ou moins profonde; que le tissu cellulaire formoit autour de cette articulation nouvelle une sorte de capsule membraneuse dans laquelle étoit contenu un fluide séreux plus ou moins abondant; enfin, que la cavité cotyloïde se remplissoit peu à peu de tissu cellulaire qui en diminuoit la profondeur.

2.° Comme il importoit de connoître quels changemens la suppuration pourroit apporter dans l'état des parties, on répéta la même expérience sur un chien; mais, au lieu de permettre l'aglutination ou le premier mode de cicatrisation des chairs, on détermina la suppuration en irritant la plaie de diverses manières.

L'animal souffrit beaucoup: il eut divers dépôts qui s'ouvrirent successivement. Enfin, après deux mois, il fut complètement guéri, et il se servoit très-bien de sa patte. Après avoir conservé cet animal plus de quatre ans, on a vu que l'extrémité du fémur étoit attachée à l'ischium par une substance *ligamento-cartilagineuse*, qui la fixoit sur cet os et lui permettoit la mobilité en différens sens. Il s'étoit aussi formé, à l'extrémité du fémur, une apophyse qui donnoit attache à différens faisceaux musculaires et qui tenoit lieu de trochanter.

3.° Cette opération, faite à l'extrémité scapulaire

(supérieure) de l'humérus, a eu le même succès et a présenté à peu près les mêmes résultats que les précédentes.

4.° Le C. Chaussier a fait la même expérience à l'extrémité tibiale du fémur, à l'extrémité cubitale de l'humérus, à l'extrémité tarsienne (inférieure) du tibia; il a même emporté à différens animaux, comme Park l'avoit indiqué, les articulations entières du coude et du genou; mais quoiqu'aucun des animaux soumis à ces expériences ne soit mort, l'opération a toujours été sans succès: les chairs coupées, ainsi que les os, se sont bien cicatrisées; mais, au lieu de former une articulation nouvelle, les extrémités des os étoient éloignées les unes des autres, et la partie au dessous de l'articulation ne formoit qu'une masse pendante, entièrement inutile aux mouvemens de l'animal. D'ailleurs, ces opérations sur les articulations ginglimoïdes sont très-difficiles, très-dangereuses, à cause des ramifications vasculaires, et ne peuvent promettre aucun succès, parce qu'elles ne sont pas recouvertes et environnées d'une assez grande quantité de chairs.

En terminant son mémoire, le C. Chaussier a présenté quelques observations sur le périoste, et a rapporté le cas d'un jeune homme chez lequel l'extrémité scapulaire de l'humérus s'étoit séparée spontanément à la suite d'un dépôt chronique d'une carie dont la nature avoit procuré la guérison; il s'étoit formé, dans ce cas, une articulation nouvelle et très-remarquable. Le *scapulum* (omoplate) portoit une éminence arrondie en forme de tête,

et l'humérus avoit une cavité qui y correspondoit, disposition qui permettoit au malade l'exercice de presque tous les mouvemens du bras.

Institut national.

Ordre des rapports et des lectures de la séance publique de l'Institut, tenue au palais national des sciences et des arts, le 15 *germinal an* 8.

1. Rapport des mémoires physiques de la classe des sciences physiques et mathématiques, par le C. Cuvier.

2. Rapport des mémoires mathématiques de la classe des sciences physiques et mathématiques, par le C. Lefèvre-Gineau.

3. Rapport des travaux de la classe des sciences morales et politiques, par le C. Lévesque.

4. Rapport des travaux de la classe de littérature et beaux-arts, par le C. Dutheil.

5. Mémoire sur quelques phénomènes du vol et de la vue des oiseaux, par le C. Lacépède.

6. Notice historique sur la vie et les ouvrages du C. *Daubenton*, par le C. Cuvier.

7. Ariste et un jeune poète, ou entretien sur la comédie, par le C. Collin-Harleville.

8. Annonce d'un prix sur les sépultures, par le C. Camus.

9. Description de la pagode Chalembroh, fragment d'un voyage dans l'Inde, par le C. LESCALLIER.

10. Sur la bronchotomie ou section de la trachée artère, par le C. PELLETAN.

11. Mémoire sur la constitution de la république de Sparte, par le C. LÉVESQUE.

12. Une scène du *Valet de deux Maîtres*, comédie, par le C. FRANÇOIS *(de Neufchâteau)*.

L'Institut national avoit, en l'an 6, proposé pour prix de MATHÉMATIQUES, le sujet suivant :

Déterminer par un grand nombre d'observations, les meilleures et les plus modernes qu'on pourra se procurer, les époques de la longitude moyenne, de l'apogée et du nœud ascendant de la lune.

Deux pièces seulement ont été envoyées au concours ; mais la question y est traitée d'une manière si complète et si satisfaisante, les auteurs, non contens de remplir les conditions du programme, se sont livrés, sur les mouvemens de la lune, à des recherches si pénibles et si intéressantes, que l'Institut, considérant d'ailleurs l'importance du sujet pour l'astronomie et la navigation, a cru devoir doubler le prix annoncé, et le partager également entre deux pièces enregistrées sous les numéros 1 et 2, portant pour épigraphe :

N.° 1. *C'est une chose admirable que l'accord des observations avec la théorie de la pesanteur universelle.*

N.° 2. *Et si.... mea fama in obscuro sit, nobi-*

litate ac magnitudine eorum, qui nomini officient meo, me consoler. (Livius, *in Proemio*).

L'auteur de la première est le C. BOUVARD, astronome adjoint du bureau des longitudes.

L'auteur de la seconde est M. Jean-Tobie BURG, astronome adjoint de l'observatoire de l'université de Vienne.

La même classe avoit proposé pour la seconde fois, en l'an 6, pour sujet du prix que l'Institut devoit décerner dans l'assemblée publique de germinal de l'an 8, la comparaison anatomique du foie dans les diverses classes d'animaux.

Aucun mémoire ne lui étant parvenu sur ce sujet, la classe a cru devoir le retirer pour proposer la question suivante :

Déterminer, par des observations et des expériences anatomiques et chymiques, quels sont les phénomènes de l'engourdissement que certains animaux, tels que les marmottes, les loirs, etc., éprouvent pendant l'hiver, sous le rapport de la circulation du sang, de la respiration et de l'irritabilité : rechercher quelles sont les causes de ce sommeil, et pourquoi il est propre à ces animaux.

Les concurrens sont invités à rechercher surtout quelles différences ces animaux présentent dans leur état léthargique d'avec leur état ordinaire, à l'égard de la fréquence du pouls, du degré de la chaleur du sang, de la fréquence des respirations, de la quantité d'oxygène consommée dans un temps donné, et de l'excitabilité par le galvanisme. Ils examineront aussi les différences anatomiques qui distinguent

ces animaux de ceux qui ne sont point sujets à l'engourdissement pendant l'hiver, et ils rechercheront si ces différences sont suffisantes pour expliquer les phénomènes de cet engourdissement.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur d'un kilogramme.

Comme les expériences relatives à cette question ne peuvent se faire que pendant l'hiver, les mémoires seront reçus jusqu'au 15 messidor an 10: ce terme est de rigueur.

L'Institut proclamera la pièce qui aura remporté le prix dans son assemblée publique du 15 vendémiaire an 11.

La même classe avoit proposé en l'an 6, pour sujet d'un des prix que l'Institut devoit décerner dans l'assemblée publique de germinal de l'an 8, la question suivante:

Rechercher, par des expériences exactes, quelle est l'influence de l'air atmosphérique, de la lumière, de l'eau et de la terre dans la végétation.

Quoiqu'il n'ait été envoyé au concours dernier aucun mémoire sur cette question intéressante, on a cru devoir la proposer de nouveau; mais comme les différens travaux nécessaires pour la résoudre complètement exigent beaucoup d'expériences et de temps, et qu'il est difficile de croire qu'on puisse obtenir des concurrens, pendant le nouveau délai accordé, tous les éclaircissemens qu'on pourroit desirer:

La classe a arrêté que si, dans le concours qu'elle ouvre pour la seconde fois, elle ne recevoit pas de mémoires

mémoires où la question fût traitée dans toute son étendue, elle accordera le prix à celui qui contiendra seulement une suite d'expériences, de faits et d'observations qui paroîtront les plus propres à augmenter les connoissances déja acquises sur quelques parties du problême proposé.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur d'un kilogramme.

Il sera distribué dans la séance publique du 15 messidor an 10.

Les mémoires seront remis avant le premier nivôse de l'an 10 : ce terme est de rigueur.

La classe propose encore un troisième prix sur cette question :

Quels sont les caractères qui distinguent, dans les matières végétales et animales, celles qui servent de ferment, de celles auxquelles elles font subir la fermentation ?

Le prix sera une médaille d'or de la valeur d'un kilogramme.

Il sera distribué dans la séance publique du 15 germinal an 10.

Les mémoires seront remis avant le premier nivôse de la même année : ce terme est de rigueur.

Classe de Littérature et Beaux-Arts.

Prix de musique et de déclamation.

Analyser les rapports qui existent entre la musique et la déclamation ;

Déterminer les moyens d'appliquer la déclamation à la musique, sans nuire à la mélodie.

Le prix sera d'une médaille d'or du poids de cinq hectogrammes.

Il sera distribué dans la séance publique du 15 nivôse de l'an 10.

Les mémoires seront écrits en françois, et remis avant le premier vendémiaire de la même année. Ce terme est de rigueur.

Rapport contenant le programme d'un prix sur les sépultures.

L'importance des institutions funéraires ne pouvoit échapper ni aux philosophes qui font leur étude constante de la morale, ni aux savans qui vivent habituellement avec les peuples anciens chez lesquels elles furent en si grande considération, ni aux hommes d'état qui consacrent leurs veilles à rechercher les moyens les plus propres à rendre les peuples heureux, en les portant à la vertu. Il devoit s'élever de leur part un mouvement unanime pour réclamer le triste, mais saint usage des pompes funèbres, aussitôt que le règne de la terreur commenceroit à s'anéantir.

Dès les premiers jours de l'an V, à la séance publique du 1.er vendémiaire, un des associés de l'Institut (le C. Le Gouvé) se plaignit librement, comme il convient aux hommes de lettres, de l'indifférence qui laissoit le corps d'un père, d'un parent, d'un ami, d'un citoyen, sortir seul de la maison où il avoit vécu entouré de ses enfans, de

ses amis; de l'apathie qui livroit ce que l'on avoit possédé de plus cher à des hommes pour lesquels ces restes précieux n'étoient qu'un importun fardeau qu'ils se hâtoient de précipiter dans un hideux réceptacle. L'opinion publique avoit recueilli ces plaintes; mais des paroles ne suffisoient pas pour déterminer les actions d'un peuple chez lequel le sentiment habituel de la peur étoit devenu l'impression dominante. Il falloit des exemples, et les membres de l'Institut le donnèrent, lorsque, le 13 brumaire de l'an 7, un grand nombre d'entr'eux se réunit pour honorer la sépulture de leur confrère le C. de Wailly.

Cette première cérémonie n'avoit été, en quelque sorte, que l'effet d'un mouvement spontané, alors l'Institut fut singulièrement frappé de deux objets: les sentimens qu'elle réveilla parmi le peuple qui en étoit le témoin, l'état indécent du lieu où les morts étoient déposés. Il chargea une commission de l'examen de ce qu'il y auroit soit à faire relativement à ses membres, soit à demander au gouvernement relativement aux dépôts communs. La commission présenta, sur ce double sujet, deux rapports lus à la même séance du 5 frimaire an 7. Dans le premier, elle se contenta de proposer des mesures personnelles aux membres de l'Institut, parce que, comme elle le dit elle-même, les institutions républicaines devant émaner de la puissance législative, le respect de l'Institut pour cette puissance ne lui permettoit pas d'anticiper sur ses conceptions. Dans le second rapport, la commission proposa à l'Institut de faire connoître au gouvernement l'état révol-

tant des lieux où les corps des citoyens étoient déposés, et de l'avertir que les premiers principes de la morale, de la médecine et de la science sociale, demandoient la plus prompte réforme de l'état dans lequel sont les inhumations. Ces deux rapports ont été adoptés par l'Institut; le second a été envoyé aussitôt au gouvernement (1).

Le rapporteur de la commission fut le C. Baudin. Un an étoit à peine écoulé que ses funérailles donnèrent la preuve triste, mais frappante, de l'importance des solennités que l'Institut avoit établies pour la sépulture de ses membres. On vit quel prix attendoit la vertu, la sagesse, la prudence, lorsqu'un long et grave cortége de membres de l'Institut, de représentans du peuple, de citoyens de toutes les classes, accompagna, le visage baigné de larmes, les restes chers à la patrie d'un homme trop tôt enlevé au bonheur de la république. Nous avons encore été témoins d'un spectacle aussi touchant aux funérailles ordonnées par le Muséum d'histoire naturelle pour le vénérable Daubenton. L'Institut, suivant toujours ses mêmes vues, avoit proposé en l'an 7, pour sujet des grands prix d'architecture, un *Elysée* ou *Cimetière public*. L'émulation de plusieurs élèves a produit des succès : deux ont mérité la couronne, le C. Gasse et le C. Grandjean; elle leur a été donnée le 15 vendémiaire dernier. Ainsi, ce n'est plus seulement le sentiment, la rai-

(1) L'un et l'autre sont imprimés dans le second volume des *Mémoires de la classe des sciences morales et politiques.*

son, l'autorité de l'exemple, c'est l'expérience récemment faite parmi nous qui démontre l'utilité des institutions funéraires.

Il appartient au gouvernement de les déterminer pour la république entière. Avant de se décider, il interroge les citoyens sensibles et instruits; il leur demande leurs lumières, et il promet une récompense honorable à celui que l'Institut déclarera avoir atteint le but, ou en avoir approché le plus près.

Tel est l'objet de la lettre que le ministre de l'intérieur a écrite à l'Institut le 5 ventôse dernier. Après avoir rappelé l'importance des pompes funéraires, l'oubli où elles étoient tombées parmi nous, l'indécence des sépultures, le cri public qui s'élève contre ce vide dans nos institutions, et la nécessité de satisfaire au vœu de la société, le ministre charge l'Institut, au nom du gouvernement, de proposer pour sujet d'un prix la question suivante : *Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles, et le réglement à adopter pour le lieu de la sépulture?* Il le charge également d'annoncer qu'une médaille de cinq hectogrammes d'or sera accordée à celui qui, au jugement de l'Institut, sera déclaré avoir le mieux traité cette importante question.

L'Institut invite donc les citoyens à lui adresser leurs mémoires avant le 1.er fructidor prochain, afin que le prix puisse être proclamé dans la séance publique du 15 vendémiaire an 9.

Les auteurs voudront bien faire attention aux différents points compris dans la question proposée par le gouvernement. Ce sont d'abord les cérémonies

à faire pour les funérailles, ce qui se rapporte à tous les détails qui suivent le trépas, tels que peuvent être l'exposition du corps, la proclamation du décès, l'invitation et le rassemblement des personnes qui accompagneront le mort, la manière dont il sera transporté d'un lieu à un autre. La seconde partie de la question, savoir, le réglement à adopter pour les lieux de sépulture, comprend le choix et l'indication, soit des locaux où les corps pourroient être déposés momentanément pour être transportés ensuite dans des lieux que leur destination et l'étendue qui leur est nécessaire obligeroient à porter plus loin des habitations, soit des locaux destinés à être la dernière demeure des défunts. La manière dont ces locaux doivent être disposés pour ne pas nuire à la salubrité des habitations voisines, celle dont ils doivent être décorés pour atteindre une partie du but moral que les institutions funéraires se proposent, font partie des objets que l'on aura à examiner.

Le sujet proposé doit être traité d'une manière générale qui puisse s'appliquer sur tous les points de la république.

Les cérémonies funéraires n'étant considérées que relativement à un acte civil, il ne doit y être introduit aucune forme qui appartienne à un culte quelconque.

Les auteurs se conformeront aux loix générales de l'Institut sur l'envoi des mémoires qui concourent aux prix. Elles consistent dans les articles suivans :

Les mémoires seront écrits en françois; ils seront

remis au secrétariat, ou adressés au ministre de l'intérieur pour l'Institut. Quelle que soit la voie que l'on préfère, il faut que les mémoires parviennent à l'Institut avant le 1.er fructidor prochain. Si le mémoire est remis directement au secrétariat, il en sera délivré un récépissé. Dans le cas où le mémoire ainsi remis obtiendroit le prix, la médaille ne sera délivrée que sur la représentation du récépissé.

Les auteurs n'écriront pas leur nom sur leurs mémoires, et ils ne le feront pas connoître avant le jugement; ils mettront sur leurs mémoires une devise ou épigraphe qu'ils répéteront sur un bulletin cacheté, dans l'intérieur duquel leur nom sera écrit. Le billet attaché au mémoire qui obtiendra le prix sera le seul ouvert.

Fait en commission, le 26 ventôse an 8.

Signé, LEGRAND, MONGEZ, CELS, VINCENT, NAIGEON, LAPLACE; CAMUS, *rapporteur*.

Nominations.

L'Institut national, dans la séance générale du 5 de ce mois, a fait les trois élections suivantes :

Le C. OLIVIER a été élu membre résidant de la section d'anatomie et zoologie, classe des sciences physiques et mathématiques : ses concurrens étoient les CC. PINEL et BRONGNIARD. Le C. CARNOT, membre résidant de la section des arts mécaniques, même classe : il avoit pour concurrens les CC. SANÉE

et FORFAIT; enfin, le C. DEGERANDO, de Strasbourg, associé non résidant, de la classe des sciences morales et politiques, section de l'analyse des sensations et des idées : les deux autres candidats étoient les CC. PRÉVOT et *Ant.* LASALLE.

La même classe avoit présenté pour une place d'associé de la section de science sociale et législation, les CC. MASSA, LANJUINAIS et HENRION; mais le C. Lanjuinais venant d'être nommé membre du sénat conservateur, ce qui entraîne la cessation de son domicile dans les départemens, l'Institut a arrêté que cette liste seroit renvoyée à la classe pour être complétée.

NOTICE des travaux de la classe de littérature et beaux-arts, durant le second trimestre de l'an 8; par le C. LA PORTE DU THEIL.

Le mérite des travaux dont la classe de littérature et beaux-arts s'est occupée durant ce dernier trimestre, va se montrer de soi-même : si, pour y donner du relief, il eût été besoin d'un habile interprète, la classe n'eût pas, comme elle a fait, choisi cette fois le plus foible.

Six mémoires, tous considérables, se sont trouvés former un cours d'Histoire orientale presque complet.

I Continuant à nous montrer l'influence que jadis les peuples du Midi et de l'Orient exercèrent sur

l'Occident, le C. Dupuis nous a fait connoître la véritable origine de ces peuplades nombreuses, si célèbres parmi les Grecs, sous le nom de Cariens, de Lélèges, de Crétois. Sorties des contrées voisines de l'Euphrate, du golfe Persique, de la Babylonie, de l'Assyrie, elles s'étoient avancées jusques dans la Phénicie, d'où, à l'aide de la navigation, elles avoient porté jusques dans les contrées les plus reculées de l'Europe, la religion, les mœurs, les modes caractéristiques de leur premier pays. Par une multitude de faits bien constatés, le C. Dupuis a disculpé de mensonge nombre d'auteurs anciens, surtout les pères de l'histoire et de la géographie, Hérodote et Strabon.

II. Descendant un peu plus bas dans l'ordre des temps, le C. Mongez, en un second et dernier mémoire sur les costumes des Perses, nous a exposé tous les changemens que ces costumes subirent sous le règne des Arsacides et des Sassanides. Ardeschir fut le chef de cette dernière dynastie. Ce sont les monumens de sa victoire qu'offrent aux yeux du voyageur les imposantes ruines de Naschi-Roustam et de Tchéhelminar. Par une comparaison suivie des costumes des Perses en tous les âges, le C. Mongez achève de constater ce fait intéressant. Et sa méthode le conduit encore à reconnoître évidemment ce qu'aucun antiquaire n'avoit reconnu; nous voulons dire, la représentation d'un prince Sassanide, sur le beau cristal gravé qui, du trésor de Saint-Denis, a passé au cabinet des antiques de la bibliotheque nationale.

III. Les Sassanides, vaincus par les Arabes mahométans, cèdent leur trône aux khalyfes. Sous l'empire

de ceux-ci les sciences, exilées d'Europe, sont accueillies en Asie, et bientôt après ramenées en Occident par les Arabes. Tout le monde le sait. Mais, savons-nous précisément ce que les sciences perdirent ou conservèrent dans leur retraite chez les Arabes; ce qu'elles peuvent y avoir laissé comme en dépôt à l'époque de leur retour; et ce qu'elles y retrouveroient encore, si on y recherchoit avec soin les restes éparpillés de leur antique trésor? non. Fréquemment on nous parle d'ouvrages nombreux, traduits jadis en langues orientales d'après des originaux grecs, aujourd'hui très-altérés ou totalement anéantis. Ces traductions pourroient, nous dit-on, réparer bien des pertes. Avant d'embrasser trop étroitement cet espoir, il convient, et très-fort, de connoître au juste le degré de confiance que de pareilles traductions peuvent mériter; il faut donc en étudier l'histoire. En ne nous annonçant sur cette matière que de simples aperçus, le C. CAMUS nous a semblé avoir déja presque fixé deux points importans de critique.

Premièrement, les auteurs grecs qui ont attiré l'attention des Orientaux, ont été traduits, d'abord du grec en syriaque; ensuite du syriaque, et peut-être aussi quelquefois, mais rarement, du grec en arabe; puis de l'arabe en hébreu; enfin de l'hébreu en latin.

Secondement, toutes ces traductions sont défectueuses : plusieurs causes les ont rendues telles.

IV. A ces observations, appuyées de preuves et de citations, le C. CAMUS a joint une notice parallèle de sept traductions manuscrites de l'ouvrage d'Aristote

sur les animaux, faites en latin d'après des versions plus anciennes en langues arabe et hébraïque. Cette notice va se trouver insérée dans un nouveau volume des notices des manuscrits de la bibliothèque nationale. Le cinquième volume a été publié il n'y a que peu de mois; le sixième ne tardera guères à paroître.

V. Le C. LANGLÈS s'est occupé des nilomètres. Recueillant, mais non sans une juste critique, tout ce que les auteurs arabes nous disent sur l'ancienneté, la forme et la place des premiers nilomètres connus en Ægypte, il suit pas à pas tous ces auteurs depuis le pays d'Alouyah, supérieur aux cataractes, et frontière de la Nubie, où ils placent les plus anciens nilomètres, jusques dans la basse Ægypte. A partir de l'île d'Eléphantine, en descendant le fleuve, il trouve 15 nilomètres différens; il nous les a décrits tous sans exception, mais d'une manière plus ou moins étendue.

VI. Prodigue de son bien, le C. LANGLÈS m'a sacrifié la traduction d'un morceau très-considérable de l'ouvrage anecdote d'Al-Maqrizy, concernant l'hospice appelé *Bimaristan*, l'un des plus somptueux édifices d'architecture arabe qui se voient au grand Caire. A ce morceau j'ai réuni un grand nombre de particularités relatives *aux règnes des Fathymites*, et des *Boharites*.

VII. Dans un autre mémoire fort étendu, j'ai essayé de tracer l'histoire complète de toutes les révolutions physiques et civiles qui, depuis la naissance de l'histoire jusqu'à ces derniers siècles, ont pu chan-

ger la face des lieux ; en général dans la Cilicie, en particulier sur les côtes qui bordent le golfe d'Issus, et spécialement à l'endroit où est située la ville moderne d'Alexandrette.

Ainsi, quant à la partie purement littéraire, durant ce trimestre, la classe de littérature et beaux-arts a bien payé son tribut, au philosophe qui recherche dans la véritable origine des peuples la cause des habitudes morales dont il peut s'étonner ; à l'amateur des arts qui attend des notions certaines sur des costumes, jusques à cette heure insuffisamment étudiés ; au savant qui, ardent à récupérer les portions détachées de son domaine, mais économe de son temps, ne veut redemander son bien qu'à ceux qui, en effet, le lui retiennent ; à l'historien qui, faute de particularités, n'a pu encore parler qu'en masse des khalifes ægyptiens ; enfin au voyageur futur, à qui tant de relations déja publiées n'ont pas à beaucoup près préparé tous les renseignemens nécessaires pour bien guider son avide curiosité.

VIII. Le public connoît déja dans quel esprit est rédigé le nouveau commentaire sur Molière, qu'il va devoir au C. Cailhava. Durant le trimestre dernier, l'auteur nous a plus d'une fois prouvé avec quelle rapidité cet utile et intéressant travail s'approche de son terme.

IX. Familier avec la langue espagnole, le C. Cailhava nous a fait connnoître tous les détails de la représentation théatrale, donnée à Barcelone, pour célébrer un brillant exploit des Français. De tout temps l'Espagne a chéri l'héroïsme ; il est sa passion. Mais

fière, et même un peu personnelle, elle n'accueille qu'avec réserve les héros étrangers. Aujourd'hui, chez elle, on ne parle que des nôtres.

Informée de la découverte nouvelle de plusieurs monumens d'antiquité, la classe, sur le champ, s'est occupée de fixer le degré d'attention dont ils seroient dignes.

X. D'après le rapport détaillé du C. AMEILHON, elle a pensé que le résultat des fouilles déja faites dans la plaine d'Isernore, département de l'Ain, n'étoit pas sans importance, et que, en des temps favorables, le gouvernement croira peut-être devoir en encourager la poursuite.

XI. On a trouvé à Montpellier un sarcophage remarquable. Le C. Chaptal ayant reçu le dessin exact de ce monument funéraire et des divers objets qu'il contenoit, l'a transmis à la classe. Le rapport du C. MONGEZ constate que les arcophage doit être celui de quelque personnage romain considérable, établi dans les Gaules postérieurement au règne de Domitien.

XII. Depuis peu, dans les fouilles qui se font au jardin du Luxembourg, il avoit été découvert des restes d'anciennes constructions. Le C. CHALGRIN a prouvé que ce devoient être les débris des dépendances de l'ancien château de Vauvert, aujourd'hui Vanve. Bâti par le roi Robert vers l'an 1025, concédé aux Chartreux par Saint-Louis en 1257, ce château avoit disparu dès l'an 1324. Marie de Médicis, en 1613, acheta par échange cette portion de terrain, et la fit convertir en jardin.

D'autres lectures étoient préparées; nous avons dû les différer et céder la parole à des étrangers; il nous en ont bien récompensés.

XIII. Lorsque le C. Le Grand, architecte, nous a lu l'introduction de son ouvrage sur l'architecture, la classe n'a pu être que charmée en voyant un artiste, si avantageusement connu par ses conceptions en son art, écrire et parler sur ce même art, pour ainsi dire, en littérateur consommé.

XIV. Le C. Esménard nous a lu les deux premiers chants de son poème sur la navigation. Sur un sujet si riche et si neuf, l'exécution d'un plan simple, mais très-vaste, naturellement eût dû présenter de nombreux obstacles; mais l'auteur n'en connoît point. Préceptes heureusement exprimés, descriptions brillantes, fictions nobles, style plein d'images et de pensées, cependant pur et correct, beautés du genre didactique, majesté de l'épopée; le poème sur la navigation sembleroit presque destiné à tout réunir. Le seul narré de l'invention des voiles par Dédale, et l'épisode de l'ombre de Didon apparoissant à Scipion au milieu de Carthage embrâsée, annonceroient dans le C. Esménard un poète de la plus haute espérance.

XV. Par des *réflexions sur le talent de Préville*, inévitablement le C. Molé devoit augmenter nos regrets. Mais à nourrir ses regrets on trouve souvent du charme. Et puis, ce qui expose si bien la grandeur de notre perte apprendra bientôt à nous en dédommager. Celui qui devint parfait sans avoir pris de modèle, est le seul modèle que désormais il faut

prendre. En terminant ses réflexions, le C. Molé félicite l'art de la déclamation, de l'honneur qui lui a été décerné de nos jours ; mais ce triomphe insigne il le rapporte exclusivement au talent supérieur, à la moralité parfaite de son incomparable ami. Chose remarquable; le C. Molé ignore encore que pour remporter la victoire c'étoit bien assez de lui-même.

Quand il doit parler des productions de nos artistes, l'interprète de la classe ne peut s'égarer ; l'acclamation publique l'a précédé, il n'est plus qu'un écho. Soyons heureux d'avoir à dire:

XVI. C'est durant ce trimestre que, dans la salle du Laocoon, le C. DE JOUX a décoré les pendentifs, de ces beaux bas-reliefs qui représentent la France accompagnée de la victoire, et Minerve distribuant des couronnes aux génies ; figures plus grandes que nature :

XVII. C'est durant ce trimestre que le public a pu connoître l'Hercule sauveur d'Alceste, les Grâces, et la Cléopâtre du C. REGNAULT, du maître dont les leçons nous ont formé le peintre du *Proscrit:*

XIII. Enfin c'est de ce trimestre que dans l'histoire de l'art, pour l'honneur éternel de la France, on datera l'exposition du tableau des SABINES.

Venons à nos poètes.

XIX. Au seul nom de l'Ode, l'orgueil de la langue française s'inquiète. Laissons, puisqu'enfin il le faut, laissons pour jamais à Pindare l'avantage inoui que le plus mélodieux idiôme donnoit à ses vers qui, toutefois, ne se hasardèrent jamais sans être soutenus des

sons harmonieux de la lyre; mais disputons-lui, toujours et hardiment, la palme dans le choix, dans l'utilité, dans la vérité des sujets : et, puisqu'il est des poètes français qui, respirant l'amour d'une sage liberté, la haine du vice, le dévouement à la patrie, le respect pour les grands hommes, savent aussi dans leurs vers imprimer à la saine raison, à la morale la plus pure, les mouvemens vifs et variés d'une ardente sensibilité, animons-les fortement à composer des odes. Lorsque le C. Le Grand de Laleu publiera celles qu'il nous a lues, et qui roulent, la première sur l'anniversaire de la fondation de la république, la seconde sur la translation du corps de Jean-Jacques Rousseau au Panthéon, la troisième et dernière sur le dévouement de Henri Simonneau, maire de la commune d'Estampes, on jugera si ces trois pièces ne sont pas en effet marquées d'un bien beau caractère.

XX. L'auteur de Paméla avoit puisé dans Goldoni les sujets de plusieurs comédies, et entr'autres celui du *Valet des deux Maîtres*, pièce en cinq actes et en vers, reçue au théâtre français le 15 août 1793. Mais peu de temps après, l'auteur et les acteurs furent emprisonnés. Les manuscrits du C. François de Neuf-Chateau furent jetés au feu. La comédie entière du *Valet des deux Maîtres* a donc été perdue; on n'en a conservé par hasard qu'une scène, qui sera lue à la fin de cette séance.

XXI. Ne taisons point qu'il a fait présent à la classe des deux premiers volumes d'une collection intitulée, le Conservateur, ou Recueil de morceaux inédits,

inédits, d'histoire, de politique, de littérature et de philosophie. Puisque le choix des morceaux insérés dans ces deux premiers volumes dépose en faveur du goût de l'éditeur; puisque son épître dédicatoire aux mânes de ses trois amis Bexon, Thouret et du Paty, décèle toute la bonté de son cœur; nous lui déclarons que son premier présent irrite le desir d'en recevoir encore de pareils.

XXII. Quand on est du petit nombre des heureux favoris d'une muse, certes il y a quelque générosité à donner des leçons, capables d'amener rapidement auprès d'elle de jeunes et dangereux rivaux. Nous ne saurions indiquer d'une manière plus juste, l'objet et l'immanquable effet d'une pièce de vers que le C. COLLIN D'HARLEVILLE a intitulée *Ariste et un jeune poète*, ou *Entretien sur la comédie.* Lui-même en va faire ici la lecture; plus d'un ami des jeunes poètes leur dira: « En prenant ses conseils, prenez, si vous « pouvez, et son ame et son cœur. »

XXIII. Enfin la classe, durant ce trimestre, a entendu, non sans le plus vif plaisir, un nouveau fragment de la galerie du XVIII.me siècle. Dans ce morceau, qu'on peut dire singulièrement saillant, le C. DUMOUSTIER représente l'état où la France se trouvoit à la mort de Louis XIV, et au commencement de la régence. Parcourant d'un pas rapide cette immense galerie idéale, sa pensée ne laisse échapper l'image d'aucun de ces hommes si célèbres, que l'on n'apprécie pas toujours à leur juste valeur. Sans prévention, sans flatterie, il leur départ à chacun l'éloge ou le blâme qu'ils ont réellement mérité;

et dans cette distribution il exerce le tact le plus fin. Sous sa plume, souvent deux mots peignent l'homme tout entier, et une seule épithète en dit autant que l'histoire. On voit qu'il aime surtout à rendre justice aux généraux habiles, dont les talens donnèrent tant d'éclat au long règne du prince, qu'il nous montre ici terminant sa carrière. En les louant avec autant de libéralité que de grâces, le C. Dumoustier ne fait qu'acquitter la dette nationale. De pareilles louanges sont bien légitimes; ajoutons qu'elles ne sont pas moins adroites. Combien n'en serez-vous pas flattés, ô vous tous qui depuis cinq années avez élevé si haut la gloire de nos armes, guerriers, immortel honneur de ma patrie! Vanter tout ce qu'ont fait de beau vos illustres devanciers, c'est vous dire: Voyez quels exploits vous avez effacés.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ÆGYPTE.

Le C. H. I. Redouté a rapporté de la Haute-Ægypte de nombreux dessins de bas-reliefs qui recouvrent les monumens. Voici la liste que nous nous en sommes procurée.

Ile de Philé. Un tableau en bas-relief, colorié, placé à la partie latérale et intérieure à droite en entrant dans le temple; il est composé de trois figures, dont une debout faisant une offrande; des chapiteaux du même temple avec leurs couleurs.

Ile d'Eléphantine. Un bas-relief occupant le côté gauche de la première salle du temple; il représente une châsse, portée sur un bateau qui repose sur un socle ; plusieurs figures dans le bateau sont en adoration devant cette châsse ; en face et au dehors du bateau est un prêtre qui fait une libation, brûle de l'encens, et adresse une offrande de divers alimens.

Koum-Ombas. Un bas-relief placé sur le revers de la première porte du petit temple qui avoisine le Nil, est composé de quatre figures, dont une debout faisant le sacrifice d'un serpent en présence d'Harpocrate, assis sur une tige de lotus.

Edfout. Un bas-relief placé sur la face intérieure du temple entre la corniche et le plafond; il est composé de plusieurs figures dans un bateau, l'une d'elles perce de sa lance un homme placé hors du bateau.

Le bas-relief qui se trouve au bas, et qui s'étend sur toute la largeur de la face, fait partie de la Néoménie dont la suite est dessinée par plusieurs autres personnes.

Esneh. Un bas-relief placé dans le premier entre-colonnement à droite en entrant ; il représente une figure assise portée par six hommes à têtes d'animaux ; au-dessus est un prêtre à genoux, adressant une offrande de quatre béliers ; au-dessous deux femmes portent sur un guéridon divers alimens.

Arment. Un bas-relief de la partie intérieure et latérale à gauche en entrant au temple; il représente trois figures, dont une allaite un enfant ; les deux

autres, placées derrière elle, lui présentent chacune une croix à anse.

Luxor. Dessin du colosse de granit placé à droite et en avant du môle; il est vu de trois côtés.

Karnak. Un bas-relief colorié, placé à l'extérieur et sur le côté droit de la construction de granit qui termine le grand palais; il représente en quatre tableaux, diverses cérémonies d'une initiation.

Un bas-relief sculpté sur la muraille de la gauche du couloir qui environne la construction de granit; il représente divers ornemens et meubles des Ægyptiens.

Un bas-relief représentant différentes figures hiéroglyphiques avec leurs couleurs; il est placé sur la face intérieure d'un des pilastres du dernier corps du bâtiment dépendant du palais.

Un bas-relief placé sur la face intérieure de la salle, à gauche du petit temple de Karnak; il est composé de plusieurs figures, dont une couchée sur un lit.

Tombeaux des rois de Thèbes, un bas-relief représentant une figure symbolique avec ses couleurs; elle est dans l'embrâsure de la porte d'une des grottes.

Medinet-Abou, un grand bas-relief avec ses couleurs, placé sur la muraille à gauche de la cour du palais; il représente le triomphe d'un héros Ægyptien; il est assis dans son char, et on amène devant lui des prisonniers liés trois à trois; quelques hommes sont occupés à compter les mains et les parties

génitales des hommes tués sur le champ de bataille.

Denderha, un grand bas-relief placé sur toute la gauche de l'intérieur du portique du temple ; il est composé de plusieurs tableaux de trois à quatre figures présentant des offrandes.

Enfin, environ soixante vases, dessinés d'après les bas-reliefs recueillis dans les différens monumens : plusieurs sont représentés avec leurs couleurs.

Le C. CARTEX, membre de la commission des sciences et arts, mais qui avoit précédé, dans la Haute-Ægypte, les deux commissions particulières des travaux desquelles nous rendons compte, a modelé en cire le zodiaque du temple de Dendera, réduit au tiers ; un chapiteau ou péristyle réduit à un vingtième, une petite copie du colosse de Memnon, et il a fait d'après nature un petit crocodile.

Le C. VILLOTEAU a fait, sur la musique tant ancienne que moderne en Ægypte, un travail destiné à faire un jour partie d'un ouvrage général sur l'origine, les développemens, les progrès, l'application et les effets de cet art chez tous les peuples, soit qu'il ait été associé au culte, ou admis dans les fêtes politiques, nationales ou particulières ; il se trouve distribué ainsi qu'il suit :

Recherches historiques sur la musique antique des Ægyptiens.

Observations sur les instrumens sculptés dans les temples, dans les tombeaux des rois, et dans les grottes des montagnes.

Explication des sistres antiques Ægyptiens, d'après les monumens de la haute Ægypte.

Réflexions sur les lyres de Mercure à 3 et à 4 cordes; sur celle de Terpandre, à 7; sur celle de Lycaon de Samos, à 8; et rapprochement de ces instrumens avec les harpes à 7, à 9, à 10, à 11 et à 13 cordes, que l'on voit sculptées dans les temples, dans les tombeaux des rois, et dans les grottes des montagnes.

Conséquences qui en résultent pour l'antiquité des progrès de l'art de la musique en Ægypte.

Invention du système de musique de Pythagore, du petit système et du système moyen des Grecs, restituée aux anciens Ægyptiens.

Rapprochemens entre la musique des Hébreux, et celle des Ægyptiens et des Grecs, tant anciens que modernes.

Comparaison des musiques arabe, grecque et arménienne, avec la musique d'Europe; différence des caractères de notes de chacune de ces musiques, leur forme et leur application dans la pratique.

Avantages ou inconvéniens qui en résultent pour les progrès ou la perfection de l'art.

Comparaison des instrumens anciens avec les instrumens modernes qui leur correspondent.

Description des différens instrumens du pays, leurs formes, leurs systèmes dans la manière dont ils sont accordés, l'usage qu'on en fait, et les effets qu'ils produisent.

Observations sur les musiques cophte, syrienne et juive.

Traduction d'un traité de musique arabe, en langue italienne et françoise, avec le texte.

Traduction des tableaux où le système de cette musique est comparé avec le système planétaire des Arabes.

Rapports et différences que présente ce système avec celui de Pythagore, conçu dans le même sens, suivant la description qu'en fait Nicomaque.

Traduction de plusieurs méthodes de musique grecque moderne, avec l'explication des propriétés et de l'application des caractères de cette musique.

Developpement et application de cette musique dans la pratique, démontrés par des exemples en caractères de musique grecque, traduits en caractères de musique européenne.

Chants religieux, nationaux ou particuliers.

Réflexions sur la mélodie et le rhythme de la musique arabe.

Examen des effets opposés de la musique ægyptienne et de la musique européenne, sur les Ægyptiens et les Européens.

Rapprochemens entre ce que nous rapporte l'histoire sur les danses des Corybantes; leurs pantomimes furieuses, soit dans les temples de Cybèle, soit aux procession faites en l'honneur de cette déesse, avec ce qui se pratique aujourd'hui dans les mosquées à la procession appelée Mahmat, pour la convocation des hadjis qui doivent faire le voyage de Mekke, et à la naissance de Mahomet.

Comparaison des danses en usage aujourd'hui en

Ægypte, et de celles des Grecs, des Phrygiens et des Gaditans, au temps des Romains.

Nous avons déja des renseignemens précis sur la constitution physique de la Basse-Ægypte; celle de la Haute-Ægypte, plus intéressante et beaucoup plus variée, est également connue depuis les voyages qui viennent d'y être faits : d'après les renseignemens que le C. Rozière, membre de la commission des sciences et arts, a adressés au général en chef, sur la mission dont il avoit été chargé, on voit que toute cette grande vallée a été parcourue et visitée avec soin depuis le Caire jusqu'au-delà de la première cataracte. Outre les faits intéressans qu'elle présente, soit pour la géologie, soit pour la minéralogie, elle offre aussi dans l'examen de sa constitution des observations propres à intéresser la curiosité de ceux qui cherchent à connoître l'histoire des arts des anciens Ægyptiens. Après avoir constaté la nature des matériaux des temples, des statues colossales, des obélisques, enfin des divers monumens que ce peuple étonnant nous a laissés, le C. Rozière est parvenu à reconnoître les lieux, souvent même les carrières d'où ces matériaux avoient été tirés.

Cette détermination fournit un moyen d'apprécier avec plus d'exactitude un des plus grands efforts que les Ægyptiens aient souvent eu à faire, et qui, malgré l'avancement de nos arts, nous offriroit encore actuellement beaucoup de difficultés, le transport des blocs immenses employés dans leurs monumens. Ces diverses carrières sont encore remplies de vestiges propres à fournir des conjectures assez

précises sur leur méthode d'exploitation : les environs de Syenne et de la cataracte, ont été surtout parcourus dans un grand détail; et les observations très-variées que ces lieux présentent sur les diverses branches de la minéralogie, ont été recueillies avec soin. Le Fayoum, le lac Caron (soupçonné d'être le même que le lac Mœris), et la portion voisine du désert de la Libye, ont aussi été visités. D'après des renseignemens obtenus des habitans du pays, des voyageurs modernes avoient annoncé l'existence de quelques carrières intéressantes au milieu du désert situé à l'est de Syenne (dans la montagne de Baram); les voyageurs anciens avoient désigné le même lieu comme l'emplacement de quelques mines métalliques, connues et exploitées par les anciens Ægyptiens.

Les CC. Rozière et Dupuis sont parvenus à constater par des observations précises la vérité de ces deux faits : des échantillons riches en minérais de plomb et de cuivre, ont été rapportés des exploitations anciennes; ils ont trouvé dans les environs plusieurs constructions en pierre, et ils ont vu aussi des débris de fourneaux.

La minéralogie de ces lieux est infiniment plus variée que celle de la Haute-Ægypte proprement dite; elle offre surtout des particularités remarquables par le gissement des minéraux. Le C. Rozière est occupé depuis longtemps à rédiger avec détail la description minéralogique de la Haute-Ægypte, en y joignant les renseignemens qui peuvent concerner soit les usages que les anciens Ægyptiens ont

faits des substances minérales que cette contrée contient, soit l'emploi actuel fait ou possible des mêmes matériaux; il se propose de faire connoître incessamment ce travail.

Lettre du général de division DUGUA, *membre de l'Institut d'Ægypte, commandant les provinces du Caire et de Gyzeh, au C.* DESGENETTES, *médecin en chef de l'armée, au Caire, le* 10 *pluviôse an* 8.

Vous m'avez paru desirer, citoyen, des détails sur les promenades instructives que j'ai faites avec les membres de la commission des arts dans les environs de cette ville, et dans la province de Gyzeh. Je vous en donnerai avec plaisir l'itinéraire; je vous indiquerai les travaux des savans et des artistes; mais pour les détails, il faut les obtenir d'eux-mêmes.

Nous sortîmes du Caire le 14 frimaire pour visiter le Mokatam et le Mont-Rouge. Les naturalistes ont observé les couches horizontales de pierres coquillères, de grès, d'argile qui se succèdent dans l'organisation du Mokatam; les fossiles, les crystallisations de gypse et de spath pesant, répandus entre ces différentes couches; les insectes et les reptiles qui habitent entre cette stérile montagne. Les géographes en ont déterminé la position relativement au Caire et aux pyramides.

Le Mont-Rouge n'a pas moins excité notre curio-

sité; c'est une réunion de montagnes de grès au milieu de rochers, et sur une base de pierre calcaire; elle a au moins une lieue et demie de tour. La main des hommes en tire depuis des siècles des blocs pour la construction des édifices, des meules, des mortiers, différens ustensiles, et dans les temps modernes des boulets de canon. On ne trouve plus, pour ainsi dire, sur cette masse noirâtre que des fragmens et des éclats; les géographes n'ont monté qu'avec beaucoup de peine sur les points les plus élevés, pour y prendre la suite de leurs triangles : les botanistes y ont trouvé quelques plantes intéressantes dans les gorges, entr'autres la rose de Jéricho et une petite oseille. Le vallon qui fait partie du désert qui mène à Birket-el-Hadjy est couvert de cailloux agatisés et de bois pétrifié. Nous revînmes le soir coucher au Caire.

Le C. GIRARD partit le 20 frimaire avec une bonne escorte, pour aller camper et coucher sur les ruines d'Héliopolis : nous l'y joignîmes le lendemain ; il avoit fait faire deux fouilles dans l'esplanade qui est au milieu des ruines ; la première, au pied de l'obélisque qui atteste seul l'existence de cette ville célèbre, la seconde a deux cents toises de distance. Ces fouilles nous ont démontré :

1.° Que le sol de cette esplanade avoit été exhaussé autrefois avec des décombres.

2.° Que l'obélisque avoit été placé au niveau de ces décombres.

3.° Que depuis cette époque le terrein de l'esplanade a été élevé d'environ six pieds par les dépôts

du Nil : observation qui se rapporte à celles faites auprès des colosses de Thèbes et dans l'île de Raoudah.

Le C. JACOTIN a levé le plan des ruines, et déterminé leur position géographique ; les CC. LANCRET et LEFÈVRE ont mesuré la hauteur de l'obélisque. Tout le monde a remarqué les restes d'un long mur d'enceinte en brique crue, qui a encore dans certains endroits cinquante pieds d'épaisseur : Héliopolis est une des anciennes villes d'Ægypte, où il reste le moins de traces de ses édifices. Nous rentrâmes au Caire le 21.

Les CC. NOUET, CHAMPY père et fils, DESCOTILS et plusieurs autres membres de la commission des sciences et arts, partirent du Caire le 24 frimaire pour les pyramides de Gyseh ; ils firent décombrer l'entrée de la grande pour la rendre plus facile ; je m'y rendis le lendemain avec les généraux Reynier, et Leclerc, les CC. Fourrier, Costaz, et beaucoup de curieux.

Nous y restâmes jusqu'à huit heures du matin du 26, pour donner le temps au C. Nouet de déterminer la direction d'une des faces, par rapport à la ligne nord et sud du monde. Le C. Coutelle observa la hauteur du mercure sur les différentes assises et au haut de ces monumens ; les grottes qui les environnent, les hiéroglyphes qui les couvrent, le sphinx, les différentes vues, et tout ce que ces masses présentent d'intéressant, a été décrit et dessiné par les CC. Dutertre et Conté.

Nous nous rendîmes le même jour à Sakkara,

où nous arrivâmes vers les deux heures. Un des puits qui servent d'entrée aux galeries, d'où l'on tire les momies d'oiseaux, étoit ouvert ; on y descendit ; on parcourut ces immenses souterrains, et on vit encore un nombre incalculable de pots de terre renfermant les restes des individus emplumés qui ont fait l'objet de la vénération des Ægyptiens. Nous parcourûmes la plaine des momies, terrein aride, couvert de cailloux, de débris de poterie et d'ossemens qui, sans comprendre les pyramides de Gyzeh, offrent un espace de dix lieues de circuit, consacré à servir de cimetière à la ville de Memphis.

Nous partîmes de Fakkara le 27 pour aller à une lieue de là visiter Metrhaine, où, d'après les renseignemens que j'avois pris, j'avois la certitude de retrouver les ruines de Memphis. En y arrivant, nous eûmes la conviction que nous étions sur le sol de cette ancienne capitale de l'Ægypte, par la quantité de blocs de granit, couverts d'hiéroglyphes et de figures qui se trouvent autour, et dans une esplanade environnée de monceaux de décombres qui ont trois lieues de circuit.

S'il nous étoit resté quelques doutes, ils se seroient évanouis à la vue des débris d'un des colosses qu'Hérodote dit avoir été élevés par Sésostris devant une des entrées du temple de Vulcain. Le poignet de ce colosse, que le C. Coutelle a fait enlever, annonce que la statue entière devoit avoir 45 pieds de haut.

Le C. Jacotin a relevé le plan de ces ruines et leur position géographique ; les artistes se sont em-

pressés de dessiner les morceaux de sculpture et les vues que ce site leur offroit ; et tout le monde revint au Caire, se promettant de faire de nouvelles promenades aussitôt que l'occasion s'en présenteroit.

Pendant les quatre jours que dura cette dernière, nous ne vîmes point d'Arabes ; mais au moment où j'arrivois aux pyramides de Giseh, les habitans des villages de Chabramint et de Zahoueh vinrent se plaindre qu'une cinquantaine d'Arabes Ennadis voloient et emmenoient leurs moutons et leurs bœufs. J'ordonnai à l'adjudant-général Boyer de les poursuivre avec dix hussards, mes dix Mamelouks et quelques officiers qui se joignirent à eux ; ils rattrapèrent les Arabes au bout d'une heure et demie : ceux-ci aimèrnet mieux abandonner leur proie que de se battre ; les habitans ramenèrent tout ce qui leur avoit été volé. Je vous salue,

Signé, C. E. J. Dugua.

Suède.

L'été dernier le chevalier d'Ohsson a quitté Constantinople pour retourner en Suède. Il se proposoit de faire à Vienne un séjour assez long pour y continuer et achever son *Tableau de l'empire Ottoman*. Il destine sa belle collection de manuscrits à la bibliothèque de l'université d'Upsal.

THÉATRES.

Théatre François de la République.

Pinto, comédie historique en cinq actes et en prose.

Cet ouvrage du C. *Mercier*, étoit attendu avec impatience; il a été joué le premier germinal an 8, et n'a pas eu tout le succès que les amis de l'auteur, fait par ses talens pour inspirer un vif intérêt, en avoient espéré. Des coupures et des corrections en ont pressé davantage l'action, et les représentations se continuent.

Un sujet aussi important que celui de *la révolution de Portugal*, traité dans le genre comique, étoit assurément pour nous une nouveauté singulière : cependant *Shackespeare* et *Schiller* ont montré qu'on peut tirer un grand parti de cette manière de traiter une action dramatique. L'auteur n'a employé aucun incident tragique; il a conservé partout le ton familier, et il s'est privé par là de quelques moyens puissants de fixer l'attention et d'exciter l'intérêt.

Voici l'analyse de la pièce. *Vasconcellos*, secrétaire d'état, gouverne le Portugal sous le nom de la vice-reine. Ses exactions y ont fait détester la domination espagnole; l'esprit de révolte est dans

toutes les têtes. La noblesse n'ayant besoin que d'un chef, a choisi le duc de *Bragance ; Pinto*, son secrétaire, a conçu ce projet, et pour le mettre à exécution, a prétexté une partie de chasse pour indiquer un rendez-vous à tous les conjurés. Le duc résiste longtemps aux sollicitations de son épouse, de Pinto, et à celles de tous les chefs de la conjuration ; il se détermine cependant à les seconder : mais une circonstance les contrarie. L'amiral *don Lopes* a reçu ordre de sa cour de partir le lendemain de Lisbonne pour Madrid, et d'y amener le duc de Bragance. Pinto qui connoît la passion de l'amiral pour la duchesse, engage celle-ci à se servir de l'ascendant qu'elle a sur lui pour retarder le départ ; elle y parvient en ayant l'air de lui donner quelques espérances. M.e *d'Ormar*, maîtresse de Pinto, d'un caractère léger et inconsidéré, vient ajouter par sa présence au trouble qui accompagne toujours l'exécution d'un grand projet. Pinto vient annoncer l'arrivée de son maître, déguisé en marinier ; il voit M.e d'Ormar, lui cherche querelle sur la légéreté de sa conduise, et finit par l'envoyer l'attendre dans le parc. Le duc entre ; Pinto va avertir la duchesse ; l'amiral s'introduit par la fenêtre dans l'appartement de la duchesse de Bragance, prend le duc pour un valet, veut le séduire à force d'or, mais le duc met l'épée à la main : la duchesse accourt, appelle Pinto qui emmène le duc, et livre l'amiral aux soldats de la vice-reine, qui venoient pour arrêter le duc. La vice-reine fait demander la duchesse ; elle vient de fuir avec son époux. Pinto se rappelle M.e d'Ormar qui l'attend

l'attend au parc, et la fait mettre dans le lit de la duchesse qu'il dit malade. Les conjurés se rassemblent, l'alarme se répand un moment parmi eux, ils se croient perdus ; Pinto paroît, et les rassure. Un coup de pistolet tiré par la fenêtre à minuit doit être le signal : cette heure, si lente et si impatiemment attendue, sonne; Pinto donne le signal : chacun s'arme et court à son poste ; la vice-reine et ses courtisans sont d'abord foiblement alarmés, ils ne peuvent croire à la possibilité d'une révolution ; la vice-reine en acquiert la triste conviction, et se retire. Le duc de Bragance et Pinto, à la tête des conjurés, s'emparent de la citadelle, et deviennent maîtres de Lisbonne. Vasconcellos qui s'est caché dans une armoire, se sauve en tirant sur les conjurés deux coups de pistolets qui ne blessent personne, et, pour ne pas troubler la joie d'une si belle victoire en répandant du sang, on le laisse aller.

Quelques épisodes remplissent plusieurs actes de cette pièce ; une partie du quatrième est consacrée aux frayeurs d'un jeune Portugais, fanfaron et poltron, engagé malgré lui dans la conspiration. Le troisième est le mieux conçu de tous.

Le rôle de Pinto, absolument neuf, et très-difficile à cause des transitions du caractère qui passe successivement de la gaieté à la force, a été joué avec la plus grande supériorité par le C. *Talma*.

LIVRES DIVERS.

SCIENCES.

BULLETIN DES SCIENCES, par la société Philomathique de Paris. Quatrième année.

Ce journal, composé de huit pages in-4.°, paroît dans la première décade de chaque mois.

Il est destiné à mettre au courant des découvertes faites dans les sciences, les personnes qui s'y intéressent. Il est composé d'extraits de mémoires lus dans les diverses sociétés savantes, ou imprimés dans les journaux étrangers, et accompagnés des planches nécessaires à l'intelligence des articles.

Les douze numéros qui forment chaque année, contiennent un grand nombre d'articles intéressans d'histoire naturelle, de physique, de chymie, et quelques-uns de mathématiques, d'anatomie, d'économie rurale, et de médecine. Ces derniers articles seroient plus multipliés, si la société n'apportoit dans le choix des extraits la plus scrupuleuse critique. Tout discours, toute théorie vague, sont exclus de ce journal, uniquement destiné à recueillir et publier promptement les faits nouveaux dans les sciences : les rédacteurs ne copient jamais aucun extrait déja imprimé. Les extraits insérés dans ce Bulletin, n'indiquent pas seulement les résultats, mais encore les principaux moyens employés pour y parvenir, lorsque ces moyens sont neufs. Les planches faites avec soin sont au moins au nombre de six par an.

C'est, sans doute, à cette sévérité dans le choix des articles, et à l'exclusion de tout ce qu'on nomme *remplissage*, que le Bulletin des Sciences doit l'ac-

cueil qu'il a reçu du public éclairé pendant les premières années de son existence.

Les objets relatifs à la rédaction de ce journal doivent être envoyés au C. *Alex.* BRONGNIART, professeur d'histoire naturelle aux écoles centrales, et l'un des rédacteurs, rue St.-Marc, n.° 14 à Paris.

Le prix de l'abonnement à ce journal, envoyé franc de port, est de six francs pour une année; l'année commence en germinal.

On souscrit, à Paris, chez FUCHS, *libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny. A Hambourg, chez* Auguste CAMPE, *libraire. A Francfort sur-le-Mein, chez* ESSLINGER.

On trouve chez les mêmes libraires la collection brochée des trois premières années. Prix, 15 fr. et 18 fr. franc de port.

MÉMOIRES sur l'Ægypte, publiés pendant les campagnes du général BONAPARTE, dans les années 6 et 7. A Paris, de l'imprimerie de *P. Didot l'aîné*, imprimeur du sénat conservateur, au Palais national des Sciences et Arts. An 8, in-8.° de 411 pages.

En rendant compte des séances de l'institut d'Ægypte (1), nous avons parlé de plusieurs des mémoires contenus dans ce volume, que le gouvernement vient de faire imprimer avec beaucoup d'élégance chez le C. Didot. Nos lecteurs seront sans doute bien aises de savoir quelles sont les pièces contenues dans ce volume; en voici le titre: *Formation de l'Institut d'Ægypte. — Liste des membres de l'Institut. — Précis des séances et des travaux de l'Institut. — Extrait du rapport fait à l'Institut, sur la fabrication du salpêtre et de la poudre du pays, par le C. ANDRÉOSSY. — Description de la route du Caire à Ssâlehhyeh, par le C. SHULKOUSKI. — Lettre*

(1) Année IV, t. IV, p. 249, 546, 552. Année V, t. III, p. 517.

circulaire du C. Desgenettes aux médecins de l'armée d'Orient, sur un plan propre à rédiger la topographie physique et médicale de l'Ægypte. — Rapport sur la colonne de Pompée, lu à l'Institut par le C. Norry, le 6 vendémiaire an 7. — Mémoire sur le phénomène d'optique connu sous le nom de mirage, par le C. Gaspard Monge. - Observation sur l'aile de l'autruche, par le C. Geoffroy. — Observations sur les chevaux arabes du désert. — Notice sur l'ophtalmie régnante, par le C. Bruant, médecin ordinaire de l'armée. — Extrait d'une lettre de l'adjudant-général Jullien au C. Geoffroy, membre de l'Institut d'Ægypte. — Description d'une nouvelle espèce de Nymphœa, lu à l'Institut par le C. Savigny, dans la séance du 6 vendémiaire an 7. — Notice sur la topographie de Menouf dans le Delta, par le C. Carrié, médecin ordinaire de l'armée. — Ode arabe sur la conquête de l'Ægypte, traduite par le C. J. J. Marcel. — Rapport au nom d'une commission chargée d'examiner un monument près du grand aqueduc du Caire, lu par le C. Denon dans la séance de l'Institut, du 26 vendémiaire an 7. — Observations sur la couleur de la mer, par le C. Costaz. — Projet d'une école de dessin, lu par le C. Dutertre dans la séance du 6 vendémiaire an 7. — Projet d'un établissement d'agriculture en Ægypte, par le C. Nectoux, lu à l'Institut le 16 vendémiaire an 7. — Extrait des observations du C. Cerisole, médecin ordinaire de l'armée, dans un voyage sur la rive occidentale du Nil, du Caire à Siout. — Essai d'une traduction en vers d'un fragment du Qorân, par le C. Marcel. — De la teinture du coton et du lin par le carthame, par le C. Berthollet. — Mémoire sur le lac Menzaleh, d'après la reconnoissance faite en vendémiaire an 7, par le général d'artillerie Andréossy. — Mémoire sur un voyage fait à la fin de frimaire sur la branche tanitique du Nil, par le C. Malus. — Mémoires sur la vallée des lacs de Natron et celle du fleuve Sans-Eau, d'après la reconnoissance faite les 4, 5, 6, 7 et 8 pluviôse an 7 de

la république, par le général d'artillerie ANDRÉOSSY. — *Observations sur le natron, par le C.* BERTHOLLET. — *Observations sur les propriétés tinctoriales du Hhenné, par les CC.* DESCOTILS *et* BERTHOLLET. — *Observations eudyométriques, par le C.* BERTHOLLET. — *Notice sur divers procédés propres à corriger les défauts de certains fers, aciers et fontes, par le C. Léon* LEVAVASSEUR, *chef de brigade, directeur de l'artillerie de la marine au port d'Alexandrie.* — *Rapport sur les Oasis, par le C.* FOURIER. — *Notice sur l'emploi de l'huile dans la peste, par le C. R.* DESGENETTES, *médecin en chef de l'armée d'Orient.* — *Rapport sur les observations faites pour déterminer la position géographique d'Alexandrie, et la direction de l'aiguille aimantée.* — *Analyse du limon du Nil, par le C.* REGNAULT. — *Notice sur l'aménagement et le produit des terres de la province de Damiette, par le C.* GIRARD. — *Observations sur la fontaine de Moyse, par le C. Gaspard* MONGE. — *Extraits de la géographie d'Alhd-er-Rachyd el-Bakouy sur la description de l'Ægypte, par le C.* MARCEL. — *Discours du C.* DENON, *pour être lu à l'Institut du Caire, à son retour de la Haute-Ægypte.*

Le C. LANGLÈS a joint des notes à plusieurs de ces mémoires. On trouve dans ce volume encore deux cartes, celle du lac Menzaleh pour la reconnoissance faite par le général ANDRÉOSSY, en vendémiaire an 7, à laquelle est jointe la gravure d'un camée antique, trouvé dans l'île de Thouna; et la carte pour la reconnoissance de la vallée des lacs de Natron et de celle du fleuve Sans-Eau, par le général Andréossy, pluviôse an 8.

ANATOMIE.

LEÇONS D'ANATOMIE comparée, de G. CUVIER, membre de l'Institut national, professeur au collége de France et à l'école centrale du Panthéon, etc. recueillies et publiées sous ses yeux, par C. Du-

méril, *chef des travaux anatomiques de l'école de médecine de Paris.* A Paris, *Baudouin*, imprimeur de l'Institut national des sciences et des arts. An 8, 2 vol. in-8.° de 521 et 667 pages. Prix 10 fr.

Nous donnerons un extrait détaillé des deux premiers volumes de cet important ouvrage.

Botanique.

Manuel cosmétique et odoriférant des plantes, ou *Traité de toutes les plantes qui peuvent servir d'ornement, de fard et de parfums aux dames, auquel on a joint la quatrième édition de la toilette de Flore, y compris la traduction anglaise; contenant les différentes manières de préparer les essences, pommades, rouges, poudres, fards, eaux de senteurs, bains aromatiques et pots-pourris; les appréts différens du tabac, et les procédés qu'on peut employer pour enlever toutes sortes de taches. Ouvrage utile aux parfumeurs, baigneurs, et autres personnes chargées de la direction des toilettes; par J. P. Buc-Hoz, auteur de différens ouvrages de médecine humaine et vétérinaire, d'histoire naturelle et d'économie champêtre.* A Paris, chez l'*auteur*, passage des ci-devant Jacobins de la rue Jacques, n.° 449; *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, n.° 334; *Bernard*, libraire, quai des Augustins, n.° 37; et les principaux libraires des départemens de l'Europe. An 8, (1800), in-8.° de 286 pages.

MÉLANGES.

LE CONSERVATEUR, ou Recueil de morceaux inédits, d'histoire, de politique, de littérature et de philosophie, tirés des portes-feuilles de N. *FRANÇOIS (de Neufchâteau), de l'institut national; deux volumes in-8.° de* 416 *et* 448 *pages.* Prix 10 fr. et 12 fr. 50 cent. par la poste. De l'imprimerie de *Crapelet*, an 8; et chez les libraires *Maradan*, rue Pavée-St.-André; *Desray* et *Théoph. Barrois*, rue Hautefeuille; *Deterville*, rue du Battoir; *Renouard*, rue S. André-des-Arcs.

Dans ces deux volumes, on remarque une multitude d'objets qui offrent le plus grand intérêt au lecteur, et qui n'ont échappés au long oubli qui les attendoit, que par le zèle du C. FRANÇOIS (de Neufchâteau); de ce nombre sont des *lettres de BUFFON à l'abbé Bexon; un rapport sur le mesmérisme, par BAILLY; une lettre à l'intendant de Soissons, sur les opérations mesmériennes, de M. de P. à Buzaney; une lettre sur l'industrie et la culture des Pays-Bas, par ROBERJOT; un mémoire sur les armemens en course, tiré des oisivetés de VAUBAN; des lettres et mémoires sur la conservation des blés; un précis de l'ouvrage de l'abbé DUBOS, intitulé:* Etablissement des Francs dans les Gaules; *un long fragment sur la* philosophie de Kant; *des matériaux pour l'histoire naturelle des salines de Lorraine, par l'abbé BEXON; des essais poétiques d'HELVETIUS; le Repas, ou les quatre parties du jour, poème, par DESPEROUX; des pensées détachées de VOLTAIRE;* des pièces fugitives infiniment agréables. Ce recueil honorera infiniment le goût et la sagacité de l'éditeur.

TABLE DES ARTICLES.

SCIENCES.

Bulletin des sciences par la Société philomathique de Paris. IV.me année. Page 562
Mémoires sur l'AEgypte, publiés pendant les campagnes du général *Bonaparte*, dans les années VI et VII. 563

GÉOMÉTRIE.

Mémoire sur les puissances des nombres et sur leurs racines, par Em. *Develey*. 251

ASTRONOMIE.

Traité de Mécanique céleste, par *P. S. La Place*. 496
Lettre du baron de Humboldt, à Jérôme Lalande, sur ses observations faites en Amérique. 376

MARINE.

Nouvel affût marin, de l'invention du général *Montalembert*, approuvé par l'Institut. 99

MÉCANIQUE.

Description d'un télégraphe très-simple et à la portée de tout le monde. 269
Description d'un Pistolet à réveil du C. *Regnier*. 395

ORNITHOLOGIE.

Traité élémentaire et complet d'Ornithologie, par P. M. *Daudin*. 42

ERPETOLOGIE.

Essai d'une classification naturelle des reptiles; par Alexandre *Brongniart.* 184

ENTOMOLOGIE.

Rapport sur la nature d'un insecte (le *Cynips frumenti*) qui a attaqué une partie des fromens du ci-devant Bolonnois; par le C. *Dumont-Courset.* 54

BOTANIQUE.

Ant. Jos. Cavanilles *icones et descriptiones plantarum quæ aut sponte in Hispania crescunt, aut in hortis hospitantur.* Vol. IV et V. 307

Sur la Conferva hispida, par le C. *Thore*, médecin à Dax. 403

Remarques sur les champignons, par le C. *Boucher* d'Abbeville. 96

Manuel cosmétique et odoriférant des plantes, par le C. *Buc'hoz.* 566

PHYSIQUE.

Sur un éboulement qui a eu lieu dans la falaise de la commune d'Octeville, près du Hâvre, par le C. *Asselin.* 256

CHYMIE.

Analyse chymique des eaux minérales d'Abbeville, par le C. *Noyelles.* 98

Essai sur le perfectionnement des arts chymiques en France; par *J. A. Chaptal.* 145

ANATOMIE.

Leçons d'Anatomie comparée de *G. Cuvier.* 565

PHYSIOLOGIE.

Richerand. Réflexions critiques sur un ouvrage ayant pour titre, *Traité des Membranes*, par le C. *Bichat.* 290

Réflexions sur l'électricité du corps humain, par le C. *Buteux.* 97

Médecine.

Archives pour la physique et la médecine du Nord, par le prof. *Pfaff* et le docteur *Scheel.* 127
Topographie physique de Paris, sujet d'un prix proposé par la Société de médecine de Paris. 103
Réflexions du C. *Bosquillon*, sur une jeune personne, morte avec des symptômes d'hydrophobie. 227
Histoire de la fièvre qui a régné épidémiquement à Grenoble 259
Traité sur le sang, l'inflammation et les plaies d'armes à feu, traduit de l'anglois de J. *Hunter*, par J. *Dubar.* 260
Remède singulier du C. *Chrétien.* 391
Recherches sur l'influence de l'air dans le développement, le caractère et le traitement des maladies; par L. D. A. *Bouffey.* 420
De la peste, ou les époques mémorables de ce fléau, et les moyens de s'en préserver; par J. P. *Papon.* 421

Chirurgie.

Précis d'expériences sur l'amputation des extrémités articulaires des os longs; par le C. *Chaussier.* 521

Médecine des Animaux.

Exposition d'une nouvelle doctrine sur la médecine des chevaux, par Pierre-Marie *Crachet.* 423

Législation.

Considérations sur la disponibilité des biens par donations et testamens; par le C. *Bremond.* 425

Economie politique.

Contrat social des républiques, par P. J.-B. *Nougaret.* 126
Doctrine sur l'impôt; par *Toussaint Guiraudet.* 130

Olbie, *ou* Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation, par Jean-Baptiste *Say*. 274

Réflexions sur les établissemens de bienfaisance, par le C. *Gérard de Melcy*. 427

GÉOGRAPHIE.

Extrait de deux Mémoires du général *Andréossy*, relatifs à l'AEgypte; l'un sur le lac Menzaleh, l'autre sur la vallée des lacs de Natron, et celle du fleuve sans eau. 50

VOYAGES.

Constantinople ancienne et moderne, par Jacques *Dallaway*; traduit de l'anglois, par André *Morellet*. 63

Premier Voyage de M. Byron à la mer du Sud, traduit de l'anglois, par *Cantwel*. 151

Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phœnicie, de la Palestine et de la Basse-AEgypte, par le C. *Cassas*; douzième livraison. 155

STATISTIQUE.

Tableau du commerce de la Grèce, par Félix *Beaujour*. 261

HISTOIRE.

Testament de *Kang-Hy*, empereur de la Chine et des deux Tartaries, traduit et enrichi de notes, par Jos. *de Grammont*, missionnaire à Pékin. 7

De Judiciorum Vemicorum origine, auct. Jo. Georg. *Eccio*. 263

Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI. 133

Testament de Pie VI. 266

Tableau de la France, depuis le 18 brumaire. *Ibid.*

Idées sur les relations politiques et commerciales des anciens peuples de l'Afrique, trad. de l'allemand de M. *Heeren*. 433

ANTIQUITÉS.

Dessins de bas-reliefs rapportés de la Haute-AEgypte par le C. *Redouté* 546

Lettre du général *Dugua* au C. *Desgenettes*, sur les monumens trouvés dans les environs du Caire et dans la province de Gyzeh. 554

Numismatique.

Catalogue d'une collection d'empreintes en soufre, de médailles grecques et romaines, par le C. *Mionnet.* 276

Histoire littéraire.

Séance de l'Institut national du 15 germinal an 8. 525
Notice des travaux de la classe de littérature et beaux-arts, durant le second trimestre de l'an 8, par le C. *La Porte du Theil.* 536
Prix proposés par l'Institut national. 526
Rapport des commissaires de l'Institut national, contenant le programme d'un prix sur les sépultures. 530
Nominations faites à l'Institut national. 535
Nominations aux écoles centrales de Paris. 119
Statue de Vincent-de-Paule. 115
Restes de Boileau-Despréaux. *Ibid.*
Muséum d'histoire naturelle; reçoit une caisse d'objets d'histoire naturelle du Bengale. 104
Société philomathique. 521
Séance du Lycée des Arts. 99
Société d'émulation de Rouen. 236
Société d'émulation d'Abbeville. 94
Lycée des sciences, des lettres et des arts d'Alençon. Séance du 20 nivôse an 8. 232
Cours réformateur sur la plupart des principales sciences, annoncé par le C. *Duran*, médecin à S. Girons. 116
Résumé du catalogue des livres annoncés dans les deux foires de Leipsick en 1799. 404
Livres françois et latins défendus à Vienne pendant les mois de juillet et d'août 1799. 406
Discours du C. *Van Hulthem*, en présentant au conseil des Cinq-Cents, l'Histoire des Mathématiques de *Montucla.* 279
Cours donnés à l'université de Goettingue, pendant l'hiver de 1799 à 1800. 240
Sur la société pour répandre la connoissance des découvertes mécaniques utiles, etc. à Londres. 104

Collection de manuscrits du chevalier d'*Ohsson*, et son *Tableau de l'empire Ottoman.* 558
Nouvelle université à Doerpat en Russie. 114

Biographie.

Les Vies des hommes illustres de Plutarque, traduites du grec par Dominique *Ricard.* 134
Notice historique sur Jean-Etienne *Montucla*, par le C. *Le Blond.* *Ibid.*
Notice sur la vie littéraire de *Spallanzani ;* par le C. *Tourdes*, médecin à l'armée d'Italie. 427
Revely, architecte, éditeur du troisième volume des *Antiquities of Athens* de *Stuart.* 113
Morris Storer. 112
Hugue-Adrien *Joly.* 245
Frédéric-Louis *Ehrmann*, physicien. 247
Georges-Cadogan *Morgan.* 248
Le jeune *Parker.* 403

Bibliographie.

Notice de quelques ouvrages espagnols modernes sur l'astronomie, les mathématiques, etc. 408
Notice de plusieurs ouvrages nouveaux qui ont paru en Angleterre. 106
Ouvrages nouveaux qui ont paru en Ecosse. 113
Pantographie, par Edmund *Fry.* 109

Morale.

Elementa metaphysica juris doctrinæ, *auctore* Emmanuel Kantio. *Latine vertit* G. L. Kœnig. 131
Discours sur le Pardon, par le C. *Magouet-Magouèrie.* 274

Philosophie.

Epicteti Manuale et *Cebetis* Tabula edidit *Jo Schweighæuser.* 220

Epicteti Dissertationes edidit *Jo. Schweighæuser.* *Ibid.*

Métaphysique.

Des signes et de l'art de penser, considérés dans leurs rapports mutuels; par J. M. *Degerando.* 269
De l'Homme. 272

Grammaire.

Elémens de la Grammaire générale, appliqués à la langue françoise, par R. A. *Sicard.* 81
Grammaire françoise, par Emm. *Polonceau.* 279

Philologie.

Hercules Furens, specimen novæ recensionis tragœdiarum L. Annæi Senecæ, *auctore* Torkillo Baden. 128
Notice de l'édition grecque d'*Anacréon*, donnée par l'abbé *de Rancé*; par le C. *Chardon-la-Rochette.* 460

Critique corrective.

Frid. Jacobs Exercitationum Criticarum Tomus secundus. 159

Littérature.

Essai sur la Satyre, par le C. *Laya.* 139

Littérature orientale.

Relation d'une insigne imposture littéraire découverte dans un voyage fait en Sicile, en 1794; par M. le D. *Hager*; en allemand et en françois. 330
Sur trois ouvrages de M. *Alter*, à Vienne; de la littérature géorgienne; de la langue samscrite; et mélanges de philologie et de critique. 455

POÉSIE.

La Musique, poème, traduit de l'espagnol de Don Thomas de Yriartè; par J. B. C. *Grainville.* 135
Quintus Horatius Flaccus. Edition du C. *Didot.* 138
Oberon, poème en quatorze chants, traduit de l'allemand de *Wieland*, par *F. D. Pernay.* 202
Elegi in mortem Annæ Ludovicæ Karschiæ; *auct.* Jo. Georgio *Eccio.* 280
Elegi in mortem Sam. Frid. Nathan Mori; auct. *eodem.* *Ibid.*
Leopoldus Brunsvicensis; auct. *eodem.* *Ibid.*
Dignitas Poeseos; auct. *eodem.* *Ibid.*
L'Apothéose de *Thérésine*, poème en cinq chants. 430

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇOIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Pinto. 559

THÉATRE FAYDEAU.

Orphise, *ou* la Partie de chasse. 120
Les Voyageurs, comédie en trois actes et en vers, par Armand *Charlemagne.* 141
Le Petit Page. 251
L'Esclave. 414
Marcellin. *ibid.*

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE NATIONAL.

Le Voisinage. 121
Le Rocher de Leucade. 252
Le Fruit défendu. 253
Epicure. 415
Le Tableau des Sabines. 416

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Sterne à Paris, *ou* le Voyageur sentimental. 121
Monsieur Guillaume, *ou* le Voyageur inconnu. 122
Le Vaudeville au Caire, comédie-folie en un acte et en vaudevilles, par les CC. *Jouy* et *Longchamps.* 141

Le Carrosse espagnol, *ou* Pourquoi faire? *Ibid.*
Dans quel Siècle sommes-nous ? 253
Arlequin Débiteur. 255
Gilles ventriloque. *Ibid.*
Arioste. 417
Le Sauvage de l'Aveyron. *ibid.*

THÉATRE DES TROUBADOURS.

Il ne faut pas condamner sans entendre. 124
Charles Lebon, *ou* les Amours du quatorzième siècle. 125
Garrik double. 250
Le Remouleur et la Meunière. 418
Une Soirée de Chapelle. 419

ROMANS.

Frédéric et Jenny, *ou* l'Enfant de la sacristie. 144
Nérine, *ou* le Mariage, par F. Gaspard *Lafont*. *Ibid.*
Contes Moraux de ma Grand'Tante, à l'usage des enfans du second âge, faisant suite aux Veillées de ma Grand'Mère; par le C. *Ducray-Duminil*. 282
Apologhi del Carlo *Lodoli*. 283

BEAUX-ARTS.

Chalcographie de *Piranesi*. 283
Lettre du C. *Durand*, professeur d'architecture à l'école polytechnique, au C. *Legrand*, architecte des travaux publics, sur le *parallèle des édifices de tous les genres*. 396

TECHNOLOGIE.

Annales des arts et manufactures. 267

MÉLANGES.

Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut national de France, tome V. 657
Nouveaux Dialogues des Morts, par F. *Pagès*. 288
Le Conservateur, publié par le C. *François* (de Neufchâteau). 567

Table des articles contenus dans ce numéro.

HISTOIRE.

Idées sur les relations politiques e commerciales des anciens peuples de l'Afrique, trad. de l'allemand de M. *Heeren*. 433

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Sur trois ouvrages de M. *Alter*, à Vienne ; de la littérature géorgienne ; de la langue samscrite ; et mélanges de philologie et de critique. 453

PHILOLOGIE.

Notice de l'édition grecque d'*Anacréon*, donnée par l'abbé *de Rancé* ; par le C. *Chardon-la-Rochette*. 460

ASTRONOMIE.

Traité de Mécanique céleste, par *P. S. La Place*. 496

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Société Philomathique. 521

Précis d'expériences sur l'amputation des extrémités articulaires des os longs ; par le C. *Chaussier*. *Ibid.*

Séance de l'Institut national du 15 germinal an 8. 525

Prix proposés par l'Institut national. 526

Rapport des commissaires de l'Institut national, contenant le programme d'un prix sur les sépultures. 530

Nominations faites à l'Institut national. 535

Notice des travaux de la classe de littérature et beaux-arts, durant le second trimestre de l'an 8, par le C. *La Porte du Theil*. 536

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

AEgypte.

Dessins de bas-reliefs rapportés de la Haute-AEgypte par le C. *Redouté*. 546

Lettre du général *Dugua* au C. *Desgenettes*, sur les monumens trouvés dans les environs du Caire et dans la province de Gyzeh. 554

Suède.

Collection de manuscrits du chevalier d'*Ohsson*, et son *Tableau de l'empire Ottoman*. 558

THÉATRES.

Pinto. 559

LIVRES DIVERS.

Sciences.

Bulletin des sciences par la Société philomathique de Paris. IV.me année. 562

Mémoires sur l'AEgypte, publiés pendant les campagnes du général *Bonaparte*, dans les années VI et VII. 565

Anatomie.

Leçons d'Anatomie comparée de *G. Cuvier*. 565

Botanique.

Manuel cosmétique et odoriférant des plantes, par le C. *Buc'hoz*. 526

MÉLANGES.

Le Conservateur, publié par le C. *François* (de Neufchâteau). 567

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroîssent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau ; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

Ceux qui desirent faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.